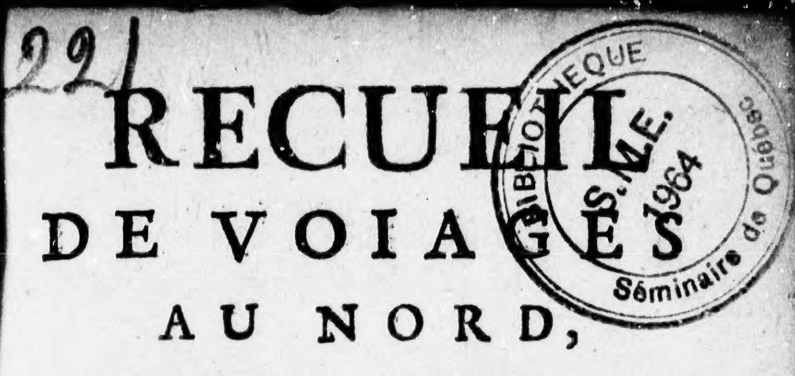
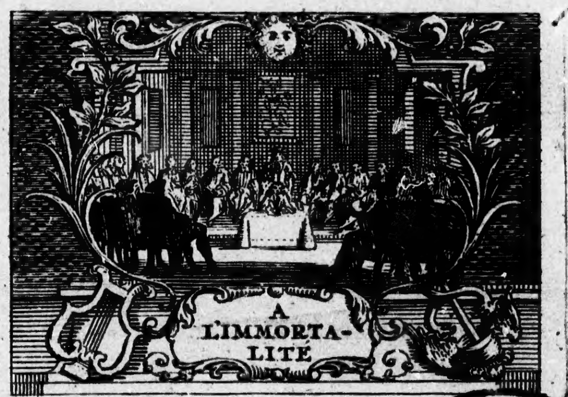


RECUEIL DE VOIAGES AU NORD,

Contenant divers Memoires tres utiles au Commerce & à la Navigation.

TOME TROISIEME.



A AMSTERDAM.
Chez JEAN FREDERIC BERNARD,
sur le Rockin, près de la Bourse.

M. DCC. XV.

R

R

M

L

R

R

R

A

L

TABLE
DU
TOME TROISIE'ME,
DE CE
RECUEIL.

RELA-

RELATION DE TERRE-NEUVE,

(*Que les Anglois appellent* New-Found-Land,) *par* White, *qui y a été en* 1700. *traduite de l'Original Anglois.*

Ette Ile a trois Cent Lieuës de circonference plus ou moins & git entre le 46 & 53 Degré de Latitude Septentrionale, vis-à-vis du Golphe de *Saint Laurent*, & de la grande Riviere de *Canada*, à plus de six Cent Lieuës de nos Côtes, (d'Angleterre.) Avant que d'en venir à ce que j'ai remarqué moi même; Voici ce qu'en rapporte le Chevalier *Humphrey Gilbert* qui y fut en 1583.

„ Ce Païs nous sera fort avantageux à „ cause de la grande quantité de *Morhues*, „ qu'on peut y pêcher. Le terrain est tres „ montagneux & couvert de bois, où l'on „ voit beaucoup de pins, dont il y en a quan- „ tité qui sont tombés de Vieillesse; de sor- „ te que le terrain en est couvert en bien „ des endroits, & que les chemins en sont „ fort embarrassés. Il y a quantité d'her- „ bes & parmi ces herbes il y en a plusieurs

„ qui croissent chez nous. Le terrain me „ paroît propre à y Semer du Grain, il y „ croit déja une espece de Seigle & je ne „ doute point qu'une bonne culture ne ren- „ dit le Païs fertile. On y trouve des Ours „ blancs; mais ils m'ont paru plus petits que „ ceux de nos quartiers. Jusques à present „ nous n'y avons point trouvé d'habitans.

„ La difficulté des chemins nous a empê- „ ché d'y rechercher, s'il y a quelques Me- „ taux, ou Mineraux dans les Montagnes. „ Il y fait grand Chaud; cela nous obli- „ ge d'user de beaucoup de precaution pour „ nos Morues & de les tourner sans cesse, „ afin qu'elles ne se gatent pas. Les gran- „ des pieces de glace qui flotent dans cet- „ te Mer, vers l'arriere saison, prouvent „ qu'il doit y faire grand froid, &c.

Il y a des tems où cette Ile est tres sujette aux Brouillards. *Richard Withburn* assure par experience dans sa Relation, que l'air de *Terre-Neuve* est fort sain, soit en hiver, soit en été. Pour moi je puis assurer que le terroir seroit tres fertile dans les Vallées & aux pieds des Montagnes. Aussi trouve t'on dans cette Ile, quantité de pois, feves, &c. aussi beaux, aussi bons & dont les gousses sont aussi remplies que chez nous, (en Angleterre.) Il y a aussi quantité de fraises, toute sorte d'herbes à Salade, du persil commun, du persil de *Macedoine*, de belles fleurs, diverses sortes d'Arbres fruitiers, comme *Poiriers*, *Cerisiers*, noisettiers &c. des Racines pour manger, des Racines, herbes & Plantes Medicinales. Ceux de nos gens qui ont hiver-

né

né en *Terre-Neuve*, y ont ſemé fort ſouvent du grain, & ce grain y eſt venu à ſouhait. Nous y voions beaucoup de gibier, comme Lievres, Renars, &c. des heriſſons, des écureuils, des loutres, des Caſtors, des Loups & des Ours.

Nous y avons vû quantité d'Oiſeaux d'eau & de terre, comme Perdrix, Roſſignols, Faucons, Pigeons, Oïes, Canards, Pingouins, &c.

Il y a de tres bonne eau dans l'Ile, & quantité de fontaines. Dans les Bois il y a beaucoup de Sapins fort gros, des Pins, des Chênes, des Bouleaus, &c. de ſorte qu'il s'y trouve ſuffiſamment de bois pour le Chauffage & autres beſoins de la vie, & même dont on pourroit faire des Mâts de Vaiſſeaux, &c. On trouve auſſi dans les Baies & dans les Rivieres quantité de Poiſſon, comme Saumons, Anguilles, Harangs, Maqueraux, Plies, Truites &c. Il y a de plus toutes ſortes de Coquillages & de Poiſſons à écailles.

Je crois que le grand froid en hyver peut-être cauſé, (à part la ſituation, qui cependant n'eſt pas trop Septentrionale,) par les grandes glaces qui venant à floter vers les Côtes de *Terre-Neuve* refroidiſſent ſans doute l'air tres ſenſiblement. D'ailleurs le Païs eſt encore fort couvert de Bois; ainſi qu'on l'a déja remarqué; bien que cependant on en ait brûlé & coupé beaucoup, pour y defricher les terres. De ſorte que le Soleil n'y penetre peut-être pas aſſés profondement dans la terre de l'Ile. Cette même raiſon

eſt cauſe, ſans doute, que les Brouillars s'y diſſipent mal aiſément & y ſont frequens.

Premiers Etabliſſemens de Terre-Neuve.

§. 1. CEtte Ile a été d'abord decouverte par les François en 1504. à ce qu'ils pretendent, & avant qu'aucun Européen y eut été. Les Portugais y ont auſſi navigué. Nous croïons cependant y avoir été les premiers. *Terre-Neuve* a été long-tems en commun, pour ainſi dire à ceux des Européens qui viennent y pêcher ſur le *Grand Banc*, &c. A peu près comme *Spitzberguen* &c. pour la pêche de la Baleine. De ſorte que les Loges, les Outils, & Inſtrumens à pêcher & à ſécher le Poiſſon s'y ſont trouvés après cela au premier Occupant. Nous primes poſſeſſion de cette Ile, en 1610. du côté de la *Baie de la Conception*, (*Trinity Bay*,) giſant au Weſt, par le 49 Degré de Latitude. Depuis ce tems là nôtre Navigation y a toûjours été libre, excepté en tems de guerre avec la *France*, qui y a detruit nos Colonies, il n'y a que fort peu de tems. (en 1695. ou 1696.)

En 1622. le Chevalier *George Calvert* envoia en *Terre-Neuve* une Colonie à ſes dépens. Il paroît que nos Anglois s'y trouverent bien, à en juger par le rapport du Chef. Ils défricherent des terres, y ſemerent du Froment, de l'Orge, de l'Aveine, des feves &c. Tout vint fort bien. L'hyver ne leur pa-

parut pas trop rude : Ils trouverent moien d'y faire de tres bon sel. Toutes les Plantes & Semences qu'ils y transporterent y produisirent à souhait, à ce qu'ils assurent.

Tems pour aller à la pêche.

§. 2. ON peut se hazarder, si l'on veut, d'aller pêcher sur les Côtes de *Terre-Neuve*, sur le *Grand Banc* &c. dans toutes les Saisons de l'Année : Cependant le tems le plus propre pour aller à cette pêche, c'est à la fin de *Mars*. Alors les Orages cessent, les glaces se fondent & diminuent, la Mer s'abaisse & devenant plus calme se trouve bien moins dangereuse. Ceux qui s'y hazardent dans l'Avant & dans l'Arriere-Saison risquent souvent de perdre Equipages & Vaisseaux, ou du moins de souffrir beaucoup de dommage. L'Experience nous a apris, que vers la fin de Juin les Vens soufflent constamment de l'*Oüest* aux environs de *Terre-Neuve*, variant cependant au *Sud*, ou au *Nord*, depuis un quart de *Rumb* jusqu'à demi *Rumb*, & quelquefois aussi jusques à trois quarts de *Rumb*. Desorte qu'après *Juin*, cette Navigation devient difficile & dangereuse. Ceux qui partent d'ici pour *Terre-Neuve* en *Mars*, *Avril* & (au commencement de) *Mai*, y arrivent en vint & huit ou trente jours, quelquefois en vint-quatre, & quelquefois aussi en vint & deux.

Les Courans sont tres dangereux sur les

Côtes de *Terre-Neuve*. On y eſt auſſi fort expoſé à des * Vagues detâchées, & que l'air tient comme ſuſpendues. Ces Vagues font rouler les Vaiſſeaux d'une maniere tres perilleuſe.

Des Habitans de Terre-Neuve.

§. 3. NOus n'avons point trouvé d'habitans vers l'Orient ni vers le Midi de cette Ile, ſi ce n'eſt autour du Fort de *Plaiſance*. Il eſt pourtant vrai qu'il s'y rencontre quelques Sauvages dans les Bois & vers les Montagnes dans ces Quartiers là ; mais comme on n'y trouve d'ordinaire ni loges, ni marques d'habitation ; il eſt à preſumer qu'ils y viennent de l'*Oüeſt*, & du *Nord* par le Golfe qui la ſepare des Eſquimaux & autres Sauvages de terre ferme. *Terre-Neuve* eſt en general fort peu habitée.

Ces Sauvages ſont fort groſſiers & tres peu traitables. Ils n'ont point de police ni aucune ſorte de gouvernement. Je n'ai remarqué en eux preſque aucune marque de Religion, & je ne ſai même s'il faut regarder comme marque de Religion dans ces Sauvages, certains ſignes équivoques d'admiration, ou d'étonnement lorſqu'il fait orage, quand il tonne, & quand on leur fait comprendre par ſignes, qu'il y a un Dieu qui gouverne le monde, &c. Du reſte j'avouë de bonne foi, que n'aiant pû avoir aucune ſocieté diſtincte avec eux, je n'ai pû remarquer autre choſe que ce que je viens de dire.

Ces

* *C'eſt ce que le B. De la Hontan appelle* Reſſac.

Ces Sauvages, qui, comme je l'ai déja dit, habitent au *Nord* & à l'*Oüest* de l'Ile, ont beaucoup de conformité avec les *Canadiens*, *Esquimaux*, &c. Et je croirois bien comme je l'ai déja dit, que ceux-ci viennent de tems en tems visiter *Terre-Neuve* dans leurs Canots. Quoique j'aie dit aussi que ces Sauvages sont generalement intraitables; cependant on peut se les rendre dociles, en ne les traitant pas trop rudement. Ils me paroissent fort sobres, & se contentent fort souvent de la moindre bagatelle pour les services qu'ils rendent à ceux de nos gens qui les emploient.

Leurs Loges ou Cabanes sont faites de cette maniere ci. Ils plantent en rond des pieux en terre, & les attâchent fortement tous ensemble par le haut; ensorte que s'écartant par en bas, à la distance de douze ou quinze pieds, ces Cabanes ressemblent de loin à un Λ fort evasé. Ces Maisons sont couvertes de peaux de bêtes sauvages. Dans le millieu de la Loge ils y ont une espece de foier.

Les *Terre-Neuviens* sont de petite taille, ou tout au plus de mediocre stature. Ils n'ont que peu ou point de * barbe: leur visage est large & plat, leurs yeux gros; ils sont generalement camus: Ainsi ils ressemblent assés bien aux Sauvages du Continent Septentrional & des environs du *Groenland*. Ils se peignent de Rouge par tout le corps, &

* *Le Baron de la Hontan remarque que tous ces peuples ont generalement fort peu de barbe.*

& ſe couvrent de peaux pour ſe garantir du froid.

Leurs Barques ſont faites d'écorce d'arbres. Ces Barques ont bien dix huit pieds en longueur, & quatre en largeur. Elles ſont échancrées au milieu & ont tout à fait la figure de la Lune, lors qu'elle ſe renouvelle. Ils peuvent s'y mettre quatre à la fois. Ils les tranſportent de lieu en lieu, de même que leurs tentes; car ils n'ont pas de demeure fixe & ils en changent ſelon qu'il leur paroit que la neceſſité le demande.

On dit que vers le Sud-Oueſt de l'Ile, entre *Cap de Raz* (pointe de Terre de cette Ile) giſant au Sud-Oueſt & l'Ile de Cap Breton, il y a eu des Sauvages d'aſſés haute taille, fort feroces, qui s'habilloient de peaux de Chiens Marins, aiant le viſage bazané, &c.

Les Armes de ces Inſulaires ſont des Arcs & des Fleches faites d'arrêtes & d'os de poiſſons. Ils vont à la pêche & à la Chaſſe & ſont fort adroits à tirer.

Deſcription des Côtes de Terre-Neuve.

§. 4. CEtte Ile a généralement de très bonnes Baies, où les haures ſont admirables & auſſi ſurs qu'il ſe puiſſe. Je décrirai le tout ici du mieux qu'il me ſera poſſible, priant le Lecteur de ſuppléer aux endroits où il me trouvera dans l'erreur ou dans l'inadvertence.

Cap de Raz eſt la pointe la plus Meridio-

nale

nale de l'Ile & git ſelon nos obſervations les plus exactes dans les 46. dégrés 25 Minutes. Le Païs eſt bas de ce côté là & ſans hauteurs. On voit de demi lieuë en Mer un rocher qui découvre le Cap. A douze ou quinze miles de là allant au Nord ou trouve *Renuz*, (Rennoſa ou *Rogneuſe*,) quand l'eau eſt baſſe de ce côté là, elle n'y a que dix huit pieds. A trois miles de *Renuz* on trouve un port tres propre pour les Vaiſſeaux, quelque gros qu'ils ſoient; un peu plus loin, toûjours au Nord, on en trouve un autre que les Portugais ont appellé autrefois *Aqua fuerte*. Cette côte-ci eſt à peu pres au 47. Degré de Latitude. De là, ſuivant toûjours au Nord, vous trouvés la pointe de *Faritham*, à cinq ou ſix miles d'*Agua fuerte*, enſuite *Abra de Brigas*, enſuite trois petites, Iles (les Iles d'*Eſphere*) ſous un * Cap qui porte ce Nom & qui eſt une pointe de Terre-Neuve, giſant Nord-Oueſt à ces trois Iles. Au Nord du *Cap Eſphere*, eſt la *Baie de Saint Jean*, à 47 Degrés 40 Minutes de Latitude. Le quartier de Saint Jean eſt terre haute. De *Saint Jean* au *Cap Saint François*, toûjours au Nord, il y a quinſe à ſeize miles. *Saint François* eſt à quarante huit Degrés de Latitude, plus ou moins. Entre *Saint François* & *Saint Jean* on trouve *Thornbay*. Il y a quelques petites Iles autour du *Cap Saint François*. De *Saint François* à l'Ile *Bacalaos* ou peut compter quinze miles: mais ou trouve avant *Bacalaos* la *Baie de la Conception*, que nous appellons *Baie de la Trinité*. Cette Baie eſt à

* *Appellé des François* Cap de Saint Freſaie.

48 Degrés 50 Minutes de Latitude, & eſt certainement tres conſiderable, tres commode & la meilleure de toute l'Ile. L'Ile Bacaliau ainſi nommée pour le poiſſon. (Bacaliau, ou Morhue) que l'on y péche, eſt à deux miles Oueſt de *Terre-Neuve*. On trouve enſuite le *Cap de Bona Viſta* a 49 Degrés 20 Minutes de Latitude : & après *Bona Viſta* quelques petites Iles, que les Portugais avoient nommées, *Ilheos de fra Louis*. De *Bona Viſta* à ces *Iles* il y a environ 25 Miles, delà à * l'*Ile des Oiſeaux* vis-à-vis du *Cap Saint Jean*, à 50 Degrés & demi, où, à peu pres, il y a preſque 28 Miles. La Terre tourne ici au *Nord-Nord Oueſt*, & il y a peu de péche. *Foriland* (ou la Baie de Frelaie, ou Farillon,) eſt proche de *Bona Viſta*. On trouve enſuite une pointe, & puis après le *Cap Saint Jean*. Au Nord de ce Cap eſt la *Baie Blanche* ; plus haut la *Baie d'Orge*, puis *Cap Rouge*, & plus haut enfin tout-à-fait au Nord le *Cap de Grat*. Entre ce Cap & le *Rouge* il y a pluſieurs Iles giſant Eſt-Nord-Eſt à l'Ile de *Terre-Neuve*.

Pour revenir ſur nos pas & paſſer du *Sud* à l'*Oueſt* de l'Ile, ou trouve la *Baie des Trepaſſés* à ſix Milles de *Cap de Raz* & à 46 Degrés de Latitude. Il n'y a ici ni bancs de ſable, ni briſans. On vient enſuite à la *Baie de Sainte Marie*, (*Nord-Oueſt du Cap de Raz*) & l'on trouve après cela *Plaiſance* (Ville & fort) & ſa fameuſe Baie, à 46 Degrés 42 Minutes, Nord-

* *Pinguin Ile*, en Anglois.

Nord-Oueſt de *Sainte Marie*. Suivent après cela les Iles de *Saint Pierre* à l'embouchure du détroit entre *Cap Breton* & *Terre-Neuve*, qui conduit au *Golfe* de *Saint Laurent*. On a le *Port aux Basques* après ces Iles de *Saint Pierre*, & à trente-neuf milles de là le *Cap de Raïe* vis-à-vis de *Saint Laurent* à 48 Degrés de Latitude. Entre *Cap de Raie* & le *Port aux Basques*, ou trouve la Baie de . . . . . . , Oueſt-Nord-Oueſt de Cap Breton. Après le *Cap de Raïe*, ſuit le *Cap de l'Anguille* ſur le Golfe de *Saint Laurent*; cours *Nord-Nord-Oueſt*; de là on vient à la grande Baie de *Saint George*; Cours *Nord-Eſt quart vers l'Eſt*. Cette Baie eſt vis-à-vis d'une * Ile aſſés grande & dont nous parlerons. On trouve le *Cap Pointu*, cours *Nord Eſt au Nord*, puis la Grand-Baie, & enfin, tenant cours *Nord* vers *Eſt* on entre dans le Détroit de *Belle Ile* (*Golfe des Chateaux*,) qui ſepare *Terre-Neuve* du Continent de l'Amerique.

Du Grand Banc, *des* Bancs *aux environs de* Terre-Neuve, *& de la pêche de la* Morhue.

§. 5. LE *Grand Banc* eſt fameux par la pêche tres abondante de la *Morhue* que les Européens y font. Ce Banc n'eſt pas ſimplement un ſable mouvant, comme quelques uns pourroient ſe le perſuader. C'eſt un terrain ferme, pierreux, mêlé de ſable & de

* *Natiſcotec, ou Ile de l'Aſſomption.*

de gravier qui s'éleve au milieu & au-dessus de la Mer & qui a plus de deux cent lieuës d'étendue du Nord au Sud. Avant que d'être à ce Grand Banc ou trouve cent cinquante à deux cent brasses d'eau, tant la Mer y est profonde. Il en est de même entre *Terre Neuve* & le *Grand Banc*. Sa largeur est diverse & fort inegale: il finit en quelque maniere en cone imparfait par les deux bouts, car il s'y étrecit, en sorte, qu'il n'a que 29 a 30 miles de large à son extremité Septentrionale. Ailleurs il a 50. 60. 80. & même jusqu'à cent miles de largeur. Le grand Banc s'élevant sur la surface de l'eau, de la maniere que je l'ai dit, ressemblé assés bien à un Vaisseau renversé.

Il y a des endroits du *Grand Banc*, où l'on ttouve 50. 60. & 70 brasses d'eau; plus on s'y avance vers le Sud & moins trouve t'on de profondeur; jusqu'à ce qu'à l'extremité Meridionale, ou y trouve pareillement des Rochers qui le bordent.

L'Eau de Mer est trouble sur le *Grand Banc* & cela n'est pas surprenant. Le Sable que la sonde y amene est blanc comme du sel épuré & mêlangé d'une terre qui ressemble à du Coquillage broié.

Les Bruines sont quelquefois si épaisses dans ces endroits là, que l'on ne s'y voit pas même sur le Navire.

Le *Grand Banc* est un de ces lieux privilegiés pour les gens de Mer, C'est-à-dire, que ceux de l'Equipage qui n'ont pas été de ce côté là y doivent subir ce qu'on appelle le Bapteme. La Ceremonie s'y pratique à peu

peu pres comme dans la *Manche*, ſous la *Ligne* & ailleurs. On s'en exempte en paiant le Tribut ordinaire; c'eſt à dire quelque argent, pour faire boire les Matelots.

On compte 75 a 80 Miles du *Grand Banc* à la pointe la plus Meridionale de *Terre-Neuve*. Voici ce qui concerne cette pêche qu'on y fait. On pêche avec des lignes & la pêche eſt quelquefois ſi abondante là & ailleurs, que dans deux heures de tems on y a pêché, ſeulement avec deux lignes, juſqu'à deux cent cinquante *Morbues*. Les Basques ont appellé ce poiſſon là *Bacaliau*, & Iles *Bacalaos Terre-Neuve*, & les autres Iles &c. où ſe pêche la *Morbue*.

Ce poiſſon eſt fort avide; à peine a t'on jetté la ligne, qu'il ſaiſit l'hameçon; deſorte qu'on n'a, pour ainſi dire, que la peine d'amorcer ſa ligne. Après avoir tiré le poiſſon à bord, en lui coupe la teſte, ou l'étend ſur des aix & on le vuide. On lui ôte enſuite la grande arreſte & on le ſale, après quoi on le ſerre & c'eſt-là la *Morbue Verte*.

La pêche de la *Morbue* ſe fait de jour, parce que de nuit ce poiſſon ne mord pas ſi bien, & même preſque point du tout à l'hameçon.

On aprête de la même maniere la *Morbue Sêche*, excepté qu'on l'étend au Soleil, après l'avoir aprêtée ſur des tables. On la tient quelques jours au Saloir, après quoi on l'expoſe à l'air & au *Vent*, ſur la terre ſale & ſans prendre d'autre precaution que cel-

celle d'éviter de la laiſſer aux Brouïllars, qui la feroient pourrir.

D'ailleurs on la tourne continuellement, afin que le Soleil ne la jauniſſe pas, & auſſi afin qu'elle ne ſe durciſſe point trop.

En tems de pêche on prend quantité de ces Oiſeaux que les François appellent *Fauquets*, ou *Hapefoies*; parce qu'ils ſont fort friands de foies de Morues qu'on jette hors de bord.

Ce n'eſt pas ſeulement au *Grand Banc*, qu'on va pêcher la *Morhue*. Il y a pluſieurs autres Bancs où l'on en pêche d'auſſi bonne & même ſouvent meilleure ſelon quelques uns. Ces Bancs ſe trouvent entre le *Grand Banc*, *Terre-Neuve*, le *Cap Breton*, & l'*Ile de Sable*.

Par exemple, on trouve les *Banquereaux* entre l'*Ile de Sable* & *Terre-Neuve*, & à l'Eſt de l'Ile *Cap Breton* : Le *Banc au Verd*, qui s'étend du *Nord-Oueſt* au *Sud Eſt* vers le *Grand Banc*; le *Banc Neuf*, qui s'étend dans la longueur des côtes de l'*Acadie* & finit vers le *Nord-Eſt-Nord*. Le *Petit Banc* ou *Banc Jaquet* à l'Eſt du *Grand Banc*.

Outre la *Morhue*, on pêche autour du *Grand Banc* un * poiſſon qui reſſemble à la *Plie*, griſatre ſur le dos, mais blanc ſous le ventre. Il a cinq pieds de longueur, deux à trois de largeur, & un & demi d'épaiſſeur. La tête en eſt graſſe, & excellente. Il a les os pleins d'une tres bonne Moëlle. Ses

* *Les Mainiers François appellent ces poiſſons des* Flutans.

Ses yeux, (qui ſont fort gros) ſont de tres bon goût, de même que les extremités du corps qui ſont excellentes.

Les Matelots jettent le reſte aux *Morbues*, qui mangent ce poiſſon mort, comme elles en ſont mangées lors qu'il eſt en vie.

On trouve auſſi ſur le *Grand Banc* une eſpéce de poules, que les Mariniers François appellent *Palourdes*. Ces oiſeaux ſont auſſi frians de foies de *Morue* que les *Fauquets*.

Les Loges, ou habitations, où l'on aprête la *Morbue* ſont plus ou moins grandes, ſelon qu'on le trouve à propos: Mais generalement elles ſont fort longues. C'eſt, à proprement parler, un pont de bois bati ſur terre, avec des gros Arbres fichés bien avant. Les Pêcheurs appellent cela un dégras. On y fend & aprête la *Morbue* de la maniere que nous avons dît.

L'Ile de *Sable* eſt à ſoiſſante miles de l'Ile *Cap Breton*; cette Ile eſt étroite & longue & git à peu pres à la hauteur de quarante-quatre Degrés Latitude *Nord*.

De l'Ile de Cap Breton.

§. 7. CEtte Ile eſt à 45 Degrés 45 Minutes de Latitude & à 22 Miles de Terre ferme, du côté de *Campſeau*. La pointe la plus Orientale de *Cap Breton* eſt à 87 *Lieuës de France* de la pointe la plus Meridionale de *Terre-Neuve*. La plus grande

de longueur de *Cap Breton* eſt de vint-cinq Lieuës. Entre *Campſeau* & le Cap Occidental de *Cap Breton*, il y a une Baie tres conſiderable, qui s'étend juſqu'à neuf ou dix lieues dans les Terres, & qui aboutit au Golfe de *Saint Laurent*.

La pêche eſt tres bonne dans ces endroits là; Cependant les courans y ſont violens & les Marées fort irregulieres.

Cette Ile a la figure d'un triangle, autant que l'irregalarité cauſée par ſes Baies & Caps peut le permettre. Elle a, ſi je ne me trompe, quatre vint lieues de tour, plus ou moins. Le Terroir en eſt montagueux. La Mer y monte du *Nord-Nord-Oueſt* & de *Sud-quart-Sueſt*.

Cap Breton eſt entourée de quantité de petites Iles, où il y a beaucoup de coquillages & beaucoup d'huitres, qui ne valent pas les notres, à beaucoup pres.

On pêche conſiderablement au *Port Anglois* & à *Ninganis*.

A Cibo il y a quantité de Crabes, (Ecreviſſes.) A vint & quatre Miles de *Cibo*, il y a un tres bon havre derriere une petite Ile & cet havre s'appelle *Newport*.

Le Cap *Saint Laurent* eſt la pointe la plus Septentrionale de l'Jſle de *Cap Breton*.

Le Cap *Saint Laurent* eſt par Eſtime à 54 ou 55 Miles du *Cap de Raie* (pointe *Sud-Oueſt* de *Terre-Neuve*:) mais par une obſervation juſte, il n'y a que 52 Miles.

Nos Mariniers étant à 10 ou douze Miles Sud de *Cap Breton*, ont trouvé qu'à ſoiſſante braſſes la ſonde amenoit du Sable

Noi-

Noiratre & terreux. Etant au Weſt ils ont amené par la ſonde, à 25 ou trente milles de côte, du Sable rouge & pierreux.

Il y a, comme je l'ai déja dit, pluſieurs petites Iles aux environs de *Cap Breton*: commme *Menego*, où l'on pêche du * Baccaliau meilleur que celui de *Terre-Neuve*.

On trouve plus loin † *Birds-Iſlands*, (ou † *Iles aux Oiſeaux*) il y en a deux, & l'on y trouve quantité de *Walruſſen*. On pêche auſſi vers ces Iles & vers *Bryons* autre Ile, beaucoup de *Morhues*, des *Turbots*, &c.

Bryons eſt une bonne petite Ile, où il y a tres bonne rade, bonne Campagne & bon Terroir.

L'Ile *Blanche* eſt à peu pres de même.

* Bacaliau & Morhue *c'eſt la même choſe. L'Anglois a* Cod-fiſch.

† *Ce ſont ces mêmes Iles qu'on a appellées Iles de* Margaux, *à ce que je crois.*

M E-

MEMOIRE
TOUCHANT
TERRE-NEUVE,

Et le Golfe de Saint Laurent extrait des meilleurs journaux de Mer, par l'Auteur de la Relation precedente.

JE do... le Memoire suivant pour la satisfaction du Lecteur & afin qu'on puisse comparer ce que j'ai dit ici avec ce que les Journaux des autres Voiageurs ont dit.

Des Côtes de Terre-Neuve.

CAp de *Raz* pointe Meridionale de *Terre-Neuve*.

* Terrain bas & sans hauteurs. († *Angl.*) 45 Degrés 49 Minutes.

Re-

* *L'Aiman Varie de 23 Degrés entre le Grand Banc & Cap de Raz. j'ai observé 22½ Degrés du Variation dans ce parage,* Est-Sud-Est, *du Cap susdit vers le grand Banc. Le même Aiman Varie encore de 22 à 23 Degrés au* Nord-Ouest, *sur le Banc de* Terre-Neuve.

† Anglois, Portugais, François &c. *Entre deux crochets signifie, selon les Relations des Anglois, &c.*

Renonze ou *Rogneuse* toûjours au Nord, distant de *Cap* de *Raz* (*Francois*) six Lieuës. Marée Basse, 18 pieds d'eau. (*Portugais*) Terre unie, où il y a deux hauteurs qu'ils ont appellé los *Hermanos*.

Port de *Formosa* distant de Renouze (*Anglois*) 3 Miles (*Portugais*) Latitude 46 Degrés ½.

Agua forte distant de *Formosa* (*Angl.*) un Mile, port fort étroit garni d'un terrain haut (*Dirck Ruyter* Hollandois) 47 Degrés.

Faritham distant d'*Agua forte* (*François*) deux Lieuës.

De *Faritham* à *Brigas* (mêmes) deux Lieuës & demi.

Iles d'*Esphere*.

Cap d'*Esphere* distant de *Cap* de *Raz* 19 Lieuës, à 47 Degrés de Latitude. (*Champlain*) *Cap* de *Saint-Fresaie*.

Port & Baie de *Saint Jean* distant de *Cap* de *Raz* Vint cinq Lieuës, tres bon Port (*François*) 47 Degrés 40 Min. de Latitude. Le Terrain de *Saint Jean* est haut.

Cap Saint François distant de *Saint Jean* cinq Lieuës.

Cap Saint François (*Portug.*) 48 Degrés de Latit. *Enseade grande* entre *Saint François* & *Saint Jean* 47 Degrés 45 Minutes. (*Anglois*) *Thornbay* qui est *Enseade Grande* 48 Degrés 10. Min. de Latitude. *Cap Saint François*, Terrain penchant & entouré de petites Iles à 48 Degrés 15 Minutes.

Baie de la Conception (*Trinity-Bay*) entre le Cap sus-dit & Bacalaos Ile, (*Anglois*) 49 De-

49 Degrés. Cette Baie s'étend au Sud-Oüest & même assés proche de la *Baie des Trepassés* gisant au Sud.

Cap Bona Vista (*Portug.*) 49 Degrés 15 Minutes (*Jaques Quartier François*) 48 Degrés 30 Minutes. Le havre de *Bona Vista* est assés bon, avec quelques petites Iles autour, où il y a souvent des Oiseaux de Mer. (*Withborn Anglois.*)

De *Bona Vista* à *Punta dos Ilhos de Fra Louïs* (*Portugais*) dix Lieuës, & ces Iles 49 Degrés 30 Minutes. De ces Iles, à

Ilha das Aves, (*Portugais*) dix Lieuës, & cette Ile à 50 Degrés 15 Minutes. Il fait froid ici & il y a peu de pêche selon les mêmes. *Ilha das Aves* (*Anglois*) *Pinguin-Ile* à 51 Degr: Selon ces mêmes.

Près du *Cap* de *Bona Vista* est la *Baie Frelaye* (selon *Champlain* & *Quartier*) *Withborn* la nomme *Foriland*, d'autres *Farillon*. Suivent après cette Baie les Iles des *Fauquets*, (Champlain & autres.) Je ne sai si ces Iles ne seroient pas les *Fra Louïs*: Il est à remarquer que la diversité de noms cause bien souvent ici & ailleurs beaucoup de confusion.

Suit le Cap *Saint Jean* gisant *Nord* un peu vers *Est*, & au *Nord* de *Saint Jean* la Baie *Blanche*.

Baie d'*Orge*.

Coneh.

Cap *Rouge*.

Cap de *Grat* pointe Septentrionale. Depuis la *Baie Blanche* au *Cap* de *Grat* on trouve plusieurs Iles le long des Côtes.

Tour-

Tournant de l'*Eſt* au *Weſt* par le *Sud* de *Terre Neuve*,

De *Cap* de *Raz* au port des Trepaſſés (*Portugais*) deux Lieuës (*Withborn*) à 46 Degrés de Latitude, bon Port.

La Baie *Sainte Marie* à 12 Lieuës de *Cap de Raz* (*Portugais*) largeur quatre Lieuës, plus loin & à 19 Lieuës de *Raz* le *Cap Sainte Marie*. (*Portugais*) Ce *Cap* eſt à l'*Eſt* de * *Plaiſance* fameuſe Baie, où il y a Ville & fort (*Champlain*) à 46 Degrés 45 Min. de Latitude. (La *Hontan* met la Ville de *Plaiſance* à 47 Degrés & quelques Minutes.) A l'*Eſt* de la Baie il y a un lieu propre à ſecher le Poiſſon: après cela on vient aux

Iles de *Saint Pedro* ou de *Saint Pierre*, où il y a bon Port & beaucoup de Bois. Il y en a cinq. Celle du milieu eſt la plus gtande. Elles ſont à dix ou douze Lieuës de Terre s'étendant au *Sud*. (*Portugais*. On vient enſuite au

Port

* *Le Nouveau Fort eſt une bonne place ſituée ſur une avance ou pointe, preſque vis-à-vis du Vieux Fort, & defendant beaucoup mieux le Port que le Vieux Fort de ci-deſſus ne le defendoit ci-devant. Au* Sud-Eſt *du Nouveau Fort eſt la* Gréve *où l'on ſeche la Morbue. Vers l'*Eſt *d'un Baſſin de peu d'eau il y en a une autre ou l'on pêche du Saumon. On pêche les Morbues à l'entrée de cette Baie de* Plaiſance. *La Rade de* Plaiſance *eſt fort expoſée aux Vens orageux. Il y a cinq ou ſix Braſſes de profondeur à la Mer d'autour le fort.*

Entrant dans la Rade, il faut eviter des Rochers au Nord *& d'autres au* Sud-Eſt, *vers le lieu où ſe fait la pêche.*

Port aux Basques à 40 Miles du *Cap* de *Raie*, (*Anglois*) entre *Port aux Basques* & *Cap de Raie*, on trouve la Baie *Sainte Claire* (*Champlain.*)

De *Cap* de *Raie* au *Cap* d'*Anguille*, Route *Nord Nord-Oüest*, (*François*) il y a douze Lieuës.

De *Cap* d'*Anguille* à la Grande Baie de *S. George* (*François*) il y a dix-huit Lieuës. Les *Basques* y viennent pêcher. Cette Baie a neuf ou dix Lieuës dans sa plus grande largeur. De là à la pointe Orientale de l'*Assomption* il y a 44 Lieuës.

Des Iles du Golfe de Saint Laurent.

§. 2. AU *Cap Breton* du côté de Campseau, la Boussole varie considerablement. (*Champlain.*)

Entre *Campseau* est le *Cap Occidental* de *Cap Breton* il y a une * Baie qui forme un Detroit par où l'on peut aller à Gaspé, aux Iles *Miscou* & *Bonaventure* & à l'Ile *Percée*, &c. endroit ou la pêche est bonne. Les gros Vaisseaux y passent fort rarement. Les Courans lui ont fait donner par les François le nom de *passage Courant*. Il est à 45 Degrés & ¾ de Latitude.

Du Cap de *Saint Laurent* au Cap *Sainte Marie* en *Terre-Neuve*, il y a 83 Lieuës, *Champlain.*)

Du *Cap* de *Saint Laurent* au *Cap* de *Raie* il y en a 18. selon l'*Escarbot*.

A *Menego* il y a bon Ancrage & 16 brasses d'eau (*François*.)

* *Detroit de* Campseau *ou* Canseaux.

A

A 23 Lieuës delà on trouve *Birds-Iles*, ou les *Iles des Oiseaux*, entre l'Ile *Brion* ou *Bryoh*, celle de la *Madelaine* & les *Ramées*. (deux petites Iles) (*François.*)

A cinq Lieuës plus loin à l'*Oueſt* eſt *Bryon*, *Brioh* ou *Bryans*. (Quartier) l'*Ile de Bryon*, & à cinq Lieuës, dit-il, des *Iles de Margaux*, qui ſeront peut-être les *Iles des Oiſeaux*. *Bryon*, ſelon le même, a deux Lieuës en longueur & deux en largeur, eſt ceinte de ſables; mais cependant a bonne Rade & 6 à 7 Braſſes d'eau.

Quelques-uns croient, qu'il confond *Bryon* avec la grande Ile *Ramée*. En effet, la confuſion eſt grande ici dans les noms que les Relations donnent, auſſi bien que dans la ſituation des Iles de ce Golfe de *Saint Laurent*. On nomme les Iles des *Oiſeaux* Iles d'*Aponath*. *Champlain* met quatre Iles *Ramées*, & une plus grande à l'*Oueſt*, qu'il nomme *Bryon*. Cependant *Bryon* doit être miſe un peu à l'*Eſt* de la *Ramée*. Entre * *Duoron*, (Ile) & Ramée, il y a (François) un Canal de trois Lieuës en largeur; On trouve vers le milieu du Canal 7, 8, 9. Braſſes d'eau. Prenés garde qu'à une grande lieue de la Pointe Baſſe de *Ramée* on n'en trouve que trois Braſſes. Quoiqu'il en ſoit, tout ce parage ne vaut rien pour des Vaiſſeaux. Il y a des endroits où l'on ne trouve qu'à peine une Braſſe d'eau.

Le Détroit qui eſt entre la Terre ferme & *Terre-Neuve* s'appelle *Golfe* ou *Baie des Châ-*

* *Je ne ſai quelle eſt cette Ile* Duoron.

Châteaux & Détroit de *Belle-Ile*. Quand on vient de l'*Eſt* & qu'après avoir doublé le *Cap* de *Grat*, on entre dans ce *Golfe* des *Châteaux*, on trouve à droite deux petites Iles. *Quartier* nomme l'une Ile de *Sainte Catherine*.

De *Port* des *Chateaux* au *Port de goutes* au Nord du Golfe il y a douze Lieuës & demies, de là à *Port* de *Balances* deux Lieuës, de *Port* de *Balances* à *Blanc Sablon* il y a vint cinq Lieuës. *Oueſt-Sud-Oueſt* de Blanc Sablon, & à trois Lieuës de là on trouve un Banc de Sable fait comme une Barque. *Blanc Sablon* eſt un lieu tout expoſé aux Vens *Sud* & *Sud-Oueſt*. Au *Sud-Oueſt* de cette Rade il y a deux petites Iles, dont l'une eſt nommée *Breſt*, où il y a beaucoup d'Oiſeaux, & des Corbeaux qui ont le bec & les jambes rouges & qui font leur nid ſous terre, comme les Lapins. De là on vient au paſſage des *Ilettes*, où il y a bonne pêche.

Des *Ilettes* à *Port* de *Breſt* il y a dix Lieuës, (*l'Eſcarbot* dix huit.) La hauteur eſt 51 Degrés 65 Minutes. On trouve pluſieurs autres Iles à l'Oüeſt du *Port* de *Breſt* qui eſt dans l'Ile de ce nom. Après toutes ces Iles, on vient au *Port Saint Antoine*, & deux Lieuës plus loin à la Côte *Sud-Oueſt*, au Port *Saint Servain*.

A trois Lieuës de là on vient au *Fleuve Saint Jaques*, & à une lieue de là *Oueſt*, au *Port de Jaques Quartier* : Port excellent, ſelon ce même *Quartier*, mais païs mauvais & pierreux.

Allant au Sud, de l'Ile & Port de *Breſt* au *Cap*

p double il y a vint Lieuës. La Terre s'é-
nd *Nord-Est* & refuit au *Sud Ouest.* De là
ſant la Côte au *Sud-Ouest* quart au *Sud*,
trouve à 35 Lieuës du *Cap double*, des
Montagnes hautes, briſées & eſparſes. On
ent enſuite au *Cap Pointu*, ainſi nommé
rce qu'il avance extrêmement en pointe.
37 Lieuës *Sud-Ouest*, (l'*Eſcarbot* 30) on
ouve les *Colombaires*, (petites Iles) dans
Baie, ou Golfe *Saint Julien.* A 7 Lieuës
e là, *Sud*-quart-vers-*Ouest* eſt le *Cap-Roial*,
à l'*Ouest-Sud-Ouest* de *Cap-Roial*, *Cap du
Lait.* La pêche du Bacaliau eſt excellente
ans ce parage.

A deux Lieuës de *Cap-Roial* on trouve
20 braſſes d'eau.

Entre *Cap-Roial* & *Cap du Lait*, terres
fort baſſes & Mer profonde, où ſont quel-
ques petites Iles. Ce parage eſt à 48 Degrés
30 Min. de Latitude.

A 35 Lieuës *Sud-Ouest* du *Cap-Roial* eſt
le *Cap Saint Jean.* De ce *Cap* courant ſept
Lieuës *Sud-Ouest*-vers-*Ouest*, & enſuite quin-
ze Lieuës *Sud-Est*, *Quartier* mouilla aux *Iles
de Margaux.* A cinq Lieuës de là vers
l'Oüeſt, à *Bryon*, & de là à quatre Lieuës
Ouest Sud-Ouest, ils trouverent une Terre
ceinte de petites Iles ſabloneuſes. (*Cap Bre-
ton*, ou quelque autre Ile ſemblable dans ce
parage,) Le païs de terre ferme eſt plain,
beau & uni, où il y a Arbres & prairies,
mais mauvais ports, à cauſe des Sables. Ils
y trouverent une petite Riviere & la nom-
merent *Fleuve des Barques*, & le Cap plus
éloigné au *Nord-Est*, *Cap des Sauvages.* De-

mi-Lieuë au Nord de ce *Cap*, il y a un banc de pierre fort dangereux. Neuf ou dix Lieuës à la ronde le terrain se trouve bas. Les côtes unies, douces & égales y forment le Golfe *Saint Lunaire*. On y trouve au Nord des endroits où il n'y a pas seulement une brasse d'eau. Plus loin & vers le *Nord-Est* il s'y forme un autre Golfe Triangulaire, où il y a beaucoup de Sable vers les Côtes, & souvent à peine deux brasses d'eau. Mais au delà de ces Côtes, entre des terres qui s'étendent au *Nord-Est* & les Terres basses susdites, il y a un Golfe de 15 Lieuës en largeur & où il y a jusqu'à 55 brasses d'eau. Ce Golfe s'étend du *Nord Est* à l'*Ouest-Sud-Ouest*. La Côte au *Sud* est basse & unie, & celle qui est au *Nord* Montagneuse & élevée.

Cette Baie est de 47 à 48 Degrés de Latitude. Quartier la nomme *Baie des Chaleurs*.

C'est ici à peu près la Navigation de *Jaques Quartier*, selon le rapport qu'il en a donné au public, après avoir découvert ces Côtes en 1534.

A l'entrée de la *Baie des Chaleurs* il y a de chaque côté une Ile, celle de *Miscou*, Sud-Est de la Baie, celle de *Bonaventure*, vis-à-vis du *Port des Chaleurs*, ou de *Bonaventure*, au Nord de la même Baie. Après cela on vient à une autre petite *Baie*, plus haut à l'Ile Percée, (c'est un Rocher,) & plus loin à *Gaspé*. On pêche la Morhue à ces deux derniers endroits. De là Courant par le travers du Détroit entre Terre ferme & *Anticosti* (*Natiscotec*, ou Ile de l'*Assomption*,)

tion,) on entre dans le Grand Fleuve de *Saint Laurent*, rangeant la Côte du *Sud*, où sont les Monts *Nôtre Dame*.

Voila ce qui regarde les païs & côtes gisant à l'*Est*, *Sud* & *Ouest* du *Golse* de *Saint Laurent.*

Voici comment il décrit la Côte Septentrionale de ce même Golfe.

Du Golfe des *Chateaux*,(ou Détroit & passage de *Belle-Ile*) jusqu'à deux petites Iles,(*Iles Saint Guillaume*) la Côté s'étend à l'*Est*, *Ouest*, *Nord-Est* & *Sud Ouest*. Au long de cette Côte gisent éparses plusieurs petites Iles mauvaises & steriles, Rochers & pierres pour la plus part. A douze Lieuës plus loin à l'*Ouest* gisent les Iles *Sainte Marthe*. A une lieuë & demie de ces Iles, du côté de Mer, on trouve trois ou quatre rochers tranchans & aigus & une Mer *séche*. Quinze Lieuës plus loin on trouve les Iles de *Saint Germain*, & à trois Lieuës de là au *Sud Est* autre Mer *séche*. Entre ces Iles (de *Sainte-Marte* & *Saint Germain*) git un Banc de deux Lieuës en longeur, où il y a quatre brasses d'eau. Toute la Côte devient ensuite de plus en plus dangereuse, toûjours brisée & rude, la Mer *séche* & sabloneuse, parsemée d'Iles ou Rochers. Le Cap *Tiennot* y avance vers le 51 Degré. Plus loin à l'Ouest on vient au havre de *Saint Nicolas*, & à Vint Lieuës de là *Sud-Sud-Ouest* au Cap de Rabast. A dix Lieuës de ce Cap au Nord il y a une belle & grande Baie où l'on est à l'abri de tous les Vens. (Baie de *Saint Laurent*) A 25 Lieuës de cette Baie git l'Ile de

l'*Assomption*. Le detroit entre Terre ferme & l'Isle, s'appelle *Detroit* de *Saint Pierre*.

A trois Lieuës de l'Ile susdite on trouve jusqu'à cent Brasses d'eau dans ce Detroit.

Voici la Description des côtes autour du Golfe *Saint Laurent*, selon *Jean Alfonse* Pilote François.

Belle Ile à 51⅔ Degr. Nord. Différence d'avec *Carpunt* est *Nord-Nord-Ouest*, à *Sud-Sud-Est*. Distance dix Lieuës. *Carpunt* à 52 Degrés.

De Belles Iles à la *Grand-Baie* sept Lieuës. N. E. S. O.

Le milieu de la *Grand Baie* à 52½ Degr. Latitude. Au *Nord* sont Rochers, à ½ Lieuë de l'Ile vis-à-vis *Carpunt* à l'*Est* git une petite Ile: au Nord un Rocher plat que vous laisserés à l'*Estribord* venant de *Carpunt*, & deux ou trois petites Iles a *Bas-bord*. Venant du côté au *Nord-Est*, tenés le *Nord*, pour éviter des Rochers qui s'étendent jusqu'à deux ou trois Lieuës en Mer.

La *Grand-Baie* a sept lieuës de largeur à son entrée, vers la *Baie des Chateaux* cinq Lieuës.

De *Belle Ile* a *Blanc Sablon* dans la *Grand-Baie* & vers le *Golfe de Chateaux* au Nord, trente Lieuës.

De *Nord-Est* à *Sud-Ouest* ladite Baie a huit lieuës de largeur vers *Blanc Sablon*. La côté du Sud terre basse, au Nord passablement élevée.

Blanc Sablon est à 51⅔ Deg. de Latitude, & git aux Iles de la Demoiselle *Est-Nord-*

Est

Eſt à *Weſt-Sud-Weſt*, diſtance 36 Lieuës. Ces Iles-ci ſont à 50 Degrés & ¾ de Latitude.

Aux *Iles de la Demoiſelle* bon Port, & Ancrage à dix braſſes d'eau.

La plus grande Largeur de la Mer entre ces Iles & celle de *Terre-Neuve* n'eſt que de 36 Lieuës.

Cap *Tiennot* git à 50 Degrés ¼ Latitude. Cap *Tiennot* & les Iles *de la Demoiſelle* ſont *Oueſt-Sud-Oueſt* à *Nord-Nord-Eſt* plus au *Nord-Eſt* Diſtance dix huit Lieuës. De Cap *Tiennot* à Cap *Breton* la largeur de la Mer eſt de 70 Lieuës.

A cinq ou ſix Lieuës de Cap *Tiennot* on trouve une Ile couverte d'eau, dangereux paſſage.

De Cap *Tiennot* au milieu de l'*Aſſomption*, ou *Anticoſti*, *Nord-Noreſt* à *Sud-Sud-Oueſt*, 22 Lieuës.

De ce Cap à l'extremité *Nor-Oueſt* d'*Anticoſti*, *Eſt* quart ſur *Nord* à *Oueſt* quart ſur *Sud* 34 Lieuës.

Sept Iles giſent par les 50 Degrés & demi de Latitude vers la côte Septentrionale, & à 24 Lieuës d'*Anticoſti*, *Eſt-Sud-Eſt* & *Oueſt-Nor Oueſt* [illegible] Lieuës du Cap d'*Ognedoc* *Nord-Nor-*[illegible] *Sud-Sud Eſt*.

Des ſept Ile[illegible] [illegible]ap des *Mons notre Dame* vint cinq Lieuës *Sud* & *Nord*. L'eau eſt ici moins large.

Rentrant dans le Golfe de *Saint Laurent*, on trouve à l'*Oueſt-Sud-Oueſt* d'*Anticoſti* la Baie de *Gaſpe* ou Gachepé, port connu. La Baie a ſept Lieuës en longueur & quatre en largeur à l'entrée.

De *Gaspé* à la Baie des *Morbues*, cette Baie est de trois Lieuës en longueur & de même à son entrée.

Après on vient à l'Ile Percée, distante cinq ou six cent pas de Terre ferme.

La Baie des *Chaleurs* s'étend *Ouest-Sud-Ouest* jusqu'à 80 Lieuës dans les terres. Entrée 15 Lieuës de largeur ou environ.

L'Ile d'*Anticosti* est couverte de toute sorte de Bois jusqu'au Rivage. On trouve dans ces Bois quantité de Bêtes Sauvages.

De l'extremité *Sud-Est* de cette Ile jusqu'au Cap *Saint Laurent* il y a cinquante Lieuës.

L'extremité *Nord-Ouest* d'*Anticosti* est à l'égard du Cap des *Monts notre Dame* au Sud, E. N. E. O. S. O. 15 Lieuës l'un de l'autre.

Les *Sept Iles* sont E. S. E. O. N. O. à 24 Lieuës d'*Anticosti*, plus ou moins.

L'Extremité d'*Anticosti* Sud-Est, git par les 49 Degrés de Latitude (49. 15 Minut. selon ce que j'ai observé.) Il y a bon Ancrage, à 18 Brasses d'eau.

Il y a là bonne pêche de *Bacaliaux* fort grans & beaux. Les Baleines blessées y viennent faire leur retraite, dit-on, & l'on y en trouve tres souvent de mortes.

Vis-à-vis la pointe *Nord-Ouest* d'*Anticosti* dans le Païs des *Esquimaux*, il y a la Riviere de *Chischedec*.

Aux *Sept Iles* commencent des terres Basses, où il y a beaucoup de beaux Arbres; (*Quartier*,) mais bordées de Bancs de Sable fort dangereux. De plus la Mer qui est sêche

che en Basses Marées rend ce parage mauvais.

Au *Nord* un peu à l'*Est* des *Sept Iles*, on la Riviére, dont l'eau est fort agreable & fraiche. Cette Riviére descend avec beaucoup de rapidité dans la Mer; en sorte que l'on goûte l'eau douce presque à deux Milles de terre, ainsi que je l'ai remarqué. *Quartier* y navigea avec des Barques & trouva à son embouchure une Brasse & demie d'eau. (Nous deux Brasses.)

Il y a dans cette Riviere quantité de *Chevaux Marins*.

Comme je n'ai pas été plus avant, il seroit inutile d'étendre plus loin ce Memoire. J'ai reconnu toutes ces côtes & Iles dont je viens de parler, autour du Golfe & dans le Golfe, le plus exactement qu'il m'ait été possible, & dans le dessein d'avancer la Navigation & le commerce de mes Compatriotes vers ces Quartiers là.

J'aurois pû me faire beaucoup plus d'honneur par toutes ces Observations, en ne faisant aucune Mention des Voiageurs dont j'ai parlé : Mais je tiens qu'il faut rendre justice à chacun, & ce n'est point rendre justice, quand on donne au public comme nouveaux, des Voiages, où tout ce qu'on dit, se trouve avoir été dit par d'autres.

LETTRE

De Mr. de Lisle sur la question, si le Japon est une Ile.

JE me suis engagé, Monsieur, à vous justifier la maniére dont j'ai représenté le Japon sur mes Cartes & sur mes Globes, & voici sur quoi j'ai fondé mes conjectures: je dis mes conjectures, car je vous avouë que je n'ai rien de bien positif sur ce chapitre là.

La question est de savoir si le Japon est veritablement une Ile entierement séparée de la terre d'Ieço, par un détroit qui communique les deux Mers, c'est-à-dire celle qui est au Septentrion du Japon, avec celle qui est à l'Orient du même Païs. Il semble que cela doive être de la sorte, puis que toutes les Cartes qui ont paru du Japon, sans en excepter aucune, en ont fait une Ile, & qu'une personne vous a dit qu'il avoit navigué tout autour; mais pour l'éclaircissement de la chose, je crois qu'il n'est pas hors de propos de dire un mot de la découverte du Japon, & de la terre d'Ieço.

On n'a jamais bien sû qui a été le premier des Européens qui a ouvert aux autres le chemin du Japon. Maffée prétend que ce furent des Portugais qui s'en allant à la Chine, furent jettez par la tempête sur les cô-

tez

tes de ce Païs environ l'an 1540. & l'on voit dans une Lettre de Saint François Xavier, datée de Cochin l'an 1548. que cette découverte n'étoit faite que depuis peu de tems. Quoi qu'il en soit, les Portugais aiant reconnu le grand profit qu'ils y pourroient faire, continuerent d'y aller, & dans la suite il y alla reglément des Vaisseaux de Malaca & de Macao.

Quand Philippe II. Roi d'Espagne, eut fait la conquête des Philippines, les Espagnols commencerent aussi d'aller au Japon; & ce voyage se fit encore avec plus d'assiduité, lors que ce même Prince se fut rendu maître du Portugal & de toutes les places que les Portugais possedoient dans les Indes. Long-tems après les Anglois y allerent aussi, & enfin les Hollandois, qui y font aujourd'hui un commerce qui les enrichit.

Dans le tems que les Portugais ne faisoient que commencer à y aller, un Japonois qui avoit ouï parler à quelques-uns d'entre-eux de Saint François Xavier, le vint chercher jusques dans les Indes; & ce saint Missionaire se résolut d'aller lui-même au Japon, & il y aborda le 15. d'Août de l'an 1549.

Quoi qu'il n'eût travaillé dans ce Païs là qu'un peu plus d'un an, neanmoins il y convertit plusieurs personnes, & il y laissa les affaires si bien disposées, que ceux qu'il avoit menez avec lui, & ceux que l'on y envoya dans la suite, y firent des progrez

confiderables, & qu'il s'y forma une Eglife tres nombreufe & tres floriffante, qui fut foutenuë principalement par les Jefuites: & comme le Japon n'étoit pas affez grand pour borner leur zéle, ils pafferent dans la terre d'Ieço, & furent les premiers qui donnerent aux Européens la connoiffance de ce Païs-là. L'an 1565. le P. Louïs Frois en écrivit aux Jefuites de Goa. L'an 1615. le P. Jerome *de Angelis* en envoya une rélation au P. Rodriguez Viceprovincial du Japon. L'an 1620. le P. Caravaglio y paffa, & l'année fuivante comme on témoigna au même *P. de Angelis*, que l'on fouhaitoit d'avoir une plus ample information de Païs-là, il y fut & en écrivit une feconde relation.

On auroit apparemment plus de connoiffance de ce Païs-là, fans la perfécution qui arriva au Japon l'an 1637. & qui continua les années fuivantes; car elle fit chaffer non feulement les Jefuites & tous les autres Religieux, mais même tous les Marchans Chrétiens, fur tout les Efpagnols & les Portugais. Il n'y a eu que les Hollandois qui ont trouvé moyen de s'y maintenir, & font aujourd'hui les feuls parmi les Européens qui font le commerce du Japon. Mais ce qu'on a perdu d'un côté, a été en quelque maniére réparé d'un autre par la découverte qu'ils ont faite d'une partie de cette terre d'Ieço, qui nous étoit entiérement inconnuë: car l'an 1643. voulant reconnoître la partie Orientale du Japon ou de la Tartarie, & la Mer dont ces Païs font arrofez, ils firent par-

artir deux Vaiſſeaux de Batavia, ſavoir le *Breskens* & *le Caſtricom*, dont le premier étoit commandé par le Capitaine Schaep qui étoit Amiral de cette petite flote.

Il avoient ordre de ſe rendre à la pointe la plus ſeptentrionale du Japon, & de pouſſer juſqu'an 56. Degré d'élevation; mais à 56. Lieuës d'Yendo, la tempête les ſépara & ils ne ſe revirent plus. *Le Caſtricom* tint ſa route, & découvrit l'Ile des Etats, la terre de la Compagnie & la partie Orientale du Païs d'Ieço juſqu'au 48. Degré & 50. Mites d'élevation; mais le Breskens ayant relâché à la côte du Japon, & le Capitaine Schaep en étant imprudemment ſorti avec quelques-uns de ſes gens, ſe laiſſa amuſer par quelques Seigneurs du Païs, qui le menerent à Yendo avec ſes camarades, où il eut bien de la peine à ſe tirer d'affaires.

L'année ſuivante les Hollandois envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur du Japon, ſavoir les ſiens Blokhovius & Friſius, & cette Ambaſſade a été magnifiquement imprimée en Hollande. Après celles là ſont venuës les deux de Wagenaar en 1656. & en 1658. celle d'Indyk en 1660. celle de Van Zelderen & autres qui ont été recueillies & données au public par une perſonne qui ne s'eſt pas nommé, mais qui dit s'être trouvé à la plus part de ces Ambaſſades,

Pour revenir à la terre d'Ieço, le P. des Anges dit qu'il n'y a point de Tenſadon, c'eſt-à-dire de Seigneur général à qui tous les autres obéiſſent comme au Japon, ni mê-

même de Seigneur particulier, & que chacun y eſt maître abſolu chez ſoi ſans reconnoître perſonne. Cependant les Hollandois aſſurent, que celui qui commande à Matſmey, que les Japonois appellent *Maſmey-Sinadonne*, va tous les ans à Yendo pour y faire la reverence à l'Empereur du Japon, & qu'il lui porte pour préſent beaucoup d'argent & quantité de riches & de précieuſes fourures.

Or quoi que cela paroiſſe être tres veritable à l'égard de Matſmey, neanmoins il n'y a point d'apparence que tout le Païs ſoit à l'Empereur du Japon, puis qu'il n'eſt pas même entierement connu aux Japonois. On voit par les relations Hollandoiſes, qu'il y a eu des Japonois qui y ſont entrez à diverſes fois, pour tâcher d'en découvrir l'étenduë, mais qu'ils l'ont fait inutilement; que l'Empereur y a envoyé des hommes exprès, mais qu'aprés de longs voyages dans ces montagnes & parmi des précipices affreux, ils n'ont jamais pû venir à bout de leur deſſein. Il y a plus que cela; car le Païs n'eſt pas même connu aux Jeçois de Matſmey, à qui le Pere des Anges s'en eſt informé; & il ne l'étoit pas non plus à ceux que les Japonois rencontrerent dans les montagnes, lors qu'ils alloient à la découverte.

Il eſt tems préſentement de venir au point qui eſt en queſtion, & de faire voir pourquoi je n'ai pas fait une Ile du Japon, & que je me ſuis en cela éloigné de toutes les Car-

Cartes qui ont paru de ce Païs-là. Sur quoi il faut remarquer.

I. Que nous n'avons point de Carte en Europe faite par les Mathematiciens du Japon, & qu'il n'y a que les Jesuites qui ayent pû nous en donner de ce Païs-là, parce qu'ils sont les seuls des Européens qui ont penetré dans l'interieur du Païs. Il est vrai que les Hollandois ont fait plusieurs fois le chemin de Nangasaki à Yendo, mais ç'a toûjours été sur une même ligne; & s'ils nous donnent quelque autre chose que ce qui se trouve sur cette route, ce sont des choses qu'ils savent par ouïr-dire, & qu'ils ne connoissent pas par eux-mêmes.

II. On voit que les Chinois ont des Cartes du Japon: mais ces peuples sont fort peu curieux de ce qui est hors de leur Empire; & il faut bien que le P. Martinius ne les ait pas cru bonnes, puis qu'il ne les a pas données, & qu'il a mieux aimé nous en donner de faites sur les Memoires de ceux de sa Compagnie. Le P. Briet en a fait une sur les mêmes Memoires, & peut-être sur de plus amples encore, & dans toutes les deux le Japon est entierement isolé.

III. Texeira Cosmografe du Roi de Portugal a fait une Carte pour la Navigation des Indes Orientales, & Mr. Thevenot assure qu'on la donne aux Pilotes qui vont dans ce Païs-là. Cette Carte marque pareillement le Japon comme une Ile, aussi bien que celle de Dudley fameux navigateur Anglois, qui a ramassé avec un grand soin tout ce qu'il a pû re-

recouvrer de bon dans son excellent livre, De l'arcano del mare.

IV. Dans la Relation que Tavernier a faite du Japon au III. Tome de ses voyages, il y a une Carte qui fait une Ile du Japon, & il y est dit qu'un Pilote Hollandois qui a reconnu la Côte d'Ieço a rapporté qu'elle étoit separée du Japon par un petit espace de Mer que ceux du Païs appellent *Détroit de Sangaar*. Mais il y a dans cette Relation une autre Histoire qui est bien plus positive, pour faire voir que le Japon est veritablement une Ile. Il y est dit que dans le tems que Mr. Caron assez connu en Europe & en Asie, étoit Président du Contoir que les Hollandois ont au Japon, il manda au General de Batavia, d'équiper deux Vaisseaux pour reconnoître toutes les Côtes du Japon, & principalement celles qui sont proches des Mines d'or, & pour voir si l'on n'y trouveroit pas quelque bon Port & quelque lieu propre à s'y fortifier. Que ces deux Vaisseaux firent le tour des Iles, qu'ils s'avancerent sur les Côtes d'Ieço jusqu'au 47. degré. Qu'ils trouverent une Ile qu'ils nommerent l'Ile des Etats, qu'en suite ils toucherent à une autre terre qu'ils appellerent terre de la Compagnie, & reconnurent être un même Continent avec le Niew land & la Corée, & qu'après avoir erré long-tems sur ces mers, ils passerent le Détroit de Sangaar qui separé la terre d'Ieço d'avec le Japon, & revinrent le long de ses Côtes à l'Est; mais qu'ils furent surpris d'une tempête; que les deux Vaisseaux se briserent,

&

qu'il ne s'échapa que l'Amiral, & 13. per-
nes qui gagnerent la terre. Que les Japo-
is les menerent à Yendo, que l'Empe-
ur ayant interrogé l'Admiral, celui-ci lui
n fit beaucoup acroire, & lui cacha le ve-
itable ſujet de ſa navigation, & que l'Em-
ereur le fit remener au Contoir des Hollan-
ois, où il raconta tout à loiſir ſes aventu-
es au ſieur Caron. Il ne ſe peut rien de plus
oſitif que cela pour faire voir que le Japon
ſt une Ile.

V. * On dit que le dit ſieur Caron envoya
ne Carte aux Directeurs de la Compagnie
es Indes, où le Japon eſt marqué comme
ne Ile, & qu'un Japonois qui trafiquoit
ous les ans à Matſmey aſſura les Hollan-
dois que la terre d'Ieço étoit pareillement
une Ile, & qu'il ſigna la Relation qu'il leur
en fit. Auſſi les Cartes du Japon faites en
Hollande, ne manquent pas de mettre une
Mer entre la partie Septentrionale du Japon
& la terre d'Yeço. Enfin dans la Carte de
la Tartarie que l'on a depuis quelques an-
nées envoyée de la Chine, le Japon eſt auſſi
marqué comme une Ile, & par conſe-
quent entierement ſeparé de la terre d'Ie-
ço.

Voilà bien des préjugez pour iſoler le Ja-
pon : mais je repons à toutes ces choſes,
qu'il n'eſt pas probable que les Etrangers
ſoient

* *La Relation de* Mr. Caron *& celle de* Jeſſo, *où le rapport du Japonois ſe trouve, ſont inſerées immediatement après cette Lettre-ci.*

soient mieux instruits du Japon que les Ja-ponois mêmes, & qu'encore aujourd'hui ils sont incertains si leur Païs touche à celui d'Ieço, ou s'il en est entierement separé; parce que le Golfe ou le pretendu Détroit qui est entre les deux Païs, est bordé de hautes Montagnes & de precipices qui sont inaccessibles. Que les Jeçois qui viennent en grand nombre au Japon, y viennent veritablement par Mer, [illegible]ême *le Matsmei Sinnadone*, quand il va [illegible] sa cour à l'Empereur, & que les Japonois d'Aquita & de Zungur qui vont à Matsmey, font aussi ce chemin par eau, mais que c'est à cause des Montagnes, qui font que la route par Mer est plus courte ou au moins plus aisée, & qu'on a laissé la route par terre qui est impratiquable, ce qui a fait que l'on n'a pû reconnoître, si ces Montagnes font la jonction des deux Païs. Que s'il y a une Mer qui les separe entierement l'un de l'autre, Vossius dit qu'elle est si étroite & si embarassée de rochers, que les Japonois assurent que l'on n'y sauroit passer.

Mais les Hollandois eux-mêmes, au moins ceux qui parlent avec le plus de précaution, assurent qu'il n'y a point de passage : car il est dit dans la grande Relation de l'Ambassade du Japon, que le Païs d'Ochio, *confine à la Contrée deserte d'Ieço*; que le Golfe qui est entre Zungar & Ieço, *n'a point de sortie de l'autre côté*, & qu'il s'étend seulement environ 40. Lieuës vers les Montagnes desertes qui couvrent Ochio

&

qui lui servent de bornes. Que les Hollandois qui furent jettez vers la Côte du Japon environ 42. degrez, *n'ayant point trouvé de passage*, infererent néanmoins qu'ils étoient à la Côte d'Ieço, bien *que le Golfe qui est entre Zungar & Jeço n'ait point de sortie*: ils disent même que le P. Louïs Frois dans sa Lettre de 1565. que je n'ai pas vûë, dit que la partie Septentrionale du Japon, *se joint à une fort grande terre*. . . . Celui qui a fait le recueil des dernieres Ambassades dit la même chose. *Il est certain*, dit-il, *que Jesso est contigu au Japon, & que le Golfe qui le separe du Royaume de Zungar ne passe point au travers*, mais qu'il est borné après 40. Lieuës de longueur par les Montagnes desertes qui sont vers la Contrée d'Ochio par où *Jesso tient au Japon:* mais parce que le chemin qu'on pourroit prendre le long des Montagnes de ce Golfe est inaccessible, on a toûjours fait le trajet de Zungar à Jesso dans de petites barques, dont on se sert encore aujourd'hui.

Que répondroit à cela, Monsieur, celui qui nous a dit qu'il avoit fait le tour du Japon: il devoit bien vous dire aussi sur quel Vaisseau il étoit monté, de quelle Nation étoit ce Vaisseau & celui qui le commandoit; vous marquer l'année que cela est arrivé, & à quelle occasion on faisoit cette Navigation. Je ne crois pas que les Hollandois osent se hazarder à cela, après ce qui est arrivé au Capitaine Schaep, ni choquer l'Empereur du Japon avec lequel ils ont tant d'interêt

terêt de vivre en bonne intelligence, & qui a néanmoins défendu aux Etrangers la Navigation d'Ieço. Peut-être étoit il sur quelque Vaisseau Espagnol qui faisant la route des Philippines à la nouvelle Espagne, fut jetté par quelque vent de ce côté-là. Mais comment s'est il retiré des mains des Espagnols, pourquoi faire le tour du Japon & ne pas reprendre sa route? J'aurois une grande curiosité d'entretenir un homme comme celui-là.

Voilà ce que je sai de plus probable touchant la Mer qui est entre le Japon & la terre d'Ieço, que je crois n'être qu'un Golfe. Mais que répondre aux Cartes qui au lieu d'un Golfe, marquent toutes un Détroit? Il y a une réponse generale à cela, que les Cartes, quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions, ne doivent servir tout au plus qu'à nous donner quelque scrupule, si elles ne sont pas conformes à nos idées; que quand elles seroient les meilleures du monde, je ne pourrois pas les préferer aux plus mauvaises, si je n'avois des connoissances d'ailleurs, & qu'il faut plus que des Cartes pour établir une verité Geografique.

La Carte de Dudley paroît de meilleur aloi; mais cet Auteur s'est étrangement mépris dans l'étenduë qu'il donne à la terre d'Ieço, trompé par les premieres relations des Jesuites qui n'en ont parlé que sur le rapport des Ieçois, qui avouoient eux-mêmes ne le savoir pas. D'ailleurs nous avons vû que s'il

y avoit un Détroit entre le Japon & la terre d'Ieço, il étoit si serré & si embarrassé de rochers, qu'il étoit impraticable ; & cependant Dudley en met un fort large, qui dans l'endroit le plus étroit a au moins 16 Lieuës de largeur. *

* *On donne ici une Nouvelle Carte du Japon, fort estimée & dressée par Mr.* Reland *sur la Carte d'un Japonois.*



RELATION

De la découverte de la Terre de Jesso, ou d'*ESO*, au Nord du Japon, par le Vaisseau (Castricom) en 1643.

Traduite du Hollandois.

On donne ici en abregé la Relation des Mœurs & coûtumes &c. des habitans de Jesso.

LEs Hollandois faisant voile l'année 1643. sur le Vaisseau nommé Castricom, le long d'une Côte éloignée environ de 30 milles d'un Cap du Japon nommé Nabo par ceux du païs, & que les Hollandois appellent Cap de Goerée qui est à 39. degrez 45. minutes de Latitude Septentrionale en rangeant la côte de ce païs, depuis le 42. degré, jusqu'au 43. ils trouverent 20. brasses d'eau, bon fond vaseux & de bonne tenuë.

Sous la hauteur de 43. degrez ils virent les vilages de Tocaptie, Sirarca, & un peu plus avant Contchoury & Croen; aux environs de ces places qui sont proches les unes des autres, il y a plusieurs mines d'argent:

La

a terre en quelques endroits de ces quar-
ers leur parut tout à fait ſans herbes , en
'autres endroits ils virent des terres dou-
les , celles de devant étoient baſſes avec
e petits bocages ; ils trouverent la côte fort
oiſſonneuſe, ce qu'ils attribuerent aux Ba-
eines qui chaſſent le Poiſſon le long de
s bords, où ils virent beaucoup de chiens
ui ſe jettent à l'eau , & ſont dreſſez à
rendre le Poiſſon , & à le porter à leur
Maître.

Nos gens mirent pied à terre ſous la hau-
eur de 44. degrez 30. minutes ; ils trou-
erent que cét endroit de la côte d'Eſo eſt
lein de Montagnes fort hautes, dont on a
ppellé la plus haute le *Pic d'Antboine*; ceux
ui en ſont proches diſent qu'il y a des mi-
es d'argent fort riches ; l'on y void diver-
es ſortes d'arbres fort droits & fort hauts,
ui ſeroient tres-propres à faire des mâts :
e terroir eſt de glaiſe, fort humide, & cou-
ert preſque par tout d'ozeille & de ron-
es.

A la hauteur de 46. degrez trente minu-
es, il y a un grand Golfe ou l'Equipage du
Caſtricom pêcha en quatre jours de tems plus
de mille Livres de Saumon le long de la cô-
e ; les terres au dedans ſont couvertes d'her-
bes, & reſſemblent aſſez à la côte d'Angle-
terre : la terre y eſt graſſe : ce n'eſt pas qu'en
quelques endroits il n'y ait auſſi des dunes
qui s'étendent aſſez loin.

Les habitans ne ſement ni ne labourent
point , ainſi ils ne retirent aucun avantage
de la bonté de leur terre.

Sous

Sous le 48. degré 50. minutes, il y a des petites collines couvertes d'une herbe courte ; la terre en cét endroit a à peine plus d'un mille de largeur, & fuit au Nord-West ; aussi ne peut on y être à couvert de la Mer.

Il y a bon ancrage à un mille ou un mille & demi de la côte, à 40. 35. 30. 25. brasses fonds de sable.

Sous la hauteur de 45. degrez 50. minutes, est une Ile que les Hollandois ont nommée l'*Ile des Etats*, & plus avant une autre nommée la *Terre de la Compagnie*, qui est separée de celle des *Etats* par un détroit qui peut avoir quatorze * milles de largeur : Ils ont mis pied à terre dans l'Ile de la Compagnie, proche d'une Montagne d'où sortoit un torrent d'eau de neige fonduë : Ils y trouverent une espece de terre Minerale qui brilloit comme si elle eut été toute d'argent. Elle étoit mêlée avec un sable fort friable, car ayant mis la terre dans de l'eau, elle se fondit entierement : Il y a en cét endroit des Montagnes fort hautes, couvertes aussi bien que les valées de la côte d'herbe fort longue, d'Oseille, &c. sans aucun Arbre de bois fort, excepté quelques Bouleaux & quelques Aunes.

Il y a un grand Courant le long de cette côte, qui porte au N. O. il ne fait pas seur d'y jetter l'ancre, car le long de la côte il y a plusieurs rochers.

L'Ile

* *Remarqués que le Mot Hollandois* Myl *doit être traduit* Lieuë, *ces* Mylen *étant tout au moins d'une heure.*

L'Ile des Etats qui eſt plus avant a des Montagnes fort hautes, qui paroiſſent ſans arbres & ſans verdure, & dont les ſommets ſont couverts de roches.

Lors qu'ils furent arrivez à la hauteur de 45. degrez 10. min. en un lieu nommé Acqueis, qui eſt au fond d'un Golfe qui entre bien deux milles avant dans les terres, & qui peut avoir un demi mille de largeur, ils trouverent que la terre qui le borde étoit une haute terre toute couverte d'arbres, c'eſt preſque par tout terre glaiſe, on ne la cultive ni ne la ſeme point, mais elle ne laiſſe pas de porter de fort bons fruicts, des meures, des grozeilles rouges & blanches, des framboiſes, &c. il y a auſſi beaucoup des Chênes, d'Aulnes, & d'autres arbres qui croiſſent ordinairement ſur les Montagnes.

On y trouve dans les Vallées des lis d'une hauteur prodigieuſe, puis qu'ils paſſent de près de la moitié celle d'un homme.

Les rivieres ſont bordées de rozeaux, la greve le long de la Mer eſt pleine de roziers qui portent des rozes rouges; vous les voyez pouſſer parmi les écailles d'huiſtres dont tout le terrain eſt couvert: car la Mer en cét endroit a beaucoup d'huîtres, qui ont pour la plûpart une aune & demie de long, & un demi quartier de large. Ils n'y vivent point d'autres Bêtes Sauvages, qu'un Ours noir fort gros, point de moutons, ni d'autre bétail, pas même des canards ni des poules, mais beaucoup d'aigles & de faucons.

Tous

Tous les habitans de cette Terre d'Eſo ſe reſſemblent, ils ſont tous d'une taille ramaſſée, court & gros, ont les cheveux longs, la barbe de même, ſi bien que leur viſage en eſt preſque tout couvert, hormis ſur le devant où ils ont la tête razée. Les traits de leur viſage ſont aſſez beaux, ils n'ont point le nez applati, mais les yeux noirs, le front plat, le teint jaune; ils ſont fort velus par le corps. Les femmes n'y ſont point ſi noires que les hommes; quelques-unes d'entre-elles ſe coupent les cheveux autour de la tête, tellement qu'ils ne leur couvrent point le viſage: D'autres les laiſſent croître & les relevent en haut comme font les femmes de l'Ile de Java, elles ſe marquent de bleu les levrés & les ſourcils. Les hommes auſſi bien que les femmes ont les oreilles percées, avec des anneaux d'argent. Elles en ont auſſi aux doigts, & quelques-unes portent de petits tabliers d'une étoffe de * ſoye fort legere.

Autant que nous en pouvions juger ils n'ont point de Religion, ou du moins ils n'en ont que fort peu; car on remarqua ſeulement que lors qu'ils beuvoient auprès du feu, ils jettoient quelques goûtes d'eau en divers endroits du feu comme par forme d'offrande, ils fichent auſſi de certains petits bâtons coupez, au bout deſquels il y a de petits étendards; on en vit de même façon pendus dans leurs maiſons. Quand ils tombent malades il coupent de longs éclats de

* *D'Armoſin.*

de bois, & les lient sur la tête & sur les bras du malade.

On ne remarque point entre-eux aucune police ni forme de Gouvernement; ils sont aussi grands Maîtres les uns que les autres, ils n'ont point de livres, & ne savent ni lire ni écrire, on les prendroit pour des Bandits, ou pour des gens qui auroient été chassez de quelqu'autre Païs. Ils ont presque tous des balaffres ou des cicatrices sur la tête: Chacun d'eux a deux femmes, elles sont occupées à faire des nattes, à coudre les habits de leurs maris, à leur accommoder à boire & à manger, & quand ils ont ramassé du bois dans les forêts, la femme le porte dans la petite barque où elle rame, aussi bien que le mari: Ils sont fort jaloux des étrangers lors qu'ils approchent de leurs femmes & de leurs filles, & que ces étrangers se familiarisent tant soit peu. Ils se mettroient en devoir de les tuer s'ils s'appercevoient qu'ils les voulussent débaucher. Les hommes & les femmes aiment également à boire, & s'enyvrent aisément. Leur poil & leurs longs cheveux les font paroître d'abord fort barbares, mais leur maniere de traiter tres sage & tres avisée montré bien qu'ils ne sont point Barbares. Lors qu'ils doivent paroître devant des étrangers, ils se parent de leurs plus beaux habits, témoignent beaucoup de modestie, font la reverence en inclinant la tête, & passant & repassant les mains l'une sur l'autre. Ils chantent, mais d'une voix tremblante, comme les Japonnois. Si on leur commande quelque chose,

& qu'on leur donne occasion d'agir librement, ils se familiarisent aussi-tôt, & paroissent avec un visage riant & ouvert. Les femmes en couche logent dans une maison particuliere où les hommes n'entrent point durant deux ou trois semaines. Leurs enfans sont tout-à-fait blancs lors qu'ils viennent au monde: Quaud elles leur donnoient la mammelle, elles le faisoient en sorte que nos Hollandois ne pouvoient rien voir de leur sein, dont elles ne découvrent qu'autant qu'il en faut pour la bouche de leurs enfans.

Les petites filles courent quelquesfois toutes nuës par un beau tems, mais lors qu'elles rencontroient nos gens elles témoignoient assez en baissant la teste & croisant les cuisses, la honte qu'elles avoient de paroître en cét état. Les femmes portent leurs enfans avec elles, les tenant suspendus au dos, par une sangle arrêtée à l'entour de leur front. Elles sont bien plus propres dans leur manger, dans leur boisson, & dans leurs chambres, dont elles couvrent le plancher de nattes, que dans leurs habits qui sont fort mal propres, & qu'elles ne changent point.

Leurs maisons sont sur la pente des collines; il y en a de basties de planches jointes les unes aux autres, & couvertes d'écorces d'arbres, la plûpart sont dressées & soutenues de troncs d'arbres plantez en terre, & couvertes par les côtez & par le bout aussi de grands bouts de planches, & d'écorces d'arbres avec une fenêtre par en haut pour

laisser

laiſſer ſortir la fumée ; car le feu ſe fait toû-jours au milieu de la chambre. Plus avant on en void une autre ſeparée du reſte avec une eſpéce de paravant, elle eſt de dix ou douze pas de long & de ſix ou ſept de large, couverte par en bas de nattes faites de jonc. Elles n'ont d'exaucement que deux fois la hauteur d'un homme, & ſont fort ſemblables aux maiſons des Païſans de Hollande : d'ailleurs les portes ſont ſi baſſes, qu'il ſe faut courber beaucoup pour y entrer. Dix ou douze de ces maiſons ſont écartées des autres & éparſes avec cela : on n'en trouve que 15 à 20 enſemble, tout au plus & pour l'ordinaire. Ces aſſemblages de maiſons ſont fort ſouvent à une demie Lieuë les uns des autres : encore y en a-t'il beaucoup qui ne ſont point habitées. Ils n'ont point d'autres meubles que des nattes de jonc, & pour tout ornement des robes du Japon, & quelque peu d'argenterie : Ils ont rarement des chaiſes ou des licts : cét hyver dernier il mourut de froid & de famine beaucoup de monde à Acqueis. Ils couvroient d'écailles d'huîtres ces corps morts ; ils les mettent ordinairement dans de petites caiſſes qu'ils tiennent élevées de terre ſur quatre petits baſtons : les petites huttes ſous leſquelles ils les tiennent ſont bien travaillées : on ne void point d'offrandes autour de ces caiſſes comme autour des bieres des Chinois.

Leur nourriture la plus ordinaire eſt le lard de Baleine, l'huile de Baleine, le poiſſon, & toutes ſortes d'herbages, mais principalement des boutons de roze rouge, dont

il y a grande quantité à Acqueis; * ils sont gros comme des neffles, & après les avoir fait secher, on les ga[illegible]e comme une bonne provision pour l'hyver : Ils ont de petites coupes vernies de laque, & d'autres petits Vaisseaux de même qui leur servent de plats ; chacun a son petit plat & son Vaisseau, ils se servent de petits bâtons au lieu de fourchettes. Ceux qui sont sous le 48. Degré 50. Min. quoi qu'ils soient razez comme les Japonois, qu'ils portent comme eux des robes de soye, ne leur ressemblent néanmoins pas de visage, ils ont le teint un peu plus blanc qu'eux; lors qu'ils mangent, ils ne se servent point de ces petits bâtons.

Ils sont la plûpart habillez à la Japonnoise, il y en a peu qui portent des étofes de soie; l'habit le plus commun est une étoffe qu'ils nomment Kingan, avec des fleurs semblables à celles du Nenuphar peintes dessus. Quelques-uns font eux-mêmes l'étofe de leurs robes, ou se servent de peaux de bêtes. Les manches de leurs robes se joignent assés étroitement vers les mains, les hommes portent ces robes ouvertes par devant, & les femmes fermées comme une chemise.

Ces peuples sont naturellement paresseux, ils ne cultivent la terre, ni ne la sement; ils passent le tems dans de petits Praos, ou bar-

* Knoppen, *c'est plûtôt les gratecus que l'on mange aussi en Suede & qui n'ont pas le goût desagreable.*

barques qu'ils font en creusant le tronc d'un gros arbre, & en relevent les bords avec quatre planches qui peuvent faire un pied de bord ; ils les conduisent comme font nos Païsans lors qu'ils apportent leur laict au marché dans leurs petits batteaux ; car ils ne mettent point en même tems les deux rames dans l'eau : ils vont avec ces petits batteaux tirer des * Loups marins, & à la pêche des Baleines ; car ils ont des harpons faits d'os, dont la pointe est armée de fer ou de cuivre. Ils ont de plus tout ce qui est necessaire pour cette pêche, & des Saines pour la pêche des autres poissons, semblables à celles dont on se sert en Hollande. Ils dressent un piége aux Oiseaux avec un arc, au milieu duquel ils font un trou en rond, où ils mettent une amorce ; quand les Oiseaux viennent à y toucher, l'arc se débande, & l'Oiseau demeure pris : Ils portent toûjours leurs coutelas & leurs fleches quelque part qu'ils aillent ; dont ils tuent des Ours, des Cerfs, des Elans, des Renes, & autres animaux inconnus en nos quartiers.

Ils filent du chanvre qui vient dans les bois sans être cultivé, ils le tiennent serré par un bout entre leurs dents, & les faisant servir de quenouille le tordent après de leurs mains, & en font d'assez bon fil.

Ils trocquent avec les Japonnois leur lard de Baleine, des huiles de poisson, des langues de Baleine sechées à la fumée, des fourures,

* Robbe *qui signifie* Veau Marin.

rures, plusieurs sortes de Plumes d'Oiseaux. Les Japonois y viennent une fois tous les ans, & leur apportent du Ris, du Sucre, des robes Japonoises de Soie, ou de cette étofe bleuë qu'ils nomment Cangan, de Pipes de cuivre, du tabac, des boîtes à mettre du tabac, & de petits Vaisseaux vernis avec de la laque pour y mettre à boire & à manger; des pendans d'oreilles d'argent, des anneaux de cuivre pour mettre aux oreilles, des haches, des cousteaux; enfin presque tout ce qu'ils ont leur vient des Japonnois. Leur langage même a quelque raport au Japonnois. Ils sont fort subtils & intelligens en ce qui regarde leur commerce: mais point du tout portez au larcin.

Ceux qui sont sous le 46. degré estiment beaucoup le fer, & le prennent volontiers en échange de leurs fourrures & de leurs plumes d'Oiseaux qu'ils arrangent fort proprement dans les boistes; ils ont pour armes l'arc & les fléches, avec une épée courte ou coûteau orné d'un petit filet d'argent le long du plat de la lame. Ce coûteau, ou coûtelas est fort semblable a ceux que l'on porte au Japon; ils le portent attaché à une sangle comme les Persans; & le carquois au côté droit pendu à une écharpe autour de leur tête; leurs arcs sont de 4. ou 5. pieds de long; & faits de bois d'Aulne; les fléches sont longues de demie aulne, fort bien faites, avec un petit harpon de canne au bout qu'ils trempent dans un poison noir & si violent que ceux qui en sont blessez meurent subitement. Quand ils veulent faire mou-

mourir quelqu'un de leurs ennemis prisonniers, ils l'étendent tout de son long par terre, la face enbas, deux lui tiennent les bras, & deux autres les jambes; pendant que celui qui doit faire l'execution avec une massuë armée de fer qu'il tient à deux mains, prend sa course de dix ou douze pas, & vient en dansant en décharger un coup sur la tête de ce miserable, & après il lui en donne d'autres coups qui se croisent sur le dos.

Ils traittent de même ceux qui sont surpris avec leurs femmes, ou avec leurs filles.

Matsiney est la Capitale du Païs, quoi qu'elle ne soit pas fort grande. Avant que d'y arriver, on passe une grande Baye nommée Cavendo; & tout proche de la ville il y a 13. pieds d'ean.

C'est là que le Prince ou Gouverneur du Païs tient sa residence, les Japonnois l'appellent Matsmey Simadonne: il passe tous les ans à la côte du Japon nommée Nabo, & de là il continue son voiage par terre jusqu'à Iedo pour faire la reverence à l'Empereur du Japon, auquel il porte pour présent beaucoup d'argent, des plumes d'Oiseaux, dont ils se servent pour mettre à leurs fléches, & avec cela quantite de fourrures fines.

Les Places qui sont le plus renommées de ce Païs sont Matsmey, Siratca, Tocapsie, Contchoury, Groen, Acqueis, Oubits, Porobits, Sobossary, Croen, Outchoeira, Esan, & Sirocany. Les habitans de Contchoury nomment autrement ces Places, Matomey,

mey, Compſo, Paſcour, Hape, Tocaptſie, Abney, Sanpet, Oubits, Groen, Sirarca, Saro, Contchoury & Acqueis.

On dit qu'il y a des Mines d'argent fort riches autour de quelques-unes de ces places.

Voila en peu de mots tout ce que nous avons pû apprendre juſqu'à cette heure de ces Terres nouvellement découvertes. Nous donnons cette Relation ſur notre propre examen & ſur le rapport d'un Japonnois nommé Oery, qui traffiquoit alors à Matſmey, où il portoit du Ris, du Sucre, des étofes nommées *Kingan* peintes en bleu dont ils font leurs veſtes, des robbes du Japon peintes avec de certaines eaux, des pipes de tabac, & autres bagatelles, en retour deſquelles il rapportoit des fourrures, des plumes d'Oiſeaux, &c. ce Japonnois nous dit que Jeſſo ou Eſo eſt une Ile, & nous ſigna la Relation qu'ils nous en fit & dont nous venons de donner le contenu.

RE-

e *Jesso*.
Tocaptsie,
, Sirarca,

argent font
de ces pla.

que nous
heure de
rtes. Nous
propre exa.
nois nom.
Matsmey,
des éto.
bleu dont
du Japon
s pipes de
etour des.
es plumes
us dit que
a la Rela.
us venons

R E-

I
T
157
國
谷
29
Armoiri
157


LE JAPON DIVISÉ EN SOISSANTE
CETTE CARTE EST TIREÉ DES CARTES DES J
COREE.
MER DU
Vue de la Ville de NANGASACKI, et de L'Isle, ou les Hollandois Abordent.
Nangasachi
Arima
Cap de Nombo
Milliaria Germanica.
Armoiries de L'Emp: du Japon.
KIOE
SIOE.
SIKOKF.
LIQUEO.
GOTTO
IKI.
IWAMI.
IDSOEMO.
INABA.
TASIMA.
TANGO.
NAGATO.
BINGO.
BITSIO.
BISEEN.
FARRIMA.
TAMBA.
SIODESMA.
SEEN.
BOESEEN.
FISEEN.
BENGO.
BINGO.
IJO.
SANNOKI.
TOSSA.
AWA.
FIOE.
GA.
SATSUMA.
OSUMI.
KINOKUNI.
IDSOEMI.
Osacka


N SOISSANTE ET SIX PROVINCES,
CARTES DES JAPONOIS PAR MONSIEUR RELAND.
JEDSO.
SADO.
NOTOTO.
TANIMA.
TANGO.
WACKASA.
CAGA.
JETSIOE.
JETSIGO.
DEWA.
OSIOE.
OTAMBA.
JETSISEEN.
FITA.
SINANO.
COOTSKE.
MINO
J A P A N
SIMOOTSKE.
FITATS.
CAAY.
OWARRI.
Nagoia
MOESASZ.
Iedo sedes Imperatoria Japonici
SMOSA.
CAWATS.
IGA.
JAMMATA.
ISJIE
MICAWA.
TOTOMI.
SORROEGA
SAGAMI
IDSOEMI.
SIMA.
IDSOE.
GOLFE DE JEDO
CADSA.
AWA.
U JAPON.
Miaco
Osacka
Nangasachi
Arima
Milliaria Germanica Commun.
Armoiries des Gentils Hommes Japonois.
Milliaria Germanica.
163
164
165
166
167
168
169
170
34
33
32
31
30
29

R

D

Par
Co
dro
cas
la
rie

Cette
&
qu
av
con
leq
no

IL
v
q

RELATION

Concernant

L'EMPIRE

Et le Gouvernement

DU JAPON.

Par François Caron President de la Compagnie Hollandoise du Japon, dressée par ordre de Monsieur Lucas Directeur General des affaires de la même Compagnie des Indes Orientales.

Cette Relation est reveuë par l'Autheur, & l'on y a retranché les fausses remarques & additions que Henry Hagenaer y avoit inserées. Ainsi elle est maintenant conforme à l'Original Hollandois, sur lequel on vient de la revoir encore tout nouvellement.

Avis sur la Relation du Japon.

IL est fascheux que l'on n'ait pas fait davantage de questions à Monsieur Caron qui y répond si bien, & avec tant de con-

connoissance d'un Païs dont nous n'avons eu jusqu'à present que des Relations fort douteuses. Lors qu'il me fit la grace de m'envoyer sa Relation que je donne ici traduite, je pris occasion de lui faire de nouvelles questions. Voici comment il répondit à celles que je lui fis sur les Livres de Medecine des Japonois, & s'il étoit vrai, comme on l'avoit écrit, qu'il en eut traduit quelqu'un en Hollandois.

J'ai demandé à Monsieur Caron s'il avoit ce discours de la Medecine du Japon dont
„ vous dites que parle P. mals il m'a asseu-
„ ré que c'est un abus, & que jamais il
„ n'en a eu autre information de lui que de
„ bouche. Les continuelles occupations
„ qu'il a euës pendant sa demeure dans ce
„ Païslà, ne lui ont pas permis, à ce qu'il
„ dit, d'étudier pour entendre leurs livres,
„ quoi qu'il sçût tres bien la langue; de sor-
„ te qu'il n'en à apporté aucun. Il m'a
„ pourtant raconté beaucoup de particula-
„ ritez de la maniere dont on y pratique la
„ Medecine, en aiant essayé les effects plus
„ d'une fois. Premierement il dit qu'ils ont
„ une connoissance merveilleuse du pous,
„ qu'ils tastent demie heure durant, & sans
„ rien demander au malade. Il sçavent par
„ là deviner tout le progrés & les causes de
„ son mal, & c'est ce que Martinius & *
„ d'autres écrivent aussi des Chinois. Il n'y
„ a point d'Apothicaires, mais le valet du
„ Medecin le suit par tout avec une casset-
„ te

* *Tout nouvellement le P. le Comte.*

„ te où il y a douze tiroirs, & dans chacun
„ de ces tiroirs cent quarante quatre petits
„ ſachets, avec des herbes & des drogues
„ differentes, deſquels ils prennent ce qu'il
„ faut, le meſlent & le font cuire chez le
„ malade. Ils ont auſſi cette methode, com-
„ me à la Chine, de faire entrer par la
„ peau, des poinçons d'or fort deliez. Il
„ ajoute qu'on l'avoit gueri une fois par ce
„ moïen d'une fievre violente, en lui ap-
„ pliquant en ſix endroits de ces poinçons,
„ l'un au front entre le crane & la peau,
„ l'autre du coude vers en haut, & je ne
„ ſçai où les autres: il n'en ſentit point de
„ douleur, ſinon un peu, quand on perça
„ premierement la peau. Une autre fois
„ étant preſque abandonné on le guerit en
„ lui brûlant la peau en 20. endroits, ce
„ qui ſe fait avec de petites bouletes ou pe-
„ lottons faits * d'une herbe féche qui prend
„ facilement feu, leſquels étans reduits en
„ charbon ſur la peau, y laiſſent une mar-
„ que noire, & tombent après avoir été un
„ jour ou deux attachez à la peau.

Je dois encore adjoûter une Relation qui vient de lui, ſur le mépris que ces peuples font de la mort, & touchant leur amour pour la gloire. Monſieur Caron dit que deux Gentils hommes Japonois s'étans rencontrez ſur un eſcalier du Palais de l'Empereur, leurs eſpées ſe froterent l'une contre l'autre; celui qui deſcendoit s'offença que l'autre l'eût touché de ſon eſpée, & lui en

* *Les Tonquinois pratiquent la même choſe.*

dit quelque parole : l'autre s'en excusa sur le hazard , & ajoûta qu'enfin c'étoit deux épées qui s'étoient frotées , & que l'une valoit bien l'autre. Je vais vous faire voir, repond ce querelleur , la difference qu'il y a de l'une à l'autre , & s'en ouvrit le ventre sur le champ. L'autre picqué de cét avantage que l'on prenoit sur lui, se hâte de monter pour servir sur la table de l'Empereur un plat qu'il avoit entre les mains , & revient trouver celui qui lui avoit fait la querelle & qui expiroit du coup qu'il s'étoit donné. Après lui avoir demandé s'il vivoit encore, il s'ouvrit aussi le ventre , lui disant qu'il ne l'auroit pas prevenu, s'il ne l'eut trouvé occupé à servir son Prince, mais qu'il mouroit satisfait, puis qu'il lui avoit assez fait voir que son épée valoit bien la sienne.

QUESTION PREMIERE.

De quelle étenduë est le Royaume du Japon? est-ce une Ile ou terre ferme?

LE païs du Japon que les habitans nomment *Niphon* , à en juger selon la connoissance que nous en avons jusques à present , semble être une Ile, & cependant je ne voudrois pas l'asseurer : car je trouve qu'une grande partie de ce païs-là est inconnu à ceux mêmes du *Japon.* Les Japonois les mieux informez me disoient que depuis

la Province de *Quanto* où eſt la Ville & le Château d'*Iedo* ou *Yendo* reſidence de l'Empereur & où eſt la plus grande partie de ſon domaine, il y a 27. journées de chemin en tirant vers le Nord-Eſt, juſques à la pointe de la Province de *Sunga*; que l'on paſſoit de là au païs d'*Jeſſo* ou *Eſo* ou *Seſſo*, par un bras de Mer, qui peut avoir onze milles de largeur: que ce païs de Jeſſo eſt plein de Montagnes & preſque deſert: que ceux qui l'habitent ont le corps couvert de poil; qu'ils vont tout nuds; qu'ils portent les cheveux & la barbe longue plus ſemblables à des bêtes qu'à des hommes; qu'il y a des fourrures fort precieuſes: ils ajoûtoient que le païs eſt de grande étenduë & que ceux du Japon ont penetré bien avant, ſans en avoir jamais trouvé le bout, & ſans avoir pu apprendre ni par leur Voiages, ni par la Relation de ceux du païs, juſques où il s'étend; qu'ils avoient entrepris divers Voiages pour ce deſſein; que le manquement de vivres les avoit fait retourner ſur leurs pas, ſans achever cette découverte. Que les Relations de ces Voyageurs touchant l'étenduë de païs ſterile & preſque inhabité avoit ôté à l'Empereur la curioſité de ce deſſein, de même que la difficulté des vivres. Mais pour vous faire voir qu'il eſt encore incertain, ſi le Japon eſt une Ile; vous remarquerez que ce Golfe de Mer, qui eſt entre la Province de *Sunga* & *Jeſſo*, a quarante milles de circuit, quoi qu'il n'en ait que onze de largeur; qu'il eſt bordé de hautes Montagnes & d'un païs inacceſſible, qui s'étend juſques à la frontiere

de la Province d'*Ochio*, ce qui est cause qu'on a toûjours fait le Voiage par Mer, qui est le plus court n'étant que de onze milles. Au contraire le chemin de terre, est plus long & peut être aussi impratiquable: de là vient que l'on n'a pû reconnoître si ces Montagnes ne tiennent point au païs d'*Jesso*; & qu'il est demeuré douteux jusques à cette heure si la Mer detâche en cét endroit le Japon d'*Jesso*, & si elle y fait un détroit ou un Golfe.

QUESTION SECONDE.

Quelles sont les Provinces qui composent cét Empire.

LEs deux grandes Iles de *Chiekoch* & *Saykock* sont de cét Empire, elles ont leurs Rois & leurs Seigneurs qui reconnoissent l'Empereur du *Japon*; le *Japon* s'étend depuis ces deux Iles jusques au païs d'*Jesso*, dont on ne connoît pas l'étenduë. On le divise en sept Provinces *Saykock*, *Chiekoc*, *Jam Aystero*, *Jetsengo*, *Jetsesen*, *Quanto*, & *Ochio*.

Ces Provinces sont sous la domination de plusieurs Roys, & de differens Seigneurs, comme on peut voir par un état particulier que j'ai mis ici, du revenu que chacun de ces Seigneurs tire des terres où il commande, afin qu'on juge par là, de la puissance de cét Etat.

Etat

Etat du revenu des Roys & autres Grands Seigneurs du Japon, avec le nom de leur residence & de leurs terres.

LE Cockien, dont on se sert dans cette Relation, vaut environ quatre écus de nôtre monnoye.

Caugano Tsiunangon, Roy ou Prince des Provinces de Canga, Getchiu & Natta : le château de Langa est sa residence, & a de revenu. 1190000 Cockiens.

Surngano Daynangon Prince des Provinces de Surnga, Toto & Micauwa ; le château de Faytsin est sa residence. 700000

Onwarino Daynangon Prince des Provinces d'Owary & de Mino : le Château de Mangay est sa residence. 700000

Sendayno Thiunangon, Prince des Provinces de Massamné & d'Ochio : le château de Senday, qui est inprenable, est sa residence. 640000

Satsumanon Thiunango, Prince des Provinces de Satsuma; Offinny, Fiongo, & de Luchio. Le château de Cangasima est sa residence. 600000

Kinocouny Daynangon, Prince des Provinces de Kino & d'Iche : le château de Wake jamma est sa residence. 550000

Catto Fingonocamy, Prince de Fingo, & des Provinces voisines. Le château de Koumamotte est sa residence. 554000

Matsendeyro, Jemenosco, Prince des Provinces de Tsunkisen & de Faccata. Le château

teau de Foucosa est sa residence. 510000

Matsendeyro Jonocamij, Prince ou Roy en la grande Province de Jetchesen: d'Ocede est sa residence. 500000

Catto S. Kibo, Roy ou Prince en la grande Province d'Osio : d'Ais est sa residence. 430000

Assaino Taysima Prince de la Province de Bingo: d'Oky est sa residence. 420000

Matsendeyro Nangato, Prince en la Province de Sova: Fangij est sa resid. 370000

Mitono T'hiunangon, Prince de la Province de Fitayts : Mit, est sa residence. 360000

Nabissima Sinano, Roy ou Prince en la Province de Fisien : Logioys est sa residence. 360000

Matsendeyro Sintairo, Prince de la Province d'Inabafoky : Tackaham est sa residence. 320000

Todo Isumy, Prince en la Province d'Inga Iche: de t'Sou est sa residence. 320000

Matsendeyro Lonvey, Prince de la Province de Bisen: d'Ossajamma est sa residence. 310000

Inno Cammon, Prince de la Province de Totomy : Sawajamma est sa residence. 300000

Fosso Cauwa Jetchiu, Prince ou Roy de la Province de Boyses : Cokera est sa residence. 300000

Ojesungij Daynsio, Roy en la grande Province de Jetsengo: Gunysauwa est sa residence. 300000

Matsendeyro Denrio, aussi Roy en la même

me Province de Jetſengo: Formando eſt ſa reſidence. 300000

Matſendeyro Auwa, Prince de la Province d'Auwa: d'Incts eſt ſa reſidence. 250000

Matſendeyro Jetchigonocamij, Prince de la Province de Conge: Tackato eſt ſa reſidence. 250000

Matſendeyro T'ſiuſio, Prince de la Province de Yoo: Matsjamma eſt ſa reſidence. 250000

Arjama Grimba, Prince de la Province de T'ſickingo: Courme eſt ſa reſidence. 240000

Morino Imaſack, Prince de la Province d'Imaſacka: le château de T'ſiamma eſt ſa reſidence. 200000

Tory Inganocamy, Prince en la Province de Sewano: le château de Jammangatta eſt ſa reſidence. 200000

Matſendeyro Toſa, Prince de la Province de Toſnacory: le château de Tocoſiamma eſt ſa reſidence. 200000

Satake Oxiou, Prince en la grande Province de Wano; le château d'Akita eſt ſa reſidence. 200000

Matſendeyro Simoſaucamy, Prince de la grande Province de Simoſa: le château de Tattebays eſt ſa reſidence. 200000

Foriwo Jamaiſſiro Prince de la Province d'Inſmo: le château de Maſdayts eſt ſa reſidence 180000

Ikouma Ikinocamy, Prince de la Province de Sanike: le château de Coquam eſt ſa reſidence. 180000

Fon-

Fonda Kaynokamy, Seigneur de la Province de Faryma: le château de Taytno eſt ſa reſidence. 150000

Sackay Counay, Seigneur de conſideration en la grande Province de Wano: le château de Fackfo eſt ſa reſidence. 150000

Taraſauwa Simado, Seigneur en la grande Province de Fiſen, le château Larats eſt ſa reſidence. 120000

Kiongock Wakaſa, Seigneur de la Province d'Wacaſa: le château d'Ofamma eſt ſa reſidence. 120000

Forij Tango, Seigneur dans la grande Province de Jetcheſen: le château Kawanchiſima eſt la reſidence. 120000

Minſio Fiongo Seigneur du païs de Bingo: Foucke Jamma eſt ſa reſidence. 120000

Sackopbarra Eskibou Seigneur du païs de Kooske: Tattays eſt ſa reſidence. 120000

Matſendeyro Tawayts Gouverneur ou Capitaine du château de l'Empereur en la Province de Quana. 110000

Oeckendeyro Imaſacka, Seigneur du païs de Simotske, le château de Oetſnomio eſt ſa reſidence. 110000

Sannada Jus, Seigneur en la Province de Sinanode, Koske eſt ſa reſidence. 110000

Taytſibanna Finda, Seigneur en la Province de Sickingo, le château de Imangouwa eſt ſa reſidence. 110000

Ongaſaura Ouckon, Seigneur au païs de Farima, Kays eſt ſa reſidence. 100000

Indatij Voutomij, Seigneur du païs de Gio, d'Itaſima eſt ſa reſidence. 100000

Nambou Sinano, Seigneur de grande qualité

lité en la Province d'Ochio, le château de Morriamma est sa residence. 100000

Niwa Groseymon, autre Seigneur de qualité en la grande Province d'Ochio, le château de Sirakauwa est sa residence. 100000

Abeno Bitchiou, Capitaine du château d'Iwatsuky, qui est à l'Empereur du Japon au païs de Mousays. 80000

Kiongock Oenieme, Seigneur du Païs de Tanga, le château de Tanabe est sa residence. 70000

Makino Surnga, Seigneur en la grande Province de Jethingo, le château de Wangatecka est sa residence. 70000

Nackangauwa Nisien, Seigneur en la Province de Bongo, le château de Nangoun est sa residence. 70000

Mathsendeyro Camba, Seigneur du païs de Sinano, Matsmoutet est sa residence. 70000

Nayto Samma, Seigneur en la Province de Fitayts, le château de Iwaysko est sa residence. 70000

Jeckenda Bitchiou, Capitaine du château de Metsjamma, le château de Bitchiou est sa residence. 60000

Matsura Fisennocamij, Seigneur en la Province de Fisen, le château de Firando est sa residence. 60000

Sengoock Fiwo, Seigneur en la Province de Sinano, le château D'Oienda est sa residence. 60000

Catta Sewado, Seigneur en la Province de Gyo, Oets est sa residence. 60000

Tosauwa Okiou, Seigneur en la Province

ce de Dewano, le château Shinchiro est sa residence. 60000

Matsendeyro Iwamy, Seigneur en la Province de Farima, le château de Bisongory est le lieu de sa residence. 60000

Matskourra Boungo Seigneur en la Province de Fisen, le château de Simabarra est le lieu de sa residence. 60000

Jescouwa Tonnomon, Seigneur en la Province de Bongo, le château de Fita est sa residence. 60000

T'sungaer Jetchiu, Seigneur en la grande Province d'Ochio, le château de T'sungaer est sa residence. 60000

Ongasauwara Sinano, Seigneur en la Province de Farima, le château de Sekays est sa residence. 60000

Itho Chiury, en la Province de Fonga, le château Orasy est sa residence. 50000

Fourra Fiwo, Seigneur est la Province de Iwamy, le château de Daysiro est sa residence. 50000

Wakisacka Arbays, Seigneur en la Province de Sinano, le château de Ino est sa residence. 50000

Touky Nangato, Seigneur en la Province de Johe; Toba est sa residence. 50000

Arima Seymonoske, Seigneur en la Province de Nicko, le château de Accouda est sa residence. 50000

Outa Fiwo, Seigueur en la Province de Jamatta, le château d'Ouda est sa residence. 50000

Matsendeyro Dewado Seigneur en la grande Province de Jetsesen le château d'Oune est

eſt ſa reſidence. 50000

Minſnokuyts Foky Seigneur en la grande Province de Jetſengo, le château de Ribatta eſt ſa reſidence. 50000

Inaba Minbou Seigneur en la Province de Boungo, le château d'Ouſthiro eſt ſa reſidence. 50000

Croda Caynokamy Seigneur en la Province de Chinano, le château de Camro eſt ſa reſidence. 50000

Matſendeyro Sovodonno Seigneur en la Province d'Iſumy, le château de Kiſnowadda eſt ſa reſidence. 50000

Tonda Sammon Seigneur en la Province de Sounocammij, le château d'Amangaſack eſt ſa reſidence. 50000

Stotſianangij Kemmots Seigneur en la Province d'Ichie, le château de Cangou eſt ſa reſidence. 50000

Fonda Ichenocamij Seigneur en la Province de Micauwa, le château d'Okaſacka eſt ſa reſidence. 50000

Mathſendeyro Jamayſſiro Seigneur en la Province de Tomba, le château de Caſſajamma eſt ſa reſidence. 50000

Morij Caynocamij Seigneur en la Province d'Inga Iche, le château de Souroſida eſt ſa reſidence. 50000

Tonda Notanocamij Seigneur en la Province de Farima, le château de Fimens eſt ſa reſidence. 50000

Akito Sionoske Seigneur en la Province de Fitayts, le château de Chichindo eſt ſa reſidence. 50000

Aſſano Oenime Seigneur en la Province de

de Chione, le château de Caſſame eſt ſa reſidence. 50000

Neyto Cinocamij Seigneur en la même Province de Chione, le château d'Akandate eſt ſa reſidence. 50000

Catto s'Kibodo Seigneur en la grande Province d'Ochio, le château d'Anys eſt ſa reſidence. 50000

Sama Dayſiennocamij, Seigneur en la même Province d'Ochio, le château de Soma eſt ſa reſidence. 50000

Fonda Jamatta, Seigneur en la Province de Tayſima, le château d'Iſſius eſt ſa reſidence. 50000

Ouckob Cangato, Seigneur en la Province de Mino, le château de Canno eſt ſa reſidence. 50000

Neyto Boyſen, Seigneur en la Province de Dewano, le château de Jodata eſt ſa reſidence. 50000

Inawa Aways Seigneur en la Province de Tamba, le château de Fouckuytſiamma eſt ſa reſidence. 40000

Camy Dyrick Seigneur en la Province d'Iwamy, le château de Mongamy eſt ſa reſidence. 40000

Cattayngiri Iſmou Seigneur en la Province de Jammata, le château de Tatſta eſt ſa reſidence. 40000

Chonda Pindanocamy Seigneur en la grande Province de Jetſeſen, le château de Maroka eſt ſa reſidence. 40000

Matſendeyro Bongo Seigneur en la Province de Iwamy, le château de Nackaſima eſt ſa reſidence. 40000

Fon-

Fonda Nayky Seigneur en la Province de Farima: Fimeris eſt ſa reſidence. 40000

Matſendeyro Tango, Seigneur en la grande Province d'Ochio: Sucky eſt ſa reſidence. 40000

Canna Maury Iſoumo, Seigneur en la Province de Finda: le château d'Oumory eſt ſa reſidence. 40000

Ciongock Chiury, Seigneur en la Province de Tango: Tannabe eſt ſa reſidence. 36000

Outta Giwe, Seigneur en la Province de Mino: Itſnoday eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Getſio Gouverneur du château de Jouda en la Province de Jamayſiro. 30000

Matſendeyro Ouckon Seigneur de la Province de Faryma, Ako eſt ſa reſidence. 30000

Minſonoja Ichenocamy Seigneur de la Province de Kooſke le château de Chinotayuez eſt ſa reſidence. 30000

Jammaſacka Kaynokamy Seigneur de la Province de Bitchiou, le château de Narſe eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Jammatto Seigneur en la Province de Jetſeſen, le château de Catsjamma eſt ſa reſidence. 30000

Inno Fiwo Seigneur en la Province de Coſtie, Anna eſt ſa reſidence. 30000

Matſendeyro Tonnomon Seigneur en la Province de Mikauwa, le château de Juſfinda eſt ſa reſidence. 30000

Akiſuckis Nangako Seigneur en la Proviece de Nicko, Sumyno eſt ſa reſid. 30000

Savo

Savo Inaba, Seigneur en la Province de Sinano. Soüa est sa residence. 30000

Foyssimo Fongo, Seigneur en la même Province de Sinano. Tackaboyts est sa residence. 30000

Sunganoma Ouribe Seigneur en la Province de Totomy, Sese est sa residence 30000

Simaes Oemanoske Seigneur de la Province de Nicko, Sando Barra est sa residence. 30000

Kinostay Jemon Seigneur en la Province de Bongo, Fins est sa residence. 30000

Sono t'Siussima, Seigneur de l'Ile T'siussima. 30000

Koyndo Fimano Seigneur en la Province de Tonga, Okoda est sa residence. 30000

FondaFimosa un des plus vaillans Seigneurs de tout cet Etat, & Gouverneur du château de Nissiwo en la Province de Mikauwa. 30000

Gorick Sersnokamy, Seigneur en la Province de Mikauwa, le château de Fammamats est sa residence. 30000

Chinsio Suraga, en la Province de Fitaits, T'suitoura est sa residence. 30000

Secuma Fisen, Seigneur en la Province de Sinano, Irajamma est sa residence. 30000

Todo Toinsima, Seigneur en la Province de Mino, Cannajamma est sa residence. 30000

Fonda Isumy, Seigneur en la Province de Fitaits, Minnangauwa est sa residence. 30000

Tongauwa Tosa, Seigneur en la Province de Bitchiou, Nikais est sa residence. 30000

Matsendeyro Tosa, Seigneur en la Province de Jetsesen, le château de Komatta est sa residence. 30000

Sugy-

Sugyfarra Foky, Seigneur en la Province de Fitayts, Oungoury eſt ſa reſidence. 20000

Kinoſtay Counay, Seigneur en la Province de Bitchiou, Kouroſi eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Koyſero, Seigneur en la Province de Farima, le château de Farima eſt ſa reſidence. 20000

Inaſacka T'ſonnokamy, Gouverneur du Château du Roy ; en la Province d'Oſacca. 20000

Matſendeyro Kenmots, Seigneur en la Province de Tamba, le château de Cammejomme eſt ſa reſidence. 20000

Maſteyſacke, Seigneur en la Province d'Ochio, Sanbonmats eſt ſa reſidence. 20000

Oumoura Minbou, Seigneur en la Province de Fiſen, Daymats eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Iſumy, Seigneur en la Province de Mino, la château de Iwamoura eſt ſa reſidence. 20000

Matſendeyro Chinocamy, Seigneur en la Province de T'ſounocouny, le château de Faynotory eſt ſa reſidence. 20000

Minſuo Fayto, Seigneur en la Province de Micauwa, Coria eſt ſa reſidence. 20000

Nyto Tatewaky, Seigneur en la Province de Chiono Iwayffowo eſt ſa reſidence. 20000

Ongaſawary Wakaſa, Seigneur en la Province de Simoſa, Sekijada eſt ſa reſidence. 20000

Fichicatta Cammon, Seigneur en la Province de Chiono, le château de Mawaſſa eſt ſa reſidence. 20000

Swaki Sirroſy, Seigneur en la même Pro-

vince de Chiono, le château de Jedoura eſt ſa reſidence. 20000

Rekongo Fiongo, Seigneur en la Province de Dewano, Jurij eſt ſa reſid. 20000

Tackenacca Oenieme, Seigneur en la Province de Bounga, le château de Founay eſt ſa reſidence. 20000

Mourii Ichenocancij, Seigneur en la Province de Boungo, le château d'Ounaiis eſt ſa reſidence. 20000

Wakebe Sackion, Seigueur en la Province de Totomy, Oumiſo eſt ſa reſid. 20000

Iſiſois Inſnocamy, Seigneur en la même Province, Coſiois en ſa reſidence. 20000

Il y a outre cela pluſieurs autres Seigneurs qui ont des revenus fort conſiderables, ſavoir.

Sangoro Saſſioie.	20000
Fory Minnaſacka.	20000
Qua Jamma Sammon.	15000
Foſſacauwa Gemba.	15000
Fackina Deyſen.	15000
Matſendeyro Deyſen.	15000
Gottoways, Seigneur de l'Ile de Gotto prés de Firando.	15000
Cattayngiry Iwamy.	15000
Cuſſima Jetſingo.	15000
Coubory Tomoty.	15000
Tackandy Mondo.	15000
Miake Jetſingo.	15000
Saccan Ouchon.	15000
Couda Iwamy.	15000
Naſno Jeuts.	15000

Ou-

Oudaura Bisen.	10000
Tpjamma Giwo.	10000
Fira Oucka Givemon.	10000
Osceki Jemmon.	10000
Fayssien Gouwa s'Kibon.	10000
Outano Tango.	10000
Fieno Ouribe.	10000
Auby Ceynocamy.	10000
Otana Mousoys.	10000
Majuda Jammatta.	10000
Taytsibanna Sackon.	10000
Cackebe Sayngoro.	10000
Mynangauwa Chinamocamy.	10000
Jaydsio Dewanocamy.	10000
Coungay Inaba.	10000
Oictana Caweyts.	10000
Niwa s'Kibon.	10000
Fory Arbays.	10000
Fosio Mimasacka.	10000
Sayngo Wakosacka.	10000
Tonda Inaba.	10000
Miangy Sinsen.	10000
Sannanda Niki.	10000
Iton Tangou.	10000
Ikenday Jetseses.	10000
Touda Nayki.	10000

Il y a aussi le revenu des Seigneurs de la Cour qui sont actuellement dans le service, & qui est trop considerable pour n'en parler point.

Doyno Oydonno President.	150000
Sackai Outadonno Chancelier.	120000
Nangay Sinadonno.	100000

Sac-

Sackay Sannickodonno.	90000
Audo Oukiondonno.	60000
Inote Cawaytsdo.	50000
Inabe Tangedonne.	40000
Sackay Auwado.	30000
Sackay Jammeſſirodonno.	30000
Nayta Ingado.	20000
T'ſintſia Winbondonno.	20000
Miſſou Oukiendonno.	20000
Matſendeyro Jemondonno.	20000
Jammanguyts Tayſſimadonno.	20000
Matſendeyro Jurdonno.	20000
Abe Bougodonne.	15000
Auwe Jamma Ouckerodonne.	15000
Ciongock Sinſendonno.	15000
Itacoura Nyſiendo.	15000
Narſie Jucdonno.	15000
Akimouta Tayſimaddonno.	15000
Forita Cangadonna.	10000
Miura Simaddonne.	10000
Maynda Gonoskedonho.	10000
Miſſonno Jammatta.	10000
Fory Itſuocamy.	10000
Miury Oemenoskedonno.	10000
Fondo Sanjadonno.	10000

Tout ce revenu monte à la ſomme de 19345000.

La table, la guarderobbe de Sa Majeſté, & l'entretien de ſon Palais montent à la ſomme de 4000000

La Garde du Corps en laquelle ſont diviſés les principaux de ſa Nobleſſe, qui eſt payée directement ſelon ſa charge. 500000

Ainſi

Ainsi la dépense de la maison du Prince jointe à ce qu'il donne aux principaux Seigeurs du Païs, monte tous les ans à la somme de 2834500o. cockiens de 4. florins piece.

TROISIEME QUESTION.

Quels titres prend ce Prince & quelle est son authorité.

LE Prince du Japon prend le titre d'Empereur, les Rois & les Seigneurs du Païs le reconnoissent pour Souverain : il a le pouvoir de les envoyer en exil, de leur ôter leurs revenus & leurs terres, & de les donner à d'autres, comme il est souvent arrivé durant le sejour que j'y ai fait.

QUATRIEME QUESTION.

De lieu de sa residence, de sa Cour & de sa suite.

LA Ville d'Yeddo où le Prince tient sa residence est fort grande, le circuit du château peut être d'une lieuë & demie, il est entouré de trois fossez, revestu de grosses pierres taillées en pointe, avec trois contre-escarpes, lesquelles se communiquent, la derniere avec la seconde, & la seconde avec la premiere; mais cette communication est

coupée par des ponts levis, des corps de garde & par tant d'ouvrages divers, qu'il seroit tres difficile d'en donner le plan. Dans l'eſpace que comprennent ces trois contreeſcarpes l'on y rencontre huit ou neuf portes qui ne ſont pas directement opposées les unes aux autres; car ſi vous avez trouvé la premiere ſur la main droite, la ſeconde ſera ſur la gauche & ainſi des autres : il y a uue place d'arme entre l'une & l'autre de ces portes, avec une compagnie de gardes: On trouve plus loin un grand degré de pierre, qui porte ſur une platte forme, au delà de laquelle on deſcend de l'autre côté, & l'on entre dans de grandes eſplanades bordées de galleries pour ſervir de couvert contre le Soleil & la pluie, & où l'on pourroit mettre pluſieurs Regimens en bataille.

Les ruës du château ſont fort larges & les Palais qui les bordent d'un côté & d'autres ſont fort magnifiques: le Palais de l'Empereur eſt dans l'enceinte interieure du château, avec le Serrail de ſes femmes, des parcs, des viviers, des jardins & autres diverſités que l'art y a faites & qui ſurpaſſent celles que la nature fait ailleurs. Les portes de ce château ſont renforcées des deux côtés de plaques de fer, épaiſſes d'un pouce, diſpoſées en croix: les Princes du Sang ſont logez dans la ſeconde enceinte, avec les Conſeillers d'Etat, qui approchent le plus de la perſonne du Prince. Dans le troiſiéme circuit ſont les Palais des Rois & des principaux Seigneurs du païs. Les perſonnes de moindre conſideration ſont logées

gées au dehors de cette troisiéme enceinte: si bien que lors que l'on void de loin ce grand château, il paroît comme une montagne d'or; car tous ces Seigneurs tâchent à l'énvi l'un de l'autre, de faire quelque chose de superbe dans leurs bastimens, & de mériter la faveur du Prince, en contribuant ainsi à l'embellissement du Lieu de sa residence. Les enfans de ces Seigneurs que l'on presume leur devoir succeder, demeurent dans des Palais comme autant d'ostages de la fidelité de leurs Peres.

La Ville d'Jedo, ou est ce château a trois Lieuës de long & deux de large: les bastimens y sont aussi pressés qu'ils le puissent être dans les Villes les plus peuplées de l'Europe: ces Seigneurs ont un si grand train, tant de chevaux, tant de Gentils-hommes qui les suivent, tant de Palanquins qu'on leur porte, & le peuple y est en si grand nombre, qu'il est tres mal aisé de se démêler de la foule des ruës; le Roi sort quelquefois à cheval & quelquefois aussi dans un Palanquin ouvert de tous côtez: il est ordinairement suivi d'un nombre de Seigneurs, qu'on nomme les Seigneurs de la Compagnie du Roi, qui tiennent un grand rang dans le Païs, & qui tirent de grands appointemens du Prince. Ils ne lui rendent point d'autre service que celui de l'accompagner. Ces Seigneurs sont tous remarquables par quelque merite singulier; les uns sont Musiciens, les autres jouënt des instrumens, il y a parmi eux des Peintres, des Sçavans, des Poëtes, quelques-uns sont

profeſſion d'éloquence, enfin il n'y en a point qui n'ait quelque merite particulier. Les Gardes du Corps marchent en ſuite; cette Garde eſt compoſée d'un nombre choiſi des enfans que les Rois & les plus Grands Seigneurs ont eu de leurs concubines du païs, & qui par cette raiſon ſont exclus de l'eſperance de ſucceder à leurs Peres. Il y en a beaucoup au Japon; le Roi de *Mito* oncle de l'Empereur avoit de mon temps cinquante quatre garçons & bien plus de filles: On voit après cela une brigade de la ſeconde Compagnie des gardes; elle eſt de mille hommes, cînq cens deſquels marchent aiant leurs Officiers à la tête, à une portée de Canon devant ſa Majeſté, les cinq cens autres marchent après & dans la même diſtance. Quoi que ce nombre de gardes ſoit grand, il n'y entre perſonne qui n'ait été auparavant ſoigneuſement examiné. Les qualitez requiſes pour y entrer ſont la bonne mine, l'exercice à toutes ſortes d'armes, l'étude des Lettres & les bonnes mœurs: ſi bien que quand ſa Majeſté ſort, on voit une infinité de perſonnes bien faites à pied & à cheval, toutes veſtuës de ſoie noire, qui gardent ſoigneuſement leurs rangs & obſervent un ſilence ſi grand, que l'on n'entend pas une parole; on tient nets les ruës & les chemins par où il doit paſſer, on les ſable même de ſable blanc lors qu'on eſt averty de ſa ſortie. Les portes des maiſons qui ſont ſur les mêmes ruës ſont toutes ouvertes; pas un des habitans dans ce tems-là, ne met la tête à la fenêtre, & n'a

la hardiesse de demeurer debout devant sa maison : chacun est retiré, ou à genoux sur un tapis devant sa porte pour voir passer le Prince.

Quand sa Majesté fait le voyage de *Meaco*, ce qui n'arrive qu'une fois en 5 ou 6. ans, on travaille une année auparavant aux preparatifs de ce voyage, on regle la quantité de monde qui le doit suivre, quel jour de chaque mois chaque Seigneur se doit rendre auprès de la personne de l'Empereur pour le suivre : une partie des Seigneurs qui sont du voyage partent un jour ou deux avant Sa Majesté. L'Empereur part ensuite avec ceux du Conseil, & quelques jours après le reste des Rois qui le doivent accompagner. On voit dans ce tems-là sur les chemins une incroiable multitude de monde, & lors que ces troupes sont arrivées à *Meaco*, quoi qu'il y ait plus de cent mille maisons dans cette grande Ville, elle se trouve trop petite pour y loger une si grande affluence de gens, & on est obligé de dresser des tentes hors des murailles de la Ville.

La visite du *Dario* ou *Dairo* est le sujet de ce voyage : On conte d'*Yedo* à *Meaco* 125. milles, l'on rencontre plusieurs villes & villages sur cette route à trois ou quatre milles les unes des autres. Il y a sur tout ce chemin vint-huit logemens, dans chacun desquels l'Empereur trouve une nouvelle Cour, qui le doit suivre dans le voyage, de nouveaux Gentilshommes, d'autres Soldats, des chevaux frais, d'autres provisions, & tout

ce qui eſt neceſſaire pour la Cour d'un Prince qui marche avec un ſi grand train: Ceux qui ſont partis d'*Yedo* avec le Prince s'arrêtent au premier logement; ceux qui l'attendoient au premier logement le ſuivent juſques au ſecond; ceux du ſecond juſques au troiſiéme, & ainſi de ſuite juſques au dernier: ſi bien que chaque troupe ne marche qu'une demie journée avec ſa Majeſté: mais auſſitôt que le Prince eſt arrivé à *Meaco*, toutes les troupes s'y rendent les unes plûtôt, les autres plus tard, ſelon l'ordre qu'elles en ont reçû: & il ne demeure dans ces logemens qu'ils ont quittez que la garniſon ordinaire: l'Empereur retourne avec le même ordre de *Meaco* à *Yedo*.

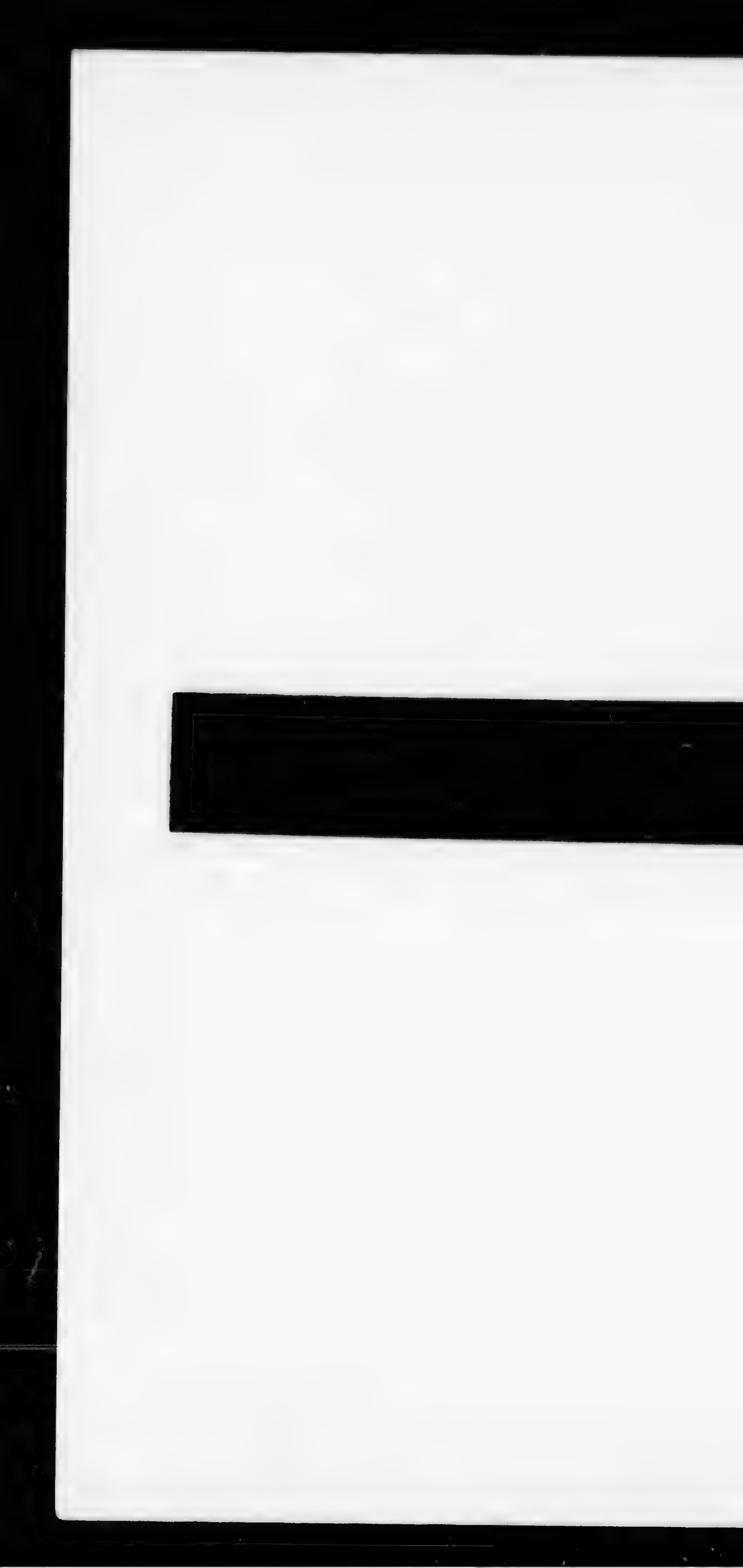
L'année 1636. on dreſſa un ſuperbe monument à la memoire du Pere de Sa Majeſté dans un lieu nommé *Niko*, qui eſt à quatre journées de chemin de *Iedo*; on ſuſpendit devant le Temple cette couronne de cuivre, dont la Compagnie des Indes fait préſent à l'Empereur. Ce monument a la forme d'un château entouré de doubles foſſez; les remparts ſont revêtus de pierre: on auroit juré que c'étoit là l'ouvrage de pluſieurs années; il eſt cependant vrai que ce monument fut baſti en cinq mois de tems, & que les maſſons, peintres, verniſſeurs, orfevres, & enfin tous les artiſans y travaillerent ſans aucun ſalaire. Ce château eſt fort avant dans le païs, en un lieu où il ne ſçauroit ſervir à autre uſage qu'à loger l'Empereur pendant les deux journées qu'il s'y arrête, lors qu'il va viſiter ce ſepulchre.

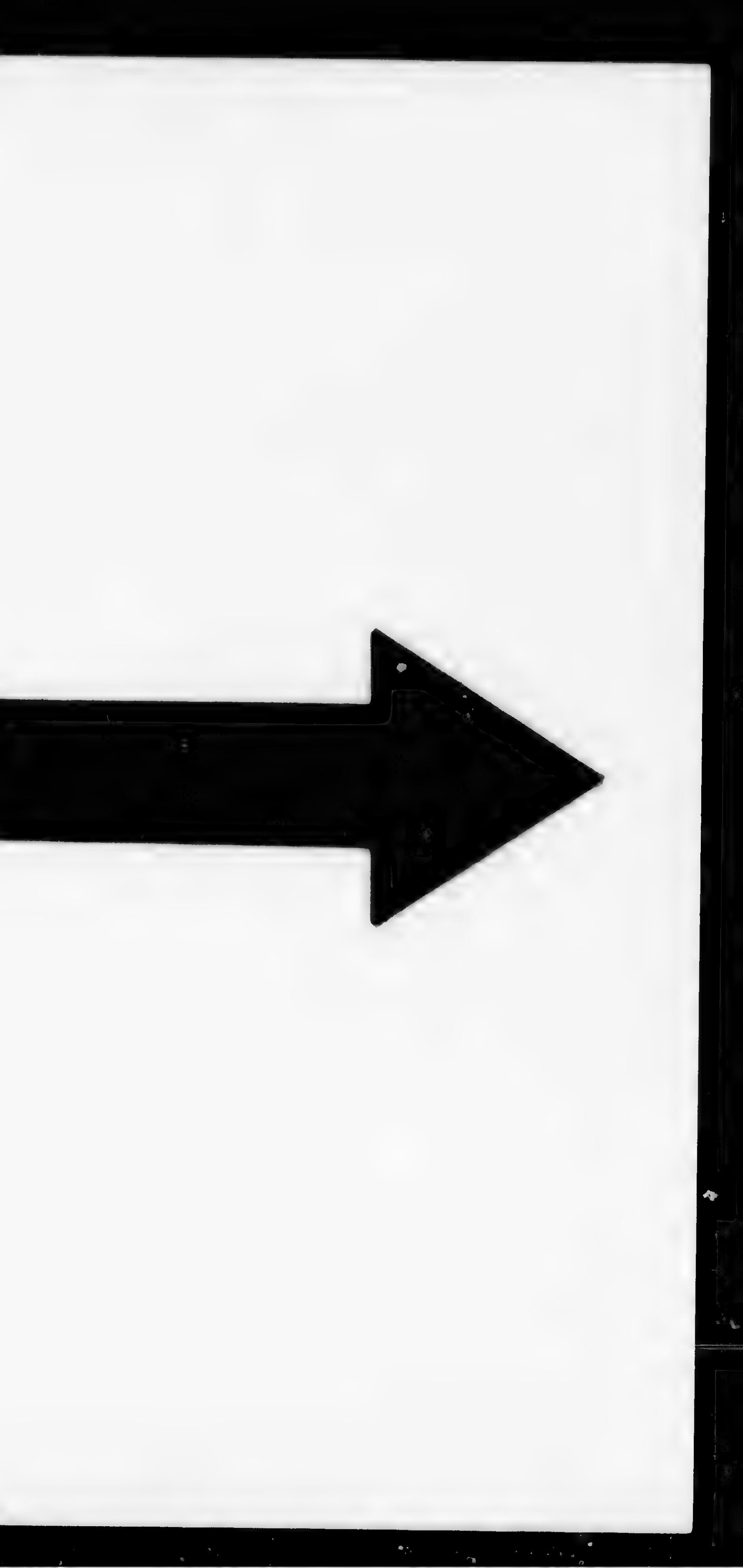
On

On sçait en general que les tresors de sa Majesté consistent en or & en argent enfermé dans des caisses qui peuvent peser chacune mille *tayles*, c'est à dire à peu près quatre vingt livres, poids de Hollande: ces caisses sont distribuées dans les tours de son château: il y en a qui y ont été mises il y a plus de cent ans, ausquelles on ne touche point, comme si cette vieillesse meritoit quelque respect; Ainsi ces tresors augmentent tous les jours, car la dépense de chaque année ne monte presque pas à la recepte, & au revenu de deux mois

Le Pere de l'Empereur d'aujourd'hui, fils de cet Ongosschio, qui après avoir sauvé „ l'Etat des dernieres guerres civiles, lui „ avoit donné la forme de gouvernement „ qu'il a maintenant, mourut l'an 1631. „ âgé d'environ cinquante ans; étant au lit „ de mort, il dit entre autres choses à son „ fils; tout le tresor de mon l'Empire est „ presentement à vous, mais il y a des cho- „ ses que je veux vous donner moi-même: „ vous trouverez dans ces coffres les ancien- „ nes loix de l'Etat, des recueils de toutes les „ maximes que le bon sens des plus sages „ de nôtre Nation a produites, avec les pierreries & les bagues, j'ai toûjours eu beaucoup d'estime pour ces choses, aussi bien que mes ancestres, & vous en devez faire grand cas par cette même raison.

Les Japonois estimoient plus que tous ces tresors les curiositez suivantes que l'Empereur du Japon, dont je parle ici, laissa.





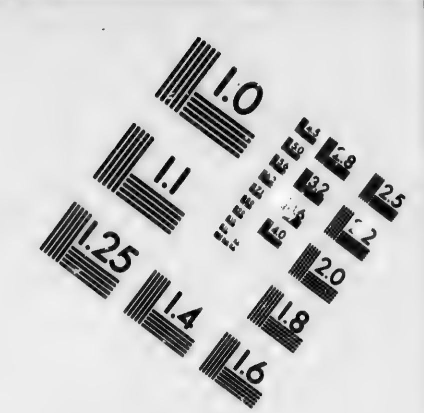
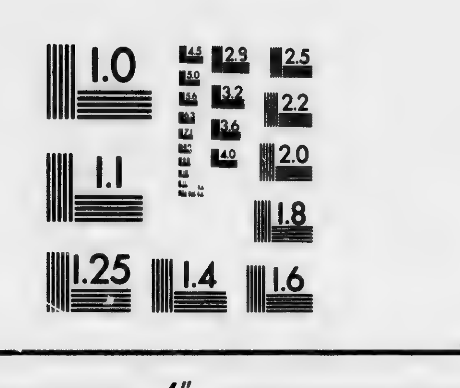


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Un Cimeterre courbé en arc marqué ſous le nom de Jouky Maſſame.

Un autre Cimeterre marqué ſous le nom de Samcis.

Un autre plus petit Cimeterre qui porte le nom de Bungo Doyſſero.

Un petit Vaiſſeau pour preparer le Tſia ou The, ſous le nom de Naraiſſiba.

Un autre plus grand ſous le nom de Stengo.

Un livre écrit à la main intitulé Aue Kokikendo.

Il laiſſa outre cela à ſon frere aîné Roi d'Ouwai Atſtano Mie, un tableau appellé Darme, que l'on ne regarde que par l'envers.

Un Cimeterre appellé Maſſame.

A ſon ſecond frere, Roi de Kinocouny, un Cimeterre ſous le nom de Teeſmaſſamme. Un tableau de grenoüilles.

Au troiſiéme frere, Roi de Mito, un Cimeterre ſous le nom de Sandamné.

Un Livre écrit à la main nommé Sçache, & bien que ces ſix dernieres piéces ne puſſent pas entrer en comparaiſon avec celles qu'il avoit leguées à ſon fils, ſi eſt-ce qu'il n'y en avoit pas une qui ne valut plus de mille Oebans d'or, qui valent quarante ſept mille tnayls: il laiſſa outre cela à pluſieurs Princes & Princeſſes du Sang, à des Seigneurs & Dames de qualité, à des Soldats & des domeſtiques, pour plus de trente millions d'or en legats.

L'Empereur d'aujourd'hui n'étoit pas marié quand il vint à la Couronne; il a même de-

depuis été long-tems ſans avoir de femmes; le peu d'eſtime qu'il a pour elles, & une inclination criminelle qu'il a pour les garçons, l'aiant toûjours éloigné du mariage: Le Dayro, pour le deſtourner de cette abomination lui envoya deux filles les plus belles du Païs, le priant de prendre pour femme * Midai celle qui lui plairoit davantage. Il en choiſit une, avec laquelle neanmoins il n'eut aucune habitude, demeurant toûjours dans le même train de vie: Cette Princeſſe en devint malade d'affliction, mais elle cachoit le ſujet de ſon mal, pour ne ſe pas attirer la diſgrace du Prince: La Nourrice de l'Imperatrice qui étoit en poſſeſſion de lui parler avec aſſez de liberté lui toucha quelque choſe de l'horreur du vice auquel il s'adonnoit, & de la beauté de ſa femme. A ce diſcours il changea de viſage, & donna ordre ſur le champ au Surintendant de ſes bâtimens de faire bâtir un grand Palais, avec des murs élevez, & des foſſez bien profonds, pour y enfermer cette belle Imperatrice, & toutes les Dames de ſa ſuite qui y ont été depuis gardées fort étroitement: La Nourrice du Roi qui avoit été juſques alors fort conſiderée, en fut outrée au dernier point: elle voyoit avec regret que l'Empereur n'avoit point d'enfans, & que cette debauche ne laiſſoit point de lieu d'en eſperer: elle fit donc choiſir dans les Serrails de tous les Rois du Païs les plus belles perſonnes qui y fuſſent & prit ſon tems de

* *Midai en Japonnois ſignifie l'Imperatrice.*

de les faire paroître devant l'Empereur à des heures qu'elle crût les plus favorables à son dessein. Il s'arrêta principalement à la fille d'un Sellier qui étoit fort belle ; les autres Dames à qui celle-ci avoit été preferée en eurent une si grande jalousie, qu'elles conspirerent ensemble de faire mourir l'enfant que le Prince avoit eu de la fille du sellier, ce qu'elles executerent, & l'on dit que l'on a tenu jusques à cette heure la chose secrette à l'Empereur, pour espargner le sang que la découverte d'une semblable conjuration auroit fait respandre.

Les Chroniques du Japon rapportent que le Païs étoit gouverné, il y a cent ans par un Prince nommé * *Dairo* qui y commandoit par droit de succession. Les peuples le reconnoissoient pour leur souverain, & l'avoient en opinion de sainteté; aussi n'y eut il de son tems aucune guerre civile, les Japonois étant persuadez que c'eût été aller contre Dieu même, que de s'opposer aux commandements de ce Prince : Quand un Roi du Païs avoit quelque chose à demêler avec un autre, ce Souverain connoissoit de leurs differens, comme si Dieu l'eût envoyé pour les gouverner souverainement. Quand ce Prince pretendu Saint marchoit, il ne devoit point toucher à terre ; il falloit empêcher que le Soleil ni aucune lumiere n'éclairassent sur sa tête; c'eût été un crime de lui couper la barbe & les ongles: toutes les fois qu'il mangeoit on lui preparoit son manger dans

* *C'est le titre qu'on donnoit à ce Prince.*

dans un nouveau ſervice de cuiſine qui n'étoit employé qu'une fois: il avoit 12. femmes qu'il épouſoit toutes avec beaucoup de ſolemnité : ces femmes le ſuivoient dans leurs carroſſes, ſur leſquels on voyoit leurs armes & l'inſcription de leurs titres. Il y avoit dans ſon château deux rangs de maiſons, ſix de chaque côté : Sur chacune des portes de ces maiſons étoient les armes & les titres de celle de ces femmes qui l'habitoient: il avoit de plus un Serrail pour ſes concubines. Ce qui ſe pratiquoit au tems de ce fameux *Dairo* s'obſerve encore aujourd'hui dans la Cour des Princes qui lui ont ſuccedé ſous le même nom, qu'ils retiennent tous : On aprête tous les jours un ſuperbe ſouper dans chacune de ces douze maiſons: l'on y prepare une muſique de même ſans ſavoir dans laquelle des douze le Prince doit ſouper : lors qu'il en a choiſi une & qu'il y eſt entré, l'on y porte auſſi-tôt tout ce qui a été preparé dans les autres maiſons, & les onze autres Dames y viennent auſſi avec leur ſuite & leur muſique, pour ſervir celle que le *Dairo* a choiſie ce jour-là. Ce ne ſont alors que jeux, que comedies, & que divertiſſemens, ſelon que l'on les juge devoir être agreables au Prince : Quand le *Dairo* a un fils, pour lui choiſir une nourrice on aſſemble quatre vint des plus belles femmes du Païs & de la premiere condition : Les douze femmes du *Dairo* & les Princes du Saug regalent ces quatre vingt femmes à l'envi les uns des autres : A l'occaſion de ce premier choix on fait de gran-

grandes rejoüissances; & le jour suivant on en choisit quarante entre ces quatre vint. On les reçoit même encore avec plus de ceremonie, à cause qu'elles sont reduites à un plus petit nombre: Le jour que ce second choix se fait se passe en fêtes & en réjouissances: Les quarante qui n'y sont point entrées sont congediées, & ne retiennent rien d'une grandeur de si peu de durée, que les presens qu'on leur a faits, & l'honneur d'être entrées dans le premier choix: Entre ces quarante on en choisit dix & de ces dix on en choisit trois & enfin de ces trois on en choisit une: Le choix se fait avec beaucoup de ceremonie & de regal & les plaisirs vont toûjours en augmentant jusques à la fin, l'honneur du choix augmentant aussi à mesure que le nombre des personnes choisies diminuë; le dernier choix par cette raison est encore solemnisé avec plus de magnificence que les autres: La Nourrice, pour prendre possession de sa place, donne solennement le sein pour la premiere fois au Prince & l'on fait de nouvelles fêtes le jour de cette prise de possession: Il y a tous les jours quelque nouvelle réjouissance à la Cour, ils en fon à l'occasion des mariages, des accouchemens, & des festes de leur Religion. Toutes ces mêmes choses se pratiquent encore aujourd'hui dans la Cour du *Daïro*; car bien que ce Prince ait perdu la Souveraineté du païs, il ne laisse pas de s'être conservé toutes les richesses qui peuvent fournir à des dépenses si excessives.

La charge de General des armées du *Daïro*

ro étoit ordinairement exercée par le second de ses fils : le *Daïro* l'aiant voulu diviser & en faire part à un troisiéme, dont il aimoit passionnement la Mere ; il la partagea entre ces deux freres, avec ce reglement qu'ils la posséderoient l'un après l'autre l'espace de trois ans. Il arriva que l'un de ces deux freres s'y établit si puissamment, que le *Daïro* ne le pût obliger ni par promesses, ni par menaces, de ceder la place à celui qui devoit commander à son tour. Il fallut enfin appeller à son secours les Princes voisins & faire la guerre à ce fils rebelle qui y perdit la vie ; voila la premiere revolte dont l'histoire du Païs fasse mention. L'autre de ces fils qui commandoit ces troupes victorieuses s'en servit à se rendre Maître de l'Etat, laissant à son frere aîné, que cét Empire regardoit après la mort du *Daïro*, les mêmes richesses & les mêmes revenus dont il jouïssoit auparavant. Cette usurpation donna sujet à une seconde guerre & à l'élection d'un nouveau General d'armée qui depossedа le premier & se rendit Maître absolu du païs. Une troisiéme guerre qui suivit après cela acheva de mettre tout l'Empire en combustion ; il n'y avoit point de petits villages qui ne courussent aux armes les uns contre les autres. La même division se trouvoit parmi les principaux Seigneurs du païs, & cette division ne cessa que par la conquête qu'un homme de conduite & de courage nommé *Taïco*, fit de l'Empire. Ce *Taïco* parvint de simple Capitaine d'une troupe de cinquante hommes, & eut une

si

si bonne fortune, qu'il mît en trois ans de tems tout le païs sous son obeïssance; laissant aux Princes de la maison du *Daïro* toutes les marques de leur premiere fortune. Ce nouveau Conquerant fut couronné Empereur avec beaucoup de pompe par le *Daïro* même: cependant *Taïco* jugea bien que les Rois & les Seigneurs du païs s'accommoderoient mal-aisément d'obéïr à une personne de la condition de *Taïco*; il envoya par cette raison les principaux d'entre-eux, & ceux principalement qu'il croioit les plus remuans, dans la Corée, avec une armée de soixante mille hommes pour la subjuguer, à ce qu'il disoit, & les tint occupés dans cette entreprise l'espace de sept ans, les animant toûjours à ne point penser au retour, qu'ils n'en eussent achevé la conquête; ces troupes desesperées de ne pouvoir revoir leurs femmes & leur patrie dechargerent leur rage sur les habitans du Païs qui s'étoient rangez sous la domination des Japonois, & en attendoient par cette raison un traitement plus doux. Ils firent leurs plaintes à *Taïco*, & le prierent de les delivrer de cette oppression. L'Ambassadeur qu'ils lui envoyerent reconnut bien-tôt qu'il n'y avoit point d'esperance d'obtenir qu'on rappellât ces troupes, puis qu'on les entretenoit dans la Corée par maxime d'Etat; & porté qu'il étoit d'un veritable amour pour sa patrie, il ne trouva point d'autre moien pour venir à bout de sa commission que de faire empoisonner l'Empereur. La chose lui reüssit comme il l'avoit projettée: car les princi-

paux

paux Seigneurs qui commandoient les troupes dans la Corée, ayant appris la mort de l'Empereur retournerent au Japon, sans attendre d'Ordre.

Lors que *Tayco* mourut, Fideri son Fils n'avoit que six ans; *Tayco* avoit choisi un des principaux du païs nommé *Onguoschio*, & l'avoit declaré par son testament Tuteur de ce jeune Prince, après avoir tiré de lui une promesse écritte du sang d'*Onguoschio*; que lors que *Fideri* auroit l'âge de quinze ans, il le feroit couronner Roy du Japon, & lui remettroit entre les mains toute l'authorité & toutes les forces qu'il laissoit à sa disposition durant le bas âge de son pupille. Mais *Onguoschio* bien loin de satisfaire à cette promesse, conduisit les choses à un tel point, que *Fideri* desesperant de pouvoir rentrer en possession de l'Empire par d'autres voyes, crut être obligé de faire des troupes, & d'y employer la force. *Ongosschio* avoit travaillé de longue main à le ruiner dans l'esprit des peuples & des plus Grands du Païs; il lui imputoit la ruine qui devoit suivre de cette guerre, & l'accusoit auprès d'eux de s'être fait rendre des honneurs qu'il ne devoit pretendre qu'après son couronnement. Après cela il ramassa toutes ses forces dans la Province de Sunga, & s'étant mis à leur teste, il assiegea ce Prince dans la place où il faisoit sa residence. Il le pressa si bien, qu'il fut enfin obligé de se rendre, à condition qu'on lui sauveroit la vie, renonçant de son côte à la pretention de l'Empire, & se contentant de demeurer dans la condition des Sei-

Seigneurs particuliers du païs qui reconnoissent en fiefs de l'Empereur les terres où ils commandent. Il envoya même sa femme qui étoit fille d'*Ongoschio* ; pour mieux asseurer ces conditions. *Ongoschio* évita de lui donner audiance, & cependant fit mettre le feu au Palais où ce mal-heureux Prince étoit logé avec toutes ses autres femmes & toute sa Cour. Il fit mourir ensuite toutes les personnes de condition qui avoient tenu le parti de *Fideri*, & regna depuis, sans que personne osât s'opposer à sa fortune. *Ongosschio* étant mort fort vieux, son fils *Coubosanna* fut solemnellement instalé en sa place, & l'Empereur qui regne aujourd'hui nommé *Chiougon* est fils de ce *Coubosanna.*

CINQUIEME QUESTION.

Du nombre de ses Soldats & de leurs armes.

LE revenu des Roys & des Seigneurs du païs monte à la somme de cent quatre vingt millions quarante mille florins, comme je l'ai justifié par le compte du revenu de chacun en particulier. Chaque Seigneur doit entretenir des Soldats pour le service de l'Empereur, à proportion du revenu dont il joüit. Celui par exemple qui a dix mille flo-

* *On conté 4. Florins d'Hollande pour le Cockien.*

florins d'appointement, doit entretenir vint fantaſſins & deux Cavaliers. Le Seigneur de *Firando*, qui a ſix cens mille florins entretiendra ſelon la même proportion douze cens fantaſſins, & ſix vingts Maîtres, ſans y comprendre les valets, les eſclaves, & les autres dependances d'une ſemblable troupe; ſi bien que le nombre des Soldats que les Roys & les Seigneurs du païs ſont obligez d'entretenir au ſervice de l'Empereur, monte au nombre de trois cens ſoixante & huict mille fantaſſins, & de trente huict mille huict cens Maîtres. Sa Majeſté Japonoiſe entretient encore de ſon revenu propre environ cent mille hommes de pied, & vingt mille chevaux, qui compoſent les garniſons de ſes places, & les troupes de ſa garde. Ajoûtez à cela que la plûpart des grands Seigneurs ſe picquent d'entretenir une fois plus de monde au ſervice du Prince, qu'ils n'y ſont obligez reellement, comme on l'a aſſez veu, dans les dernieres guerres des Arimaſes. Les Cavaliers ſont armez de pied en cap, leurs armes ſont des carabines fort courtes, des javelots, des dards, & le ſabre.

Les fantaſſins ſont diviſez par Compagnies, cinq Soldats ont un homme qui les commande: cinq de ces chefs qui font avec leurs gens vint cinq hommes, en recognoiſſent un autre qui eſt par deſſus eux; tellement qu'une Compagnie de deux cent cinquante hommes a deux chefs principaux, & dix autres ſubalternes, mais les uns & les autres ſont commandez par un ſeul qui a le com-

commandement sur toute la trouppe ; ces Compagnies sont subordonnées à un Officier superieur : La même graduation s'observe dans la Cavalerie : les armes de l'Infanterie sont le sabre, la picque, le mousquet plus pesant ou plus leger selon les forces de celui qui les doit porter, & le pot ou morion pour toutes armes defensives. L'Empereur peut savoir exactement le nombre de ses Soldats, celui de ses Sujets, combien il y en a dans les Villes, combien de laboureurs sont occupez à la Campagne. Les maisons des Villes sont divisées cinq à cinq, & sont unies ensemble sous un Chef, qui doit tenir un rolle de ceux qui meurent ou qui naissent dans leur departement : Il porte ce rolle à un officier qui est au dessus de lui ; cet officier le porte au Seigneur du lieu, le Seigneur du lieu au Roy de la Province, & celui-ci delivre ces Rolles à deux officiers que l'Empereur a destinez à cette charge.

SIXIEME QUESTION.

De l'authorité de ses Ministres, & des principaux de son Conseil.

IL a quatre principaux Conseillers qui font toutes les affaires : les Roys & les Seigneurs du païs les considerent également : les plus riches de ces Conseillers ont de revenu jusques à deux millions de Livres, & les moins

moins riches deux ou trois cents mille Livres de rente.

Ils ne peuvent pas faire deux fois les mesures remonstrances au Roy sur les choses à l'égard desquelles il s'est expliqué, ni differer l'execution de ses ordres. Ces Conseillers sont choisis entre les principaux du païs, qui ont été nourris auprès de lui & l'esperance d'occuper cette place tient les Courtisans fort soumis, & fort appliquez à pressentir ses pensées & ses inclinations, & à y accommoder toutes leurs actions & leurs reponses: C'est là la regle de tous leurs Conseils, & dût tout le païs tomber ensuite dans un desordre affreux, ils n'oseroient en parler au Prince, à moins de trouver une conjoncture favorable de le pouvoir faire sans danger: si bien que les plus importantes affaires dépendent des occasions & du temps auquel on les porte.

Tous les autres qui composent son Conseil ont chacun leurs departemens, n'y ayant que ces quatre qui ayent une authorité generale sur toutes les affaires du Royaume.

SEPTIEME QUESTION.

De l'authorité des principaux Seigneurs du païs, & quelles sont leurs forces.

LE revenu des Seigneurs du païs est grand, comme nous l'avons dit; mais leur dépen-

pense l'est encores davantage à proportion: ils sont obligez de demeurer six mois à la suite du Prince. Ceux qui ont leurs terres du côté du Nort & de l'Orient y passent six mois. Ceux du Midi & de l'Occident les relevent, & lors que les uns entrent en service, & que les autres en sortent, ce ne sont que fêtes & magnificence. Il y a de ces Seigneurs qui ont quatre & cinq mille hommes à leur suitte; le Seigneur de *Firando*, dans le païs de qui se trouve le Magazin de nôtre Compagnie, quoi qu'il soit un des moindres, a toûjours à sa suitte dans ses voyages, au moins trois Cens hommes, & il entretient dans les deux maisons qu'il a à *Yedo* plus de mille bouches.

Les autres Seigneurs en font de même à proportion de leurs revenus: Il n'y a point de Ville plus peuplée que *Yedo*. La grande afluence de peuple y rend toutes choses fort cheres; leurs bâtimens, la livrée de leurs valets, leurs femmes, les presens & les festins, font que leur dépense excede ordinairement leur revenu. Ajoûtez à cela que l'Empereur les oblige quelquefois à entreprendre de grands desseins. Il arriva de mon temps qu'on distribua à chacun d'eux une partie d'un grand bâtiment, & ils fournissoient tous les jours certain nombre d'ouvriers selon leurs revenus: Je considerois avec étonnement la diligence & l'ardeur avec laquelle les massons & les autres artisans tâchoient à l'envi l'un de l'autre de fournir leur tâche, & d'avancer un ouvrage dont ils devoient être mal payez.

Quand

Quand un grand Seigneur bâtit une maiſon, outre la porte qui doit ſervir ordinairement à entrer & à ſortir, il en fait faire une autre ornée de bas reliefs, dorée, & couverte par tout de ce beau vernis que nous appellons Vernis de la Chine : Quand la maiſon eſt achevée, on la couvre de planches, de peur que la pluye ou le Soleil n'en gâtent la beauté : Elle demeure ainſi couverte juſques au temps que l'Empereur y vienne. On lui donne un ſuperbe feſtin dans ce nouveau Palais ; il entre & ſort par cette porte, on la ferme & condamne enſuite, perſonne ne devant paſſer après le Prince par une porte qui a eu honneur de donner paſſage à ſa perſonne. On invite le Prince à ce feſtin trois ans auparavant qu'il ſe faſſe ; & ces trois années s'emploient à en faire les preparatifs. Tout ce qui doit y ſervir eſt marqué aux armes de l'Empereur.

Cette ſuperbe reſiouïſſance & ce feſtin durent trois mois : la dépenſe du feſtin & celle du bâtiment pourroient épuiſer les richeſſes & le capital des plus puiſſans de nos Princes : L'Empereur fait quelquefois la faveur à un de ſes Seigneurs de lui envoyer comme par grace quelqu'une des Gruës que les Oiſeaux de ſa fauconnerie ont pris. C'eſt là une ſi grande faveur pour ces Gentils-hommes, que je ne finirois jamais, ſi j'entreprenois de rapporter tous les feſtins & toutes les differentes reſiouïſſances qu'ils en font. La premiere fois que l'Empereur fait l'honneur à quelqu'un d'aller manger chez lui, la coûtu-

tume veut que l'Empereur lui fasse * quelque don, pour leurs chevaux, comme ils disent : Il en fit un il n'y a pas long-temps à Satsouma dans cette occasion, qui valoit plus de six cens mille livres. Le Roy fait tous les mariages des Grands. Ils rendent même des respects extraordinaires à la personne qu'il leur a donnée pour femme : Ils font bâtir de nouveaux palais pour la loger: Ils lui donneront quelquefois deux cens femmes pour la servir, enfin ils lui entretiennent une Cour superbe. Le dedans de leurs maisons est vernis, la dorure n'y est point épargnée, on voit même en quelques-unes des statuës & des bas reliefs.

Lors que ces Dames sortent pour aller voir leurs parens, ce qu'elles ne font qu'une fois l'année ; toutes les Dames qui sont à leur service les suivent dans des Palanquins fermez; telle de ces Dames en a jusques à cinquante à sa suitte. Les Palanquins sont dorez, vernis & ornez en quelques endroits d'or & d'argent massif, les enfans qu'ils ont de ces femmes données par l'Empereur succedent à leurs Etats, & s'ils meurent sans enfans, ces mêmes Etats passent en d'autres familles selon la disposition du Prince ; ils ont beaucoup de concubines, de là vient ce grand nombre d'enfans qu'ils ont dans leurs maisons; mais ceux-là ne succedent pas aux Etats de leur Pere. Tout ce qui se peut imaginer pour le plaisir de

* *L'Original Hollandois porte*, tot boonen voor sijne Paerden.

de la vie, se trouve dans leurs Serrails; des Jardins, des Canaux, des Bois, des Volieres; tous les jours ce ne sont que Comedies, Musiques & semblables divertissements. Les hommes n'y entrent point, s'ils ne sont de leurs plus proches parens, & cela même ne leur arrive pas souvent; car on fait dans ces maisons une garde fort exacte; les Dames soit qu'elles soient vieilles ou jeunes ne peuvent avoir aucune conversation avec les hommes de dehors: elles passent dans cette clôture tout le temps de leur vie, on ne leur pardonne rien, & l'on punit de mort jusques au moindre soubçon de crime. Les filles qui sont destinées à servir dans ces lieux sont choisies avec grand soin, & servent leur Maîtresse avec une modestie tres-grande & beaucoup d'addresse: on les divise par troupes de seize personnes; chaque troupe a sa Dame qui lui commande: ces troupes servent leur Maîtresse chacune à son tour, & dans l'ordre qu'elles ont appris; car on leur fait des leçons de bien servir comme on leur apprend ailleurs à danser ou à faire quelque ouvrage: la difference de ces troupes se fait encore remarquer autrement: chacune a ses habits d'une couleur & d'une étoffe particuliere. Si dans une troupe elles sont habillées de rouge avec des rubans verds & une coëffure de même, l'autre troupe aura du blanc avec des rubans rouges. Elles sont pour la plûpart des premieres maisons du païs, belles, bien eslevées, & ont les manieres fort nobles: elles s'engagent à servir pour les moins pour quinze ou vint

ans, & la plûpart même pour toute leur vie: Ils les prennent quelquefois fort jeunes dés l'âge de quatre ou cinq ans, & lors qu'elles ont servi jusques à celui de vint cinq ou trente ans, ils les marient à quelques-uns de leurs Gentilhommes ou personnes de leur suitte, chacune selon sa condition. Celles qui passent dans ce service l'âge de trente ans, y demeurent ordinairement le reste de leurs jours. Toutes les femmes depuis celles qui sont de quelque condition jusques aux premieres Dames du païs sont fort savantes, aussi n'ont-elles point d'autre occupation: La coûtume du païs leur défend d'entrer en connoissance d'aucune affaire qui regarde le Gouvernement des Etats, & de la maison de leur mari: elles se tiennent fort sur leur garde de ce côté là, & n'entrent jamais dans cette matiere: Les hommes d'ailleurs, quand ils passent dans leur Serrail, n'y portent point d'autres pensées que celle de se divertir, & il n'y a point de femmes au monde qui ayent plus d'adresse pour se faire aimer: ils apportent pour raison de cette garde étroite de leurs femmes, & de l'ignorance dans laquelle ils les tiennent de leurs affaires; que les femmes sont faites pour donner du plaisir, & pour élever leurs enfans; qu'ils en usent ainsi pour éviter les jalousies, les brigues, les querelles, les guerres, & les autres desordres qu'une plus grande liberté fait naître dans les païs ou la même chose n'est point observée. Ces femmes d'ailleurs sont fort fidelles à leurs maris; je n'en rapporterai ici qu'un ou deux exemples qui

qui arriverent de mon temps. L'Empereur fit mourir ſecretement dans le Royaume de Fingo un Gentil-homme de merite qui avoit une belle femme ; quelques jours après ſa mort l'Empereur fit venir cette Dame & la voulut obliger à demeurer dans le Palais. Elle ſavoit la mort de ſon mari, & dit à ce Prince en diſſimulant ; Je dois me reſioüir & m'eſtimer fort heureuſe de ce que vous m'avez jugée digne de vôtre amitié ; Je reçois donc cette grace comme je dois la recevoir, mais je prends la liberté de vous demander le terme de trente jours achever de pleurer la mort de mon defunt Epoux : permettez qu'après cela je puiſſe regaler ſes parens dans l'une des tours de vôtre château ; car je voudrois finir par cette reſioüiſſance le déplaiſir de ſa perte. Le Roy luy accorda cette priere, qui ne differoit que de quelques jours le plaiſir qu'il ſe promettoit de la joüiſſance de cette Dame : Il beut par excez le jour du feſtin. La Dame prit ce temps, & faiſant ſemblant de vouloir s'appuyer ſur l'un des balcons de cette tour, ſe precipita du haut en bas en la preſence du Roy, ſatisfaiſant ainſi à ſon honneur, & à la fidelité qu'elle devoit à ſon mary.

Un des principaux Seigneurs du païs devint paſſionnement amoureux d'une fille de ſon Serrail, qu'il avoit ôtée à la vefue d'un pauvre Soldat. Cette vefue écrivit un billet à ſa fille pour lui repreſenter la pauvreté où elle étoit, & le Seigneur la ſurprit liſant cette Lettre. Il la preſſe de la lui montrer : mais la fille aiant honte de découvrir la pauvreté

de sa mere, fit un bouchon de la Lettre & l'avalla avec tant de precipitation, qu'elle lui demeura dans la gorge & l'étouffa. Ce Seigneur qui rapporta la chose à quelque amitié secrette lui fit ouvrir la gorge, on déploye la Lettre, & on trouve qu'elle avoit éte écrite par la mere de cette fille. Il en fut au desespoir; mais n'ayant point d'autre moyen de reparer sa faute, il appella auprès de lui la mere de cette fille, & elle y est encore entretenuë avec toutes les commoditez qui lui manquoient auparavant.

Une fille servant son Maître, & faisant effort pour atteindre à un plat qui étoit sur la table un peu loin d'elle ne pût retenir un vent que l'on n'attendoit pas. Elle s'en punit elle même, se mordant le sein qu'elle porta à sa bouche & dont elle expira sur le champ de rage & de honte.

Les principaux Seigneurs & tous ceux qui ont de grands Etats ont outre leur nom propre, encore celui de leurs terres ou du château de leur residence, nom par lequel ils sont plus connus; mais ils ont cela de particulier au Japon qu'ils changent tous trois fois de nom. Les enfans changent le nom qu'ils ont eu dans l'enfance, des qu'ils ont atteint l'âge de virilité, & ce nom qu'ils portent alors ne se donne jamais ni aux enfans ni aux vieillards: le troisiéme & dernier nom se prend dans la vieillesse. Mais cependant, outre ces trois noms dont ils changent, ils retiennent toûjours celui de leur famille.

Les

Les Japonois sont fort retenus dans leurs discours, il leur échape rarement de dire quoi que ce soit de sale, & quand il arrive à quelqu'un d'eux de manquer à cette retenuë, les plus jeunes se levent & s'en vont. Ils portent beaucoup d'honneur & d'amitié à leurs parens, ils croyent que ceux qui manquent à ce devoir seront punis par leurs Dieux. Ils s'abstiennent une fois le mois de manger des choses qui aient eu vie, & font même abstinence l'anniversaire du jour que leurs peres & leurs meres sont morts. Mais pour retourner aux revenus des Seigneurs du païs, je dirai que les uns les tirent des grains, les autres des mines d'or, les autres des mines d'argent : quelques-uns du cuivre, du fer, de l'étain & du plomb : d'autres les tirent de leurs bois, de leurs grains, de leurs cottons, & de leurs soyes : ces revenus sont exactement contez, & le conte en est fidelement rapporté à ceux des Officiers de l'Empereur qui ont commission d'en tenir registre.

L'Empereur tient auprès de chacun de ces grands Seigneurs, un Chancelier. Voici la teneur de la Lettre qu'il écrit au Seigneur à qui il l'envoye. „Nôtre bien ai-
„ mé, vos Etats sont de grande étenduë,
„ vous avez grand nombre de Sujets, &
„ c'est pour cette raison que j'ai jugé à pro-
„ pos de vous envoyer un homme sage & de
„ confiance, qui eut été élevé à ma Cour.
„ Je l'envoye donc pour vous soulager dans
„ le soin que vous devez avoir de vos Su-
„ jets, & pour le tenir auprès de vous dans

„ vos Conſeils : ſervez-vous de lui , & re-
„ cevez comme vous devez le ſoin que je
„ prens de ce qui vous regarde. " L'Empereur prend ordinairement pour cet emploi des perſonnes qui ont été élevées à la Cour, dont la fidelité eſt connuë, & avant que de partir, ils ſignent de leur ſang, qu'ils avertiront le Roy de ce qui viendra à leur connoiſſance dans les affaires qui regardent l'Etat, & qu'ils tiendront un Journal exact de toutes les actions du Prince auprès duquel on les place : ainſi les Princes ne peuvent rien faire ſans le communiquer à ces perſonnes, & on peut dire que ces Conſeillers, ou plûtôt ces Eſpions gouvernent les Etats de ces Princes.

La plûpart des grands Seigneurs ont entre leurs Serviteurs des perſonnes de bon ſens, qu'ils obligent de les avertir tous les jours des fautes qu'ils remarquent dans la conduite de leurs Maîtres : car ils ſont perſuadez que les hommes ne ſe faiſant point juſtice ſur ce point là, ne ſauroient connoître leurs défauts. Ils ſavent auſſi que les hommes nourris dans le commandement & élevés à une grande authorité, ſont encore plus expoſés à ce defaut commun à tous les hommes, qui eſt de ſuivre la pente de leurs paſſions : ils diſent donc qu'ils aiment mieux que leurs domeſtiques les avertiſſent de leurs fautes, que d'attendre les reproches que les étrangers leur en pourroient faire.

Quand quelque Seigneur meurt, il ſe trouve ordinairement quinze ou vint de ſes Sujets qui ſe fendent le ventre & meurent avec

avec lui : preſque tous ceux qui ſe tuent de la ſorte ſe ſont obligez à cette condition en entrant au ſervice de leur Maître. Le ſacrifice de ces Sujets ſe fait de cette maniere ci. Ils aſſemblent leurs parents dans une Egliſe, ils mangent avec eux dans le même lieu & le font avec beaucoup de joie, ſans que l'approche de la mort paroiſſe en rien troubler la rejouïſſance du feſtin ; ils ſe fendent enſuite le ventre en forme de Croix : d'autres plus braves encore, après s'être fait cette inciſion, ſe coupent la gorge : les uns ſe fendent en croix, les autres d'une autre façon, & ceux qui ſe font les plus belles inciſions & les mieux ouvragées meurent auſſi avec plus de gloire que les autres.

Lors que ces mêmes Seigneurs bâtiſſent quelque grand bâtiment pour le Roy, ou pour eux-mêmes il ſe trouve entre leurs Serviteurs des gens qui les viennent prier de permettre qu'ils ſe jettent dans les fondemens de leur bâtiment ; car les Japonois ont opinion que les murs bâtis ſur des corps humains ſont exempts de tous les accidens qui arrivent aux autres : Ainſi ces bons valets ou plûtôt ces pauvres malheureux ſe jettent dans les fondemens, & ſont écraſez par les premieres pierres que l'on y met.

Le Roy a pluſieurs châteaux : les deux principaux ſont les Châteaux d'Oſacca & de Yedo ; je n'ai pas veu les châteaux des principaux Seigneurs du païs : mais je ſai par la Relation de ceux qui y ont été, qu'ils ont des Villes & des Châteaux conſiderables : leurs Villes ſont toutes d'une même enceinte,

te, & les villages d'une même mesure : Chaque ruë a soixante leckiens de circuit, chaque leckien est de deux cent aunes. Deux portes ferment la ruë pendant la nuit : On fait garde, & on tient de la lumiere à chacune de ces portes. La distance des grands chemins est marquée par des colonnes miliaires : il y a dans chacune deux personnes, qui en ont le soin, & qui doivent aussi rendre conte de ce qui se passe parmi le peuple commis à leur direction. Ces Commis portent leurs plaintes à leurs Superieurs, & les informent des besoins publics, ce que le commun peuple ne pourroit pas faire avec la même bien-seance.

VIII. QUESTION.

Quels sont leurs revenus, & en quoi ils consistent.

LEs villes & les villages n'ont aucun revenu, on ne paye au Seigneur du Païs ni impôt ni redevance, sinon ce qui se donne pour le fond-sur lequel les maisons sont basties : ce droit se païe à proportion de la grandeur de ces lieux, les moindres payent vingt sols, & les plus grands jusques à vingt Livres. Quand il se presente quelque occasion ou le Seigneur a besoin de monde, chaque maison fournit un homme à son Seigneur : il arrive peu que l'on exige d'eux de sembla-

blables courvées: on ne les retient quelquefois que l'espace d'une heure, & tout au plus le tems d'une demie journée, tous les fruicts de la terre, tous les profits de la Mer composent les revenus du Prince. Les Gentilshommes & les Soldats subsistent des appointemens qu'il leur donne, le Marchand des gains qu'il fait, les Artisans du travail de leurs mains, & les Laboureurs, qui sont comme esclaves, de la partie des fruits de la terre qu'ils ont cultivée; & qu'on leur laisse pour leur subsistance.

IX. QUESTION.

Comment la Justice y est administrée.

CHaque Seigneur particulier, depuis l'Empereur jusques au moindre Bourgeois, a droit de Justice sur ses Sujets & sur ses serviteurs.

L'Empereur, dans toutes les Jurisdictions des villes & des villages, a ses officiers qui administrent la Justice: On fait l'honneur à un Gentilhomme qui a merité la mort de lui permettre de se couper ou fendre le ventre, & de se défaire ainsi lui même: on n'accorde pas le même privilege aux autres personnes de moindre condition. On n'y fait aucune estime des Marchands, à cause, disent-ils, que l'occupation des Marchans est de debiter des faussetez, pour mieux ven-

dre leurs marchandiſes : les Artiſans ſont tout auſſi peu eſtimés par cette autre raiſon, que l'Artiſan eſt comme le valet du public: les Gentil hommes au contraire , & les Soldats ſont honorez de tout le monde , & il ſemble que les autres ſoient obligez de les entretenir & de leur rendre toutes ſortes de devoirs.

X. QUESTION.

Quelles ſont les crimes que l'on chaſtie le plus rigoureuſement.

ON punit de mort les moindres crimes, mais principalement le larcin , quand il ne feroit que de la valeur d'un ſoû ; c'eſt un crime capital que de joüer de l'argent; toutes ſortes d'homicides y ſont punis de mort ; il y a de plus des crimes que l'on punit , non ſeulement par la mort du criminel, mais auſſi par celle de ſon Pere, de ſes enfans, de ſes freres: tous ſes biens ſont confiſquez, ſa Mere, ſes filles & ſes ſœurs ſont venduës pour être eſclaves. Les biens qui viennent de ces confiſcations ne vont point au profit du Prince , mais ſont dépoſés entre les mains de certains adminiſtrateurs qui les emploient ſelon l'occaſion, tantôt à bâtir des Temples, tantôt à reparer les chemins, & toûjours pour l'ornement ou pour la commodité du public. Voici les cri-

crimes capitaux : contrevenir aux Edits de sa Majesté, la malversation d'un Officier dans sa charge, détourner l'argent du Prince, exiger des sujets des droits ausquels ils ne sont pas obligez ; la fausse monnoye, l'incendie, le violement, le rapt. C'est pour ces crimes, que non seulement le criminel, mais aussi ses plus proches parens sont punis de mort. Si la femme est complice, elle est punie de même, sinon on la vend pour être esclave ; ainsi la femme ne meurt jamais que pour son propre crime. Les supplices chez les Japonois sont le feu, la croix où l'on attache le patient la tête en bas & les pieds en haut, faire tirer par quatre chevaux, & l'eau ou l'huille boüillante.

Il arriva qu'un valet qui avoit meilleure opinion de soi-même qu'il ne la meritoit, s'offfrit à un Gentil-homme pour entrer en son service en qualité de celui qui devoit porter les souliers. Le Valet demanda beaucoup plus de salaire du Gentilhomme, que le Gentilhomme qui étoit pauvre ne lui en pouvoit donner ; il se crut même offensé de la pretention injuste de ce valet, mais il en cacha le ressentiment, & se contenta de lui dire ; vous mettez à trop haut prix vôtre salaire, mais vous me plaisez, je vous prendrai à mon service. Trois jours après le Gentilhomme lui envoya faire un message, & lui reprochant au retour qu'il avoit demeuré trop long-tems, il le fit mourir, se servant de ce pretexte pour se vanger de l'offense qu'il pretendoit avoir reçûe de l'autre.

Il n'y a pas long-tems que le Roi de Fi-

rando fit enfermer dans des quaiſſes garnies de pointes de fer trois Dames de ſon Serrail, l'une à cauſe des pratiques ſecretes qu'elle avoit eues avec un Gentilhomme qui ſe tua ſur le champ en s'ouvrant le ventre: les deux autres furent punies ſeulement à cauſe qu'elles avoient eu connoiſſance de ces Intrigues. Lors qu'un mary trouve ſa femme enfermée avec un homme, il les peut tuer tous deux: Quand le mary eſt en voyage, le Pere, le fils ou le frere pendant l'abſence du mari ont le même droit de faire cette juſtice, ſes domeſtiques même la peuvent faire: De là vient qu'ils ont peu d'exemples d'adulteres. Lors que j'étois dans le païs, un mary ſurprit ſa femme avec ſon galand, il tua l'homme, & lia la femme dans cette même chambre où il les avoit ſurpris, la laiſſant toute la nuit en cet état. Le jour ſuivant il invita tous ſes plus proches parents & ceux de ſa femme, tant les Dames que les hommes: diſant qu'il leur vouloit donner à tous enſemble un feſtin. Bien que ce ne ſoit pas la coutume des Japonois, que les femmes s'invitent ainſi avec les hommes, cependant la choſe fut reglée de la ſorte pour cette fois là. Les Dames qui étoient dans une chambre à part demandoient de tems en tems à voir la maîtreſſe du logis, & ce fâcheux mary leur répondoit qu'elle étoit occupée à donner les ordres pour les bien recevoir. Mais auſſi-tôt que les Dames & les hommes furent à table, le mary ſe déroba de la compagnie, & alla couper les parties viriles de l'homme, qu'il avoit

avoit tué la nuit precedente. Il mit ces Parties parmi des fleurs dans une boëte, après quoi allant trouver sa femme, il lui fit prendre un habit de deuil, après l'avoir déliée, & lui mit entre les mains cette boëtte fermée, lui disant, allez presenter ce regal à vos parents & aux miens, afin qu'ils jugent si je dois vous faire grace. Cette femme à demi morte s'alla jetter aux pieds des principaux de la compagnie, leur criant misericorde, & leur presentant la boëtte. Les Parens l'ouvrirent, mais la vûë de ce qu'elle renfermoit fit tant d'horreur à la femme, qu'elle en tomba évanouïe, & dans cet instant là le Mari lui coupa la tête.

Un homme qui s'étoit obligé de fournir une certaine quantité de pierres & de bois de charpente avoit corrompu ceux qui devoient examiner la qualité & la quantité de ces marchandises; la chose fut sçûë, les examinateurs furent obligez de s'ouvrir le ventre. L'Entrepreneur fut condamné à être mis sur une croix, mais comme il étoit aimé de la plûpart de ceux du Conseil, quoi qu'il ne soit pas ordinaire de demander au Roi la grace de personne, ils ne laisserent pas de s'assembler, & de demander celle de ce miserable.

„ Le Roi leur fit une responce qu'ils
„ n'attendoient pas. Je ne puis, dit-il, a-
„ prouver vôtre priere; mais ce que j'y trou-
„ ve de plus mauvais, c'est qu'il me sem-
„ ble qu'elle me fait connoître que vous a-
„ vez perdu l'esprit; est il juste qu'un si
„ grand crime demeure impuni? d'où vient
„ donc

„ donc que vous me demandez la grace de „ ce Criminel ? Vous a t'il corrompu com- „ me il a corrompu les autres? avez-vous „ comme eux quelque dessein sur mes Fi- „ nances, & vous devez-vous servir ainsi de „ la liberté que je vous ai donnée ? Il arri-va de mon tems qu'un Gentilhomme dont les terres étoient proches d'Yedo, exigea de ses païsans des sommes plus grandes qu'il n'en devoit exiger : Les païsans se plaignent, le Conseil en est averti, on condamne le Gentilhomme à se fendre le ventre avec tou-te sa race : Il avoit un fils à deux cent qua-rante sept milles de là du côté de l'Occi-dent au service du Roi de *Fingo*, & un on-cle encore plus éloigné de vingt milles dans la Province de *Satsouma* : un autre fils au service du Roi d'*Ecquinoccouni* : un autre petit fils de sa fille qui étoit du côté d'O-rient à cent dix milles d'Yedo, au service du Roi de *Massane* : un autre fils auprès du Gouverneur du château de Quovano : deux autres freres qui étoient au service de Sa Majesté : un fils le plus jeune de tous qui avoit été marié à la fille unique d'un fort riche marchand, dont la personne est fort connuë de Messieurs de la Compagnie des Indes Orientales. Toutes ces personnes, quoi que les unes vers l'Orient, les autres vers le Midi, & fort éloignées les unes des autres, furent executées non seulement au même jour, mais à une même heure : tant les Japonois sont exacts à donner leurs or-dres, & à les faire executer. Vous remar-querez que ces criminels devoient être les pro-

propres executeurs de cét ordre, car ils étoient de condition à s'ouvrir eux-même le ventre.

Le Marchand d'Osacca dont la fille avoit épousé le fils de ce malheureux Pere mourut d'affliction & sa fille après que son mari se fut ouvert le ventre, se voulut tuer de ses propres mains ; Mais on la garda si étroitement qu'elle ne pût venir à bout de sa resolution. Cependant elle s'opiniatra à ne vouloir ni boire ni manger, & mourut ainsi au bout de neuf jours.

Enfin ces peuples envisagent la mort sans en témoigner aucune apprehension & sans marquer le moindre regret de quiter la vie, lors qu'il faut l'abandonner. Mais les exemples de ce Mépris de la Vie sont encores plus ordinaires entre les fémmes. On punit la menterie de mort, lors qu'elle a pour sujet les affaires de la Justice, ou celles du Gouvernement. Toutes les punitions que je viens de dire regardent les Gentilshommes & le reste du peuple : mais pour les Rois du païs, quand ils ont fait quelque faute, on ne les condamne point à la mort. A quatorze milles d'*Yeddo* il y a une Ile nommée *Faitsinchima*, qui peut avoir une lieuë de circuit : Cette Ile est le lieu d'exil des Rois du *Japon* ; à toutes les pointes de l'Ile il y a des Corps de garde pour empêcher que ceux de dehors n'aient correspondance avec les exilez, & ne leur rendent aucune assistance. Tous les mois, lors que le vent le permet, l'on vient relever la garde, & l'on y porte ce qui est necessaire tant pour la subsistance

ſiſtance des Soldats, que pour celle des exilez. Cette ſubſiſtance ſe reduit à peu de choſe, & conſiſte en quelque peu de ris & quelques racines; les exilez ont pour logement de petites maiſons fort baſſes, où les incommoditez de l'Hyver & de l'Eté ſe font ſentir également, ajoûtez à cela qu'ils ſont obligez de travailler à ramaſſer de la ſoie, & à la preparer dans la quantité & ſelon la tâche qui leur a été donnée.

Lors qu'un Empereur du Japon mourut, en 1631. tous les exilez & tous les priſonniers qui étoient dans l'état furent delivrez à même heure & même jour; on donna même quelque argent à chacun de ceux d'entre les priſonniers, qui étoient pauvres, pour les mettre en état de commenner une meilleure fortune.

ONZIEME QUESTION.

Quelle eſt leur Religion?

CEtte Nation eſt peu attachée aux ſuperſtitions de ſa Religion; ils ne prient Dieu ni le matin, ni le ſoir, ni devant, ni après leur repas: les perſonnes Religieuſes vont ſeulement une fois le mois dans le Temple; ils ſe ſervent ſouvent dans leurs prieres de la parole de *Namanda*, qui doit être le nom d'un de leurs Dieux, auſquels ils ont plus ſouvent recours: leurs Prêtres prêchent ordinairement trois fois l'année & les peu-

peuples qui sont de leur croiance s'assemblent dans ces temples, quand ils sont malades. Dans leurs maladies ils ont recours aux Hermites qui s'asseient auprès d'eux, & leurs lisent certaines parolles, dont on ne peut entendre un seul mot : il en est de même de toutes les écritures qui regardent la Religion, la medecine & les autres arts & sciences; car il n'y à que les Savans du païs qui les entendent & les puissent lire, & par consequent il faut s'en remettre entierement à leur bonne foi.

DOUSIEME QUESTION.

Quels sont leurs Temples?

LE nombre des Temples & des Idoles du Japon est incroyable, les plus grands ont jusques à vingt Prêtres, & les plus petits en ont deux.

TREZIEME QUESTION.

Quels sont leurs Prêtres?

TOus ces Prêtres n'ont d'autre exercice que de lire devant les Idoles, d'ensevelir les morts ou de les brûler & d'enterrer en suite avec beaucoup de ceremonies les cendres des corps morts qu'on a brulé.

QUA-

QUATORSIEME QUESTION.

Quelles sont leurs Sectes ?

IL y a parmi eux douze Sectes différentes, il y en a onze dont les Prêtres ne mangent rien qui ait eu vie. Ces Prêtres ne peuvent avoir aucune habitude avec les femmes: s'ils manquent à ces obligations, on les condamne à être enterrez au milieu d'un chemin jusques à la ceinture, & tous ceux qui passent par là, qui ne sont pas Gentilshommes, sont obligez de leur donner une estreinte d'une corde, qu'ils ont attachée au col. Ils demeurent dans ce supplice trois ou quatre jours avant que de mourir.

Il n'y a point de Temples plus riches ni de Prêtres plus à leur aise que ceux de la derniere Secte ; quelques-uns de ces Temples ont la Seigneurie & le revenu des terres où ils sont situez. Chaque Japonois a son Temple affecté avec quelque Prêtre de sa Secte; ils les entretiennent par principe de pieté, toute leur devotion est renfermée dans ce soin. Chaque Secte à ses opinions particulieres, les uns croyent que l'ame est immortelle, que l'esprit passera dans l'autre monde, où il sera heureux ou malheureux, selon le merite de ses actions; pas un d'eux ne croit que le monde doive finir. D'autres ne croyent point l'immortalité ; & disent qu'il n'y a rien à craindre en ce monde, que la

la justice des hommes. Les plus devots d'entre eux font de leurs Temples des lieux de divertissemens, & ces Temples sont situez ordinairement dans les lieux les plus agreables du païs, sur des éminences au milieu de quelque beau bois de haute futaye, ces Temples leur servent encore de reduit lors qu'ils se veulent aller divertir à la campagne, ils y boivent & mangent en la Compagnie de leurs Prêtres, ils y menent même des femmes de débauche, sans que leurs Prêtres y trouvent à redire. Je ne les ai jamais entendu disputer sur la prééminence de leur Secte, & il y a peu de ces Devots qui ayant affaire d'argent, ne changent leur Religion ou Secte, pour cent richedalles.

La douziéme & derniere secte est la plus suivie, les Prêtres n'y observent aucune distinction pour les viandes, ils se marient: cette secte se nomme *Ikko*, & a plus de superstitions que toutes les autres. Celui qui est le Superieur de tous leurs Prêtres & de tous leurs Temples, qui, comme je l'ai dit, sont en grand nombre, est suivi & respecté comme un Dieu, jusques-là que ceux qui sont de la secte lui font des prieres lorsqu'il passe par les ruës dans un Palanquin. Tous les Prêtres reconnoissent pour Superieur le grand *Daïro* qui a le même rang & est dans la même estime parmi eux que le Pape entre les Catholiques. L'Empereur même est obligé de faire un voiage tous les trois ans à Meaco pour lui faire la reverence. Le Prêtres Japonois, les plus Grands Seigneurs du

païs

païs & les Gentils-hommes font fort adonnés à l'amour pour les garçons.

QUINSIEME QUESTION.

De la perſecution des Catholiques.

AU commencement ils faiſoient couper la tête à ceux qui s'étoient fait Chrétiens, & les mettoient après cela ſur une croix. D'abord ce ſupplice parut fort rude, mais ils virent que les Chrétiens ſe preſentoient ſans faire paroître aucune alteration. Il ne ſe lit rien dans l'Hiſtoire des plus grandes perſecutions de l'Egliſe anciene, qui puiſſe approche des ſupplices qu'ils ont trouvé pour mettre à bout la conſtance des Martyrs Chrêtiens. Une fois l'an, on fait une inquiſition ou recherche generale, on les oblige tous de ſigner dans un Livre, qui ſe garde dans leurs Temples, qu'ils ſont tous bons Japonnois, & que la Religion des Chrétiens eſt fauſſe; mais avec tout cela ils n'ont pû empêcher les pro[illegible] Chriſtianiſme, & tous les ans il s'en t[illegible] plusieurs centaines que l'on fait mourir d[illegible] les tourmens. Ils ont publié depuis peu, qu'un Chrêtien qui auroit été condamné à être attaché ſur une Croix la tête en bas, ſeroit exempt de ce ſupplice, s'il en déceloit un autre; & il arrive que ne pouvant ſouffrir ce ſupplice, qui eſt le plus grand de tous ceux qui

qui ont jamais été inventés, ils se denoncent souvent les uns les autres: les Japonnois esperent de ruïner la Religion par ce moyen, car ils tiennent un regiltre exact de ceux qui se sont sauvez par cette voye, avec intention, comme je l'ai appris, de les faire tous mourir en une fois, lors qu'ils croiront être venus à bout de tous les autres. Entre les divers exemples de la constance de ces nouveaux Chrêtiens, il n'y en a point de si admirables que ceux qu'en donnent quelquefois des enfans de dix ou douze ans. Ils refusent la vie qu'on leur offre; nous voulons, disent-ils suivre l'exemple de nos peres, & aller avec eux dans un païs de joye où nos persecuteurs ne nous pourront plus faire de mal. Il s'en est rencontré d'autres, qui après avoir accepté la grace qu'on leur offroit, sont retournez au supplice, & se sont jettez dans les flammes, suivant en cela l'exemple & l'exhortation de leurs peres qui leurs disoient, venez mes enfans, delivrez-vous de la persecution de ces méchans hommes, nous vous menerons dans un païs, où il ne manque rien pour la douceur de la vie. On fit une recherche dans ces derniers temps de tous les ladres du païs; on en trouva dans les Hospitaux entre autres malades trois cent cinquante quatre Chrêtiens, que l'on divisa sur deux Vaisseaux pour les envoyer aux Iles Philipines en forme de present aux Espagnols, qui y commandent.

Les Chrêtiens d'ordinaire sont conduits comme les autres criminels au lieu du supplice;

plice : mais les Prêtres, soit qu'ils soient Portugais, Espagnols ou Japonnois y ont conduits sur quelque méchant cheval, avec un baaillon à la bouche: la moitié de la barbe & de la tête razée. L'endroit où le poil est razé est peint de couleur rouge: le baaillon qu'ils ont à la bouche tient à une corde, laquelle étant attachée bien fortement par derriere les oblige d'avoir toûjours la tête haute, & cela se pratique ainsi, pour empêcher ces Prêtres d'émouvoir par leurs discours, ou par leurs signes, ceux qui les voient mener au supplice.

SEISIEME QUESTION.

Quels sont les meubles de leurs maisons?

Leurs maisons sont toutes bâties de bois, dont ils ont si grande abondance dans le païs, qu'encore qu'il s'en consume quantité pour le chaufage & pour les bâtimens, il ne laisse pas d'y être à fort bon marché. Le premier plan de leurs maisons est élevé de quatre pieds au dessus du rez de chaussée; & comme elles sont fort sujettes à être brûlées, elles ont toutes un espace & un lieu, qui est moins exposé à ce danger, & où ils mettent ce qu'ils ont de meilleur. Leurs murailles sont faites de planches & couvertes de grosses nattes, qu'ils joignent fort exactement les unes avec les autres.

Ils habitent la partie la plus basse de leurs mai-

maiſons, & tiennent fort propres les chambres où ils reçoivent leurs amis.

Les maiſons des perſonnes de condition ſont diviſées en deux appartemens, d'un côté eſt le logement des femmes qui ne paroiſſent jamais. L'appartement où ils reçoivent ceux qui leur vont rendre viſite eſt de l'autre côté, les femmes ont plus de liberté dans les maiſon des Marchands & des Bourgeois, celles-là ſe laiſſent voir, on traite les perſonnes de ce ſexe avec beaucoup de circonſpection, & l'on trouveroit fort mauvais que dans la converſation on leur eut manqué de reſpect, juſques dans les moindres choſes, ou qu'elles euſſent ſouffert ce manquement de reſpect.

La vaiſſelle dont ils ſe ſervent eſt peinte & dorée, les portes & les cloiſons de leurs chambres, ſont couvertes de papier, même dans les maiſons les plus magnifiques, mais ce papier, eſt tout couvert d'or. Ils ont pluſieurs chambres de plain pied ſeparées les unes des autres par des cloiſons de planches; ces cloiſons ſont diſpoſées comme nos paravants, ſi bien qu'en couchant ces cloiſons les unes ſur les autres ils peuvent faire de pluſieurs petites chambres une grande ſale; le plafond de leurs chambres eſt embelli de peintures. Ils tiennent ſur leurs fenêtres des fleurs dans des pots, le païs fournit ces fleurs pendant toute l'année; preſque toutes les maiſons ont une galerie qui ſert de paſſage pour aller au jardin. Les jardins ſont ornés de *termes*, & de bois toûjours verds; ils ſont ordinairement diſpoſez de tel-

le ſorte que l'on en a la vûë du principal appartement de la maiſon. Les belles vaiſſelles, les cabinets, les beaux vernis du Japon, ces coffres qu'on nous apporte de ce même païs ne leurs ſervent point pour orner la partie de leur maiſon, qui eſt en vûë. Ils les tiennent dans des lieux, où perſonne n'entre, que leurs amis les plus particuliers; pour le reſte de la maiſon ils l'ornent de Porcelaine, de pots pleins de *Tſia*, ou Thé, de peintures, de livres manuſcrits & de leurs armes, & armoiries.

DIX-SEPTIEME QUESTION.

Comment ils reçoivent ceux qui les viſitent.

LEs perſonnes de condition auſſi bien que les autres, reçoivent leurs amis & les étrangers avec beaucoup d'honnetêté ; on fait aſſeoir, on preſente du Tabac & du *Tſia*, ou Thé, on apporte du vin, ſi l'on en demande, le Maître du logis le preſente lui-même dans une taſſe verniſſée : on donne le regal de la muſique tant que dure le repas, & il y a cela de bon parmi eux, qu'après avoir fait la débauche ils ſe retirent ſans faire du bruit, & ſans chercher de querelles. Il n'y a point de cabarets ni de tavernes dans le païs; & cependant ils ne laiſſent pas de manger ſouvent enſemble, mais c'eſt dans leurs maiſons particulieres, & cela n'empêche pas que

que ceux qui * voiagent ne ſoient fort bien logez, & ne trouvent des hoſtelleries fort commodes.

DIX-HUITIEME QUESTION.

Quelle forme de Mariage ils ont.

ILs ſe marient ſans s'être connus, les peres & meres du côté de l'homme & de la femme, ou leurs plus proches parens font le mariage ; s'il ſe rencontre qu'après quelque temps le mari ne ſoit pas content de ſa femme, il ſe peut ſeparer d'elle ; le mari n'eſt point puni pour voir des femmes publiques †; il peut même, outre ſa femme, avoir encore des concubines, mais la femme, comme nous l'avons dit, eſt punie pour le moindre crime : on la punit même de mort pour avoir parlé en ſecret à un homme. Et la grande contrainte des femmes & la grande liberté des hommes font qu'elles s'étudient de connoître bien l'humeur de leurs maris, & qu'elles ont mille addreſſes pour s'en conſerver l'affection : les femmes publiques ſont eſclaves des Seigneurs dans le païs deſquels elles ſe proſtituent : Il y a par tout de ces lieux publics, de peur que les hommes n'attentent à la pudicité des perſonnes libres, ou des femmes mariées.

* *Le Hollandois fait cette remarque, à cauſe que le contraire ſe pratique en Hollande.*

† *Le Hollandois fait encore cette remarque, à cauſe que le contraire ſe pratique en Hollande.*

XIX. QUESTION.

Comment ils elevent leurs enfans.

ILs élevent leurs enfans avec beaucoup de soin; ils ne leur crient point incessamment aux Oreilles ni ne les rudoient point : Lors qu'ils pleurent ils ont une patience merveilleuse pour les appaiser, connoissant bien que c'est un défaut de l'âge, & que les enfans ne peuvent pas profiter des reprimandes qu'on leur feroit en ce temps. Cette conduitte leur reüssit si bien, que les enfans de onze ou douze ans y paroissent sages comme des vieillards : Ils savent les coûtumes de leur païs, ils parlent & respondent à propos, ils ne leur font rien apprendre qu'ils n'ayent atteint l'âge de sept ou huit ans; ils ne croyent pas que devant cet âge ils soient capables d'instruction; & quand le tems de les envoyer à l'école est venu, ils les font étudier sans les contraindre. Ils ne les obligent point à apprendre des choses pour lesquelles ils croyent qu'ils ayent quelque repugnance. Ils tâchent de les animer à suivre la vertu, par les exemples, qu'ils leurs mettent souvent devant les yeux, des personnes de leur condition, qui se sont élevées. Ils leur donnent pour modelle la conduite de leurs parents qui se sont établis par la vertu & ils reüssissent mieux dans cette éducation pleine de douceur, que les autres qui y em-

y employent la rigueur & le châtiment. Cette conduite d'ailleurs est fort propre à l'humeur de ceux du païs, qui ne se peut gagner par la force & par la violence.

XX. QUESTION.

Comment les enfans succedent aux biens de leurs Peres.

LOrs qu'ils sont en âge de pouvoir prendre connoissance des affaires, & de vivre selon leur condition, le Pere quitte sa profession, & la laisse exercer à l'aîné de sés enfans, il le loge dans le principal appartement de sa maison, il le met en possession de la plus grande partie de ses biens; & lors qu'il est lui-même assez riche, il lui abandonne la maison toute entiere, & en prend une autre, ne retenant de son bien que ce qui est necessaire pour sa propre subsistance, & pour celle de ses autres enfans.

Les femmes n'aportent rien en mariage à leurs maris; les personnes de condition donnent bien quelque argent à leurs filles lors qu'elles se marient, mais cet argent se renvoye dés les premiers jours du mariage; car ils ne veulent rien recevoir de leurs femmes, de peur, disent-ils, qu'elles n'en tirent avantage, & qu'elles ne leur en fassent quelque jour des reproches.

XXI. QUESTION.

De la fidelité de cette Nation.

CEtte Nation est estimée fidelle, elle l'est en effect par principe d'honneur, qui fait leur plus grande passion : aussi il n'arrive gueres que l'on attaque l'honneur de personne, & ils exposent fort resolument leurs vies pour le défendre. J'en rapporterai ici cet exemple. Quand ce *Fideri* dont nous avons parlé fut trahi par son Tuteur, il avoit auprès de soi la femme du Roi de *Cocora* ; les enfans de *Cocora* y étoient aussi avec plusieurs Femmes de Rois & de Seigneurs du Païs, qui demeuroient en sa Cour comme en ostage. *Cocora* se declara avec le Tuteur contre *Fideri* : *Fideri* fit dire à cette Dame qu'elle le vint trouver. Elle lui manda qu'elle devoit obeïssance à son mary, qu'il faloit commander à son mary de lui ordonner ce que Sa Majesté desiroit d'elle. *Fideri* fut picqué de cette response, & lui fît dire qu'elle vint dans son château, où qu'il l'y feroit venir par force. Cette femme qui étoit de grande condition, & croyoit que ce fut manquer à son honneur & à celui de son mary, de sortir de sa maison, se resolut de mourir plûtôt que d'obeïr à ce commandement : Mais comme elle con-

connoiſſoit qu'elle ne pouvoit pas reſiſter à l'authorité du Prince, elle s'enferma avec ſa nourrice, ſes enfans, & quelques unes de ſes Demoiſelles, qui étoient reſoluës de mourir avec elle. Elle fit dreſſer quantité de bois à l'entour de cette chambre, écrivit ſon Teſtament, fit même quelques vers ſur ſa mort, & remit ces papiers entre les mains d'un Gentilhomme de ſon mary, le chargeant de les aller preſenter à ſon maître, auſſi-tôt qu'il verroit ſa chambre en feu, ce qui fut executé comme elle l'avoit commandé. Ils ſe gardent encore cette fidelité les uns aux autres, que ſi quelqu'un prie ſon ami de défendre ſon honneur & ſa vie, ils ſe tiennent ſi obligez de cette confiance, qu'il n'y a danger auquel ils ne s'expoſent volontiers pour la meriter. Lors qu'il s'eſt fait quelque crime, & qu'on tâche par la torture d'obliger l'un des criminels à declarer ſes complices, quoi que les tourments ſoient inſupportables, & qu'ils ſachent que la mort les doit finir, ils ne les denoncent jamais.

XXII. QUESTION.

* *Quel est le traffic du Païs, & par les mains de qui il passe.*

TOut le commerce qui se fait dans le Japon passe par les mains des Estrangers ; ce Commerce n'est pas grand à proportion des richesses du Païs, par cette raison peut-être qu'ils ont en abondance toutes les choses qui sont necessaires à la vie. Entre les Estrangers les Chinois y ont trafiqué de tout tems, les Espagnols & les Portugais y ont negocié l'espace de cent ans, les Anglois aussi quelque tems; mais ils s'en sont retirez à cause du peu de profit qu'il y a à faire. Il y vient tous les ans deux Vaisseaux du Royaume de Camboya & de Siam, mais ce trafic est fort diminué depuis peu. Les Hollandois y sont enfin venus, ils y negocient, & y sont bien establis ; toutes les marchandises des Estrangers sont portées dans la ville de Meaco, qui est comme un estape où ils portent leurs marchandises pour les vendre & en acheter d'autres. Il y en vient quelquefois de plus de trois cent milles avant dans le Païs : Et comme ce Païs est fort inegal & plein de montagnes, toutes les voitures

* *On a joint à la suite de cette Relation, quelques Memoires touchant le Commerce du* Japon.

tures se font sur des chevaux, dont le nombre est incroyable.

On y aporte tous les ans quatre ou cinq milles picols de soye, quantité d'ouvrages de soye, deux cent mille peaux de cerf, 100. mille peaux vertes, beaucoup de chanvres & de toiles, de la laine, du vif argent, du spiaulter ou zinch, des cloux de girofle, du poivre, du musc, du Bois de Sappan, du Bois de Bresil, du Sucre, de la Porcelaine, du Canfre, du Borax, du Calamba, des dents d'Elephant, du Corail rouge, & toutes sortes de merceries que les Chinois y apportent ordinairement.

XXIII. QUESTION.

Quel est le traffic dans le Païs, & quels voyages ils font par Mer.

IL y a à Meaco plusieurs Marchands fort riches, ils y ont eu autrefois grand commerce avec les Peuples de la Chine. Les Rois mêmes de ces deux Païs s'envoyent tous les ans des Ambassadeurs respectivement l'un à l'autre : mais il arriva que dans un tumulte les Japonois qui se trouverent dans une ville de la Chine prirent les armes, & saccagerent cette ville : le Roi de la Chine fut étonné d'apprendre qu'un si petit nombre d'hommes eût eu l'avantage sur tout un Peuple de ses Sujets. Il en considera la con-

sequence : & fit sortir de ses Etats tout ce qu'il y avoit de Japonois. On dressa une colonne où étoit gravé l'Edit de leur bannissement, & la défense aux Chinois de passer au Japon , ce qui peut-être a été observé plus étroitement autrefois qu'on ne l'observe à cette heure : peut - être aussi que les Chinois lors qu'ils viennent au Japon font ce voyage secrettement , ou sous d'autres pretextes. Du côté du Japon ils n'y trouvent point de difficulté; car soit que l'Empereur veuille rendre le bien pour le mal, où qu'il ait consideré que les siens s'étoient attirez par leur faute ce mauvais traitement, il permet l'entreé du Japon aux Chinois, de même qu'aux autres Nations qui ont la permission d'y venir.

Depuis que les Japonois furent bannis de la Chine, ils allerent à Tay-Ouan , où les Chinois leur portoient leurs marchandises: mais on fit enfin défenses aux Chinois de continuer ce traffic. Cent ans ou environ après cette défense ils se remirent à ce commerce : & les Japonois obtinrent de l'Empereur du Japon des passe-ports & des permissions d'aller à Tay-Ouan, à Camboya & à Siam . Dans ces passe-ports étoient contenus les reglemens de la maniere dont ils se devoient comporter à l'égard de ceux du Païs, & cela pour prevenir le desordre qui leur étoit déja arrivé , comme nous avons dit: mais diverses considerations ont obligé depuis Sa Majesté Japonoise à revoquer ces passe-ports , & à ne point souffrir que ses Sujets sortent du Païs. Une des raisons de cet-

cette défenſe eſt qu'ils croyent qu'il y va de l'honneur de la Nation, de l'expoſer à recevoir des traitemens ſemblables à ceux qu'elle avoit deja reçû à la Chine.

L'autre raiſon eſt qu'il leur importe d'empêcher qu'on ne faſſe pas quelque tranſport d'armes hors du Païs, choſe dont ils ſont fort jaloux : il n'y a pas long-tems que l'on fit mourir un Chinois avec ſon fils, tous deux aiant été ſurpris dans ce trafic de contrebande. Ils alleguent pour troiſieme raiſon la crainte que les Japonois, en traitant avec les Etrangers, n'apportent dans le Païs la Religion & les opinions des Chrétiens.

XXIV. QUESTION.

Du profit du Commerce.

IL n'y a aucune impôt ſur la marchandiſe; l'Empereur ni le Seigneur, dans le Païs de qui ſe fait le trafic n'en tirent aucun avantage : avec cela les gains ſont fort mediocres, ſoit à cauſe de la dépenſe du long tranſport des marchandiſes, ou de la grande quantité de Peuple qui ſe mêle du trafic.

XXV. QUESTION.

Quelle correſpondance il y a de l'Empereur avec ſes voiſins.

L'Empereur du Japon n'entretient point d'Ambaſſadeurs auprès d'aucun Prince, qu'auprès de l'Empereur de la Chine. Le Roi d'Eſpagne, celui de Siam, & le Pape même lui en ont envoyé en diverſes rencontres. Il les a tous reçûs avec magnificence, mais il n'en a point renvoyé à ces Princes. *

XXVI. QUESTION.

Marchandiſes qu'on tire du Japon.

L'Empire du Japon a tout ce qui peut être neceſſaire à la vie, de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'eſtain, du plomb, & de tous ces metaux en abondance ; du coton, du chanvre, du poil de chevres, de la ſoye en picols, trois ou quatre mille picols de filoſelle, beaucoup de peaux de cerf, & ouvrages de menuiſerie : beaucoup de drogues qui ſont en uſage dans la medecine,

* *Il a même fait mourir les derniers Ambaſſadeurs Portugais.*

ne, & grande abondance de ce qui eſt neceſſaire pour la nourriture des hommes ou pour leur entretien.

XXVII. QUESTION.

Quelle eſt leur monnoye, quelles ſont leurs meſures & leurs poids.

COmme on ne parle qu'une langue dans tout le Japon , & que tout le monde y eſt habillé de la même façon ; il y a de même par tout une même monnoye , un même poids & une même meſure ; les *caſies* à la verité ont été autrefois de differente valeur dans des Provinces differentes ; mais l'Empereur les a fait refondre & a fait faire une nouvelle monnoye de *caſies* de cuivre qui court par tout ; il a même acheté l'ancienne plus qu'elle ne valoit, pour retirer par ce moien tout ce qu'il y avoit dans le Païs de cette vieille monnoye : ce qu'ils ont fait en quatre ans de tems. Outre ces caſies il y a encores trois ſortes de monnoyes d'or, dont la plus haute peſe le poids de ſix realles qui ſont quarante tayles ; chaque tayle peut valoir cinquante ſept ſols ; dix pieces de la moyenne peſent enſemble ſix reaux & demi, & ſont ſix tayles & demie : les dix pieces de la troiſiéme & de la plus petite de ces monnoyes d'or peſent cinq huitiémes d'une realle , & cha-

chacune de ces pieces fait un tayle & une seiziéme partie d'un tayle. Pour l'argent, l'alliage est le même que celui des écus : les pieces d'argent sont en forme de bâtons, sans qu'elles aient de poids certain ; on pese ensemble autant de ces bâtons, ou lingots d'argent, qu'il en faut pour faire cinquante tayls ; on les envelope ensemble dans un sac de papier, & on compte les sacs sans les dépaqueter. Il y a encore une petite monnoye d'argent qui a la figure d'une feve ronde, qui n'a point aussi de poids arrêté, & qui pese depuis une maes ou schelling jusques à dix maes ; les casies suivent après, il y en a de differentes valeur, le millier vaut depuis huit jusques à vint six schellins. * L'aune, le boisseau pour mesurer les grains, & le poids des cattis sont les mêmes par tout le païs.

XXVIII. QUESTION.

Quel bestail & quel gibier on trouve dans le païs.

ILs ont toutes les sortes d'Oiseaux ; de gibier, de venaison & de bestail que nous avons ici ; grand nombre de chevaux, vaches & taureaux : ils ne chastrent point le bestail, & ainsi ils n'ont point de bœufs. On y

* *Ou Escalins Monoie de Hollande de six sols piece.*

y trouve grand nombre de cerfs, ſangliers, cochons, ours, cignes, canars, gruës, faucons, faiſans, pigeons, poules, & toutes les ſortes de petits oiſeaux que l'on ſe puiſſe imaginér,

XIX. QUESTION.

Quelles ſont les eaux medicinales.

ILs ont divers bains d'eaux chaudes, qui paſſent par des mines de cuivre, de ſalpêtre, de ſoufre, de ſel, de fer & d'étain: ils s'en ſervent utilement pour la gueriſon de pluſieurs maladies. J'en ai vû un entre-autres qui venoit d'une mine d'eſtain & ſortoit d'une grotte qui étoit au pied d'une montagne. L'entrée avoit bien dix pieds d'ouverture, & autant que la vûë ſe pouvoit étendre dans l'obſcurité de cette grotte, on voyoit tout autour de l'ouverture des pierres taillées en pointes comme des dents d'Elephant attachées aux côtez de cette grotte: la chaleur de cette eau eſt temperée, elle coule inceſſamment: on y peut ſans peine tenir la main. J'en ai vû une autre qui étoit auſſi au pied d'une montagne proche la Mer, elle a cela de particulier, qu'elle ne coule que deux fois le jour, & chaque fois l'eſpace d'une heure: mais lors que le vent ſouffle du côté de l'Eſt, & qu'il eſt violent, la fontaine coule à trois & qua-

quatre differentes reprises dans le tems de vingt-quatre heures.

Il y en a une autre qui sort d'une espece de puits, dont les côtez sont garnis de pierres fort grosses & fort pesantes. Quand l'heure à laquelle elle doit couler est venue, elle coule avec un vent si fort, & donne une si grande abondance d'eau, que ces grosses pierres dont je viens de parler, en sont esbranlées. La premiere eau en sort à la hauteur de trois ou quatre brasses; & cette eau est chaude jusques à un degré, auquel on ne peut point échauffer nôtre eau ordinaire. Elle conserve aussi sa chaleur beaucoup plus long tems que l'eau commune; le canal par où doit couler cette eau est revêtu de pierres des deux côtez des murailles, de peur qu'elle ne brûle la campagne. De ce canal on la conduit en plusieurs petites maisons, où les malades se logent.

XXX. QUESTION.

Comment se passe l'Audiance que l'Empereur donne aux principaux Seigneurs du Païs, aux Gentils hommes &c. & avec quelle suitte ils s'y presentent.

L'Empereur donne son Audiance tous les jours des festes solemnelles, entre lesquelles le premier jour de l'an est la premiere, & la plus grande: Le troisiéme jour du

du troiſiéme mois eſt la ſeconde : La troiſiéme ſe rencontre au cinquiéme jour du cinquiéme mois: La quatriéme le ſeptiéme jour du ſeptiéme mois : La cinquiéme le neufviéme jour du neufviéme mois.

Outre ces jours de feſte il la donne encore deux fois tous les mois à la nouvelle & à la pleine Lune. Le rang dans cette Audiance eſt reglé ; & la ſuite avec laquelle on va au Palais de l'Empereur de même. Ceux des grands Seigneurs du Païs qui ont cent mille livres de rente y vont avec cent perſonnes, les autres plus ou moins ſelon leurs facultez, & il y a de ces Seigneurs de la premiere qualité qui ont chez eux juſques à quatre on cinq mille hommes & femmes. Ils ne peuvent entrer dans la ville, ni avoir auprès d'eux dans la premiere enceinte du château où logent les grands Seigneurs, que le nombre d'hommes permis à ceux de leur condition, & ceux qui en peuvent avoir cent dans la premiere enceinte. Lors qu'ils entrent dans la ſeconde où demeurent les Conſeillers d'Etat & les Princes, ils n'en peuvent avoir que vingt, mais perſonne ne peut entrer à cheval dans cette enceinte.

Ceux qui ſont de qualité à y entrer autrement ſont portés dans des palanquins ou dans des chaiſes, les autres y entrent à pied. Les ruës de ces Palais ſont pavées au milieu de grandes pierres de taille, & au côté de petits cailloux, mais ils les tiennent avec cela ſi propres qu'il n'y paroît pas la moindre ordure. Pour ce qui eſt de la troiſiéme enceinte du Palais où eſt la demeure de l'Em-

l'Empereur, perſonne n'y peut entrer qu'à pied & ſans aucune ſuite. Seulement les plus grands Seigneurs ont deux valets auprès d'eux & un jeune garçon pour porter leurs ſouliers; ceux d'une condition mediocre un valet, & celui qui porte leurs ſouliers; & les autres un porteur de ſouliers ſeulement.

Dans cette multitude infinie de monde l'on n'y entend pas le moindre bruit ni la moindre parolle, tout le monde compoſant ſes actions & y demeurant avec le même reſpect que s'il étoit en preſence de l'Empereur. Non ſeulement les ſuperieurs gardent entre eux leur rang, mais même leurs valets auſſi: il n'y a point de lieu où l'on ſe puiſſe aſſeoir, mais tout autour ſont des galeries ou ſont rangez & à couvert les Soldats de la Garde. Il y a par tout des gens qui ont l'œil pour empêcher les deſordres. Les moindres bruits qui ſe commettent en ce lieu ſont punis de mort. Ils y ſont avec tant de reſpect, qu'il y a peu d'exemple que l'on en vienne à cette rigueur.

L'on garde encore un tel ordre dans toutes les villes, que les ruës ſont diviſées ſelon une certaine meſure, & fermées chacune par des grilles que l'on ferme, & où l'on fait garde pendant la nuit: perſonne ne peut paſſer en ce tems-là d'un quartier à l'autre, s'il ne monſtre au Corps de garde le ſeau du Gouverneur de la ville, qu'il va prendre chez le Commiſſaire de ſa ruë, qui lui donne la permiſſion par écrit. Ainſi l'on n'en-

n'entend jamais parler qu'il ſe ſoit fait aucun deſordre la nuit.

XXXI. QUESTION.

Quelle eſt leur écriture, leur aritmetique, & s'ils ont des hiſtoires.

LEs Chinois, les Japonois, ceux de la Corée & du Tonquin ont chacun un langage particulier, & tout à fait differend l'un de l'autre; ſi bien qu'ils ne s'entendent point, & leurs lettres mêmes ſont differentes : mais ceux de ces quatre Nations qui ont étudié ont une maniere d'écriture, qu'ils ſavent lire chacun dans leur langage : Ils écrivent fort nettement avec des pinceaux : tous leurs meſſages ſe font par billets ; & comme leur écriture abrege beaucoup, ils mettent peu de tems à les écrire. Leurs requêtes, leurs écrits, leurs lettres, & tous les formulaires de leurs ſecretaireries tiennent peu de place, & ſont exprimez par peu de characteres, quoi qu'ils contiennent beaucoup de choſes : La maniere des Italiens de tenir des livres de compte n'approche point de l'exactitude avec laquelle ils tiennent les leurs. Ils font toutes les regles d'aritmetique, la diviſion, la multiplication, la regle de trois, & les fractions, auſſi vîte que pas un de nos plus habiles Hollandois. Ils ont grand nombre de livres ; & pluſieurs d'en-

d'entre-eux ont des Bibliotheques: Elles n'y ſont pas neanmoins ſi communes qu'en Hollande. Les Annales du païs ſe gardent chez le *Daïro*, c'eſt lui qui les continuë: Tous les livres qui ſe font ſortent de cette Cour, c'eſt l'occupation de ceux de cette famille: les Seigneurs & les Gentilshommes du *Daïro* y travaillent auſſi avec leurs femmes & leurs filles; car pour l'ordinaire elles ne ſe marient point, & partagent avec les hommes cette occupation: ſi bien que cette Cour, qui eſt compoſée d'environ huit cens perſonnes, preſque toutes d'une même race, n'a point d'autre penſée que de goûter les plaiſirs de la vie, & de s'exercer dans l'étude de la ſageſſe; c'eſt ce qui ſe conſidere principalement dans cet Empire. On ne s'y avance que par cette voye, & chacun y tient le rang que ſon eſprit & ſon étude lui ont acquis: ce genre de vie leur donne une ſi bonne opinion de leurs perſonnes, qu'ils n'ont point d'eſtime pour le reſte des hommes, & nulle converſation avec ceux qui ne ſont pas de leur cour ni de leur profeſſion: Le quartier de la ville où ils demeurent eſt ſeparé du reſte par des murailles: ils ſe diſtinguent auſſi par une façon particuliere d'habits; leur langage eſt plus figuré que celui du commun, & ils écrivent de cette écriture qui n'eſt leuë & entenduë que par les ſavans. Il y a plus de cent Prêtres entre eux qui paſſent pour être plus nobles que l'Empereur même, & auſquels on donne par cette raiſon des titres plus relevez.

Ils entendent parfaitement bien l'art de fondre le fer, & ils le fondent à découvert. Plus il fait froid, plus croyent ils que le tems est propre à cette fonte; ils se servent pour cet effet d'une tonne, la remplissent de terre franche ou de glaise, ne laissant au milieu qu'une ouverture de demi pied de diametre, ils le renforcent par dehors avec des cercles de fer; & fondent leur fer à force de vent. Ils le tirent de ces tonnes avec leurs cuilleres, & le jettent dans leurs formes, avec toute l'adresse des plus grands Maîtres en ce mestier.

L'Imprimerie & l'Artillerie ont été connuës au Japon environ un siecle & demi avant qu'elles fussent en usage en Europe, si on en croit leurs histoires. Ils ont appris ces arts des Chinois: Leurs histoires ou Chroniques sont pleines d'évenemens estrangers: j'aurois encore mille particularitez à dire des revolutions de cet Estat, de ses Loix, de ce qu'il y a de plus particulier, de la maniere de vivre de ses habitans, mais qui seroient trop longues pour les joindre aux responses que j'avois à faire à vos demandes, ausquelles ayant satisfait le mieux qu'il m'a été possible; je finirai ici, & je demeurerai, &c.

RELATION DE LA TARTARIE ORIENTALE

PAR LE PERE MARTINI.

1. *Roiaume de Niuche.*

LE premier Roiaume qu'on rencontre de ce côte là c'est celui de Niuche, que l'on peut dire avoir été jusqu'à present inconnu à ceux de l'Europe. Voici ce qu'en dit le Geographe Chinois. „Ce Royaume au couchant est bor-„né par les terres de Kilangho ; au Midi il „touche à la Coree, & se nommoit jadis „Soxin, alors il ne comprenoit seulement „que le païs qui est situé le long de la Ri-„viere de Quentung, qui tire vers l'Orient, „& vers Caiyven au Septentrion. Ce peuple „a été appellé Kin. La famille d'Hana „nomma ce païs Yeleu, & le Roi de Guei, „Hoekie. Sous la famille de Tanga on lui „donna le nom de Vico, sous la famille de „Taiminga on y bâtit quelques forts, & on „l'appella Niuche, & ce Royaume lui paya „tribut durant quelques années. Voila ce qu'il dit de la situation & du nom. Quant aux mœurs, voici ce qu'il en écrit: „ils ha-„bitent, dit-il, en des cavernes sous terre, „s'habillent de peaux de bêtes, se plaisent „extremément à exercer leur force, approu-„vent

* *La Tartarie Orientale.*

„ vent le larcin & les rapines, & mangent la „ chair toute cruë, font un certain breuvage „ ou biere de millet pilé, qu'ils mélent & dé- „ trempent avec de l'eau. Les arts ausquels ils s'addonnent sont, tirer de l'Arc avec dexterité & addresse, & la chasse; il y a bien des sortes de ces Barbares, aussi ont-ils des mœurs & des façons de faire bien differentes: voila ce qu'en dit l'Historien Chinois fort succintement. Mais nous l'expliquerons un peu plus amplement; & bien que j'avouë & confesse ingenuëment n'avoir jamais vû ces Païs, toutefois j'ajoûterai quelque chose à sa Relation avec autant de soin & d'exactitude qu'il me sera possible, l'aiant tiré des cartes de la Chine, & des narrations que m'en on fait les Tartares mêmes, avec qui j'ai souvent conversé étant dans la Chine.

* L'Antiquité de la Tartarie Orientale paroît premierement en ce qu'il en est fait mention sous la famille d'Hana, CCVI ans avant la nativité de Nôtre Seigneur, & qu'elle continuë, bien que sous divers noms, selon la coûtume des Chinois. † On nomme ce peuple *Kin*, c'est-à-dire de l'or: on les appelle aussi communément les Seigneurs des montagnes d'or, parce qu'on estime que ce Païs est tres-riche & tres-abondant en or. Les bornes de cette Tartarie sont au Septentrion & au Nord-Est, Niulhan, autre Roiau-

* *Antiquité de la Tartarie.*

† *En un autre endroit il dit qu'il y a quatre mille ans qu'ils sont connus aux Chinois, par les guerres qu'ils leur ont faites.*

Roiaume de Tartarie; au Levant celui d'Yúp'i qui en est un autre encore, & qui est borré d'une Mer qui passe entre le Japon & la Tartarie Orientale; au Midy elle touche à la Peninsule de Corée, qui est proche du Païs de Leaotung, dont Niuche est separé par la grande montagne. Ses limites au Couchant sont le grand fleuve de Linhoang, qui passe entre ce Royaume de Tartarie & les Terres de Kilangho.

* Entre tous les Tartares, ceux-ci ont toûjours été les ennemis capitaux de la Chine, ils y entrerent sous la famille Imperiale de Sungi, & défirent les Chinois en diverses rencontres; de sorte que les Empereurs mêmes furent contraints de quitter & abandonner les Provinces du Septentrion, pour se retirer dans celles du Midi; les Tartares s'étant rendus maîtres des Provinces de Leaotung, de Pecheli, Xansi, Xensi & de Xantung. Ils auroient sans doute aisément subjugué tout l'Empire, si les Tartares de Samahania leurs voisins, n'eussent pas été jaloux & envieux de leurs conquêtes. Ceux-ci qui avoient deja conquis une grande partie des Etats de l'Asie, entrerent par les Provinces du Midi & par les plus Occidentales de la Chine, pour leur faire une rude & furieuse guerre; ils les chasserent enfin hors de l'Empire, & se rendirent maîtres de la plus grande partie de la Tartarie Orientale; c'est d cette guerre que traite Mar-

* *Les Tartares ennemis des Chinois, & depuis quand?*

Marco Polo de Venise. Après donc avoir livré plusieurs combats signalés aux Empereurs Chinois, qui s'étoient retirez au Midi, ils eurent l'Empire tout entier pour prix & pour recompense de leurs victoires, & fonderent la famille d'Juena environ l'an mille deux cent septante & neuf ; mais nous en parlerons plus amplement lors que nous traiterons du Catay & du Mangin.

Ce sont ces Tartares de Kin, qui depuis peu se sont rendus maîtres de la plus grande partie de l'Empire, j'ai vû toute cette tragedie de mes propres yeux. Celui qui voudra savoir la suite de cette guerre, qu'il prenne la peine de lire mon petit Abregé de la guerre de Tartarie, où j'explique ce qu'on dit; que les Tartares avoient accoûtumé de payer tribut à l'Empire de la Chine, avec les raisons qu'ils ont eu de se revolter & de faire la guerre. Mais parlons de leurs mœurs & façons de faire.

* Ce que les Autheurs Chinois raportent; que les Tartares habitent en des cavernes sous terre, fait assez voir la haine que ceux de la Chine portent à cette nation : car ils ne demeurent point dans des cavernes, mais bien sous des pavillons. Pour moi, je les ai vû avoir les meilleures tentes qui soient en aucun autre endroit : elles sont faites d'étoffe de soie, cirées d'un beau lustre : d'autres les ont de peaux, qu'ils tendent & détendent en un instant. Quand ils les élevent sur terre un peu plus haut qu'à l'ordinaire,

* ***Habitations des Tartares.***

naire, elles ſemblent être comme ſuſpenduës en l'air. Ils les environnent tout autour d'uu ret fait de groſſes cordes, à la hauteur de cinq ou ſix pieds, l'arrêtant & retenant avec de petits piquets, de la même façon que les bergers d'Italie aſſeurent leurs logettes. Et pour empêcher que ce ret ne paroiſſe, ils le couvrent d'un tapis, comme auſſi la terre ſur laquelle ils s'aſſeïent: ils mangent les jambes croiſées, ſans ſe ſervir de ſieges; mais ſeulement de petites tables fort baſſes & ſimples, on s'aſſied de la ſorte preſque dans toute l'Aſie, ſi ce n'eſt dans la Chine, où l'on a des ſieges fort hauts & parfaitement bien travaillez, & même des tables qui ne doivent rien à celles de l'Europe; de façon qu'il ſemble à preſent que la plûpart de nos coûtumes & façons de vivre ſoient venuës des peuples de la Haute Aſie: car ceux de la Chine croyent, que c'eſt une choſe incommode & deshonnête de s'aſſeoir à terre, & de manger ſans table, & diſent que cela tient du Barbare. Les grands Seigneurs ont d'autres Tentes pour leurs Femmes, pour leurs Enfans, pour leurs Valets, & pour la cuiſine, qui ſont ſi commodes & ſi bien ordonnées, qu'on les prendroit pour une maiſon. Je ne ſai ſi ces cent vingt & quatre Citez ou Forts (qui furent bâtis ſous la famille d'Juena) ſont encore dans la Tartarie ou non, je n'ai pû m'en éclaircir: toutefois je leur ai ouï dire, qu'ils ne manquoient pas de petites maiſons, entourées de muraîlles de terre, qu'on bâtiſſoit pour les Païſans & pour les vieillards,

qui ne s'éloignent pas beaucoup de leurs maisons. Le nom aussi que ces Tartares se donnent; me fait croire que Muoncheu est quelque grande Ville : car lors qu'on leur demande d'où ils sont, ils répondent pour la plûpart qu'ils sont de Muoncheu, & disent que c'est la plus grande place de tout le Royaume: c'est pourquoi ceux de la Chine les appellent communément Muoncheugin, c'est-à-dire, hommes de Muoncheu. Au reste, les Tartares ont des Citez mobiles, errent avec tout leur bestail & leurs familles entieres, & changent de pasturage selon l'occasion, comme nous le venons de dire des Tartares Occidentaux.

* Ils s'habillent d'ordinaire de peaux, mais ils ne laissent pas d'avoir des habits de soie & de coton, qu'ils achetent de ceux de la Chine, ou qu'ils échangent avec des peaux de loups, d'ours, de renards, de castors, de loutres, de martes, de souris de Moscovie, que nous appellons communément martes Zibellines, & autres tels animaux. Leurs habits sont fort longs, & descendent jusqu'aux talons, les manches estroites, qui finissent en forme de la corne d'un cheval. Ils se lient d'une ceinture un peu large, & ont un mouchoir à chaque côté pour s'essuyer les mains & le visage : ils ont aussi un couteau qui pend à leur côté, avec deux bourses, dans lesquelles ils ont du Tabac qu'ils aiment beaucoup. Ils reçoivent les étrangers en leur offrant du Tabac, & les va-

* *Habits des Tartares.*

lets apportent autant de pipes allumées qu'il y a d'hostes. La vertu, ou plûtôt le vice de cette herbe, a desja penetré par tout le monde, l'usage n'en étant que trop familier & ordinaire. Ils portent leur cimeterre du côté gauche, & prennent la poignée qui se leve trop par derriere : c'est pourquoi, lors qu'ils vont à cheval, ils peuvent facilement tirer leur épée de la main droite, sans y employer la gauche. Leurs bottes sont faites de soye, mais pour la plûpart de peau de cheval courroyée ; ils ne se servent point d'éperons. La coiffure qu'ils ont leur sied bien. Leur bonnet est rond & bas, lié tout autour d'une bande de fourure fort riche. Cette peau leur garantit la tête du froid. En été ils portent un bonnet qui est fait de jonc ou de paille. Par dessus la bande de peau, il y a une toile fine de lin rouge, qui environne la bande & va tout autour du bonnet, ou bien du crin de cheval noir, ou qui est teint en un beau rouge.

Ils ressemblent assez aux Chinois. * Leur couleur tire sur le blanc, leur taille est ramassée & quarrée. Ils ne sont pas grands parleurs ; & pour leurs autres mœurs & façons de faire, ils ne ressemblent pas mal aux Tartares qui sont dans nôtre voisinage ; si ce n'est qu'ils semblent un peu plus adoucis & plus civilisez, peut-être à cause du voisinage de la Chine.

Pour ce qui est de leur force, ce que les Chinois en disent est veritable, lors qu'ils se

* *La constitution de leur corps.*

se comparent à eux : mais si vous les considerez absolument & en general, vous trouverez que tout en eux est Asiatique, & qu'ils ne meritent point d'être mis en comparaison avec ceux de l'Europe *, encore qu'ils soient plus Soldats que les Chinois ; car la plûpart se nourrissent & s'endurcissent à la fatigue dés leur bas âge. La terre leur sert de lict, sur laquelle ils mettent le même tapis dont ils parent & couvrent leur selles. La premiere viande qu'ils rencontrent leur est une bonne nourriture. Leur manger est ordinairement de la chair, ils ne haïssent pas celle qui n'est qu'à demi boüillie & rostie. Ils tuent des chevaux & des chameaux pour les manger. Ils s'adonnent & se plaisent extremément à la chasse. Ils ont aussi d'excellens vautours, & de fort bons chiens de chasse. Ils savent parfaitement bien tirer de l'arc, à cause qu'ils s'y exercent dés leur jeunesse. Ils sont grands larrons. Ils ont des casques de fer tout semblables aux nôtres, à la reserve de la partie qui couvre le visage. Leur cuirasses ne sont pas faites toute d'une piece, mais de plusieurs pieces attachées avec de petits cloux de fer, de sorte que cela fait grand bruit lors que la cavalerie marche. C'est une chose étrange, qu'il n'y ait personne parmi eux qui sache ferrer les chevaux, quoi qu'ils soient presque toûjours à cheval, & que toutes leurs forces consistent en cavalerie.

† De Religion, ils n'en ont presque aucune :

* *Leur mœurs.* † *Leur Religion.*

ne : ils ont en horreur le Mahometisme ; ils ont mauvaise opinion des Turcs, qu'ils appellent Hoei Hoei. Peut-être que leur haine est venuë de ce que les Turcs aiderent autrefois à ceux de la Chine à les chasser ; ce qui arriva sous le regne du Fondateur de la famille de Taiminga, lors que les Chrétiens, & les Nestoriens principalement prirent le parti des Tartares. Mais nous aurons occasion d'en parler dans un autre endroit. Toutefois, il y a de l'apparence qu'ils ont tiré des Sacrificateurs des Indes, quelques ceremonies, ou plûtôt superstitions : car ils ont des Sacrificateurs qu'ils nomment Lamas, qu'ils aiment & respectent. De plus, ils brûlent les corps morts (ce qui est familier & ordinaire dans les Indes) & jettent dans le même bucher les Femmes, Serviteurs, chevaux & armes du deffunt; ils contestent, comme étant fort en peine de ce qui leur arrivera après la mort. Ils reçoivent & embrassent la Religion Chrêtienne avec grande facilité, & il y en a même deja plusieurs qui en font profession. Qui est celui qui pourra nier que le Ciel ne leur ait ouvert le chemin de la Chine, pour y trouver la veritable religion ? C'est ainsi que la Providence divine permit autrefois que Rome, la maîtresse des nations, fut prise & ruïnée par des Barbares, afin d'enseigner les principes & les fondemens de la Religion Chrétienne aux Goths & aux Vandales, & pour les illuminer ensuite de la veritable lumiere de l'Evangile.

* La

* La langue de ce peuple eſt aiſée ; elle ſemble avoir quelque affinité avec celle des Perſes. Il y a des caracteres qui reſſemblent à quelques-unes des Lettres Arabes. En liſant ils commencent du haut de la page, & finiſſent au bas, comme ceux de la Chine, continuant de la droite à la gauche, comme les Hebreux & les Arabes ; ce qui eſt auſſi commun à ceux de la Chine. Leur Alphabet eſt tout autre que celui des Chinois, leurs Lettres (quoi que differentes pour la figure) ont le même ſon & la même prononciation que les nôtres, ſavoir A. B. C. ils ſe vantent d'avoir plus de ſoixante Lettres au lieu de vingt-quatre ; à cauſe qu'ils font une Lettre d'une voyelle & d'une conſonne jointes enſemble, & les proferent comme ba, be, &c.

Les Chinois écrivent qu'on trouve des rubis, & de fort belles perles dans cette Tartarie : peut-être les pêchent-ils dans cette mer qui eſt entre la Tartarie & le Japon. Ils ajoûtent qu'on y voit un poiſſon qui eſt une eſpece de vache, plus grande que ne ſont les nôtres, & qui a d'ordinaire un cham ou perche de long, toutefois ſans écailles ni cornes. Je croirois que ce poiſſon eſt le même que celui dont le R. P. Chriſtophle d'Acunha fait une deſcription fort ample, lors qu'il traite de la Riviere des Amazones, qu'il a vûë toute entiere. Cette Hiſtoire d'Acunha eſt imprimée en Eſpagnol à Madrid

* *La langue des Tartares.* † *Les raretez qui ſe trouvent parmi eux.*

drid l'an M DC XL. Il y nomme ce poisson *Pesce Buei.* Il y a aussi en Tartarie une sorte de vautour nommé Haitungcing, plus petit que les autres ; mais qui ose bien attaquer des oyes sauvages.

* La plus grande Montagne qu'on trouve dans cette Tartarie est celle de Kin, c'est-à-dire, la Montagne d'or ; peut-être que c'est de là que ce peuple a tiré son nom. Cette Montagne a deux branches, l'Orientale & l'Occidentale, qui s'étendent fort au long vers le Septentrion, comme les Alpes ou les monts Apennins en Italie ; l'autre Montagne est fort haute, se nomme Chang pe, & a bien mille stades. Ils ont un lac de quatre-vingt stades, d'où sortent deux fleuves, l'un qui va vers le Midi & se nomme Yalo, & l'autre Quenthung, qui tire vers le Nord. La Riviere de Sunghoa prend sa source dans cette Montagne, & peu de temps après mêle ses eaux avec celles du fleuve de Quenthung. Ainsi mêlez, ils se tournent un peu vers l'Orient, & se déchargent après dans la Mer Orientale.

* *Les plus considerables Montagnes.*

II. DU ROYAUME DE NIULHAN,

Et d'Yeço ou Jesso.

LE Royaume de Niulhan est aussi dans la Tartarie; mais il ne laisse pas d'être une dépendance de celui de Niuche, & proprement la partie de ce Royaume qui regarde vers le Nord-Est & le Nord. Les Tartares Yupiens qui ne sont pas loin de la Mer, sont proches de Niulhan; on les nomme ainsi, parce qu'ils se font des casques & des corselets de peaux de poissons tres-dures & tres-fortes. Plus loin il y a une terre ferme de grande étenduë, que les Chinois appellent Yeço, & qui est sans doute la même que celle qu'on nomme d'ordinaire Jesso, dans laquelle ils assurent qu'il y a un grand Lac appellé Pe.

Maffeo, un de nôtre societé, fait cette description de Jesso au 5. Livre de ses Epîtres, Description qu'il a prise mot pour mot des Historiens Chinois. Il y a un païs de fort grande étenduë plein d'hommes sauvages, & qui touche au Japon du côté du Nord, éloigné de 300. Lieuës de Meaco, selon les autres de deux cent cinquante-quatre milles. Ceux d'Yesso s'habillent de peaux de bêtes, ont le corps tout velu, la barbe fort grande & des mou-

* *Les Yupiens Tartares.*

ſtaches, qu'ils relevent avec un pieu lorſqu'ils veulent boire : Cette nation eſt fort apre au vin, belliqueuſe & redoutable aux Japonnois : ils lavent leurs playes d'eau ſalée lors qu'ils ſont bleſſez au combat, & c'eſt là le ſeul remede qu'ils aient. On dit qu'ils portent ſur leur poitrine un miroir de cuivre, capable de reſiſter aux coups de fleches; & que les plus riches entre les Tartares en portent auſſi. Ils attachent leur épée à leur tête, la poignée pend ſur leurs épaules: Ils n'ont aucune ceremonie, ſi ce n'eſt celle d'adorer le Ciel, &c. Pluſieurs ſont en diſpute pour ſavoir ſi cette terre de Jeſſo (que je nomme ainſi avec ceux de l'Europe, laiſſant le nom d'Yeço que les Chinois lui donnent) eſt une Ile ou un Continent: mais ſi nous en voulons croire les Chinois, c'eſt veritablement une partie de la Tartarie deſerte, qui tient à Niulhan & aux Yupi, avec qui elle fait un même continent, & que le Japon eſt une Ile, puis qu'il y a un bras de mer qui le ſepare de Jeſſo: Quant à moi, je tiens ma parole de ne rien aſſurer quand les choſes ſont douteuſes, & je renvoye le lecteur à ma carte, dans laquelle j'ai repreſenté celle du Japon que j'ai rapportée de la Chine.

De plus, on voit par les écrits des Chinois, que par delà le païs de Leaotung, il y a des terres au Nord-Eſt vers le Continent, qui ont ſix mille ſtades, c'eſt à dire près de vingt quatre degrez, par où l'on voit qu'il y a de tres-grandes étenduës de païs juſqu'au détroit d'Anian, qui doit être proche de Quivira:

vira : je n'oserois pourtant assurer ce Détroit, & ce que j'en dis en l'abregé de mes Histoires semble être veritable. Si Dieu permet que je retourne un jour sain & sauf à la Chine, avec ceux de la Societé, qui ont dessein de porter la lumiere de l'Evangile dans les terres les plus inconnuës de la Haute Asie & de la Tartarie, il se pourra aisément faire qu'avec cette occasion nous mettrons aussi cette Histoire au jour, pour la plus grande perfection de la Geographie : ce que pourtant nous n'estimons que fort peu ou même rien du tout, au prix de l'esperance du salut des ames de ces peuples.

III. DU ROYAUME DE TANYU.

LAissons l'Orient, & passons un peu plus vers l'Occident, où est ce grand & puissant Royaume des Tartares Orientaux, qui commence au couchant de la Riviere de Quenthung, & occupe cette grande plaine qui est entre les deserts & les solitudes sabloneuses & arides de Xamo ; ce Royaume s'étend même au delà du desert jusques vers la vieille Tartarie, que les Chinois appellent Samahania. Ils nomment cet étenduë de païs que nous venons de dire, Tata : corrompant le mot à cause de l'R, Lettre que les Chi-

* *Leurs mœurs & façon de vivre.*

nois n'ont point dans leur Alphabet. M. Polo Venitien semble avoir connu cette Nation, quand il l'a appellé Tangu, changeant tant soit peu le nom. Les Chinois écrivent que ce peuple est un peu plus humain que ne sont les Tartares d'Orient; & il semble qu'il soit tres-ancien, parce qu'il en est fait mention dans les Histoires du tems des premiers Empereurs de la Chine, comme de gens qui leur ont souvent bien taillé de la besogne. Néanmoins ils ont été souvent vaincus par les Empereurs de la Chine qui ont envoyé des Colonies dans leur païs, comme je le fai voir avec plus de soin dans mon Abregé, & de là vient peut-être que leur façon de vivre est plus polie & plus douce que celle des autres Tartares. Voici ce qu'en dit nôtre Historien Chinois; Il y en a eu de diverses sortes, & selon les differentes familles de ceux qui ont tenu l'Empire, aussi ont-ils eu des noms differens. Hiaa, la premiere famille qui a regné les a nommez Hiuncho, celle de Cheva, Hienyun: la famille de Cina & de Hana les ont appellez Hiungnu: ensuite ils ont eu divers noms selon les differens Rois, selon la famille de Tanga ils ont été nommez Thokive, & Kicheu sous celle de Sunga. Ces Tartares furent subjuguez au même tems que la famille de Hana prit fin, & furent entierement défaits par le Roi Vüon: Le rebelle Queijú fort peu de tems après les défit presque à platte couture: ensuite le Royaume vint à ceux

* *Les anciens noms.*

ceux de Tho Kve : en ce tems-là ils souffrirent beaucoup de ceux de la maison de Tanga, qui les subjuguerent enfin: mais le Roi de la Tartarie plus Occidentale en aiant chassé les Chinois, ses successeurs leurs aiderent sous la famille de Sunga à s'emparer de l'Empire de la Chine. D'eux est sortie la famille d'Ivena, celle de Sunga aiant été tout à fait éteinte l'an MCC LXXVIII, après la naissance de Christ. Cette famille d'Ivena a gouverné assez paisiblement l'Empire de la Chine durant quatre-vingt dix ans; neuf Empereurs de la Chine, Tartares de naissance, en sont sortis par une succession continuë; mais ils en furent chassez peu de tems après par Hunguvus, & la Chine delivrée de leur joug l'an de Christ, M CCC LXVIII, auquel la famille de Thaiminga tint l'Empire, dont nous parlerons plus amplement ailleurs. Les Chinois décrivent les mœurs de ces Tartares de cette sorte. Ils vont çà & là avec leurs troupeaux cherchant de l'eau & des pasturages, ils *s'habillent de peaux des bêtes, & font leurs logetes avec des tapis : ils ne pardonnent ni à leur pere ni à leur frere quand ils sont en colere: ils brulent les corps morts : quand ils portent leurs morts au bûcher ils chantent & sautent, accompagnez de tous leurs amis : d'autres entre eux pendent les corps aux arbres, & les laissent là trois ans durant, & puis en brûlent les os. Voilà ce qu'en disent les Historiens de la Chine, à quoi je n'ai rien à ajoûter.

* *Leur mœurs.*

In est une Montagne, où les Tartares reçeurent autrefois une grande défaite sous l'Empereur Hiaouvo, de la famille de Hana, car ils y perdirent leur Roi & les premiers du Royaume. Ils ont mêmes encore à present accoutumé de pleurer & de soupirer quand ils passent cette Montagne, comme touchez de compassion du malheur de leur compatriotes. Lankiusiu est une autre Montagne, sur laquelle soixante & dix mille Tartares furent pris tous en vie par l'armée des Chinois, lors qu'ils étoient encor sous l'obeïssance de la famille de Hana. Jengen s'appelle la Montagne des festins, parce que Hiaovus y regala ses Soldats, après que le Capitaine du charroy & le General de sa Cavalerie eurent pour la troisiéme fois remporté sur les Tartares une tres grande Victoire: là même est la Montagne de Kinúi. Je ne trouve point d'autres Rivieres que celles qui se voyent dans la Carte.

Il y a de fort grands moutons dans cette Tartarie, dont la chair est tres-excellente, & la queuë si grosse qu'elle pese souvent plusieurs Livres. Il y a beaucoup de bons & forts chevaux, encore qu'ils ayent la corne du pied fort étroite, † la tête petite & courte; ce qui est commun à presque tous les chevaux de Tartarie, qui à la verité surpassent tous les autres à la course & en vitesse. Il y a grand' abondance de Chameaux, & d'autres animaux: J'ai remarqué parmi ces

* *Les Montagnes les plus remarquables.*

† *Le bestail.*

ces peuples deux choſes qui m'ont ſemblé admirables. La premiere c'eſt un petit inſtrument de fer, ou une languette d'acier repliée, qui venant à être touchée des deux levres & du doigt rend un ſon ſemblable à celui de ces inſtruments qui ſe font à Norimberg, & qu'on appelle communement *Trompunes* : les Tartares en ont de ſemblables, & s'en ſervent de même façon quand ils ſont ſur leurs chevaux, & ſe plaiſent à ouïr ce ſon : Je n'ai pû apprendre d'où ils peuvent avoir eu ces inſtruments ; à moins qu'ils les faſſent eux-mêmes, ou qu'ils aient quelque commerce avec ceux de l'Europe. La ſeconde choſe qui m'a ſurpris, eſt une certaine herbe qu'ils diſent naître ſur les pierres ; * cette herbe eſt incombuſtible, lors même qu'on la tient long-tems dans le feu. Elle y devient bien rouge & s'y enflamme en quelque ſorte ; mais quand on l'en tire elle recouvre incontinent ſa premiere blancheur, qui tire toutefois un peu ſur le cendré : Elle ne croît pas fort haute, mais reſſemble à la petite eſpece de chanvre, ſans toutefois avoir la tige ni ſi dure ni ſi forte ; car elle ſe romp beaucoup plus aiſément. Quand on la met dans l'eau elle ſe met pieces & devient comme de la boüe : peut-être que les anciens Romains ont fait de cette même herbe, ces draps dans leſquels ils brûloient leurs corps morts, pour empêcher que les cendres ne ſe mêlaſſent avec celles du bûcher ; car j'ai de la peine à me perſuader & à croi-re

* *L'Herbe incombuſtible des Tartares.*

re qu'ils les fiſſent de cette pierre qu'on nomme Amianthus, comme Porcacchi le veut dans ſes funerailles, & Anſelme Boëtius ou de Boot dans ſon traité des pierres precieuſes; ou, comme d'autres autheurs plus modernes l'aſſeurent, d'Alun de Plume, ou de Talc, ou verre de Moſcovie. On fait auſſi de cette herbe, une meche qui dure toûjours, & qu'il n'eſt point beſoin de moucher; mais quand elle eſt ſale, on n'a qu'à la jetter dans le feu, & ôter ainſi les ordures qui s'y ſont attachées; car elle ſe trouve alors en ſon entier, & reprend ſa premiere netteté.

IV. DU ROYAUME DE SAMAHANIA.

APrès la Tartarie Occidentale de Tanyu, eſt un autre Royaume, que ceux de la Chine nomment Samahania; ſa ſituation nous oblige de croire que c'eſt celui de Samarcanda: il eſt ſitué au Zud-Eſt d'une des plus fortes villes de la Chine qu'on appelle Socheu, au couchant de la montagne Imaus. Les Chinois affirment qu'on y trouve des villes fort remarquables, & des palais bâtis d'une belle Architecture & ordonnance; qu'en ce païs-là le Roy a accoutumé de s'habiller de blanc, de ſe ſervir de vaiſſelle & de meubles d'or & d'argent, & de toucher à la viande avec la main. J'ai mes raiſons pour croire que ces Païs ne ſont pas fort

fort éloignez de la Mer Caſpienne, ni de l'Alexandrie, qu'Alexandre bâtit autrefois dans la Bactrienne. Les Tartares de la famille de Cinchi, qui envahirent l'Empire de la Chine, & dont le Venitien parle, étoient de ce Païs-là. J'ai d'autres raiſons de croire que ce ſont les mêmes, qui après avoir été chaſſez de la Chine, & s'être joints à Tamerlan, fonderent le Royaume du grand Mogol, reduiſirent preſque toute l'Aſie ſous leur puiſſance, & firent l'Empereur Bajazeth leur priſonnier: * Je ne trouve aucune mention dans leur hiſtoire, que Tamerlan aie jamais fait la guerre à ceux de la Chine; car Tamerlan n'a fait parler de lui qu'après que le premier de la famille de Taiminga eut chaſſé les Tartares de la Chine, & il n'a point pouſſé ſes conquêtes vers l'Orient, mais bien plûtôt vers l'Occident: dans le Royaume de Mogol, juſques dans la Perſe & dans les autres lieux qui tirent davantage vers le couchant: Ce qui n'eſt pas difficile à prouver, ſi l'on conſidere que Tamerlan n'a pas regné fort long-tems, & qu'il a vécu environ l'an de Nôtre Seigneur M CCCC VI, auquel tems tout le Royaume de la Chine étoit ſons l'obeïſſance de l'Empereur Taiçungus, de la famille de Taiminga, & l'un des deſcendans de cet Hunguvus, qui après avoir chaſſé les Tartares de la Chine, reſtablit l'Empire & rendit la liberté à ſon Païs; homme qui d'une fort

* *Tamerlan ne s'eſt jamais approché de la Chine.*

fort basse condition, de petit Sacrificateur & de voleur qu'il étoit, parvint à l'Empire de la Chine.

Le Royaume de Cascar touche (si je ne me trompe) au Royaume de Samahania. Qui en voudra savoir davantage, aie recours au Voyage de Benoît Goes, inseré dans le voyage du Reverend Pere Nicolas Trigaut.

V. DU ROYAUME DE SIFAN.

LE mot de Sifan parmi les Chinois, comprend les frontieres de leur Empire qui sont vers l'Occident, mais principalement celles qui s'étendent de la Province de Xensi, à Junnam, où sont compris les Païs d'Usuçang, de Kiang, & de Tibet. Ces noms comprennent plusieurs peuples, ceux de la Chine disent qu'il y en a de plus de cent Nations. Sur ces frontieres sont les Royaumes de Geo & de Cangingu que le Venitien appelle le Royaume du Prêtre-Jean. Les Chinois qui ne font point d'état des Royaumes étrangers, loüent celui ci, & avouent que les bonnes mœurs s'y conservent; que les Loix de la Republique & du Gouvernement y sont excellentes; qu'il y a beaucoup de villes fortifiées de fossez & de murailles. Témoignage fort avantageux en faveur de l'excellence de ce Païs, & dont on doit d'autant plus faire d'état, que ceux qui le rendent sont extremement re-

retenus, lors qu'il eſt queſtion de donner des loüanges; car la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes, fait qu'ils n'eſtiment pas beaucoup ce qui eſt hors de la Chine. Les Chinois diſent que ce Royaume eſt borné par les montagnes de Min, & par la Riviere Jaune qui y paſſe. Ces montagnes ont beaucoup d'étenduë, & ſe joignent enfin à celles de Quenlun, qu'on nomme autrement les montagnes Amaſées, d'où la Riviere Saffranée tire ſon origine.

* Là même, vers le Couchant, il y a vn fort grand lac qui s'appelle Kia, d'où vient le Gange & les autres Rivieres que j'ai miſes dans la carte.

La plûpart de ces peuples ſuivent la doctrine de Fe ou Fo, & croient la metempſychoſe: ils fondent de grandes idoles de cuivre, font de fort beaux tapis, & ont grand nombre de bons chevaux. Je n'ai rien trouvé de rare de ces peuples que ce que j'en viens de dire.

Le Royaume de Mien ſuit après celui de Tibet, il eſt ſitué à l'Orient de Bengale, & s'étend juſques au Midi de la Province de la Chine nommée Junnan.

VI. LE ROYAUME DE LAOS.

Ce Roiaume n'eſt pas de la Tartarie.

CEux de la Chine appellent ce Royaume Laoquo: on n'en ſait rien d'aſſuré dans l'Eu-

* *D'où le Gange tire ſa ſource.*

l'Europe que le nom: je mettrai ici en peu de mots ce que les Chinois en écrivent, & ce que j'en ai lû dans la Relation que le R. P. Leria de la Compagnie de Jesus en a faite, & dont j'ai le manuscript, que j'estime beaucoup à cause du merite de son auteur qui y a passé plusieurs années à prêcher l'Evangile.

Ce Royaume de Laos, dit Leria, est situé au milieu de l'Asie Meridionalle, éloigné de tous côtez de la Mer pour le moins de cent lieuës: c'est pourquoi il n'y a presque point de poisson, & bien qu'on en prenne quelques uns dans les Rivieres, ils ne laissent pas d'être chers, & cependant ne sont pas fort agreables au goût. Il y a quantité de bœufs sauvages & de pourceaux, dont la chair est à grand marché. Ils ont aussi force poules, on en a une dixaine pour cinq ou six sols. On y a tous les fruits qui se trouvent dans les Indes, mais fort peu de ceux que nous avons dans l'Europe, à la reserve des grenades, & des raisins sauvages qui y ont bon goût. Ce Païs est tres-fertile en ris, qui ne craint point la secheresse, à cause des Rivieres qui inondent toûjours l'Eté; car les neiges des Montagnes de Tibet, je croi qu'il a voulu dire Junnan, qui est proche de Tibet, venant à se fondre, les font tellement croître, que tout le Païs s'en trouve inondé, comme l'Egypte l'est des eaux du Nil: ce qui est une marque fort évidente d'une Providence tout à fait divine; puis qu'il ne pleut dans ce Royaume que deux mois de l'année. C'est au tems de ces pluyes

pluyes qu'on laboure & qu'on ſeme : ſi les Rivieres n'inondoient point le Païs, l'année feroit ſterile, & la ſeichereſſe feroit mourir les grains. C'eſt encore une choſe admirable, que le tuyau du ris ne croît qu'autant que l'eau monte ; la même choſe arrive à Siam & à Camboya : la moiſſon du ris ſe fait en batteau car à peine levero;it-il , s'il n'étoit dans l'eau.

La même Riviere, qui coupe le Royaume de Laos , & qui par ſes détours arrouſe tout ce Païs, ſe diviſe en deux bras, dont l'un touche en paſſant le Royaume de Siam, & l'autre celui de Camboya, où cette Riviere élargit tellement ſon lit, que les plus grands navires y peuvent monter l'eſpace de quatre vingt Lieuës.

Le Royaume de Laos a cette incommodité, que ce fleuve ne va pas tout à l'entour ni ne l'arroſe pas de tous côtez comme il fait le Royaume de Siam; c'eſt pourquoi ces ces Peuples on été contraints de prendre beaucoup de peine à conduire des canaux, de peur que le terroir ne devint ſterile. On y cueille du Benjoin, qui eſt une ſorte d'encens très excellent. Il y a quantité d'yvoire & d'Elephants : ce Païs produit auſſi des Rhinoceros qui ſont ennemis mortels des Elephants : les Chinois en eſtiment fort les cornes. Il y a du Salpêtre, du fer, des mines d'or & d'argent, de l'eſtain du plus fin & du meilleur ; comme auſſi du muſc qui vient du Royaume de Lu, qui en eſt proche ; mais ſi on y tranſporte l'animal d'où on le tire, il y meurt tout auſſi-tôt,

com-

comme le poiſſon hors de l'eau. Ce Peuple ſe ſert de monnoye d'argent; mais pour acheter les Marchandiſes qui ſont de fort bas prix, ils ont de petites coquilles, ils les nomment caoxis, dont 1200 valent à peine une piaſtre : on en a toutefois aſſés d'une centaine pour acheter une poule. La langue de ceux de cette nation a un peu de rapport & d'affinité avec celle qui eſt en uſage au Royaume de Siam.

* Les Royaumes qui confinent à celui de Laos ſont, le Tungking & la Cochinchine au Nord Eſt: celui de Chanpar le borne à l'Orient, & en eſt ſeparé par un deſert & des montagnes : Camboya & Siam lui ſont au Midi, & Pegu au Couchant : au Nord il touche le Royaume de Lu (ou, pour mieux dire, à la Province Junnan de la Chine.) vola tous les états avec qui ce Peuple fait commerce ; mais ſon principal trafic eſt avec ceux du Tungking & de Camboya : c'eſt preſqu'en ſubſtance tout ce qu'en dit nôtre P. Leria, Retournons maintenant à l'autheur Chinois : le Royaume de Laos, dit-il, a été une dépendance de l'Empire de la Chine, compriſe dans la Province d'Junnan, quoi qu'après la revolte de celui qui en étoit Seigneur, il ſoit demeuré libre : il ſe nommoit Chaoxuipuen. C'eſt une nation fiere, arrogante & ſuperbe : ils peignent tout leur corps & leur paupieres, ſe faiſant pour cet effet de petites picqures avec une aiguille. Ils demeurent en des maiſons hautes : le reſte de

* *Les bornes du Royaume de Laos.*

de ce qu'il dit s'accorde avec ce que nous avons touché ci-dessus.

* Le milieu de ce Royaume est au dix-neuviéme degré Nord, & va presque jusqu'à vint & deux : la moindre hauteur est de dix-sept. Tout le Païs s'étend dans une longue campagne, qu'une grande Riviere, qui passe au travers de Junnan, coupe par le milieu : cette Riviere qui se nomme Lungmuen, court avec grande violence ; ils sont par fois contrains de tirer leurs batteaux hors de l'eau ; & les ayant transportés par terre, de les y remettre derechef, aprés avoir passé les endroits les plus difficiles.

† Ceux de la Chine marquent quelques montagnes, qui environnent presque tout le Royaume de Laos : la premiere se nomme Kiuleu, au pied de laquelle a été autrefois une Cité qui en portoit le nom, dont on voit encore les ruines.

Quen est une autre montagne, où l'Autheur Chinois remarque beaucoup de raretez, une caverne grande & belle à voir qu'ils nomment Cinghiu ; un pont fort riche, (car le mot de Pao le donne assez à connoître ;) un Temple dedié aux idoles & tres-superbe, qu'ils nomment Peyun. Outre cette montagne il y a celles de Gay & de Siang, qu'on appelle Gançu. Les Chinois nomment la plus grande de leurs Rivieres Lungmuen, je ne sai point le nom que lui donnent les Peuples qui en sont proches ; l'autre est Laisu ; & enfin le lac Lang.

VII. LE

* *La hauteur du Pole.* † *Montagnes.*

VII. LE ROYAUME DE GANNAN.

Ce Roiaume n'eſt pas de la Tartarie.

LE Royaume que les Chinois nomment Gannan, contient les Roiaumes de Tungking & de Kiaochi ou Cochinchina: ils ont été nommés d'un nom plus ancien Nankiao. Sous la famille de Cina, Siang, ce n'étoient que des Seigneuries. Hiaovus, de la famille de Hana grand Conquerant, ſe rendit maître de tous ces Païs: & y ayant mené des colonies, il les gouverna ſelon la police & les Loix de la Chine, & fut le premier qui leur donna le nom de Kiaochi, à cauſe qu'ils avoient la plus part les doigts des pieds croiſez, ſavoir le pouce ou gros ortueil, ſur le plus proche qui eſt plus petit. La famille de Tanga les appella Kiaocheu: toutes fois il n'a jamais paru que ceux de la Chine fiſſent beaucoup d'état de ces Païs, principalement, comme ils diſent, à cauſe des mœurs barbares de ſon peuple: mais en voici la veritable cauſe; c'eſt qu'il a toûjours mieux aimé être libre, vivre ſelon ſes Loix, & avoir ſon propre Roi; & d'ailleurs ſurpaſſant ceux de la Chine en force de corps, ils défendit leur liberté. Lors que la famille Taiminga commença à gouverner, cette nation fut ſubjugée par Hunguvus, & il y a environ deux cent nonante ans, qu'elle fut donnée à un petit Prince nommé Chin, en titre de Seigneurie feodale, peu de tems

après

après fut tué par trois de ses Gouverneurs, issus de la famille de Ly, qui se saisirent du Royaume.

L'Empereur Junglous ayant apris les revolutions arrivées dans ce Royaume, fit mourir deux de ces Gouverneurs : le troisiéme ayant pris la fuite, ce Royaume fut derechef reduit en Province : mais à peine avoit-il mis bas les armes, que le fugitif Ly l'envahit pour la seconde fois, après en avoir chassé les Gouverneurs Chinois, s'étant au prealable avisé fort prudemment de depêcher un Ambassade vers l'Empereur. Siventeus tenoit l'Empire pour lors & ce Prince qui aimoit le repos, & qui étoit plus esclave de ses plaisirs, que Maître de son Empire, s'ennuyant des rebellions de ce Peuple, le donna à Ly, & le fit Roi, à condition de le reconnoître, & de lui envoyer tous les trois ans une Ambassadeur avec de grands presents. Ainsi ce Païs fut separé de l'Empire de la Chine environ l'an M CCCC XXVIII après la nativité de Christ ; mais il ne dura pas long-tems dans cette forme de Gouvernement : car, après avoir été tourmenté de guerres intestines, il fut divisé en trois parties, dont l'une forme le Royaume de Laos, l'autre celui de Tungking, & la troisiéme celui de Cochinchina : tellement qu'à prendre les choses dans leur origine ce ne sont que des parties des Provinces de Quangsi, & d'Junnan, que les Chinois appellent toutes Leao, c'est-à-dire barbares. Voici la description qu'en fait l'auteur Chinois : ces habitans sont barbares, ils ne sa-

savent ce que c'est que justice & civilité ; ils laissent croître leurs cheveux jusques sur les épaules, se coupent la barbe, prennent plaisir à se laver le corps. Ils plongent fort bien sous l'eau, demeurent en de petites logettes, ignorent la diversité des rangs que doivent tenir les Magistrats, reçoivent ceux qui viennent loger chez eux avec des fueilles de Betel & d'Areca, qui sont communes dans toute l'Asie Meridionaile. C'est ainsi que cet Autheur méprise toûjours les étrangers selon sa coûtume.

Ces païs ne laissent pas d'être extremement fertiles en tout ce qui est necessaire pour la vie. Ils ont la même Religion que ceux de la Chine, les mêmes caracteres & la même façon d'écrire & quoi que la prononciation de ces Lettres soit tout autre, elles signifient toutefois la même chose, semblables à des peintures, que diverses Nations nomment diversement, quoi que les voyant elles leur representent à toutes une même chose. Ils abondent en toiles fines, en soies & en coton. Cette huile ou liqueur si agreable, que les Portugais nomment Rosamalia, y découle des arbres : elle produit aussi grande quantité de ce bois d'aigle, de couleur de pourpre, que les Espagnols appellent Lacque. * Ceux de la Chine s'en servent pour teindre leurs étoffes de soie. Qui en voudra savoir davantage, qu'il voie ce que le R. P. Alexandre Rhodes de nôtre So-

* *Voyez aussi l'extrait du Livre des Missions du Japon, du P. Marini, qui sera dans la suite de ce Recueil.*

Societé en a écrit depuis peu en François avec clarté & netteté, aiant travaillé dans cette vigne du Seigneur avec beaucoup d'aſſiduité durant pluſieurs années.

L'Autheur Chinois dit qu'il y a auſſi force ſinges, & une ſorte qui s'appelle Singſing. Pour les prendre on leur donne du vin à boire dans les forêts, dont ils s'enyvrent. On veut que ce ſoit de leur ſang que ſe faſſe la plus belle écarlatte. Il ſe trouve auſſi parmi eux un autre animal qui eſt fort rare, qu'ils nomment Feſe. Il a preſque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu, marche legerement & fort viſte, & devore les hommes. Lors qu'il rencontre un homme, il ſe prend à éclater premierement de rire, imitant ſon ris & ſa voix avant que de l'attaquer.

Keuleu eſt une Montagne *, au pied de laquelle il y a une Ville qui a le même nom. Les Montagnes de Quen, Lung, Gai, & Siang, n'ont rien de fort remarquable.

† Laiſu eſt une des principales Rivieres. Je ne trouve pas que les Chinois y en aient remarqué davantage.

Dans la deſcription que je donnerai de chaque Province de la Chine, je n'y avancerai rien, comme de moi-même, que ce que j'y ai vû. J'ai fait le tour de ſept, & j'ai tiré le reſte des Coſmographes Chinois avec beaucoup de fidelité : car leurs Livres

* *Les Principales Montagnes.*

† *Les Rivieres.*

ſont tres-exacts, & ſont comme un corps d'Hiſtoire, dans laquelle ils décrivent le nom & la ſituation des grandes Villes, des Citez, des Rivieres, des Montagnes, & ainſi des autres particularitez. Il eſt vrai qu'ils ne marquent jamais la longitude ou latitude, encore qu'ils ſoient fort ſoigneux de faire mention des diſtances : mais parce que j'en ai fait l'obſervation en pluſieurs endroits, il m'a été facile de les mettre en leur place; ce qui n'a pas laiſſé de me donner de la peine: Je me ſuis principalement ſervi dans tout ce travail, des Cartes & des Livres des Chinois, qui ſont preſque les ſeules choſes que j'en ai rapporté, & que je garde comme un threſor.

VIII. LA PRESQ'ILE COREE OU DE CHAOSIEN.

CEux de l'Europe doutent ſi la * Corée eſt une Ile ou un Continent; pour moi je ſai de ſcience certaine, que c'eſt une preſqu'ile, encore que quelques-uns aſſeurent qu'ils ont été tout à l'entour: cette erreur vient de ce qu'ils ont crû que la grande Ile de Fungma †, qui eſt au Midi de la Corée, étoit la Corée. En cela je ſuis l'autheur Chinois (que je dois plûtôt croire que les autres;) je fais la Corée du même con-

* *Corée Peninſule.* † *L'Ile de Fungma.*

continent que le Niuche des Tartares ; de même façon que les Coſmographes Chinois la repreſentent , encore qu'ils ne la nomment pas Corée, mais Chaoſien ; car le mot dont nous l'appellons vient du Japon. Voici ce que les Chinois en diſent. * Au Septentrion elle touche au Royaume de Niuche ; au Nord-Oueſt c'eſt la Riviere d'Yalo qui la borne , la Mer environne le reſte. C'eſt ce païs que l'Empereur Vúus , fondateur de la famille de Cheva , donna en titre de fief & d'hommage à Kicius , allié de l'Empereur & de la famille de Xanga , environ l'an de nôtre Seigneur mille cent vingt-un , lors que la famille de Xanga fut ruïnée & éteinte par la mort de ce méchant Empereur Kieus , qui , après avoir été vaincu par Vúus , ſe brûla tout vif dans le ſuperbe palais qu'il avoit baſti ; mort digne d'une vie infame par ſes débauches. Sous la famille de Cina elle s'appelloit Leaotung. Hiaovus, de la famille de Hana , contraignit le Roi de Corée de la reprendre derechef à titre de fief, & lui rendit ſon nom de Chaoſien. Sur la fin de la famille de Cyna, après que le dernier de cette famille eut été deſfait, il entra dans cette peninſule , & avec la permiſſion du Roi de Corée, on lui permit de demeurer au Midi dans la Province de Civenlo ; ce qui fut cauſe que le fondateur de la famille de Tanga fit la guerre au Roi de Corée , & s'en rendit Maître & de la capitale Pingjang , après avoir défait le Roi de

 Cao-

* *Limites.*

Caoſien, auquel il remit toutefois le Royaume, en lui preſcrivant l'hommage & l'obeïſſance qu'il lui devoit rendre. Mais comme Hunguus, le fondateur de la famille de Taiminga eut chaſſé les Tartares de la Chine, le Roi de Corée, qui avoit auſſi été tourmenté par les Tartares, envoya des Ambaſſadeurs à Hunguus, pour le feliciter de ſa victoire & lui rendre hommage: Il reçût un cacher d'or de l'Empereur, ſemblable à ceux que l'Empereur de la Chine a accoûtumé d'envoyer aux Rois qui tiennent leurs états à fief & en hommage. Le Roi de Corée lui rendit cette ſoumiſſion, à cauſe qu'il ſe voyoit ſur le point d'avoir guerre avec les Japonnois ſes voiſins, & à cauſe du ſecours qu'il eſperoit de la Chine, & qu'il reçut auſſi à diverſes fois. Enfin les Rois de Corée furent contraints de payer tribut, avec cette condition de plus; que quand le Roi ſeroit mort, celui qui ſeroit éleu viendroit toûjours lui-même en perſonne vers l'Empereur à Pekin, ou qu'il y envoyeroit des Ambaſſadeurs, pour lui rendre les marques d'obeïſſance que doit un vaſſal & tributaire à ſon Seigneur. De mon tems le Roi même vint vers l'Empereur Chungchinius, & contracta à Pekin une grande amitié avec les Peres de nôtre Societé, qui ſe ſervirent de cette occaſion pour baptiſer pluſieurs *Coreans*; & entr'autres le grand Eunuque du Roi, qui deſiroit bien d'emmener nos Peres avec lui dans la Corée, conformément au deſir de ce Roi; mais nos Peres ne ſe trouve-

verent pas en assez grand nombre pour le satisfaire.

L'Autheur Chinois écrit que ce Roi, qui fut le premier tributaire, & qui se mit sous la protection de Hunguus, étoit un homme de mauvaise foi, dont les mœurs n'avoient rien que de bas; qu'il fut tué seditieusement par ses sujets; qu'un des Gouverneurs du païs nommé Ly, s'empara du Royaume, se declara vassal de l'Empire, & en tint son Royaume à hommage, de sorte qu'on le fit Roi de Chaosien. Il n'y a plus eu d'interruption depuis ce tems-là, comme dit tres-bien l'Autheur Chinois; & encore à present ceux de la Corée font les mêmes soumissions à l'Empereur des Tartares. Lorsque je vins en Europe, l'an mille six cens cinquante-un, ils se rebellerent contre l'Empereur des Tartares, à cause qu'on leur avoit fait commandement de se raser & d'aller vestus & habillez à la Tartare. On commença donc en ce tems-là de leur faire une rude guerre. * Toute cette Peninsule est divisée en huit Provinces; celle qui est au milieu se nomme Kinki, où est la ville de Pingjang, si celebre & si fameuse, où les Rois tiennent leur Cour. La Province qui est à l'Orient se nomme Kiangyuen, & s'appelloit autrefois Guiepe; celle qui est au couchant se nomme Hoanchai, qui à proprement parler s'appelloit autrefois Chaosien; comme la Province qui est au Midi, qui se nomme à present Civenlo, & ci-devant

* *Sa division & ses noms.*

Pienhan : celle qui eſt au Zud Eſt ſe nommoit autrefois Xinhan, & à cette heure Kingxan : celle du Zud-Oueſt a été appellée ci-devant Mahan, & à preſent Chungcing ; celle qui eſt au Nord-Eſt a à preſent le nom de Hienking, & eut autrefois celui de Caokinli ; & celle qui eſt au Nord-Oueſt s'appelloit auparavant Pingan.

* Je ne trouve pas que le nombre des villes & des citez ſoit aſſeuré ni exact, il y en a pourtant pluſieurs & fort peuplées, leſquelles ſont toutes bâties & fortifiées à la Chinoiſe. Leur forme de Gouvernement eſt de même ainſi que leurs habits & leurs autres manieres, leur langue & leur écriture : ils ont auſſi les mêmes Ceremonies, la même Religion & la même croyance de la tranſmigration des ames : ils adorent la même idole qui eſt celle de Fe ou Fo. Ils s'addonnent à la Philoſophie, ſont aſſidus à l'étude : ils n'enterrent les corps que trois ans après leur decez, les gardent durant ce tems-là dans leurs maiſons à la façon des Chinois, dans des bieres & cercueils fort propres & parfaitement fermez. Ils leurs rendent mêmes des honneurs & des reſpects pendant quelques jours, comme s'ils étoient encore en vie, pour leur témoigner leur gratitude & leur reconnoiſſance. Ils different d'avec les Chinois, en ce qu'ils ne retiennent pas leurs femmes au logis avec tant de precaution ni ſi étroitement : de ſorte qu'elles ſe trouvent quelquefois dans les Compagnies & aſſemblées d'hommes ;

* *Les mœurs & le naturel de ceux du païs.*

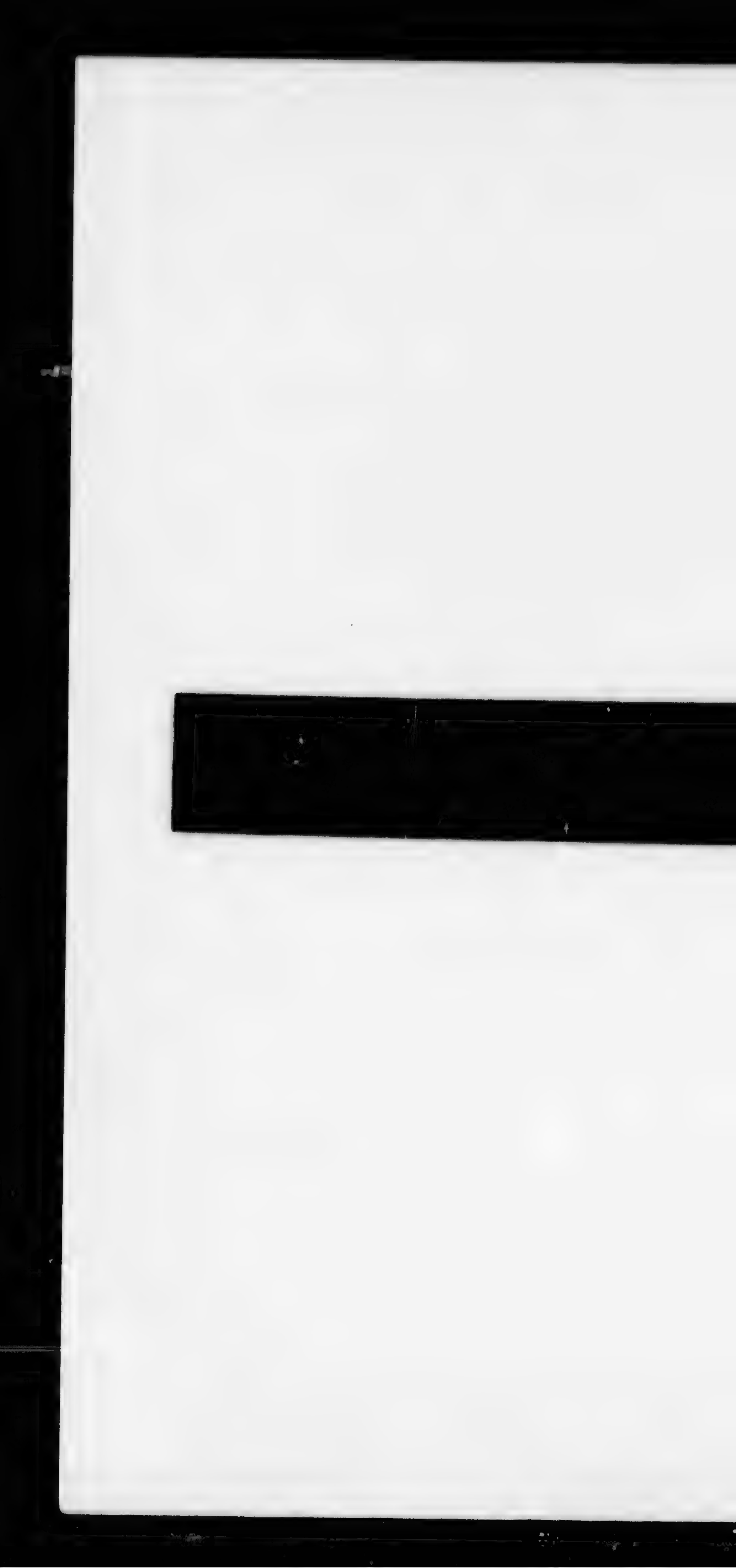
mes; * & c'eſt pourquoi ceux de la Chine les font paſſer pour des foux. Leur façon de faire en matiere de noces & de mariages eſt bien contraire à celle de la Chine; chacun choiſit celle que bon lui ſemble pour ſa femme, & ils s'engagent de paroles & ſe marient, quand les deux parties ſont d'accord; ſans avoir aucun égard aux ſentimens de leur Pere & de leur Mere. La couſtume & la pratique des Chinois eſt bien differente: car il n'y a que les parens qui faſſent les mariages à l'inſçeu du fils & de la fille, de ſorte que chacun eſt contraint de recevoir pour femme celle que ſon pere lui a deſtinée; & on croit communément qu'il y a de la barbarie à en uſer autrement. La raiſon qu'ils apportent, eſt que les filles doivent être ſi modeſtes, ſi pudiques, ſi chaſtes, que lors même qu'on leur demande ſi elles ſe veulent marier, elles ſont obligées de répondre qu'elles ne le veulent point; tant ceux de la Chine aiment la modeſtie exterieure & apparente: quoi que leurs enfans ne laiſſent pas naturellement d'être enclins à toute ſorte d'impudicitez & de paillardiſe, & d'avoir aſſez de liberté: les parens n'en faiſant pas grand bruit, pourveu qu'elles ſe paſſent en cachette.

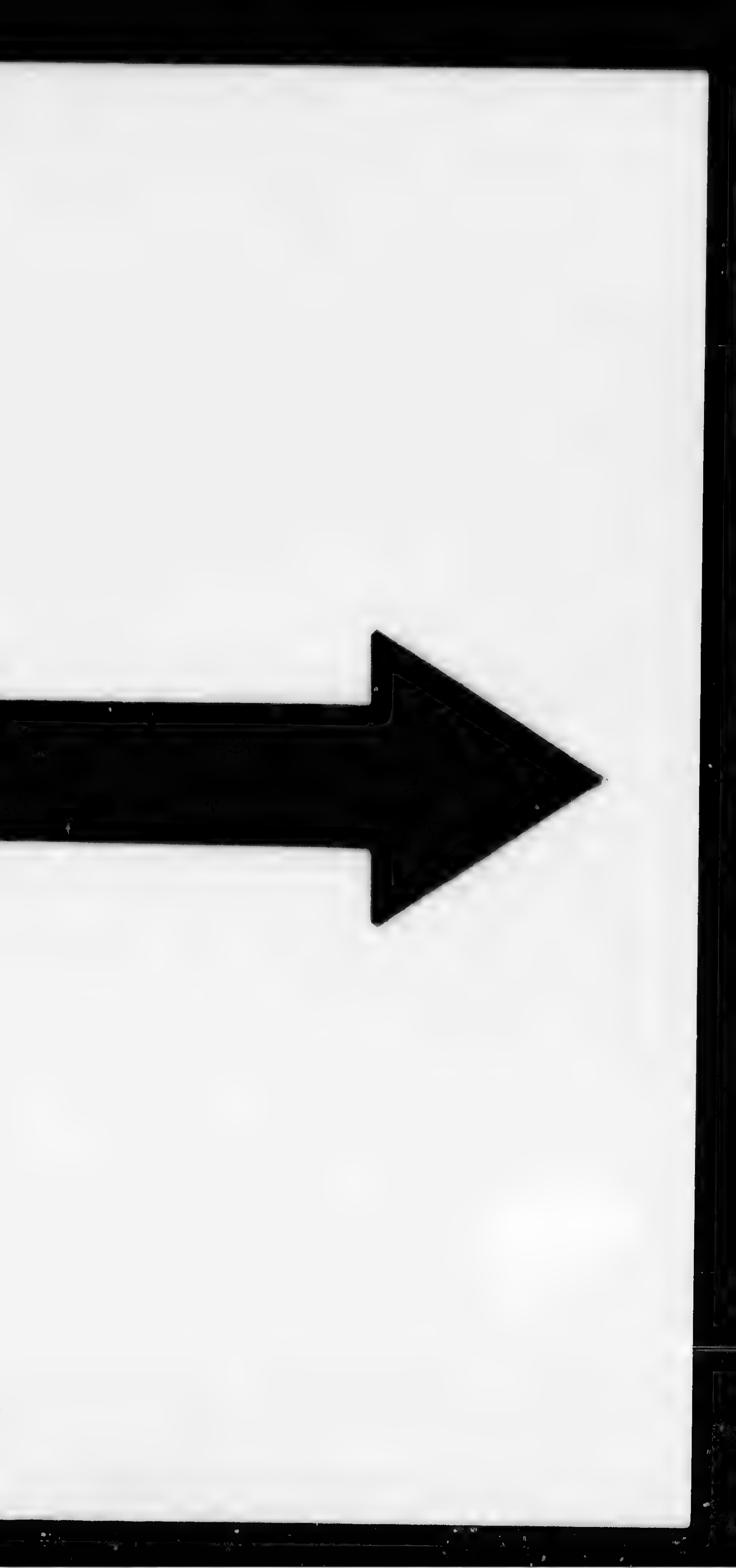
† Il n'y a rien que le païs de Corée ne produiſe; il abonde principalement en froment & en ris, dont il y a de deux ſortes,

 com-

* *Coutumes differentes qui s'obſervent dans les noces & mariages.*

† *Abondance de toutes choſes.*





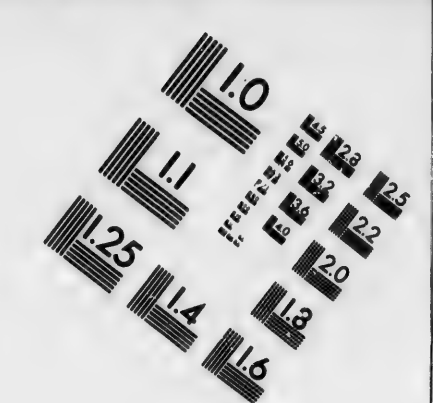
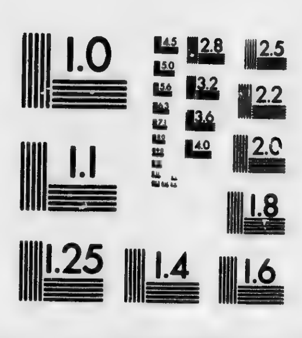


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



comme au Japon; ſavoir de celui qu'on ſeme & qui croît dans l'eau, & de l'autre qui vient dans les campagnes ſeiches, comme le froment. Cette derniere ſorte ne croît ſeulement qu'au Japon, & eſt bien plus excellente que l'autre: ce païs eſt merveilleuſement fertile & abondant en bleds & autres legumes, comme auſſi en quantité de fruits, ſemblables à ceux que nous avons dans l'Europe; ſur tout en poires qui ſont excellentes. Il s'y fait du papier de differentes ſortes, auſſi bien qu'au Japon, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont ceux de Corée & de la Chine ſe ſervent pour écrire. Il ne ſe trouve point ailleurs de meilleure gomme de Sandaracha, ou de Cie à la couleur d'or, dont auſſi bien qu'au Japon ils ont accoûtumé de vernir toute ſorte de meubles. Il y a auſſi force racines de Ginſeng; & pluſieurs Montagnes riches en or & en argent; toutefois ce peuple n'a aucune correſpondente n'*trafic avec les étrangers, ſi ce n'eſt avec ceux du Japon & de la Chine. On pêche des perles dans la Mer Orientale.

* Ceux de la Chine remarquent quelques Montagnes dans la Corée: la premiere eſt Peyo; ils veulent qu'elle ſoit ſituée au Septentrion de la Province de Kingki, & qu'elle ſoit fort longue & fort haute.

La Montagne de Vatu eſt au Nord de la Ville Royale de Pingyang, où le Roi de Ing tenoit ſa cour du tems de la famille de Hana.

Xin-

* *Les Montagnes.*

Xincao eſt une Montagne ; Luyang en eſt une autre proche de Pingyang vers le Nord-Eſt.

Hoang eſt une Montagne dans la Province de Chungcing.

* La Riviere de Ly paſſe par la Ville Royale de la Province de Kingki, & ſe jette vers le couchant de cette Ville avec impetuoſité dans la Mer.

Tatung eſt une Riviere dans la Province de Pingan.

* *Les Rivieres.*



ADDITIONS ET MEMOIRES TOUCHANT LE

JAPON.

LA plûpart veulent que les Japonnois soient venus des Chinois, dont je suis d'accord ; ce n'est pas pourtant que je croye que tous ceux du Japon soient absolument sortis des Chinois, n'y aiant point de doute que les Tartares Orientaux n'aient aussi habité le Japon, & qu'ils n'y soient entrez par les terres de Yedo, qui en sont proches & voisines, n'étant separées ni détachées du Japon que par un petit détroit, qu'on peut traverser avec de petits bateaux. Peut-être y sont-ils entrez lors que les eaux étoient prises de glace ; car il est constant qu'il y fait grand froid, & que les hyvers y sont fort rudes. Trois choses m'obligent de le croire ; la premiere, que ceux du Japon coupent leurs cheveux comme les Tartares, & n'en laissent que fort peu, le reste de la teste est ras, comme s'ils étoient chauves ; ils s'arrachent le poil du menton avec des

* *L'Origine de ceux du païs.*

des pincettes ; ce qui n'a jamais été en usage ni pratiqué dans la Chine : la seconde, est qu'en parlant ils employent quelquefois le D, & l'R, ce qui n'est point usité parmi les Chinois, qui n'ont aucun de ces deux caracteres. Pour l'R, c'est une Lettre qu'ils ne peuvent jamais prononcer, quelque soin & diligence qu'ils y employent. La troisiéme raison, est que la langue du Japon est fort differente de celle de la Chine, avec laquelle elle n'a aucun rapport ni convenance.

Or ceux là se trompent qui écrivent, que les Grands & les principaux de la Chine furent releguez au Japon & dans les autres Iles pour punition de leur revolte ; que là ils changerent presque toutes leurs anciennes coûtumes & façons de faire, & en prirent de nouvelles, pour cacher par ce moien leur origine & l'Histoire de leur rebellion qu'ils tirent en effet des Chinois. Ceux du Japon tirerent leur Religion & leurs sciences de ceux de la Chine, environ 600 ans après la naissance de Christ ; comme je le prouve manifestement dans mon Abregé de l'Histoire des Chinois, qui contient leurs commencemens & leur origine jusqu'au siecle où nous sommes. Il est bien vrai que ceux du Japon ont changé quelques uns de leurs caracteres, & en ont ajoûté d'autres d'un usage plus commode, & pour écrire en leur langue avec plus de facilité. Du reste il n'est fait aucune mention de ce bannissement ou exil dans

* Erreur touchant l'Origine des Japonnois.

toute l'Hiſtoire de la Chine ; quoi qu'elle ne laiſſe pas de remarquer de petites choſes, & qui ſont d'une bien moindre conſequence. Ajoûtez que l'habit dont ceux du Japon ſe ſervent, eſt le même que celui dont les Chinois s'habilloient dés le tems de la famille de Hana, ſous laquelle on inventa le rezeau pour lier les cheveux, avec les robes qui décendent juſqu'aux talons, qui avoient les manches fort longues & fort larges, comme une eſpece de ſurplis, & autres ſemblables habits qu'on portoit de ce tems-là, & dont les Chinois ſe ſervent encore à preſent. Par là il eſt aiſé de voir, que tant s'en faut que ceux du Japon aient changé de mode pour les habits, qu'au contraire ils la gardent & retiennent encore aujourd'hui.

* Je remarque au reſte dans les Hiſtoires de la Chine, (d'où j'ai apporté avec moi leurs principaux livres auſſi bien que ceux de Geographie,) que beaucoup de Chinois furent au Japon ſous le regne de Xius, & que même ils y demeurerent ; ce qui arriva de cette ſorte. S'il y eut jamais Empereur de la Chine conſiderable pour ſes belles actions, ce fut Xius ſans doute ; mais n'étant point content d'avoir conquis & ſubjugué toute la Chine, il en voulut aux Tartares principalement, & aux autres nations étrangeres ; il envoya pour ce deſſein des armées navales dans les prochaines Iles, même juſqu'aux Indes ; ſes armes furent par tout victo-

* *Opinion plus veritable.*

victorieuses sous la conduite de ses Lieutenans ; mais son jugement l'abandonna au milieu de ses plus heureux succez & de tant de belles qualitez. Il tomba dans une folie ordinaire aux grands Seigneurs de la Chine, qui n'ont aucune connoissance de l'autre monde; il s'imagina qu'on pouvoit trouver quelque moien de rendre perpetuelle cette vie qui ne dure qu'un moment, & despensa beaucoup pour ce dessein, comme je le remarque ailleurs. Enfin un de ses Admiraux qui avoit été au Japon, & avoit veu que ce grand & excellent païs n'étoit peuplé & gardé que de peu de personnes, & encore gens grossiers & sauvages, se mit en tête de s'en faire un Royaume. Il donna avis à l'Empereur d'un nouveau Païs qui avoit été découvert, où on trouvoit un remede qui rendoit les hommes immortels ; mais que pour y faire une descente, il avoit besoin de trois cens jeunes hommes à marier, & d'autant de filles, qui sembloient être destinées & ordonnées par le Ciel pour le trouver. Xius écoute une proposition si vaine, lui accorde une armée navale avec tout ce qu'il desiroit ; l'Admiral retourne au Japon, & y meine cette jeunesse au nombre de six cens, & beaucoup d'autres qui lui voulurent tenir compagnie. Commençant de faire cultiver un païs si fertile, & de dresser ce peuple à la douceur & à la civilité, il jetta ainsi les premiers fondemens du Royaume du Japon. Ceux qui savent de quel poids & authorité est l'Histoire de la Chine, & avec quel soin & diligence elle est écri-

écrite, sauront aisément par même moyen (comme je le dis ailleurs) si on doit douter de ce recit. Les Chinois écrivent aussi, que le Roi du Japon avoit accoûtumé d'envoyer des Ambassadeurs & des presents à l'Empereur de la Chine; mais ces Ambassades ont cessé depuis que l'Empereur Tartare fondateur de la famille de Ivena, après avoir subjugué entierement la Chine, commença d'envoyer des armées navales au Japon: car les Japonnois ne s'étans pas contentez de les avoir repoussez, chasserent de leur païs tous les Tartares qu'ils pûrent trouver; de sorte qu'ils n'ont rien osé entreprendre sur le Japon depuis ce tems-là. C'est là dessus qu'ils reprochent aux Chinois qu'ils ont manqué de courage en s'assujettissant aux Tartares; & c'est de là que sont venuës ces haines naturelles, qui ont fort souvent degeneré en cruelles guerres entre ceux du Japon & les Chinois: ceux du Japon aiant souvent fait des décentes dans la Chine, & pillé les principales places maritimes; sur tout l'Ile ou Presqu'ile de Corée, qu'ils ont souvent mise à feu & à sang. M. Polo de Venise traite de cette guerre des Tartares de la famille de Ivena contre ceux du Japon, mais brievement.

* Ceux de la Chine nomment le Japon Gueique, Voçu, & Gepuen. Quant au premier nom, il vient de ce que cet Admiral qui fut envoyé au Japon par Xius, étoit de la famille Chinoise de Guei. Pour le nom de Voçu, c'est le nom d'un peuple & non pas d'un païs, ils appellent ainsi ceux du Ja-

* *D'où vient le nom de Japon.*

Japon, comme des hommes qui parlent une langue barbare. Le nom propre est Gepuen, qui signifie le lever & la naissance du Soleil, parce que c'est le plus éloigné de tous ceux qui sont connus vers l'Orient, & que c'est la premiere terre, qui, à l'égard de ceux de la Chine, est éclairée du Soleil; car c'est de là qu'ils le voient lever & paroître, ne croiant pas autrefois qu'il y eût d'autre monde, ni par consequent que le Soleil en fît le tour. Les Chinois appellent aussi le païs qui est à leur couchant, & le plus proche d'eux, Jeuco, c'est à dire la vallée obscure, où ils croient que le Soleil se cache quand il est nuit. Le nom de Gipuen dont ceux du Japon s'appellent, ne differe pas beaucoup de celui de Jeuco, & peut être un Dialecte ou un mot corrompu de la langue Japonnoise. Marco Polo l'a nommé Zipangri, y ajoûtant l'R à la façon des Tartares, comme si on disoit Gepuengin; car Ge signifie le Soleil, Puen le lever ou la naissance, & Gin un homme. Mais je ne saurois comprendre d'où le Royaume de Japon a pû aussi recevoir le nom de Chryse: peut-être est-ce un mot Tartare, dont ils nomment le Japon, de même que la Chine le Catay.

ME-

MEMOIRE
Pour
L'ETABLISSEMENT DU COMMERCE AU JAPON,
Dressé suivant l'Ordre de Monseigneur COLBERT
Par Mr. CARON.

AYant eu l'honneur d'être entretenu le 31. du passé par Monsieur *Colbert* & par V. E. sur les voyes les plus propres de mettre en train le Négoce de la Compagnie : & sur la ferme résolution du Roi de la maintenir de tout son pouvoir, & de la couvrir de sa Royale protection ; j'ai apris, entr'autres choses, ce que j'avois déja ouï dire en Hollande, que la Compagnie a dessein de faire peupler l'Ile de *Madagascar* avec l'aide de Sa Majesté : d'y envoyer un nombre de gens de guerre & d'ouvriers, & de s'en servir d'entrepôt & de rendez-vous. Ce dessein est à la verité bien concerté. Les Vaisseaux, qu'on envoira aux Indes, pour-
ront

ront se fournir promtement & abondamment de vivres en cette Ile, & apparemment la Compagnie en tirera les autres avantages qu'elle s'en promet, & qui pour n'avoir pas été recherchez par la Compagnie Hollandoise, ne lui sont pas connus, ni à moi non plus. Cependant, sauf l'opinion de V. E. l'Ile de *Madagascar* est un peu éloignée des quartiers du Sud, savoir de la Côte de l'*Inde*, de celle de *Malabar*, de *Bengale*, de *Surate*, de *Coromandel*, & de *Perse*: & l'on pourroit bien, à ce qu'il me semble, trouver une autre place plus propre vers ce quartiers du Sud, qu'on pourroit fortifier plus facilement & mieux, parce qu'elle seroit de petite étenduë.

Monseigneur *Colbert* m'a fait aussi connoître que le dessein de la Compagnie est d'établir son commerce premiérement dans les quartiers du Sud, ce qui étoit bien mon avis aussi; & je trouve qu'on ne sauroit mieux commencer que par l'envoi de deux petits Vaisseaux, de 400. tonneaux chacun, à la *Chine*, & au *Japon*, pour demander la liberté du commerce, & pour le mettre en train, après en avoir eu la permission; car il se passera à cela au moins deux ans, & peut être plus.

Ces Navires, outre les envoyez du Roi, & les présens pour ces païs-là, devront avoir pour commencement de négoce, une petite cargaison, consistant en draps, en ras de Chalons, en étamines, en Sergettes, en perpetuanes, & en toute autre sorte de Serges, le tout assorti de couleurs rouge, violet,

let, incarnat, cramoisi, bleu celeste, & autres semblables couleurs, avec un peu de noires, un peu de blanches, & un peu de gris de perle, le tout pour environ 50000 Livres. Il faudra y charger aussi pour environ 25000, d'ambre jaune, & de quincaillerie de la sorte, demandée à la *Chine*, & au *Japon*, & que les Hollandois y envoyent depuis quelques années, pour autres 25 mille Livres de poivre, que les Vaisseaux iront acheter à la Côte de *Malabar*: & 250000 livres d'argent comptant.

Cette somme, qui monte à 350000 livres, sera employée en soyes, & en étoffes de soye, propres pour la *France*, & non pour le *Japon*; parce qu'il n'est pas permis de porter aucunes Marchandises au *Japon* qu'aprés avoir eu audience de l'Empereur, & aprés en avoir obtenu la liberté du Négoce. Il faut donc que le Vaisseau qui ira premiérement au *Japon*, aille à vuide, & ne serve que pour l'Ambassade de Sa Majesté, sans être chargé, ni de Marchandises, ni de Marchands. Il n'y a point d'endroit au monde où la politique, & le point d'honneur soient si scrupuleux On s'y arrête beaucoup moins dans le reste des Indes. Ce sera une trés bonne affaire pour la Compagnie, que la liberté du Commerce à la *Chine* & au *Japon*. Celui du *Japon* pourra être fait avec tout ce qu'on y portera de la *Chine*, avec des soyes, & des étoffes de soye, de *Bengale*, & de *Tunquin*; & avec un assortiment de toute sorte d'étoffes de laine faites en France.

Les

Les présens du Roi pour les Empereurs de la *Chine* & du *Japon*, seront composez de toute sorte d'armes à feu, des plus curieuses de l'Arsenal : de fins & beaux draps les plus exquis qu'on pourra trouver : des plus fines serges, & de quelques riches brocards de soye. Il faudra faire entendre que tout cela est du fruit du païs. On pourra envoyer encore quelques piéces rares par l'usage & par l'invention. Il faudra, entr'autres, qu'il y ait dans le présent pour le *Japon*, trois machines de la nouvelle invention pour éteindre le feu. On en trouve à Amsterdam, & elles seront agréables au *Japon*, parce que les maisons y sont assez sujettes à l'incendie : plus trois Marbres en forme de Bassins, cizelez sur le bord, aux armes de l'Empereur du *Japon*. Un bassin sera de Marbre blanc, l'autre de Marbre rouge, l'autre de Marbre blanc & noir. On se sert de ces bassins au *Japon* à se laver les mains : & il n'y en a point d'autres que d'un Marbre vert sombre, mêlé de brun. Il les faudra semblables à la figure qui est à la marge : & les enfermer soigneusement dans des caisses de bois pour empêcher toute sorte d'accidens. On ne doit pas faire difficulté de prendre cette peine & de faire cette dépense pour le *Japon*, parce que les étrangers n'y payent nulle sorte de droits ni d'impôts de tout le commerce qu'ils y font, soit d'entrée, soit de sortie, quelque opulent & riche que ce commerce puisse être. Ils sont obligez seulement d'aller tous les ans une fois faire la reverence à l'Empereur & à ses

Miniſtres, & leur faire quelques préſens, petits dans le fonds, quoique proportionnez néanmoins à leur commerce. C'eſt un honneur pour les Nations étrangeres que cette viſite; car les Vaiſſeaux de l'Empire ſont obligez à la même choſe; mais cette viſite & ces préſens annuels ne ſe feront pas au nom du Roi, mais au nom de ſes Sujets negotians au *Japon*,

Les Lettres pour ces Empereurs ſeront écrites en caractéres d'or, non ſur du parchemin, mais ſur de grand papier fort épais, lequel doit être fin pourtant & uni le plus qu'il ſe pourra. La Lettre ſera miſe en une boëte d'or garnie d'un cercle de Diamans, & la boëte enfermée en un ſac carré de drap d'or très-riche & couſu d'or trait. Le ſac en une boëte d'argent de même forme, en laquelle il entre bien juſtement & ſur laquelle il y ait une chaſſe gravée des deux côtez, & on mettra enfin cette boëte d'argent en une Caſſette de bois marbré & poli, le plus beau qu'on pourra trouver. Il faut que la Lettre ait toutes ces parures, & quant à la forme, il la faut d'une bonne grandeur, & de la longueur du papier, prenant bien garde de ne la plier point la moitié, en ſorte que le haut & le bas portaſſent l'un ſur l'autre.

Il faudra donner à l'Envoyé des Inſtructions amples, exactes, & préciſes, & l'engager à les ſuivre dans la derniére exactitude; car tout dépend abſolument de la conduite & des déportements de l'Envoyé. Cela ſe peut obſerver dans les Ambaſſades faites

tes au *Japon*, l'une de la part du Roi d'Eſpagne l'an 1624 par deux Chevaliers de la Toiſon d'or ; & l'autre de la part de la Compagnie de Hollande l'an 1628. & dans l'Ambaſſade faite à la *Chine* de la part de la même Compagnie l'an 1656. il ne fut point donné d'audience aux Ambaſſadeurs Eſpagnols ni aux Hollandois au *Japon*: & il ne fut rien octroyé à ceux-ci à la *Chine*; tout cela pour avoir voulu agir à leur fantaiſie, & s'être écartez de leur inſtruction. Les Eccleſiaſtiques de la Religion Romaine ſont fort eſtimez & conſiderez à la Cour de la Chine. Ils pourront aider beaucoup aux affaires de la Compagnie Françoiſe & les mettre en bon chemin. Au reſte, comme d'une part la négociation eſt difficile, & de l'autre qu'il faut prendre les *Monſons* à point nommé pour le voyage, le retardement d'un mois, ou de vingt jours ſeulement, en cette occurrence, entraine la perte d'une année. Et comme il peut arriver d'ailleurs que la négociation languiſſe & ſoit retardée en ces Cours par des accidens, ſoit de maladie, ou de mort du Roi, & d'autres, qu'on ne ſauroit prévoir ; il eſt très-néceſſaire de ſe hâter, & Vôtre Excellence voit ſans doute fort clairement que le plûtôt qu'on mette la main à l'œuvre, ce ſera le meilleur, afin qu'on puiſſe ſemer à loiſir pour recueillir enſuite une ample moiſſon ; juſqu'à ce que l'on puiſſe avoir le fruit attendu & deſiré, il faut faire compte qu'il ſe paſſera beaucoup de tems malgré nous. C'eſt tout-à-fait mon avis que ſi ce commerce de la

Chi-

Chine & du *Japon* réüssit à souhait, il rendra beaucoup plus de profit que celui de tout le *Sud.* Il y a grande quantité de cuivre au *Japon*, & qu'on peut avoir à 6 ou à 7 sols la livre au plus : il peut servir de Lest aux navires destinez pour le retour : & être vendu ici quinze sous la livre.

L'envoi qu'on fera à la *Chine*, doit prendre port en la Riviere de *Nanquin*, située entre les 30 & 31 degrez de latitude *Nord.* On y peut cingler à pleines voiles jusqu'à quatorze lieuës de la ville. Il seroit meilleur de prendre port en la Riviere de *Pekin*, car elle est plus haute & plus proche de la Cour; mais elle a moins de fonds. Le dernier Ambassadeur de la Compagnie de Hollande ne sachant où il valoit mieux aborder alla jetter l'ancre à *Canton* située vers le 20. degré, mais il échut assez mal, parce que *Canton* est une Province remplie de Tartares. Cependant c'est un païs où il semble que l'on pourroit faire un débit considérable d'étoffes de laine ; chose qu'il faudra observer dans la suite.

Pour exercer ce commerce de la *Chine* & du *Japon*, qui est en effet si utile & si nécessaire: & celui des païs des *Malays* & de tout *l'Oüest*, & particulierement des *Moluques*, de la Côte de *Ceram* & des quartiers qui en dépendent, & où croît le poivre de *Bantam*, de *Palimbang*, de *Jamky*, de *Benjar-massing*, de *Solor*, de *Timor*, tous lieux situez à *l'Oüest* ; pour exercer ce commerce, dis-je, il sera fort nécessaire d'un rendez vous propre; qu'on ne sauroit mieux choisir qu'en

l'Ile

l'Ile de *Banca.* La Compagnie de Hollande s'eſt mille fois repentie de n'avoir pas fortifié cette Ile, & de n'en avoir pas fait la Capitale de ſa reſidence & de ſes forces: & cela à cauſe des grandes guerres & des ſiéges qu'elle a ſoutenus à *Batavie* contre le Roi de *Bantam* d'un côté, & contre celui du *Grand Mataram* de l'autre, qui ne la laiſſeront jamais paiſible & en repos. Il y a de très-beaux & bons endroits en cette Ile de *Banca* pour l'ancrage des Vaiſſeaux, & pour en bâtir, & pour en radouber. Le bois propre pour cela ſe tirera de la Côte de *Java*, & on tirera de là, & de pluſieurs autres endroits, tout ce qui ſera néceſſaire pour les atteliers. Il y faudra bâtir des logemens, & une Fortereſſe, afin d'être en ſûreté. L'Ile de *Banca* eſt preſque toute couverte de bois. Il faudra en couper une partie, défricher la terre, & la planter de quelques milliers de Cocotiers. Cet arbre de Coco eſt d'une extrême utilité, & fait beaucoup de profit. La Compagnie reconnoîtra avec le tems la bonté de cette Ile à l'égard de ſa ſituation, & de tous les avantages qu'on en tirera. Il y faudra établir des Officiers habiles & de merite. Il y a preſentement à Amſterdam un certain *Vander-muyden*, qui a été Conſeiller ordinaire des Indes & Gouverneur de Ceylan. On y attend l'Eté prochain un nommé *Coyet*, qui a été auſſi Conſeiller des Indes & Gouverneur de *Formoſe*. Ces deux hommes rendroient de grands ſervices à la Compagnie. Il y a encore en Hollande un *Denis des Maîtres*, qui a ſervi la Compa-

 gnie

gnie de Hollande en qualité de Marchand, & quelques Pilotes très-experimentez dans les mers des Indes, à la connoissance des côtes & des marées, & des endroits perilleux, de laquelle dépend souvent la conservation des navires. Il seroit fort nécessaire d'attirer de ces sortes de gens, & de se fournir pour ce long Voiage de gens qui l'ayent fait plusieurs fois; parce que comme l'on ne doit pas donner bataille contre un ennemi puissant, sans des Soldats courageux & des Officiers experimentez & sages; il ne faut point non plus entreprendre ce grand ouvrage, ou en esperer d'heureux succès, si l'on n'a des gens pour les conduire doüez d'experience & de capacité. J'ai appris il y a déja du tems que la Compagnie a pris à son service un Hollandois, nommé *Mr. de Ligne*. Il a une grande connoissance de tous les quartiers du Sud, & est habile homme d'ailleurs. Il est bien desirable que la Compagnie engage beaucoup de telles gens à son service, pour le bien & le profit de ses affaires, parce qu'il y a beaucoup de lieux aux Indes, & tous importans, où il faut s'établir. Je veux croire que quand ils sauront que je suis au service de la Compagnie Françoise, ils se resoudront plus facilement à y entrer.

Il faut avoir un grand soin des marchandises & des victuailles, prenant très-exactement garde que rien ne manque aux emballages & aux futailles; car autrement les unes & les autres se gâtent, & il arrive que les marchandises, pour être endommagées, ne

rap-

rapportent aucun profit, & que les victuailles pour être gâtez rendent le monde malade & le font mourir, avec quoi la Compagnie tombe dans l'inconvenient d'un Cavalier démonté. Un bon Cavalier a un ſoin particulier de ſon cheval & ne lui plaint pas l'avoine. La Compagnie doit faire de même envers les matelots, & les Soldats, & le reſte du commun qui la ſert. C'eſt le cheval qui tire la charruë, on ne ſauroit rien faire ſans lui. La Compagnie de Hollande l'a bien appris à ſes dépens, & avec de grandes pertes, durant plus de cinquante ans qu'il lui a fallu pour remedier aux défauts de ſon établiſſement, & pour redreſſer toutes choſes. Les hommes ſont chers aux Indes, parce qu'il coûte beaucoup à les y paſſer: & parce qu'on n'y en peut trouver de frais; les Indiens ne ſont nullement propres à naviger ſur des Vaiſſeaux Europeans: & ils ſont de plus grands voleurs & meurtriers. La Compagnie de Hollande ne s'en ſert jamais.

Il faut obſerver ſoigneuſement d'avoir toutes les bariques & pipes neuves, pour mettre l'eau deux fois au moins, remplies & rafraichies de nouvelle eau une fois par ſemaine; ſans cela l'eau devient noire, & cauſe de grandes maladies. Il faut obſerver auſſi que toutes les pipes d'eau, de vin, de vinaigre, d'huile, de bœuf, de lard, & de chair, & généralement toutes celles qu'on enferme au fond de calle, ſoient des futailles fortes, neuves, & reliées de cercles de fer. Les cercles de bois ſe rompent durant

les chaleurs, & ce qui eſt dedans ſe perd, comme on en a fait pluſieurs & fort dommageables épreuves. Il faut encore plus prendre garde que les ancres, les cables & les cordages ne ſoient ni affoiblis, ni endommagez, ni étouffez, en les eſtivant. Egards qui ſemblent de peu d'importance, & dont cependant l'inobſervance peut cauſer de grands retardemens, & d'autres malheurs, par la raiſon qu'un petit accident empêche ſouvent un grand exploit. La Compagnie doit les conſiderer tous, & d'autant plus que les cargaiſons de ces navires ſeront riches, & les équipages nombreux. Je croi, & l'apparence le dit, qu'on aura en Hollande plus commodement, & à meilleur prix, tout ce qu'il faudra pour l'Equipage des navires.

J'ai parlé ci-deſſus des Lettres qu'il plaira au Roi d'écrire aux Indes. Voici un modelle pour celle de Sa Majeſté à l'Empereur de la Chine.

Au grand Empereur des Tartaries Orientale & Occidentale, Roi de la Chine, &c. un perpetuel accroiſſement de bonheur, & longue vie, ſouhaite le Roi de France & de Navarre.

J'ai appris avec joye l'accroiſſement de vôtre Empire, & les Triomphes que vous avez remportez ſur vos ennemis depuis quelques années. Moi, qui marche ſur les traces de mes Ancêtres, Rois de mes Royaumes, Princes très-glorieux, renommez par tout le monde, j'ai une inclination particuliere de faire connoiſſance avec Vôtre Majeſté,

jeſté, celébre dans tout l'Univers. C'eſt ce qui m'a porté à vous offrir ma bonne affection, & à vous faire connoître le deſir que j'ai de faire tout ce qui pourra donner du contentement à Vôtre Majeſté. J'envoye expreſſément pour cela à Vôtre Majeſté le porteur de cette Lettre, N. N. mon Envoyé, avec les préſens ici marquez, le tout comme un ſigne de ma cordiale affection; ils conſiſtent en . . . . . . J'aſſûre Vôtre Majeſté que je ſerai ravi qu'il y ait quelque choſe dans mes Royaumes qui lui puiſſe être agreable, & qu'il n'y a rien que je ne faſſe très-volontiers pour entretenir une longue correſpondance & alliance entre les Royaumes de Vôtre Majeſté & les miens. C'eſt en cette vûe que je prie Vôtre Majeſté d'accorder à mes Sujets un libre accès & un libre Commerce dans ſes Etats avec ſes Sujets, ſans nul trouble & nul empêchement. Je lui ouvre de tout mon cœur toutes les portes des miens, afin que Sa Majeſté en faſſe transporter tout ce qu'elle trouvera de propre & d'utile à ſon ſervice. Ecrit en mon Palais du Louvre.

A Paris.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi,

LOUIS.

II. INſtruction pour N. N. Envoyé du Roi de France, au Grand Cham, Empereur de Tartarie, & Roi de la Chine, ſuivant

vant laquelle il se conduira pour l'execution des ordres qui lui ont été donnez.

Sa Majesté ayant agréé & trouvé bon les très-humbles propositions, & très-instantes prieres, qui lui ont été faites par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, d'aider & de favoriser leur Commerce de sa Royale protection; & ces Directeurs lui aiant representé en particulier le desir qu'ils ont d'établir leur Commerce à *la Chine*, si la liberté leur en étoit octroyée par le Roi de ce païs-là; Sa Majesté a trouvé bon de la faire demander par une expresse députation, afin de l'obtenir plus aisément du Roi de *la Chine*, & avec plus d'avantages: & afin aussi de donner plus de poids & plus de credit au Commerce de la Compagnie. C'est à ce dessein que Sa Majesté a fait choix de vôtre personne pour vous envoyer en son nom au Roi de *la Chine*, avec sa Lettre Royale, & les présens qui sont mentionnés dedans. Vous la delivrerez avec toute sorte de respect & de reverence par les voyes qui vous seront ouvertes & montrées quand vous serez à *la Chine*.

Vous ferez vôtre Voiage d'ici aux Indes suivant l'instruction qui vous sera donnée pour cela par la Compagnie, & vous le poursuivrez de là à *la Chine* lorsqu'elle vous l'ordonnera. Vous ferez vos efforts d'aller à la hauteur de *Macau*, place Portugaise, située entre le 19. & le 20. degré de latitude au dessous du Tropique du Nord. Vous chercherez là des Pilotes Chinois, & tâcherez d'attirer en vôtre Compagnie tous les hom-

mes qui connoiſſent par experience la côte de la Chine, & qui vous pourront conduire à la Riviere de *Nanquin*. S'il ne vous eſt pas poſſible d'en rencontrer de tels, ou pas aſſez pour vous confier ſur eux du ſuccès de vôtre Voiage, vous monterez plus haut jusqu'au 23. degré vers la Riviere de *Chincheu*. Les Hollandois y ſeront apparemment établis. Vous trouverez infailliblement en chemin beaucoup de Vaiſſeaux Hollandois, & de bâtimens Chinois, qui vous fourniront le moien de faire ſûrement vôtre route, juſqu'en la dite Riviere de *Nanquin*, car il y a toûjours des gens ſur ces bâtimens avec qui vous pourrez parler.

Il pourra arriver, qu'avant d'être à la hauteur de *Macau*, vous ſoiez rencontrez par les Vaiſſeaux du fameux Pirate *Jacquun*. On dit qu'il fait ſa retraite dans la grande Ile d'*Aynan*, & qu'il a de nouveau une autre puiſſante armée de Mer. Vous vous garderez de cingler droit où vous verrez pluſieurs voiles, ou de les attendre ſi elles viennent à vous. Vous les éviterez le plus qu'il vous ſera poſſible en continuant pourtant vôtre route. Vous ne devez point avoir peur d'un, ni de deux, ni de trois navires; mais vous devez cependant être toûjours ſur vos gardes, vous mettre en défenſe & en bon ordre, à toutes occaſions. Si vous rencontrés des Vaiſſeaux Hollandois, & que vous ayez beſoin de quelques munitions de navire, vous les pourrez demander, en offrant de les payer raiſonnablement. Vous leur cacherez ſoigneuſement vôtre deſſein, & leur di-

direz seulement, *nous allons vers le Nord reconnoître ce qui s'y peut faire.*

Etant arrivé, Dieu aidant, en la Riviere de *Nanquin*, vous ferez voile avec toutes les circonspections possibles pour éviter les mauvais accidens. Les sables vous retiendront à environ quinze lieuës de la ville, & là les pecheurs Chinois viendront en grand nombre à vôtre bord. Vous en louerez un, celui que vous jugerez le plus propre, & vous envoyerez avec lui deux de vos gens du commun, au Gouverneur de la Ville, avec une Lettre en François, & la traduction en Chinois. Vous lui manderez qu'il est arrivé en ce lieu un Envoyé exprès de la part du Roi de France, avec des Lettres & des Présens pour le grand Empereur de la Chine: & qu'il lui plaise d'envoyer au plûtôt quelqu'un à la Cour savoir l'état des affaires, afin de pouvoir ensuite travailler à executer la députation en toute la diligence & en la maniere convenable, suivant les ordres de l'Empereur. Il faudra attendre patiemment la réponse, étant toûjours sur vos gardes & en défense, ne laissant pas entrer trop de monde à la fois dans vos Vaisseaux. Agissez cependant avec toute sorte de courtoisie & de civilité envers un chacun, & que vos gens qui iront par la ville faire emplette des choses nécessaires, en usent de même, se gardant de toute surprise & mauvaise aventure. S'il y a, par exemple, vingt ou trente Chinois à bord d'un Vaisseau par visite, ou pour curiosité, & qu'il y en voulût entrer davantage, vous leur ferez dire qu'ils prennent la pei-

peine d'attendre que les autres en ſoient ſortis, & qu'alors on les recevra volontiers. Il pourroit arriver auſſi que le Gouverneur de la Ville, ou le Viceroi de Province, vous priveroient de quelques effets, & vous feroient en cela quelque injuſtice, fondez ſur ce méchant prétexte, que vous ne ſeriez pas encore en la protection de ſon Roi. Il faudra vous ſervir de toute vôtre prudence en ces facheuſes rencontres : ne refuſez pas tout à plat, & n'accordez pas auſſi tout ce qu'on demandera. Il faudra faire de néceſſité vertu, vous tenant content d'avoir eſſuyé ces importunitez, non comme vous auriez voulu, mais comme vous aurez pû. Vous prierez toûjours & ſans ceſſe le Gouverneur & les autres Magiſtrats d'accelerer l'arrivée de vôtre expedition de la Cour ſelon leur pouvoir, & de vous donner les paſſeports neceſſaires pour aller ſûrement avec vos gens à *Pekin*, qui eſt la réſidence du *Grand Cam.*

Le Gouverneur de *Nankin* vous fera conduire, & remettre entre les mains du Chancelier du Royaume à *Pekin.* Vous le ſupplierez d'abord de vous permettre par grace de porter en perſonne aux yeux de l'Empereur la Lettre & les Préſens de Sa Majeſté, avec toutes les ſolemnitez accoûtumées, & de vous procurer une favorable audience. Quand le jour en ſera venu, & que vous ſerez devant l'Empereur, vous lui declarerez que vous êtes envoyé expreſſément de la part du Roi vôtre Seigneur, pour ſavoir l'état de ſa ſanté, & pour lui ſouhaiter un régne

long & heureux. Vous lui presenterez ensuite vos services, & vous supplierez très-humblement Sa Majesté de vouloir répondre favorablement à la Lettre du Roi vôtre Seigneur. Il est indubitable, qu'avant vôtre audience, vous aurez assez de tems de vous entretenir avec diverses personnes, pour en tirer le plus de lumieres que vous pourrez, vous le ferez particulierement avec les Ecclesiastiques Romains, qui sont en cette Cour-là, & fort estimez & considerez. Vous avez pour eux des Lettres de recommandation des Pré[illegible] de Paris. Vous les engagerez de tou[illegible] ôtre pouvoir à vous aider en vôtre dessein.

Après avoir délivré la Lettre & les Présens du Roi, vous en ferez d'honnêtes au Chancelier de l'Empire, & aux autres Ministres qui vous pourront servir, à chacun à proportion de son emploi, & selon la coûtume du païs. Vous ne manquerez point de gens qui vous conseilleront justement, à qui, & comment, il en faut faire; parce que tous les Chinois, & particulierement les Marchands, ravis de vôtre venuë dans le regard du Négoce lucratif qu'ils espereront de faire avec les François, s'interesseront dans la liberté du Negoce que vous venez demander. Ils vous conseilleront droitement ce qu'il faudra faire pour l'obtenir le plûtôt, & le mieux, & rechercheront sincerement vôtre amitié. Vous serez honnête, civil, & affable à tous, selon que vôtre experience vous aura déja enseigné de l'être, & particulieremen[illegible] aux gens qui sont en charges:

&

& à ceux qu'on vous aura donnez pour escorte en chemin, & pour gardes à la Cour, faisant vos efforts d'obliger tout le monde à publier le merite de vôtre personne, & de vôtre Nation. Et il faut pour cela tenir séverement en devoir toute vôtre maison, & les autres gens qui dépendent de vous.

Après avoir eu audience de l'Empereur, & lui avoir fait vos présens, & aux Grands de la Cour, vous solliciterez le Chancelier d'obtenir de Sa Majesté, l'Octroi, & la liberté demandée dans vôtre Lettre : & particulierement celle de vendre les marchandises, & d'employer le Capital que la Compagnie vous aura donné. Quand vous l'aurez obtenuë, vous vous en servirez: & vôtre soin principal doit être d'observer très-exactement quelles Manufactures de France sont les plus demandées, quelles sortes de marchandises sont le plus de débit à la Chine & ce qui peut y donner le plus de profit. Vous emploierez ensuite vôtre Capital en marchandises, savoir les deux tiers en fine soye crue, blanche, par assortiment, vous informant toûjours soigneusement s'il n'y en a pas de meilleure sorte que celle qu'on vous montrera; car il est certain que s'il n'y a pas des gens fort connoisseurs commis à cet achat, on ne vous en présentera pas d'abord de la meilleure sorte. La Province de *Nanquin* produit la meilleure soye de la *Chine*, mais elle n'est pas toute d'une sorte. Vous emploirez l'autre tiers en étoffes de soye, savoir en Peling blanc, simple, demi-

demi-double, & triple, presque tout ouvré, & peu d'uni. Les étoffes de *Nanquin* se vendent presque toutes par assortiment, tant pour l'usage du païs, que pour le Negoce du *Japon*. Elles consistent en *Pelings*, *Linthées*, *Panghfils*, *Ghilams*, & *Armosin*. Les Hollandois n'apportent de tout cela que des *Pelings* en leur païs, parce que c'est ce qui donne le plus de profit. Vous apporterez néanmoins cent piéces des sortes nommées pour servir de montre, & à même dessein, quatre vingt ou cent livres de soye de Bogi, de soye de Poil, de soye à coudre, & de soye à broder; & pas plus de châcune, parce que vôtre Cargaison ne sera pas portée au *Japon*, mais apportée en France. Il ne se fait ni velours, ni Brocards, ni Damas, ni Satin, ni Pous de soye en la Province de *Nanquin*. Les Portugais en ont établi des Manufactures dans celle de *Canton*, vers le Sud. On en pourroit apporter pour servir de montre. Le *Picol* de soye qui est de 125. livres poids de Hollande, se vendoit de mon tems à la *Chine* 300. piastres. La premiere sorte, c'est environ 4. livres 15. sous la livre; la seconde sorte 4. livres 5. sous; & la trosiéme sorte 3. livres 10. sous la livre. Sur ce pied la soye de *Nanquin* assortie coute 4. francs la livre, & se vend au moins sept francs au *Japon*. Il est fort important en l'achat des soyes ouvrées, & des étoffes de soye, d'acheter tout au poids à raison de la bonté. Les unes & les autres donnoient autrefois soixante & quatre vingt pour cent de profit au *Japon*. Les étoffes simples coûtent

tent

tent 4. francs 10. sous à 5. francs la piéce. Les entieres coutent entre 7. à 8. francs. Les doubles entre 12. & 15. Tout consiste à avoir égard au poids, & à la qualité de la soye. Il faut agir avec d'autant plus de circonspection en ce premier achat, que ce sera la leçon où la Compagnie étudiera ici ce Negoce, & où les Chinois observeront nôtre capacité.

Vôtre Negoce de vente & d'achat doit être exécuté avec toute la diligence possible, pour ne perdre point de tems: & quand il sera achevé, vous ferez demander vôtre congé à l'Empereur par le Chancelier. Vous le supplierez très-humblement de remercier sa Majesté, de l'assûrer que les Agens de la Compagnie ne manqueront pas de revenir l'année prochaine, & toutes les années ensuite avec un grand fonds d'argent & de marchandises: & de requerir humblement en vôtre nom la bien-veillance & la protection de Sa Majesté pour nôtre Nation.

Enfin tenez un Journal exact & juste de tout ce qui se passera sur Mer, & sur terre, tant soit peu remarquable. Donnez le à tenir à quelque sujet capable, curieux, & desireux d'apprendre, qui fasse toutes les recherches possibles, & mette tout par écrit. Il seroit bon de laisser à *Pekin*, deux ou trois jeunes hommes d'esprit, prudens, & de bonnes mœurs pour apprendre le Chinois. Il en faut avoir permission du Chancelier, & l'on laisse à vôtre discernement les termes de la demande & le tems de la faire. Il sera bien le Mois d'Octobre avant la fin

de vôtre Negociation; c'eſt le tems que les vents du Nord commencent à ſouffler, vous vous en ſervirez pour vous rendre au lieu qui vous aura été marqué à vôtre départ des Indes pour la Chine. Dieu veuille donner ſa benediction à vôtre Voiage & à vos affaires.

Quand le Commerce aura été octroyé au Japon, & qu'il y ſera établi, les navires qu'on y envoyera ſe devront rendre environ la my mai vers la ligne, pour pouvoir être à la fin de Juin à la *Chine*, & partir de là au commencement d'Août pour le *Japon*; car c'eſt-là le meilleur tems: & ſi on ne le prend pas, la Navigation eſt ſujette à beaucoup de fatigues & à beaucoup de dangers.

Au Souverain, & Très-haut Empereur & Regent du Grand Empire du Japon, dont les ſujets ſont très-ſoumis & obeïſſans. Le Roi de France ſouhaitte une longue & heureuſe vie, & beaucoup de proſperité en ſon Regne.

PLuſieurs guerres, que mes Ancêtres, les Rois de France, ont faites, & pluſieurs Victoires qu'ils ont remportées, tant ſur leurs voiſins, que ſur les Royaumes éloignez, aiant été ſuivies d'un grand repos dont je jouïs à préſent; les Marchands de mes Etats, qui Negocient en toute l'Europe, ont pris occaſion de me ſupplier très-humblement,

ment, de leur ouvrir le chemin de voyager, & de Negocier dans les autres parties du monde, comme font les autres Nations de l'Europe. Leur ſupplication m'a été d'autant plus agréable qu'elle eſt appuyée & du deſir des Princes & Seigneurs mes ſujets, & de ma propre curioſité, d'être exactement informez des mœurs & des coûtumes des grands Royaumes hors de l'Europe, dont nous n'avons rien ſû juſqu'ici que par les rélations de nos voiſins qui voyagent en Orient. J'ai donc réſolu, pour ſatisfaire, & à ma propre inclination, & aux prieres de mes ſujets, d'envoyer mes Députez en tous les Royaumes de l'Orient. J'ai choiſi pour envoyer à Vôtre Haute & Souveraine Majeſté *François Carron*, qui ſait la langue Japonnoiſe, & qui a eu pluſieurs fois l'honneur de faire la réverence à Vôtre Majeſté, & d'en avoir audience. C'eſt pour cela que je l'ai fait venir exprès en mon Royaume: & parce qu'il eſt, comme je le ſai fort bien, de bonne extraction, déchu de ſa fortune à la verité par le malheur des guerres; mais rétabli par moi en ſon premier état, & élevé en honneur & en dignité, pour être plus digne d'aborder Vôtre Haute & Souveraine Majeſté, avec le reſpect convenable. Je l'ai choiſi d'ailleurs, de peur qu'un autre, pour ne ſavoir point les ſages ordonnances, & coûtumes, établies par Vôtre Majeſté, ne commît quelque choſe contraire à leur intention, & ne vînt ainſi à déplaire à Vôtre Majeſté: & qu'ainſi mes Lettres & ma demande vous ſoient préſentées par ledit

Fran-

François Carron avec les ſolemnitez requiſes, & ſoient par-là mieux réçûes de Vôtre Majeſté : & afin auſſi qu'il lui faſſe connoître ma bonne affection, & le franc deſir que j'ai d'accorder à Vôtre Souveraine Majeſté ce qu'elle me demandera, en reconnoiſſance de l'octroi des demandes que je lui fais; leſquelles conſiſtent en ce que les Marchands de mes Royaumes & Etats, unis en corps de Compagnie, ayent le Commerce libre en tout l'Empire de Vôtre Majeſté, ſans trouble, ni empêchement. Je vous envoye le préſent ici marqué bien que ce ſoit choſe de peu de valeur. . . . . Je ſouhaite qu'il ſoit agréable à Vôtre Souveraine Majeſté & qu'il ſe trouve en mes terres quelque choſe qui lui ſoit utile, je lui en laiſſe volontiers toutes les portes ouvertes & libres.

A Paris la 24. Année de mon Régne.

(L. S.) Le grand Sceau. Le Roi

LOUIS.

III. *In-*

III. *Instruction pour* François Carron, *Envoyé du Roi de France & de Navarre, à l'Empereur du Japon, pour lui delivrer la Lettre & le présent de Sa Majesté : & suivant laquelle il se conduira pour l'execution des affaires projettées, & qui lui sont Commises.*

LA Compagnie vous donnera une Instruction pour vôtre voyage aux Indes, & pour ce que vous ferez vers le Sud. Quand vous en aurez rempli tous les ordres, vous en partirez à la *Mossoum*, pour pouvoir être à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, sous la ligne. Vous prendrez de là vôtre route à la *Chine*, droit au lieu de l'établissement de la Compagnie ; non pour y prendre aucunes marchandises, mais pour apprendre seulement l'état de ses affaires : & afin d'en faire rapport au *Japon* ; car il est fort nécessaire que si l'on a obtenu la liberté du Negoce à la *Chine* on le fasse savoir aux Ministres du *Japon*.

Vous irez de là au Nord chercher le *Japon*. Vous prendrez garde sur toutes choses de n'aborder à aucune place hors d'une extrême nécessité, & du peril de la vie : & vous rendrez à la baye de *Nangasaky* située à 33. degrez 40. minutes. Vous y entrerez sans crainte jusqu'à demi-lieuë de la Ville.

Il

Il est infaillible qu'avant d'arriver à la dite Baye, il viendra à vôtre bord des barques de la garde des côtes. On vous demandera d'où est le Navire, & à qui il est. Vous répondrez que le Vaisseau vient de France avec une Lettre & des Envoyez exprès du Roi de France, pour le haut & Souverain Empereur du *Japon* : & qu'il leur plaise de vous montrer l'ancrage, & d'aller ensuite faire rapport de vôtre arrivée au Gouverneur de la Ville, prendre ses ordres & vous les apporter, parce que vous vous réglerez là dessus parfaitement. La chose paroîtra nouvelle & rare, & vous saurez promptement ce que vous aurez à faire. Si l'on ne vous méne pas d'abord chez le Ministre de l'Empereur, établi audit lieu en qualité d'Agent, & d'Intendant des affaires étrangeres, à cause que vous êtes l'Envoyé d'un Roi; on députera à vôtre bord des gens de qualité pour Commissaires. Ils auront grand train, & plusieurs Interprêtes, vous ferez couvrir de tapis le lieu où vous les recevrez, & les ferez asseoir dessus. Ces Commissaires vous interrogeront, & feront écrire mot à mot toutes vos réponses, & tous vos discours. Leurs demandes seront quelles affaires vous aménent? d'où vous venez? quel est vôtre païs? de quel Royaume vous êtes? à quel dessein vous êtes venu? & ce que vous avez apporté? Il faudra répondre que vous venez du Royaume de France: que vous êtes envoyé du Roi de France : avec une Lettre & un présent pour les porter (après la permission nécessaire) au très-haut & Souverain Empereur

pereur du *Japon* : que vous avez apporté des victuailles & les choses nécessaires pour vôtre voyage seulement : que toute vôtre commission & vôtre ordre consiste uniquement à demander, à la façon accoûtumée dans le *Japon*, audience de l'Empereur, afin de pouvoir délivrer en la forme requise, & avec les solennitez accoûtumées, la Lettre & le présent de vôtre Roi à sa Haute & Souveraine Majesté du Japon.

Ces Commissaires vous interrogeront ensuite fort amplement sur diverses choses, & sur celles mêmes dont ils seront instruits, & feront écrire vos réponses comme auparavant : entr'autres quel païs est la France ? quelle est son étenduë? quels ses limites: ce qui y croît : si le Roi en est Souverain absolu ; quelles armées il entretient ? contre qui il fait la guerre ? qui sont ses alliez, quelle est la police, quelle est la Religion, quelles les coûtumes de son Royaume ? & cent questions semblables. Davantage quelle personne vous êtes, vous, son Envoyé, de quelle qualité, & condition, & quel est vôtre emploi ? si vous avez des charges ? Quelle sorte de Lettre est celle du Roi ? Comment elle est écrite, comment elle est cachettée, comment elle est empâquettée, & de quelle façon vous la gardez ?

Il vous sera fait bien des semblables questions, tant par les Ministres de *Nangasacky*, que par ceux de la Cour, & par d'autres personnes considérables. Il faut que vous préniez fort garde à vos réponses : qu'elles soient non seulement toûjours prêtes en vôtre

tre mémoire; mais encore que vous en teniez regître pour l'uniformité, en sorte qu'il ne se trouve pas la moindre varieté en vos discours. Les Japonnois observent naturellement les étrangers de fort près, & sur tout depuis la surprise qu'on leur fit l'an 1628. qu'un Ambassadeur Hollandois leur en fit acroire. La Compagnie de Hollande l'avoit envoyé pour feliciter l'Empereur de son avénement à l'Empire. Il dit qu'il étoit Envoyé du Roi de Hollande: & là-dessus, il reçut le traitement & les honneurs qu'on fait-là à l'Ambassadeur d'un Roi; mais celui-ci ayant mal-gardé son caractére, & s'étant équivoqué dans ses réponses, parce qu'enfin la verité ne se déguise pas long-tems aisément; il fut reconnu pour Ambassadeur de la Compagnie, & on le renvoya avec deshonneur, & sans lui vouloir donner audience. Il faut donc que vous agissiez avec bien de la prudence, & bien de l'attention, pour ne tomber en aucun des piéges qu'on tendra à vôtre langue, & afin que le respect dû au Roi, vôtre Seigneur, soit maintenu, & que ses demandes soient accordées.

Vous répondrez sur tous ces articles franchement & sans déguisement: que la *France* est le premier & le plus considérable Royaume de l'Europe; le plus grand, & situé dans le plus heureux climat, le plus fertile, & le plus riche, qui fournit de plusieurs choses toute l'Europe, à chacun selon ses besoins, qu'il a ses limites à l'*Espagne* d'un côté, à l'*Allemagne* d'un autre, & à l'*Italie* de l'autre, étant flanqué de deux grandes mers,

mers, l'une la *Mediterranée*, l'autre celle qui entoure l'*Angleterre*.

Que la France a une si grande puissance qu'elle tient en bride toute l'Europe, & tous ses voisins en balance, sans s'agiter pour cela extraordinairement, qu'elle entretient toûjours cinquante mille hommes bien équipez, tant de Cavalerie, que d'Infanterie : qu'elle en peut lever trois fois autant dans les nécessitez pressantes, qu'elle est gouvernée par un Roi Souverain, qui a pouvoir sur la vie & sur les biens de ses Sujets, de quelle qualité qu'ils soient; lequel dès son Enfance a fait diverses guerres contre ses voisins, principalement contre l'*Espagne*, l'*Italie*, & l'*Allemagne*, qu'il a encore envoyé de puissantes armées de trente à quarante mille hommes en *Hongrie*, en *Pologne*, & en *Suede*, &c. les unes pour attaquer, les autres pour défendre, selon l'intérêt de la France. Que ce grand Prince est à présent en paix avec tout le monde, l'ayant faite & acquise par la puissance de ses armes, & par sa sage politique. Que son Royaume e[illegible] école de Sciences, d'Arts, de Loix, [illegible] coûtumes auxquelles presque toute l'Eur[illegible]e conforme, & où on envoye de toutes parts la Noblesse s'instruire & s'élever.

Vous direz sur l'article de la Religion, que celle des François est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols, l'autre la même que celle des Hollandois : que Sa Majesté ayant appris que la Religion des Espagnols est desagreable au *Japon*, elle a ordonné

né qu'on y envoye de ſes ſujets qui profeſſent la Religion des Hollandois. Que c'eſt ce qui s'executera ponctuellement : & que les François ne ſeront jamais convaincus de vouloir contrevenir aux commandemens de l'Empereur. Ils feront une objection, ſavoir, ſi le Roi de France dépend du *Pape*, comme le Roi d'Eſpagne, & d'autres: vous répondrez, qu'il n'en dépend point, le Roi de France ne reconnoiſſant perſonne au deſſus de lui, & qu'il eſt facile de voir la nature de la dépendance que Sa Majeſté a au *Pape*, en ce qui arriva il y a deux ans, pour un outrage fait à Rome en la perſonne de l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté. Car le *Pape* ne l'ayant pas fait réparer aſſez tôt, Sa Majeſté envoya une armée en Italie, dont tous les Princes, & le *Pape* même, ayant été effrayez, le *Pape* lui envoya un *Legat à latere*, chargé de ſupplications très-humbles & très-inſtantes ; auxquelles Sa Majeſté ayant égard rappella ſes troupes déja campées ſur les terres du *Pape*. Qu'ainſi le Roi n'eſt pas ſeulement très-ſouverain & abſolu dans ſes Etats ; mais qu'il fait encore la Loi à pluſieurs autres Potentats, étant un jeune Prince, âgé de vingt-cinq ans, vaillant, ſage, & puiſſant, plus que tous ſes Ancêtres ; & de plus ſi curieux, qu'outre une particuliere connoiſſance de toute l'Europe, il recherche avidement de ſavoir la conſtitution des autres païs du monde.

Voilà les plus particulieres queſtions qui vous ſeront faites, auſquelles il faut que vos réponſes ſoient toûjours égales, & que vous ajuſ-

ajuſtiez là deſſus tous vos diſcours, & tout ce que vous ferez, ſans varier aucunement dans la ſubſtance de vos paroles.

Vous ſerez conduit à terre, & logé, pendant que les couriers dépechés à la Cour porteront les nouvelles de vôtre venue. Vous aurez grand ſoin alors que tous vos gens ſe comportent ſagement, civilement, & humblement avec les Japonnois, & de vous conduire en toutes choſes comme le Gouverneur vous preſcrira. S'il arrivoit que vous ne fuſſiez pas tout-à-fait logé & traité à vôtre aiſe, n'en témoignez ni incommodité, ni chagrin: & penſez toûjours que c'eſt de l'Empereur que vos aiſes & vos commoditez doivent venir. Vous garderez vos plus beaux habits, & que vous n'aurez jamais mis au *Japon*, vous & ceux de vôtre ſuitte, pour quand vous ſerez à la Cour, & pour le jour de l'audience. Dès que vous y arriverez vous ferez chauſſer vos gens avec de petits eſcarpins de cuir, & des pantouffles. Les planchers des maiſons ſont couverts de tapis au *Japon*, c'eſt pourquoi il faut ôter ſes ſouliers en y entrant, & en avoir ſans cartiers afin de les quitter plus facilement.

Dès les premiers ordres qui viendront de la Cour à vôtre ſujet, & peut-être avant, on vous demandera à voir la Lettre du Roi, & on en voudra faire la traduction par écrit. Vous ne le refuſerez point, & délivrerez une copie de la minute qu'on vous en aura donnée. La caſſette, où ſera la Lettre du Roi, doit être enfermée dans le plus beau

beau de vos coffres, ou en quelque beau cabinet. Vous le porterez en la haute place de vôtre chambre, sur quelque estrade, ou quelque pied haût élevé. Vous n'en devez jamais approcher la tête couverte. Ce n'est point la coûtume du *Japon* d'être couvert près des gens de qualité & des gens de merite, comme on fait assez souvent en Europe. Il faudra suivre en cela la coûtume du païs, & sur tout, quand on ouvrira le cabinet, ou le coffre, où sera la cassette de la Lettre, quand on la regardera, & quand on la remuera. Si les Japonnois ne vous donnent personne pour la remuer & apporter quand vous le direz, vous choisirez deux Officiers des plus honorez de vôtre suitte, qui tête nuë, & les bras étendus la prendront des deux mains & la porteront là où vous ordonnerez. On mettra cette cassette dans une caisse qu'on emballera bien : & on la fera porter seule dans un *Palanquin*, (qui est une sorte de brancard,) en vous menant à la Cour. Faites toûjours marcher ce brancard devant vous, & le suivez incessamment. C'est pour témoigner vôtre respect envers la personne du Roi vôtre Seigneur, & envers sa Lettre: & pour exciter les Japonnois à en user de même, comme ils ne manquent point de faire aux Lettres & aux Ambassadeurs des Rois. Si vôtre commission & cette Lettre étoient pour feliciter d'un mariage : pour des affaires d'Etat : pour offrir assistance, ou pour la demander, ou même pour une simple congratulation, comme on a dit que les Hollan-

landois en envoyerent faire une l'an 1628. il faudroit alors observer bien d'autres cérémonies : aller avec plus de train & d'appareil, qu'il n'en sera apparemment nécessaire en cette occasion ci ; parce qu'il ne s'agit que d'une liberté de Négoce pour un Corps de Marchands : & les Marchands sont beaucoup moins estimez au Japon qu'en Europe. Cependant les Japonnois, selon toutes les apparences, ne vous recevront pas si simplement. Mais s'il arrivoit néanmoins au contraire, que le defrai ne fût ni à vôtre gré, ni assez splendide, il vous faut abstenir très-particulierement d'en rien témoigner, & recevoir & prendre toutes choses avec tous les remercîmens possibles, & tout le contentement apparent que vous pourrez demontrer : & à même tems vous ferez acheter sous main ce dequoi vous ne pourrez vous passer. Ayez soin jusqu'au scrupule de témoigner en toutes rencontres des civilitez & affabilitez extrêmes aux Commissaires qui vous meneront, & à ceux qui vous garderont à la Cour. Suivez toûjours leur conseil, lors même qu'il est le plus contraire à vôtre humeur, & à toutes les maximes, & lumieres du raisonnement d'Europe. Leurs mœurs & leurs coûtumes ont mille choses toutes opposées aux nôtres : ils les estiment ; & ils méprisent au contraire ce que nous suivons. L'unique moyen d'être respecté & consideré parmi eux, c'est de se faire à leurs manieres, comme une longue experience l'a montré.

Les Présens du Roi pour l'Empereur sont

spé-

ſpécifiez exactement dans la Lettre du Roi à l'Empereur. Vous vous informerez de ceux que vous devez faire aux Miniſtres, & aux autres perſonnes de qualité. Vous trouverez aſſez de gens qui vous conſeilleront juſtement ce que vous leur devez preſenter: & ils ne vous diront point d'en trop faire, les Officiers étant taxez en ce qu'ils reçoivent des étrangers, & ne ſe hazardant jamais à prendre par deſſus. Vous compoſerez ces préſens des étoffes de laines, qu'on vous aura données pour cela. Lors que vous ſerez méné à l'audience de l'Empereur, & que vous approcherez de ſa perſonne, on ſera bien aiſe, & on vous en eſtimera beaucoup, ſi vous ôtez vôtre épée & la donnez à garder à un de vos gens, avant qu'on diſe de le faire, comme il arriveroit aſſurément qu'on vous le diroit. Vous n'aurez rien ſur la tête, pas même une calotte, tout le tems que vous verrez le viſage de l'Empereur. Ce ſera un grand Seigneur qui vous preſentera à Sa Majeſté, ſavoir celui qui ſera de garde ce jour-la. Il ſera à genoux proche des Préſens & de la Lettre, au milieu de l'eſpace qui vous ſeparera de l'Empereur. Il recevra vos paroles, & les lui portera, vous lui direz le commandement que vous avés reçû du Roi, d'aſſurer de ſa bonne volonté & affection, Sa Majeſté Imperiale, à qui vous ſouhaittez une longue & heureuſe vie, & toute ſorte de proſperitez en ſon regne. Vous la ſupplierez de vouloir favorablemeut octroyer les demandes contenues dans la Lettre du Roi vôtre Seigneur; & de vouloir prendre en ſa pro-

protection la nation Françoiſe qui viendra au *Japon.* Il pourra arriver que l'Empereur aura avec vous un peu d'entretien, il ſera court, ſans doute, & s'il a des demandes à vous faire, ce ſera par l'entremiſe du Seigneur qui vous aura mené à l'audience. Ils en uſent de même avec toutes ſortes d'Ambaſſadeurs, non par mépris, mais par honneur; & c'eſt ainſi qu'ils l'expliquent. Vôtre audience vous ſera donnée à la nouvelle, ou à la pleine Lune, parce qu'alors tous les Rois, les Princes, & autres Grands du *Japon* viennent à la Cour voir l'Empereur, & lui faire la reverence.

Après vôtre audience, vous irez ſaluer les Miniſtres du Conſeil, qui auront quelque influence en vôtre négociation. Vous leur ferez des préſens: vous les ſupplierez de vous avoir une favorable & prompte réponſe, à la Lettre de ſa Majeſté. On ne vous fera point languir après & elle vous ſera apportée avec des préſens de ſa Majeſté. Vous recevrez le tout avec beaucoup de reverence & de reſpect: & ferez porter toûjours la Lettre de ſa Majeſté comme la Lettre du Roi vôtre Maître. Vous reconnoîtrez, à vôtre retour, par des préſens réciproques ceux qu'on vous aura faits en chemin en allant à la Cour; ne faiſant profuſion de bien, & ne demeurant redevable de rien. Vous en uſerez de même envers le Gouverneur de *Nangaſacky*, quand vous y ſerez de retour: & vous le ſupplierez très inſtamment de favoriser la Nation Françoiſe qui viendra au *Japon*, supportant ſes ignorances dans les manieres & coûtumes du païs: & les lui faiſant enſeig-

ner

ner le mieux qu'il se pourra. Vous partirez ensuite, & si le tems le souffre, vous passerez par la *Chine*, pour voir ce que fait la Compagnie. Ne vous exposez pas néanmoins aux vents & tempêtes qu'il fait sur la côte de la *Chine* durant la *Mousson* du Nord. Allez ensuite, supposé que le libre Commerce du *Japon* ait été obtenu, comme l'on espere, à la côte de *Java*, prendre terre à *Bantam*, pour vous transporter de là au grand *Mataram*.

IV. *Ordonnance de l'Empereur du Japon envoyée par deux Commissaires de S. M. Imperiale à tous les Gouverneurs des Païs & terres maritimes & des Environs, portant ordre d'empêcher les Portugais d'aborder au Japon.*

„ LEs commandemens exprès & reïterez „ contre la promulgation de la *Religion* „ & *Doctrine des Chrétiens* ont été bien & „ duëment publiez & répandus par tout. „ Mais s'étant trouvé qu'ils n'ont pas eu le „ pouvoir de les retenir d'agir à l'encontre, „ il leur a été défendu d'aborder avec leurs „ Galiottes, & autres Bâtimens de Mer „ les Côtes du *Japon*. Mais au mépris de „ ces défenses, quelques-uns sont venus à „ *Nangasacky*, où aussi en punition d'une „ telle offense, il a été ordonné de les met- „ tre à mort. On vous manda l'année der- „ nier

„ niere par un commandement exprès, expedié par écrit à chacun en particulier pour „ ſes païs & terres, qu'en cas que quelque „ bâtiment de Mer vint à ſe montrer ſur les „ côtes ou dans les ports, il y fût admis à „ jetter l'ancre, qu'on mit forte garniſon „ deſſus, & que leur meſſage, & ce qu'ils „ proposeroient fût envoié à Sa Majeſté. „ Ce commandement-là eſt revoqué & aboli, & l'on vous donne celui-ci à la place, „ que l'on vous ordonne & enjoint à chacun en particulier, par ces préſentes, d'executer exactement; c'eſt que ces Bâtimens-là, ſans écouter ni ouïr aucune parole de „ ceux qui ſeront deſſus, quelque affaire „ que ce puiſſe être, quelque allegation qu'ils „ puiſſent expoſer, on les détruiſe & conſume par le feu entierement, & que tout „ le monde du bâtiment, jusqu'au dernier, „ ſoit mis à mort.

„ Il eſt de plus fortement commandé à „ chacun de vous, de conſtruire & élever „ dans les païs & terres de ſon Gouvernement, des redoutes à ſentinelles, ſur la „ pointe des Montagnes, tout le long des „ côtes, & de faire faire continuellement „ bonne garde pour découvrir les bâtimens „ de Mer des *Portugais*, afin qu'inceſſamment, & en toute diligence, la nouvelle „ de leur venuë ſe répande par tout; car „ s'il avient que quelque tel bâtiment ſoit „ découvert d'un lieu éloigné, plûtôt que „ des plus proches, & l'avis expedié plûtôt, on imputera à crime de s'être laiſſé „ dérober la vûë de ce bâtiment, & de ne

„ l'avoir pas découvert avant & plûtôt que
„ les sentinelles plus éloignées; & le Gou-
„ verneur ainsi pris en négligence, sera privé
„ de ses Gouvernemens & emplois.

„ A l'instant qu'on aura découvert un
„ Bâtiment *Portugais*, de quelque gran-
„ deur qu'il soit, on en enverra la nouvel-
„ le en poste au Seigneur d'*Arnua*, aux Re-
„ gens de *Nangasacky*, & à *Osacca*, sans ou-
„ blier de l'envoyer aussi aux lieux & païs
„ voisins.

„ Il vous est bien expressement défendu
„ d'attaquer ni molester aucun bâtiment
„ *Portugais* en Mer, mais seulement lors
„ qu'il sera en quelque rade, havre, ou
„ port, de cet Empire; en quoi vous vous
„ conduirez selon les ordres qui vous seront
„ envoyez par le Seigneur d'*Arnua*, ou les
„ Regens de *Nangasacky*, à moins que la
„ necessité ne vous forcât à agir avant que
„ de les avoir reçus; & en ce cas, vous
„ executerez ce qui vous est prescrit ci-
„ dessus.

„ Quant aux Bâtimens d'autres Nations,
„ vous aurez, selon la teneur des Ordon-
„ nances par écrit, que vous avez reçûës ci-
„ devant, à les compter, visiter, & exami-
„ ner: & après les avoir remplis d'une for-
„ te garde, sans avoir laissé personne dé-
„ cendre à terre, les envoyer en toute seu-
„ reté à *Nangasacky*.

V. *Re-*

V. *Relation d'un fait memorable arrivé en l'*Ile de Formosa, *proche de la* Chine, *du tems qu'elle appartenoit à la* Compagnie des Indes Orientales de Hollande, *entre le Gouverneur, & deux grands Vaisseaux* Japonnois.

„ L'An 1627. le Conseil de *Batavia* avoit
„ envoyé en Ambassade au *Japon* le Sieur
„ *Pierre Nuyts.* Cet homme n'ayant nulle
„ experience de ces païs-là ; & ne voulant
„ suivre que son propre esprit, eut un fort
„ méchant succès ; car il fut contraint de
„ s'en retourner sans rien faire, & même
„ avec des-honneur. On ne laissa pas de lui
„ donner à son retour à Batavia le Gouver-
„ nement de *Formosa.* La principale cause
„ de son mauvais succès, c'est qu'il s'étoit
„ dit Ambassadeur du Roi de *Hollande*, bien
„ qu'en effet il n'étoit envoié que par le
„ Conseil de *Batavia.* Les *Japonnois* le
„ crurent, comme il le disoit, Ambassa-
„ deur d'un Roi, & le traitterent comme
„ tel. Mais ayant reconnu de qui il étoit
„ envoyé, ils furent fort indignez de la sup-
„ percherie, & qu'on les eût pris pour du-
„ pes. Ils ne voulurent plus traiter avec ce
„ trompeur, & ils le renvoyerent sans ré-
„ ponse.

„ Les *Japonnois* avoient encore alors la
„ liberté de sortir de leur païs pour aller où

„ il leur plaisoit ; & comme le Commerce
„ de *la Chine* leur étoit le plus connu, ils
„ venoient tous les ans à *Formosa*, d'où ils
„ retournoient chargez de soie, & d'autres
„ riches Marchandises de *la Chine*. Il y en
„ vint deux grands Vaisseaux l'an 1629.
„ portant quelques 500. hommes, & au-
„ dessus, partie Marchands. C'étoient les
„ premiers *Japonnois*, qui [illegible]ent venus,
„ depuis l'arrivée de *Nuyts*. Ce Gouver-
„ neur, qui avoit toûjours gardé un vif res-
„ sentiment de l'affront qu'il avoit reçû au
„ *Japon*, (quoi qu'il le meritât tout à fait;)
„ & qui s'étoit bien promis de s'en venger
„ de tout son pouvoir, à la premiere occa-
„ sion, empoigna celle-ci avidement. Mais
„ comme il n'osoit employer la force ou-
„ verte, de peur de causer du préjudice au
„ Commerce de la *Compagnie de Hollande au*
„ *Japon*, il résolut d'y employer l'artifice &
„ la malice. Il envoya d'abord pour visiter
„ ces deux Navires, & pour les desarmer,
„ comme on fait ceux de la *Compagnie* au
„ *Japon* ; c'est-à-dire apporter à terre ca-
„ nons, armes, munitions, voiles, & gou-
„ vernail : chose qui ne s'étoit jamais pra-
„ tiquée à *Formosa*. Les *Japonnois*, surpris
„ & émus de cette nouveauté, y firent une
„ longue resistance ; mais comme ils man-
„ quoient d'eau, cette extremité les obligea
„ de subir la Loi du plus fort : car le Gou-
„ verneur ne voulut jamais permettre qu'ils
„ en fissent un seul tonneau, qu'ils n'eus-
„ sent été auparavant visitez & desarmez.
„ Ils y consentirent donc : mais après avoir

„ bien

„ bien & ſolemnellement proteſté aupara-
„ vant, de la violence qu'on leur fai-
„ ſoit.

„ Aiant fait eau, & aiant emploié quel-
„ ques jours à trafiquer, ils demande-
„ rent leur Equipage Maritime, pour con-
„ tinuer leur voyage à la *Chine*. Le Gou-
„ verneur, qui ne commençoit que de ſe
„ venger, le leur refuſa, avec des feintes
„ civilitez, ſous le ſpecieux prétexte du dan-
„ ger des Corſaires, qui infeſtoient alors les
„ Côtes de la *Chine*. *J'attens à toute heu-*
„ *re*, leur dit-il, *des Navires de* Batavia *pour*
„ la Chine, *& des ordres pour y envoier ceux*
„ *qui ſont déja en ce Port. Ils vous eſcorte-*
„ *ront. Le riſque eſt trop grand pour deux*
„ *Vaiſſeaux ſeuls; & l'on me rendroit reſpon-*
„ *ſable au* Japon *de vous avoir laiſſé aller ſans*
„ *eſcorte, en une conjoncture dangereuſe.* Les
„ *Japonnois* s'apperçurent bien-tôt que c'é-
„ toit-là une excuſe frivole, & un vain amu-
„ ſement, dans la vûë de leur faire perdre,
„ par un eſprit de haine, la *mouſſom* de *la*
„ *Chine*, c'eſt-à dire la ſaiſon de l'année en
„ laquelle ſeule on y peut aller.

„ Ils la perdirent en effet, par la méchan-
„ ceté de ce Gouverneur; & quand ils la
„ virent paſſée, ſans qu'on eût eu nouvel-
„ les des Vaiſſeaux de *Batavia*, dont il les
„ leurroit, ils l'allerent trouver de nou-
„ veau, & le prierent de leur rendre l'Equi-
„ page de leurs Navires, pour retourner au
„ *Japon*, puis que le tems d'y paſſer étoit
„ venu, au lieu que celui d'aller à la *Chine*
„ étoit paſſé. *Comment!* dit le Gouverneur

„ de *Formosa* aux *Japonnois*, faisant fort l'é-
„ tonné & le surpris, *vous voudriez retourner au* Japon, *avec vôtre Capital, sans avoir fait le Commerce pour lequel vous vous êtes mis en voyage, & par consequent, sans fruit de tant de peines & de tant de dépenses. Ce n'est point, là un parti à prendre. Donnez-vous un peu de patience, nos Navires viendront; & si vous ne pouvez aller à* la Chine, *nous tâcherons de vous faire emploier vôtre Capital ici, de maniere que vous y puissiez gagner assez.* Le Gouverneur leur donna journellement d'autres belles paroles semblables; mais son dessein étoit uniquement de leur faire perdre aussi la saison de retourner au *Japon*, afin de les consumer en frais, & de les dégoûter ainsi de revenir jamais à *Formosa*.

„ Les *Japonnois*, qui ne pouvoient douter de la méchante volonté du Gouverneur *Hollandois*, répondirent qu'ils ne pouvoient risquer leur retour, qui étoit certain en partant sans délai, contre l'incertitude de l'arrivée des Vaisseaux *Hollandois*, dont il les flatoit, & contre celle du Negoce qu'il leur proposoit; & que soit qu'ils fissent affaires ou non, il alloit de tout pour eux de ne pas perdre le tems de retourner chez eux. L'évidence de leurs raisons sautoit aux yeux, mais ils n'en avançoient pas davantage leurs affaires. Le Gouverneur les accabloit de Discours & de promesses vagues, où il n'y avoit ni bon sens ni solidité. Ils re-

„ dou-

„ doublerent leurs in tances, & les plus hum-
„ bles prieres, qu'on les laissât aller, prote-
„ stant qu'ils recevroient leur congé pour la
„ plus grande faveur qu'on leur pût faire.
„ Le Gouverneur repliqua, que de les lais-
„ ser ainsi retourner à vuide au *Japon*, lui
„ pourroit être imputé à crime en ce Païs-
„ là : qu'il avoit eu le malheur d'y déplaire
„ à la Cour, lors qu'il y avoit été envoié
„ en Ambassade, la fortune l'ayant mis fort
„ injustement dans la mesestime des *Japon-*
„ *nois* : que ceci augmenteroit leur mépris
„ & leur haine pour lui : qu'il ne pouvoit
„ donc consentir à leur desir.

„ Les *Japonnois* voyant qu'ils ne ga-
„ gnoient rien, se retirerent à leur loge-
„ ment. Ils délibererent sur les moyens
„ d'obtenir promptement leur congé. Ils
„ proposerent d'y emploier les présens, l'in-
„ tercession de quelques amis, & toutes les
„ autres voyes qu'ils purent imaginer; mais
„ nul expedient ne leur paroissoit efficace,
„ & ils voyoient trop pleinement que le
„ Gouverneur étoit résolu de leur faire per-
„ dre la saison de retourner au *Japon* cette
„ année-ci. L'indignation d'un si injuste
„ traitement, leur interêt, & la passion de
„ retourner chez eux, les détermina à une
„ entreprise des plus hardies, mais pour-
„ tant judicieuse : c'étoit de forcer le Gou-
„ verneur le poignard à la gorge de les
„ laisser partir, ou de perir dans l'entre-
„ prise.

„ Ils élurent entr'eux pour la conduite de
„ ce complôt neuf personnes, qui étoient

„ les principaux, de même que les plus bra-
„ ves des deux Navires. Ils se devoient sai-
„ sir de la personne du Gouverneur, de son
„ fils, qui étoit toûjours à son côté, & des
„ autres gens qui se pourroient rencontrer
„ avec lui. A ces 9. Chefs des conjurez,
„ ils en joignirent vingt-quatre, aussi d'éli-
„ te, qui devoient les accompagner, com-
„ me leurs Serviteurs, ou de leur suite.
„ C'est la coûtume des *Japonnois* de mener
„ toûjours beaucoup de monde avec eux.
„ Ces 24. hommes étoient destinez à se jet-
„ ter sur les Gardes du Gouverneur, qui
„ étoient toûjours dans sa salle, au nombre
„ de douze, avec 5. ou 6. Hallebardiers.
„ Après ces deux petits corps, on en for-
„ ma un autre de cinquante hommes, pour
„ les suivre de loin, avec ordre d'entrer
„ chez le Gouverneur par pelotons; & puis
„ un autre encore de 100. hommes, divi-
„ sez en petites bandes, pour se tenir aux
„ environs du Château, prêts à se rassem-
„ bler au premier Signal, & à se jetter dans
„ le Palais du Gouverneur. Les choses ainsi
„ disposées, ils mirent, comme ils purent,
„ leurs deux Vaisseaux en état de se met-
„ tre en Mer, aiant fait deux voiles pour
„ chaque navire, de quelques vieilles voi-
„ les & déchirées, qu'on ne s'étoit pas sou-
„ cié d'emporter, comme ne pouvant ser-
„ vir.

„ La conjuration ainsi formée assez pru-
„ demment, fut executée de même, &
„ avec beaucoup de valeur, dans le Mois
„ de Juillet. Les *Japonnois* armez de deux
Sa-

„ Sabres, un long & un court, comme c'est „ la coûtume, se mirent en marche, comme ils l'avoient concerté. Les neuf qui „ faisoient la tête, avec leur nombreuse suite, entrerent au Palais, & demanderent „ à parler au Gouverneur. Ils furent reçûs, selon la coûtume, avec beaucoup „ de civilité, & introduits dans sa chambre. Il étoit seul avec son fils, & un Conseiller du Conseil d'Etat & Justice. Ils „ débuterent par un long étalage de plaintes „ d'être retenus à *Formosa* depuis plus d'un „ an, sans accusation intentée contre eux, „ sans plaintes; sans couleur de justice, „ mais sous le bisarre prétexte du danger de „ la Mer; chose qui les regardoit proprement, & nul autre: que cependant sous „ cette vaine couleur, on leur avoit fait perdre la saison de passer à *la Chine*, le but „ de leur voyage, ce qui leur aportoit un „ extrême dommage en deux manieres; l'une que leur comptant, & leurs Marchandises destinées pour ce païs-là, leur demeuroient sur les bras; l'autre c'est qu'ils „ avoient avancé l'année passée le prix de „ 25. mille Livres pesant de soie à des Marchands *Chinois*, à condition de la leur délivrer à la premiere saison, & que ce gros „ Capital demeurant mort à *la Chine*, faute de „ s'y être rendus à tems pour le retirer joint à „ l'interêt qu'il leur en falloit païer, les accabloit; sans faire mention du risque des „ débiteurs, qui étoit pourtant une chose, „ de poids dans le Negoce. Ils ajouterent, „ que joignant à ces pertes les frais pendant

„ un an de détention, ou de retardement
„ dans son Port, qui ne pouvoient être que
„ très grands pour deux Vaisseaux, qui portoient 5 à 600. hommes; il étoit clair que
„ son procedé envers eux les ruïnoit entierement. Qu'ils avoient tous leurs familles au *Japon*, à qui il falloit donner à vivre, & qui se consumoient en leur absence.

„ Aiant ainsi exposé les griefs, ils ajoûterent qu'ils vouloient bien oublier ces
„ torts, quoi que si considerables, moiennant qu'on les laissât desormais aller; de
„ quoi ils le supplioient très-humblement, & très-instamment, & qu'on ne les retint
„ pas davantage à leur ruïne entiere, sans profit pour les *Hollandois*, ni pour lui-même. Le Gouverneur de l'*Ile* reprenant
„ ses feintes dissimulations précedentes, fit des réponses illusoires, comme il en a-
„ voit fait cent fois, de belles promesses, & grandes protestations; tout aboutissant à
„ les faire attendre encore un peu, & qu'il les renvoyeroit contens. Les raisonne-
„ mens ayant duré assez long tems, sans rien produire, on en vint à la contestation,
„ qui ne faisant pas plus de fruit, les *Japonnois* changerent de ton, & dirent qu'ils
„ ne vouloient pas attendre davantage, & qu'absolument ils vouloient s'en aller. Ils
„ repeterent cela tant de fois, avec chaleur & avec fermeté, que le Gouverneur s'é-
„ chaufa aussi violemment; & les regardant avec indignation, il leur dit qu'il n'en fe-
„ roit rien, mais qu'au contraire ils demeu-

„ re-

„ reroient. Les *Japonnois* mis ainsi au de-
„ sespoir, se regardoient l'un autre, & sem-
„ bloient s'entredire qu'il étoit tems d'exe-
„ cuter le complôt. Le Chef fit le signal,
„ & subitement lui & deux autres se jette-
„ rent sur le Gouverneur, & lui lierent les
„ mains au cou. Trois autres prenent le
„ Conseiller à la gorge. Un autre se saisit
„ de l'enfant & l'enveloppe en sa robe; &
„ les deux autres sortent, & donnent le signal
„ de se jetter sur tout ce qui se rencontre-
„ roit. A l'instant, les 3 troupes de *Japon-*
„ *nois*, au nombre de 174. qui attendoient
„ ce signal, bien préparez, font main bas-
„ se, en criant, *tue*, *tue*. Le Corps de
„ Garde, & toute la maison du Gouver-
„ neur furent passez au fil de l'épée, ex-
„ cepté peu de personnes qui se sauverent à
„ la fuite. Tout ce qui étoit dans le voisi-
„ nage, Artisans, Marchands, Officiers,
„ & Domestiques de la Compagnie & tout
„ ce qu'on pût attraper, fut égorgé; &
„ enfin, les *Japonnois* ne voyant plus per-
„ sonne paroître, ils se retirerent dans le
„ logis du Gouverneur, & s'y barricade-
„ rent.

„ La nouvelle du Massacre avoit cepen-
„ dant volé au Château, qui se mit à tirer
„ plusieurs volées de canon, mais sans oser
„ pointer au logis du Gouverneur; de peur
„ d'accabler sa famille, aussi-bien que l'en-
„ nemi: car l'on ne savoit pas distinctement
„ la conjuration, ni l'état des choses. Les
„ *Japonnois*, qui apprehendoient d'être fou-
„ droyez du canon, obligerent le Gouver-
„ neur

„ neur à faire ſignal de ne pas tirer davantage, le menaçant de l'égorger, s'il ne crioit des fenêtres qu'il étoit ſain & qu'il ne couroit aucun danger ; & ils le forcerent de l'écrire de même au Château, & de faire défenſes de tirer. Les Officiers du Château aſſemblerent là-deſſus le Conſeil ; il fut réſolu d'obéïr à l'Ordre du Gouverneur, & de lui envoyer deux députez, pour ſavoir ce qui étoit arrivé, & l'état des choſes, & deux autres aux *Japonnois*, pour leur demander ce qui les avoit portez à commettre ſubitement un tel carnage, & quelle étoit leur intention. Les *Japonnois* répondirent qu'on ne pouvoit pour l'heure parler au Gouverneur, & que pour eux, ils ne pouvoient non plus donner de réponſe : qu'ils avoient aſſez fait pour un jour, mais que le lendemain, ils s'expliqueroient & feroient connoître leur intention. C'étoit une excuſe frivole, dont ils payoient celles avec leſquelles on s'étoit moqué d'eux un an durant ; car dans le même-tems, ils traitoient avec le Gouverneur, & avec le Conſeiller, qu'ils tenoient tous deux à la gorge, & qu'ils obligerent à ſigner les articles ſuivans.

„ Premierement, que leur entrepriſe entiere, ſelon qu'elle avoit été faite, & executée, étoit reconnuë pour juſte, légitime, & néceſſaire pour leur propre conſervation, & pour la réputation des *Japonnois*.

„ Secondement, qu'ils ſeroient libres de „ re-

„ retourner au *Japon*, quand bon leur sembleroit, & que pour cet effet on leur rendroit incessamment l'Equipage entier de leurs deux Vaisseaux, & tout ce que l'on en avoit amené à terre.

„ 3. Qu'afin que les *Hollandois*, qui étoient au Port, ne pussent venir après eux, pour les insulter, ou pour les ramener, ils seroient obligez d'envoyer à terre leurs Gouvernails & leurs voiles, le soir avant leur départ, qui seroit le premier jour d'Août.

„ 4. Que pour sûreté de l'execution de l'accord, on leur donneroit pour ôtages 5. *Hollandois* des principaux de l'Ile.

„ 6. Que puis que leur détention violente, & contre le droit des gens, les avoit empêchez de passer à *la Chine* pour recevoir les vingt-cinq mille livres pesant de soie, qu'ils y avoient achettée & païée, l'année précedente, le Gouverneur leur en feroit livrer autant, de la même qualité, qu'ils choisiroient dans les Magazins de la Compagnie & qu'il prendroit en change les reçus & obligations des Marchands *Chinois*, qui leur devoient livrer ces 25. mille livres pesant, & qu'il s'en feroit païer. Voilà les conditions que les *Japonnois* se firent accorder par le Gouverneur, desquelles ils ne voulurent rien relâcher dans la suite. Leur résolution étoit de tuër le Gouverneur, & son fils, & de se tuër eux-même après, en cas que leur conspiration n'eût pas eu un entier succès; & cela, pour conserver l'honneur de la Na-

„ tion

„ tion *Japannoise*, qui tient pour principal „ point de Religion, & pour loi inviolable, de mourir plûtôt, que de souffrir un „ affront.

„ Le Gouverneur, reconnoissant sa méchante conduite, ne voulut plus agir de „ sa tête. Il assembla le Conseil, & leur „ communiqua ce qu'on l'avoit forcé d'accorder. Il y fut conclu de ratifier l'accord tout du long, & sans marchander, „ & de donner une entiere satisfaction aux „ *Japonnois*. Tout fut donc executé de bonne foi. On leur rendit, comme ils le „ souhaitoient, l'Equipage de leurs Vaisseaux; on leur donna les otages; on porta à leur bord la soye; on desarma tous „ les Navires *Hollandois*; & cela fait, les „ *Japonnois* élargirent le Gouverneur; & à „ même tems, ils leverent l'ancre.

„ Le principal motif du Conseil à ratifier „ un accord si honteux à la nation *Hollandoise*, & si dommageable à la Compagnie „ fut l'apprehension que son établissement „ au *Japon* ne portât la peine de ce qui se „ passeroit à *Formosa*. On ne doutoit pas „ que l'Empereur ne fit mourir tous les *Hollandois* qui étoient en ses Etats, ne confisquât leurs effets par represailles, & ne les „ bannit ensuite à perpetuité; & cela seroit „ infailliblement arrivé, si l'on eût exercé „ des actes d'hostilité contre ces navires *Japonnois*. Car autrement, il étoit fort aisé „ de les faire perir, & tout leur monde, sans „ qu'il s'en pût sauver un seul : vû qu'il y „ avoit alors 600. hommes de garnison au

„ Châ-

„ Château, & en d'autres redoutes aux
„ environs de la Ville, & ſept Navires au
„ Port, montez de plus de 600. hommes
„ propres au combat. Les *Japonnois* n'au-
„ roient pû reſiſter à cette puiſſance. Ils le
„ ſavoient bien : ils diſoient franchement
„ que leur entrepriſe n'étoit qu'un coup de
„ deſeſpoir : qu'ils étoient fort reſolus, &
„ fort contens, de perir, pourvû qu'ils ſe
„ vengeaſſent de l'outrage qu'ils avoient re-
„ çû du Gouverneur. Celui-ci fit ſi bien
„ par ſes ſoumiſſions, & par ſes promeſſes,
„ qu'il ſe conſerva la vie. D'ailleurs c'étoit
„ un homme de ſi peu de courage, qu'il n'au-
„ roit pas voulu la perdre quand les choſes au-
„ roient tourné encore plus à ſa honte, & à
„ ſon deshonneur, s'il eût été poſſible.

„ Dés que les *Japonois* furent de retour
„ en leur païs, les principaux allerent en di-
„ ligence à la Cour, & y conterent tout ce
„ qui s'étoit paſſé à *Formoſa*, en faiſant de
„ grandes plaintes contre l'injuſtice, & con-
„ tre la violence des *Hollandois*. La Cour fut
„ fort irritée de leur procedé, & elle réſo-
„ lut de s'eu venger hautement. Il y avoit
„ alors neuf navires de la Compagnie au
„ *Japon*. On les mit tous en arrêt : on ren-
„ ferma dans une priſon les ôtages de *For-
„ moſa* : on apposa le ſcellé à leurs maga-
„ zins, dans leſquels étoit renfermée la car-
„ gaiſon de ces neuf navires, & un grand
„ nombre d'autres effets, & enfin on leur
„ interdiſit tout commerce & trafic. Les
„ *Hollandois*, frapez comme d'un coup de
„ foudre, ne ſavoient à quoi imputer un ſi

ri-

„ rigoureux traitement, ni ce qu'ils devoi-
„ ent faire ou dire. Ils passerent quelques
„ jours dans l'étourdissement de leur surpri-
„ se. Enfin, ils presenterent des Requêtes
„ très-humbles, & très instantes, d'avoir la
„ liberté de vendre leurs marchandises, &
„ de renvoyer leurs navires. Elles ne fu-
„ rent pas repondues & ce qui les desesperoit,
„ c'est qu'on ne leur disoit point la raison
„ de ces hostilitez, non plus que ce qu'on
„ vouloit faire d'eux, ni ce qu'on vouloit
„ qu'ils fissent. On ne leur disoit pas même
„ que l'Empereur eût du mécontentement
„ contre les *Hollandois*; au contraire, on af-
„ fectoit tellement de les traiter avec la ci-
„ vilité & l'accueil ordinaire, qu'il ne sem-
„ bloit pas qu'il fût mal satisfait d'eux. Mais
„ ces rudes hostilitez, savoir la détention
„ de leurs Vaisseaux, & de leurs effets, &
„ l'interdiction de tout commerce, faisoient
„ bien connoître qu'on étoit fort irrité con-
„ tr'eux ; & la Cour se persuadoit qu'ils é-
„ toient bien informés quelle en étoit la cause
„ Ils présenterent plusieurs Requêtes aux Mi-
„ nistres, & ils en envoyerent plusieurs direc-
„ tement à l'Empereur. Ils n'y pouvoient
„ avoir de réponse; mais tantôt on leur di-
„ soit que le Conseil étoit fort occupé, tan-
„ tôt que l'Empereur étoit malade, & on
„ ajoûtoit toûjours qu'ils prissent patience,
„ sans se lasser. Cela se faisoit ainsi à l'imita-
„ tion, ou pour mieux dire, par vengeance
„ des amusemens semblables, dont leur
„ Gouverneur de *Formosa* avoit lassé la pa-
„ tience des *Japonois*. Le point sur lequel
les

„ les *Hollandois* insistoient le plus dans leurs „ Requêtes, & dans leurs Représentations „ aux Ministres, étoit le déperissement de leurs „ Marchandises dans les Magazins où on „ les avoit renfermées, & le dommage qui „ naissoit de l'interdiction de les vendre. Comme il y avoit beaucoup de justice en ce „ fait-là, le Conseil y eut enfin égard, & „ on leur donna permission de tout vendre; „ mais la Cour nomma des Commissaires „ pour assister aux ventes, avec ordre qu'à „ mesure que les marchandises se délivreroient, le provenu en fût enregitré exactement, & déposé dans le même magazin; & ainsi de suite, jusqu'à ce que tout „ fût vendu, après quoi on remettroit le „ scélé aux Magazins, ce qu'on executa „ ainsi ponctuellement, de maniere que les „ *Hollandois* ne toucherent pas un sou de „ de cette vente, qui avoit produit plus d'un „ milion d'écus.

„ Ceqendant l'on avoir écrit à *Batavia*, „ par la voye des Vaisseaux *Portugais* & *Chinois* la funeste avanture des *Hollandois* au „ *Japon*, & le miserable état où les affaires de la Compagnie s'y trouvoient reduites. Le Conseil de *Batavia* étoit fort empêché comment il se falloit prendre avec „ cette Nation également jalouse & superbe „ & avec qui il importoit extrémement à la „ Compagnie de se bien entretenir pour les „ grands profits, qu'on tire du Commerce qui „ s'y fait. On n'osoit y envoyer des Navires, „ de peur qu'ils ne fussent arrêtez comme les autres. Le parti qu'on prit, fut d'y

„ d'y faire aller un Vaisseau, sous le nom „ d'un Marchand de *Batavia*, comme étant „ le Vaisseau d'un Négociant particulier, „ qui n'avoit rien de commun avec la Com„ pagnie. La chose réüssit comme on s'é„ toit proposé, les Officiers du Vaisseau al„ lerent se présenter droit aux *Japonois* en „ descendant à terre, leur demandant la li„ berté de vendre la cargaison de leur Vais„ seau, qu'ils déclarerent apartenir à un Mar„ chand particulier & être pour son compte „ propre & unique. Un verbal de cet ex„ posé fut envoyé à la Cour, qui y ajoûta foi, „ & qui ordonna que ce Navire jouït de la „ liberté du commerce, comme tous les „ Marchands particuliers l'avoient. Qu'il „ fût traité avec civilité, & qu'il eut permis„ sion de s'en retourner quand il voudroit. „ Tout cela fut executé. Le Navire dé„ chargea, vendit, acheta, & rechargea; & „ ensuite retourna à *Batavia*, sans trouble, „ ni traverses. Le Conseil des *Indes* eut „ par cette voye d'amples informations de „ l'état des affaires de la Compagnie *Hol*„ *landoise* au *Japon*, & qu'il étoit toûjours „ au même état. Il y demeura 5. ans entiers „ sans alteration, & sans le moindre adou„ cissement. Il n'y avoit pas moyen de fai„ re ouvrir la bouche aux *Japonnois*, ni sa„ voir d'eux ce qu'ils vouloient faire des „ *Hollandois* qui étoient au nombre de 6. à „ sept cens : de leurs neuf Vaisseaux & de „ ce grand Capital qu'ils tenoient en arrêt. „ Les Ministres gardoient là-dessus un pro„ fond silence, & tout ce qu'ils pouvoient

„ ar-

„ arracher d'eux de tems en tems, se reduisoit à ces desesperantes remises, *Attendez, ne vous impatientez pas.* Le Conseil de *Batavia* perdoit l'esprit à ce procedé *Japonnois*, & ne savoit qu'imaginer pour délivrer ses gens & ses Vaisseaux de cette captivité, avec toutes les richesses qui avoient été saisies en même tems. A la fin, ils prirent expedient de sacrifier le coupable, en envoyant ce malheureux Gouverneur de *Formosa* aux *Japonnois*, pour en disposer à leur volonté. On l'avoit fait amener prisonnier à *Batavia*, dès qu'on avoit apris son étrange avanture, fruit funeste de sa folle conduite, & il y avoit été toûjours gardé en prison.

„ Il tomba pamé d'horreur & d'effroi, lors qu'on lui signifia l'arrêt du Conseil, & l'ordre de l'executer incessamment. Il s'emporta en gémissemens : il attestoit ciel & terre : il protestoit contre la Compagnie d'une sentence qu'il chargea d'injustice & de barbarie. Il implora la compassion du peuple, le conjurant de le proteger. Il supplioit qu'on lui fît son procès, protestant être prêt de mourir, si l'on trouvoit qu'il meritât la mort; mais qu'on ne le mît point entre les mains de ses ennemis, & d'un peuple cruel & offensé; mais tous ses cris, & ses lamentations, ne servirent de rien, la Compagnie fit mettre le Navire qu'on destinoit à le porter, en état de partir. On y embarqua

„ l'in-

„ l'infortuné *Pierre Nuits*, malgré lui, & „ par force. C'étoit l'an 1634.

„ Le Vaisseau arriva heureusement au *Japon*: & aussi-tôt qu'il eut jetté l'ancre à *Firando*, le Port accoûtumé de la Compa„ gnie, le President & Conseil des *Hollandois* envoierent une Requête à la Cour, „ portant que l'homme qui avoit commis „ une action, laquelle avoit déplû à l'Empe„ reur, étoit arrivé au *Japon*; qu'il plût „ donc à S. M. I. de donner maintenant par „ grace main levée des Navires *Hollandois*, „ de leur Equipage, & des effets de la Com„ pagnie & de leur permettre de partir. „ L'Empereur ayant reçû la Requête, en„ voya incontinent des Commissaires, avec „ les principaux *Japonnois* qui avoient eu le „ démêlée à *Formosa*, reconnoître si c'étoit „ veritablement le même homme, ce mê„ me *Nuits*, Gouverneur de cette Ile-là, „ avec qui ils avoient eu prise. L'examen „ fut fait avec des précautions & une exac„ titude à peine imaginables, & avec des „ formalitez pleines de bagatelles; mais en„ fin, le personnage ayant été reconnu à „ tous les indices possibles, on écrivit à la „ Cour Imperiale que c'étoit l'homme en „ question.

„ La Cour en étant assurée, ordonna „ aux Commissaires de faire au President, „ & au Conseil des *Hollandois*, les questions „ suivantes de la part de l'Empereur: pre„ mierement, si cet homme, ci-devant „ Gouverneur de *Formosa*, est venu de lui„ même, & de son propre mouvement; &

„ en

„ en ce cas, à quel dessein il vient, ou
„ bien, si c'est le Général de *Batavia* qui
„ l'envoye, & en ce cas, à quel dessein il
„ est envoyé.

„ Secondement, s'il se présente pour se
„ justifier, pour charger les *Japonnois*, &
„ pour plaider sa cause; ou si c'est pour re-
„ connoître sa faute & pour l'avoüer pour
„ en témoigner son repentir, & pour en de-
„ mander le pardon.

„ Troisiémement êtes vous contens, &
„ consentez vous, que ce personnage soit,
„ ou grillé sur les Charbons, ou brûle, ou
„ écorché, ou mis en croix, selon que S.
„ M. I. & son Conseil trouveront qu'il au-
„ ra merité d'être traité, & que le cas l'exi-
„ gera.

„ Voila ce qu'elle vous demande; &
„ afin que vous y puissiez répondre plus
„ meurement, elle vous donne trois jours
„ pour y penser. L'Empereur requiert au
„ reste que vous lui donniez vôtre réponse
„ par écrit.

„ Le Conseil *Hollandois* eut bien de la
„ peine à convenir de la réponse qu'il falloit
„ faire. Le Général & Conseil de *Batavia*
„ avoient envoyé un modelle de ce qu'il fal-
„ loit dire aux Ministres, en leur remettant
„ le coupable; mais il avoit laissé la liberté
„ au Conseil *Hollandois* de *Firando* de chan-
„ ger ce modelle, selon que les occuren-
„ ces le requereroient. On se partagea en
„ deux avis, l'un de livrer le coupable sans
„ apologie; l'autre au contraire de ne l'aban-
„ donner pas absolument, & sans reserve;

„ car une partie étoit d'avis d'avouër tout le „ tort, en l'immolant à la discretion des „ *Japonnois*, parce qu'en effet ses parties „ n'étoient pas exemtes de crime en leur „ procedé; mais les *Hollandois* du Conseil, „ qui avoient connoissance comment les „ choses s'étoient passées, étoient du pre- „ mier avis, lequel étoit aussi conforme à „ l'instruction de *Batavia*. On résolut donc „ de faire la réponse que le Général avoit „ proposée, & l'on la suivit mot à mot. El- „ le portoit que cet homme, nommé *Pier-* „ *re Nuits*, étoit ce Gouverneur de *Formo-* „ *sa*, qui cinq ans auparavant y avoit com- „ mis le crime, qui avoit attiré le courroux „ de l'Empereur, à qui le Général l'avoit „ envoyé pour subir la peine qu'il lui plai- „ roit d'ordonner: qu'au surplus, les *Hol-* „ *landois* étoient fort persuadez de l'équité „ de S. M. I. en l'exercice de la Justice, & „ que S. M. I. ne fait souffrir personne sans „ cause & sujet, mais au contraire, qu'elle „ pardonne dans sa clemence les fautes mê- „ mes de ses propres sujets; & qu'ainsi ils „ se promettoient qu'elle pardonneroit d'au- „ tant plus à un étranger, qui s'étoit rendu „ coupable par ignorance, & pour n'avoir „ pas sû les coutumes des *Japonnois*, & nul- „ lement à dessein d'offenser Sa Majesté; que „ c'étoit-là le dessein dans lequel on livroit „ le coupable entre les mains de la justice, „ après quoi S. M. étoit très-humblement „ suppliée de relâcher tant de pauvres gens „ innocens, qui perissoient en cette lon- „ gue détention de cinq ans passez, & de

„ leur

„ leur donner la liberté d'emmener les
„ Vaiſſeaux de la Compagnie, avec leurs
„ effets.

„ Cette réponſe franche, qui remettoit
„ abſolument le coupable à la diſcretion de
„ l'Empereur, ſans condition, l'appaiſa en-
„ tierement, & lui donna & à toute ſa Cour
„ beaucoup de ſatisfaction de la conduite des
„ *Hollandois.* On leva ſur le champ la ſaiſie
„ faite de leurs Vaiſſeaux, de leur monde,
„ & de leurs effets, avec permiſſion de par-
„ tir quand il leur plairoit. On leva l'inter-
„ diction de Negoce qui leur avoit été fai-
„ te; & quant au coupable S. M. ordonna
„ qu'on le fit ſortir de la priſon où l'on l'a-
„ voit renfermé à ſon arrivée, & qu'on lui
„ donnât priſon libre. Les *Japonnois* appel-
„ lent *priſon libre*, avoir des Gardes, & c'eſt-
„ là uniquement en quoi elle conſiſte: on
„ demeure & l'on va où l'on veut: on fre-
„ quente qui l'on veut, & on fait tout ce
„ qu'on veut. La contrainte conſiſte uni-
„ quement à avoir toûjours ſes gardes au-
„ tour de ſoi; car ils ne quittent point le
„ priſonnier. Ces Gardes ſont des Soldats
„ de l'Empereur, à qui on n'eſt point obli-
„ gé de rien donner du tout. Il eſt fort cer-
„ tain que ſi l'on avoit pris un autre tour
„ dans la réponſe que l'on donna à l'Empe-
„ reur, le Gouverneur *Nuits* eût été exe-
„ cuté à mort; & tout ce qu'on auroit pû
„ obtenir en ſa faveur, eût été ſur le genre
„ du ſupplice, & que c'eût été la croix, ou
„ la décolation.

„ Il n'eſt pas facile de repréſenter la joye

„ du Conſeil de *Batavia* à la vûë de leurs neuf „ Vaiſſeaux du *Japon*, avec tout leur mon- „ de, même les Otages de *Formoſa*, & avec „ une riche cargaiſon; apprenant par deſſus „ tout cela, que l'Empereur s'étoit appaiſé „ envers la Compagnie, & auſſi, choſe tout „ à fait admirable, envers l'auteur de tout „ le mal.

„ La Compagnie fait tous les ans un pre- „ ſent à l'Empereur du *Japon*. Elle en en- „ voya un l'année ſuivante, qui étoit l'an „ 1636 beaucoup plus riche qu'à l'accoû- „ tumée. Il y avoit entr'autres, un Chan- „ delier de laton à trente branches, piéce „ rare & ſans pareille, tant par la beauté de „ l'ouvrage, que pour la hauteur, qui étoit „ de quatorze pieds. Il arriva, par un rare „ bonheur, que ce preſent vint à la Cour, „ juſtement comme on étoit occupé aux a- „ prêts des Funerailles de l'Empereur de- „ funt, Pere de l'Empereur régnant, auquel „ on devoit faire des obſeques d'une magni- „ ficence extraordinaire: & cette piéce aug- „ mentoit merveilleuſement la décoration „ du Mauſolée. S. M. J. l'admira, diſant „ qu'on n'avoit jamais vû une ſi belle piéce „ au *Japon*. Elle demanda avec empreſſe- „ ment d'où cela venoit, & à quel deſſein „ une telle rareté avoit été apportée. Un „ des Miniſtres d'Etat, celui qui avoit cet- „ te année-là les affaires des *Hollandois* en „ ſon département, & qui étoit bien leur „ ami, répondit de ſon propre mouvement, „ & ſans avoir été aucunement ni inſtruit, „ ni requis par les *Hollandois* : *Sire, ce ſont*

„ *les*

„ *les Hollandois*, *qui ont envoyé ce chande-* „ *lier*, *pour servir aux funerailles de l'Em-* „ *pereur vôtre Pere*, *qu'ils ont sû devoir se* „ *faire en ce tems.* L'Empereur extre- „ mement satisfait d'un présent si beau, & „ fait si à propos, s'informa s'ils deman- „ doient quelque chose. *Rien autre*, *Sire*, „ répondit le Ministre, *que la grace de V. M.* „ *J. pour un Gouverneur Hollandois*, *qui s'est* „ *rendu coupable envers elle*, *pour avoir man-* „ *qué contre la Loi & les coûtumes de Japon*, „ *non à dessein*, *mais par pure ignorance.* „ L'Empereur répondit qu'on eût à le relâ- „ cher, & à le leur rendre à l'heure même, „ & ordonna de plus de faire un riche pré- „ sent d'argent, & de marchandises, aux „ *Hollandois* qui avoient apporté ce chande- „ lier. Tout cela fut executé sur le champ; „ car il n'y a point ici de délai aux ordres „ du Souverain. Les *Hollandois* qui étoient „ à la Cour, & ceûx qui étoient à leur bu- „ reau ordinaire, sur la côte de Mer, fu- „ rent agréablement surpris d'un évenement „ si favorable, & si imprévû, & ils ne pu- „ rent découvrir de plusieurs jours d'où leur „ venoit cette faveur singuliere; car selon „ les loix du *Japon*, il est défendu de de- „ mander la grace des prisonniers d'Etat „ qu'au bout de neuf ans, & il n'y en avoit „ que deux que *Nuyts* avoit été remis à „ l'Empereur. La Compagnie aprit deux „ choses de cette fâcheuse & dangereuse „ avanture: la premiere, de s'entretenir „ toûjours par tous les soins imaginables un „ bon ami auprès de la personne du Roi;

„ puis qu'un Ami pouvoit rendre si à propos „ de si excellens offices. L'autre, qu'il falloit „ traiter rondement avec les *Japonnois*, sans „ prétendre se servir avec eux de la Politi- „ que de *Machiavel*, parce que c'est un „ peuple adroit & fin, autant que nul au- „ tre du monde, & de plus, fort jaloux & „ fort severe, sur l'honneur, & sur l'au- „ torité.

VI. *Recit Historique de la Démolition d'une Forteresse, & de quelques Edifices construits à* Firando, *dans le* Japon, *par les* Hollandois *établis dans cet Empire. Tiré & traduit de leur* Journal *de l'année* 1640.

„ A *Firando*, l'An 1640. Premier „ Novembre.

„ NOus avons reçû des avis de la Cour, „ par diverses voyes, portant que l'Em- „ pereur a été informé du Bâtiment que nous „ faisons, & en est mécontent : que S. M. „ J. a envoyé un Commissaire à ce sujet, „ mais sans avoir communiqué ses ordres, „ ni son instruction, au Conseil : & que les „ Ministres de nos amis nous recomman- „ dent tous de bien prendre garde à nôtre „ conduite, parce qu'assurément, il y a

„ quel-

„ quelque chose de très-important sur le
„ tapis.

„ Le 4. le Gouverneur de *Nangasacky*
„ nous fit donner avis qu'il se mettoit en
„ chemin pour aller au devant du Commis-
„ saire de S. M. J. nommé *Inoie Tsikingoe*,
„ qui venoit par Mer, & devoit arriver in-
„ cessamment.

„ Le 8 sur le soir, on découvrit les Bar-
„ ques du Commissaire, & du Gouverneur
„ de *Nangasacky*, & à l'instant, nous les fi-
„ mes saluer du Canon de nos Vaisseaux,
„ qui continuërent de tirer jusques à leur ar-
„ rivée. Nous nous trouvames à leur de-
„ barquement, pour rendre nos devoirs au
„ Commissaire & lui faire la bien venuë. S.
„ E. nous demanda de le mener au plus
„ grand de nos Vaisseaux, ce que nous fi-
„ mes. Ce Vaisseau se nommoit l'*Elefant
„ blanc*. Nous y regalames S. E. & le Gou-
„ verneur de *Nangasacky*, & leur nombreu-
„ se suite, le mieux qu'il nous fut possible.
„ Ils allerent par tout le Vaisseau, haut &
„ bas, & en tous endroits, ne cessant de
„ l'admirer, avec de grandes exclamations.
„ La nuit venant, ils se rendirent en gran-
„ de pompe & magnificence à *Firando*. Nous
„ les y accompagnames, & leur y donna-
„ mes le divertissement d'un feu d'artifice,
„ que nous avions fait préparer, avec d'au-
„ tres régals ; & aïant diverses fois congra-
„ tulé le Seigneur Commissaire, sur son
„ heureuse arrivée, avec toutes les mar-
„ ques de respect & de soumission, que nous
„ pouvions donner, nous reçumes nôtre

 „ con-

„ congé, & nous primes le chemin de nô-
„ tre loge.

„ Le 9. sur les 8. heures du matin, le
„ Commissaire & Gouverneur susnommez
„ vinrent avec une grosse suite faire la visi-
„ te du Bureau de la noble Compagnie, tant
„ des dehors, que du dedans, des greniers
„ aux caves, avec les Magazins, lesquels
„ étoient alors pleins de marchandises. Il
„ n'y eut pas un seul endroit qu'ils ne visi-
„ tassent de près, avec une particuliere ex-
„ actitude, non seulement des yeux, mais
„ aussi des mains; ce qui se faisoit pourtant
„ avec courtoisie: car tantôt c'étoit l'un, &
„ puis c'étoit l'autre de leurs Officiers, &
„ sous divers prétextes, pris néanmoins la
„ plûpart de leur curiosité, ou de la nou-
„ veauté des choses. C'étoit à dessein de
„ trouver quelques ornements d'Eglise, ou
„ quelque piéce servant au culte de nôtre
„ *Religion Chrétienne*; mais n'ayant rien
„ trouvé de tel, ils entrerent en une salle,
„ où après quelques Discours peu importans
„ de part & d'autre, ils s'en retournerent
„ au Palais du Seigneur de *Firando*, où le
„ Commissaire étoit logé, & où peu après
„ il nous manda de le venir trouver, avec
„ tous nos Commis, & tous les Officiers de
„ nôtre Bureau, sans exception, à quoi nous
„ obéïmes sur le champ. Voici le Discours
„ qu'ils nous tint.

„ *Sa Majesté Imperiale est très-bien infor-*
„ *mée que vous autres, ni plus ni moins que*
„ *les* Portugais, *étes tous* Chrétiens. *Vous*
„ *gardez le* Dimanche. *Vous dattez de la*
„ *naif-*

„ naissance de Christ, & vous mettez cette „ datte sur le frontispice de vos maisons, & de „ tous les bâtimens que vous faites de Mer & „ de terre, où ce nom est ainsi exposé aux „ yeux de nôtre Nation. Vôtre Souveraine „ Loi est celle des dix Commandemens; vô„ tre Priere est l'Oraison de Christ; & vôtre „ confession de foi, celle de ses Disciples. „ Vous lavez d'eau les Enfans qui naissent, „ & vous offrez en vôtre culte Religieux du „ pain & du vin. Vôtre Livre est l'Evangi„ le. Les Prophetes & les Apôtres sont vos „ Saints. Bref, (car à quoi bon un plus grand „ détail,) vôtre créance & celle des Portu„ gais n'est qu'une même affaire, & la diffe„ rence qu'il y peut avoir entre vous, que vous „ pretendez considerable, nous l'estimons le„ gere. Nous avons bien sû de tout tems que „ vous étiez Chrétiens; mais comme nous „ vous voiyons ennemis l'un de l'autre, les „ Portugais & vous, nous pensions que c'é„ toit un autre Christ que vous adoriez, & „ non celui des Portugais. L'Empereur, après „ cet énoncé, vous fait signifier par moi, son „ Envoyé exprès, que vous ayez à mettre bas „ incessamment toutes vos habitations & bâti„ mens, où cette datte est marquée, sans ex„ ception d'aucun, commençant par le quar„ tier Septentrional. C'étoit celui que nous „ avions achevé le dernier.

„ Nous ne voulons point souffrir que vous „ observiez le Dimanche ouvertement, afin „ que la mémoire de ce nom prenne entiere„ ment fin.

„ Le Capitaine, ou chef de vôtre Nation en

„ *cet Empire, ne pourra plus desormais y demeurer qu'une année, mais vous le changerez annuellement, de peur qu'un plus long sejour ne produise un épanchement de vôtre Doctrine parmi le peuple du païs. Faites état que le contraire de ce qui vous vient d'être prescrit donneroit des défiances de vôtre Docilité aux ordres de l'Empereur. Pour ce qui est du reste de la conduite que vous aurez à garder à l'avenir, les Seigneurs Regens de* Firando *vous le feront savoir.*

„ La Réponse que nous fimes fut en ces termes. *Nous savons que sur l'intimation des commandemens de l'Empereur il ne faut dire autre chose qu'oui, & obeïr; & que quand même il y auroit quelque Remontrance, ou quelque supplication à faire, ce n'est point à present qu'il faut le découvrir, mais dans la suite. Tout ce qu'il a plû à S. M. J. de nous commander, nous l'executerons ponctuellement, & entierement.* Nous donnâmes cette Réponse d'un ton serieux & ferme, & en termes graves, mais toutefois très respectueux.

„ Nôtre réponse faite, on nous donna congé & nous passames en la grande salle, où nous nous assimes, attendant d'apprendre quelque chose sur nôtre funeste affaire. Il y vint après quelques momens des Gentils-hommes du Commissaire, qui étoient dans la salle lors qu'il nous parla, lesquels nous rapporterent, que dès que nous avions été levez, il avoit témoigné hautement beaucoup de satisfaction,

„ &

„ & beaucoup de joye, de nôtre réponse, „ par raport à la disposition parfaite où nous „ avions témoigné d'être d'obeïr rondement; „ & qu'il avoit dit ces mots ensuite. *Je n'eusse* „ *jamais crut cela d'eux; mais je ne me pouvois ô-* „ *ter de l'Esprit, sur la connoissance que j'ai de la* „ Nation Chrétienne, *par la grande frequen-* „ *tation que j'en ai faite, qu'ils ne manqueroient* „ *point se jetter, ou sur des plaintes, ou sur des* „ *excuses, ou sur des supplications. C'a été leur* „ *salut, que ce la ne soit point arrivé; car par* „ *là ils sont échapez, & ils m'épargnent beau-* „ *coup de travail, beaucoup de meurtre, & beau-* „ *coup d'effusion de sang.*

„ Aussi-tôt que nous fumes revenus en „ nôtre maison, nous mîmes tout nôtre „ monde à demenager en grande hâte, selon „ que l'ordre le requeroit. Comme nous „ étions après il nous fut raporté en très- „ grand secret, que quand le commande- „ ment de S. M. J. nous avoit été signifié „ par le Commissaire, en presence des Seig- „ neurs de *Firando*, & du Regent de *Nan-* „ *gasacky*; s'il nous étoit arrivé d'user de „ Remonstrances, sur nôtre qualité d'Agens „ & de Commis, que nous ne pouvions dis- „ poser du bien de nos maîtres, & de de- „ mander des délais, sous couleur de les „ informer. & de requerir les ordres; ou „ bien de nous jetter, soit sur les plaintes „ ne mauvais offices à nous rendus, qui nous „ attiroient l'indignation de l'Empereur, soit „ sur les suplications, pour avoir du tems: „ En un mot, que si nous avions témoig- „ né la moindre repugnance à l'execution

 „ im-

„ immédiate des ordres de St. M. J. qu'il „ nous signifioit, vingt Gardes armez, assis à nos cotés, & derriere nous, auroient reçu un signal, auquel il leur étoit donné ordre de nous foudroyer de ces Paroles, *Desobeissans aux commandemens de l'Empereur, vous êtes indignes de vivre*; & à même tems, ils nous auroient percé de coups. On auroit à même tems arrêté tous nos subalternes, que nous avions amenez; & aussi tôt, on auroit fait avancer les troupes des Seigneurs de *Fingo*, de *Tsickingo*, & d'*Arnua*, qui n'étoient qu'à une heure de la place, ou le Commissaire les avoit fait avancer, sans qu'on en fût le sujet. On seroit subitement entré dans nôtre *Isle*, qui ne pouvoit resister, & de-là on auroit pris & détruit nôtre flotte, (qui étoit considerable,) selon que les occurrences en eussent fourni le moyen.

„ Sur le Soir, le Seigneur de *Firando* nous fit avertir, en grand secret, par une personne affidée, que Monseigneur le Commissaire ayant envoié deux fois, d'une heure à l'autre, observer quelle digence on faisoit à demenager, & à abattre, le rapport qu'il en avoit eu l'avoit mis en colere, & qu'il avoit dit & repeté, avec quelque emportement: *Je connois les artifices du Capitaine des Hollandois, qui est un homme rusé. Je m'imagine qu'à l'heure qu'il est, il dépêche à la Cour, aux Conseillers & Ministres d'Etat*, Saminkedo, Cangado, Taeckemondo *& à d'autres Seigneurs ses amis, & affectionnez à sa Nation, comme eux,*

„ *que*

„ *que je sai qui le sont beaucoup, mais je sai aussi* „ *que ni leurs Excellentes, ni nul autre Ministre* „ *d'Etat, que moi seul, qui ai reçû tête à tête de la* „ *bouche de l'Empereur les Instructions & les* „ *Ordres sur cette importante affaire, n'en ont* „ *aucune connoissance. Oui assurément, ce Capitai-* „ *ne n'oublie ni prieres, ni promesses, ni présens,* „ *pour obtenir seulement quelque délai. Cepen-* „ *dant, si je découvre quelque sorte de lenteur* „ *dans l'execution de l'Ordre que je lui ai signifié,* „ *& que les gens n'aillent pas tous plus vigoureu-* „ *sement qu'ils ne font à abatre leurs Edifices, je* „ *ferai couper la tête aux 8 ou 10 principaux* „ *Hollandois, en présence du Capitaine ou Resi-* „ *dent: & si cela ne les fait pas encore aller avec* „ *l'empressement requis à accomplir les comman-* „ *demens de l'Empereur, je ne retarderai pas* „ *d'un moment les executions de ses ordres, quel-* „ *que chose qu'il en puisse arriver.* Le Gouver- „ neur de *Frando* nous faisoit donner cet avis „ en particulier par motif d'affection, & „ nous exhortoit cordialement, mais franc „ & net, de nous hâter tout autrement que „ nous ne faisions à abatre nos Edifices: „ qu'il partageoit avec nous la détresse où „ nous étions jettez, & y étoit sensible, d'au- „ tant plus qu'il avoit un interêt personnel „ dans nôtre triste avanture, puis que la „ chose se passoit en un lieu de son Do- „ maine & Seigneurie propre. Nous fi- „ mes remercier S. E. avec toute l'ardeur „ imaginable; & considerant qu'il y alloit „ de nôtre salut particulier, & du Commer- „ ce entier de la Compagnie, de redou- „ bler nos efforts à mettre nos maisons

„ à bas avec un extraordinaire empressement, „ nous fimes venir sur le champ 200 hommes de nos Vaisseaux, loüames du monde, & primes encore pour nous assister, „ les Marchands avec qui la Compagnie avoit coûtume de traitter, tant pour l'achat que pour la vente, au nombre d'autres 200 hommes; gens forts & robustes, „ qui joints, à ceux qui étoient dèja à l'ouvrage, firent un incroïable effort, pendant „ toute la nuit, à transporter les effets & Marchandises hors des Magazins du côté Septentrional en ceux du côté opposé, & „ dans les Chambres & les Sales, & en des Magazins & des maisons des Bourgeois de *Nangasacky*, que nous empruntâmes pour „ cela.

„ Le 10. on travailla avec tant de vigueur, „ 6 ou 700. hommes que nous avions, que „ le coin Septentrional de l'Edifice fut ruïné „ à fleur de terre.

„ Nous eumes au soir un message secret „ du Gouverneur de *Firando*, qui nous conseilloit d'aller rendre visite à Monseigneur „ le Commissaire, qui n'attendoit pour s'en „ retourner à la Cour, que de voir la démolition de nos Edifices avancée, mais que „ nous prissions bien garde de ne témoigner ni „ de parole, ni de contenance, aucun mécontentement ni déplaisir de ce qui se „ passoit, chose que nous executames ainsi „ avant la nuit.

„ Le Commissaire nous fit un accueuil „ fort affable, & après quelques complimens, il se mit à témoigner beaucoup d'af-

„ d'affliction & d'ennui des peines & du chagrin qu'il avoit endurés à nôtre sujet, „ mais que cela étant venu de bon plaisir de „ Sa Majesté Imperiale il devoit le supporter non seulement patiemment, mais aussi „ d'un esprit content, comme il le faisoit „ aussi. Nous répondimes dans le même „ esprit, & d'un air & d'un ton calme, & „ nullement embarassé, que nous étions „ parfaitement disposez à obéir & à nous soumettre, avec une entiere resignation, à „ tout ce qui nous seroit imposé ou prescrit „ de la part de Sa Majesté Imperiale, & que „ nous supplions très-humblement & avec „ ardeur S. E. de vouloir nous marquer & „ prescrire la conduite que nous aurions à „ tenir à l'avenir. Le Commissaire, prenant un air plus que serieux, & un ton „ de voix triste, nous répondit ces paroles: „ *Ce m'est un grand sujet d'affliction d'avoir* „ *été député Commissaire de Sa Majesté Imperiale pour vous apporter une nouvelle, &* „ *des ordres, dont je n'ignore pas le mortifiant* „ *effet, & vous n'en pouvez pas douter en* „ *considerant la connoissance & l'amitié, qu'il* „ *y a depuis long-tems entre nous, dont nous* „ *nous sommes donnez reciproquement des marques aux occasions. Mais mettez vous par* „ *grace à ma place, & considerez que j'étois* „ *chargé de cet Ordre, & que c'étoit le commandement d'un très-haut & redoutable* „ *Empereur, dont la volonté doit toûjours être* „ *executée avec promptitude & avec zele.* „ *Pour ce qui regarde la conduite que vous aurez à tenir, tant sur la Commerce, que*

„ *pour*

„ *pour les déportemens civils, on vous en don-*
„ *nera l'ordre dans la suite. Vous pourrez ce-*
„ *pendant vous servir de vos Magazins, &*
„ *de vos Logemens du côté du Midi, jusques*
„ *à la fin de vos affaires, & du départ de vô-*
„ *tre Flote, & vous pouvez confidemment*
„ *vous reposer là-dessus.* Nous remerciames
„ avec tout le zéle possible ce Seigneur Com-
„ missaire de sa bonté, & de son affection
„ envers nous, dont nous le suppliâmes très-
„ instamment d'accorder la continuation à
„ nôtre Nation, & nous primes ainsi congé
„ de S. E. toûjours si consternez de nôtre
„ desastre, que nous n'étions pas capables
„ de goûter l'adoucissement qu'on y appor-
„ toit.

„ Le 11. nous achevâmes de mettre bas
„ tous nos Edifices du côté du Septentrion,
„ & à droit & à gauche, dont on rangea
„ soigneusement les materiaux, pierre &
„ charpente, les uns sur les autres, en py-
„ ramide, au milieu de l'*Ile*, où est la
„ place ou le marché. Le Commissaire ayant
„ vû les choses en cet état, partit de *Firan-*
„ *do* au coucher du Soleil, pour s'en re-
„ tourner à la Cour, avec tout son train &
„ toute sa suite, en dix grandes barques. Il
„ fut accompagné par les Seigneurs & par
„ les Magistrats de *Firando*, & nous l'ac-
„ compagnames aussi. Mais qui pourroit
„ exprimer nôtre douleur, en passant devant
„ nôtre Ile couverte des ruïnes de nos édifi-
„ ces, qui étoient sur pied seulement quatre
„ jours auparavant.

LET-

LETTRE

De Mr. Delisle *à Mr.* Cassini, *ſur l'embouchure de la Riviere de Miſſiſipi.*

Monſieur. J'apris il y a quelques tems de Mr. de la Montre, que la Carte Manuſcrite du nouveau Mexique que Mr. le Duc d'Eſcalone a envoyée à Mr. Regis, & que Mr. Regis a renvoyée à l'Academie pour y être examinée, avoit été remiſe entre vos mains, & qu'il y voit deux choſes ſur cette Carte bien differentes de ce qui ſe voit ſur celles que j'ai fait graver. La premiere que l'embouchure de la Riviere de Miſſiſſipi étoit à l'extremité Occidentale du Golfe de Mexique preſque Nort & Sud, avec l'embouchure de Rio Bravo & de la Riviere de Panuco, & à peu près ſous le même Meridien que la Ville de la Vera-crux, au lieu que dans mes Cartes, l'embouchure de Miſſiſſipi eſt d'environ 5. degrez plus Orientale que celle de Rio Bravo & que les autres endroits que j'ai nommez ci deſſus : Et la ſeconde, que la Carte de Mr. le Duc d'Eſcalone, fait une Ile de la Californie, au lieu que dans la miene, la Californie paroît comme une partie du Continent.

Comme les preuves que je veux donner au public des corrections que je crois avoir faites ſur les Cartes, ne paroiſſent pas encore,

re, je veux, Mr. vous rendre conte ici des raisons que j'ai eües de faire les choses comme je les ai faites, d'autant plus qu'ayant eu l'honneur de presenter mes Globes à l'Academie, dont vous êtes un des principaux membres, je suis dans une espece d'engagement de justifier mes sentimens devant cette savante Compagnie.

Je commencerai par la Riviere de Missisipi, & je vous déclarerai d'abord que je n'ai pu tirer aucun secours de vos observations qui m'ont été si utiles ailleurs, parce que les Satellites ne se sont pas encore fait connoître en ce Païs là, & que les Eclipses de Lune qui ont servi jusqu'ici au defaut de celles des Satellites, nous manquent pareillement. Il se trouve à la verité quelques unes de ces Eclipses de Lune observées en Europe & à la Vera-crux; mais elles ne peuvent servir de rien pour déterminer l'embouchure de Missisipi.

Je n'ai gueres tiré plus de lumiere des Cartes-imprimées ou de toute la Floride, ou simplement de la Côte, parce que la Riviere de Missisipi ne paroît sur aucune de ces Cartes, si ce n'est sur celle du S. Nolin, sur laquelle il n'y a aucun fonds à faire, & que cette Côte est une des moins connuës de l'Amerique. *Le Flambeau de la Mer* n'éclaire que mediocrement en ce parage, & celui qui en est l'auteur, ou au moins qui a fait le dernier recueil des routes & des courses de Mer, déclare nettement qu'il n'a fait ici que fort peu de remarques, & qu'il n'a pas jugé à propos d'en faire davantage; parce que, dit-

dit-il, il n'y a rien à faire pour le Commerce en ce Païs-là. Il donne à la verité les hauteurs de quelques caps & les embouchures de quelques Rivieres ; mais il n'en donne point les distances, ni par quels Rumbs de vent on va des uns aux autres ; ce qui seroit necessaire. Herrera nous manque pareillement en cet endroit, & je n'ai trouvé que Gomara qui puisse en quelque maniere suppléer à ces defauts.

J'ai donc été obligé de m'en rapporter presque uniquement aux relations ; & de toutes celles qui ont été faites sur ce Païs-là, il n'y a eu que celles de Pamfile, de Narvaés, de Ferdinand, de Soto, & de Mr. de la Salle qui m'ayent servi.

L'an 1532. Pamfile de Narvaés ayant obtenu de l'Empereur Charle-Quint la permission de faire la Conquête de toutes les terres qui sont depuis le Cap de la Floride jusqu'à la Riviere des Palmes, s'embarqua dans l'Ile de Cuba, & alla prendre terre à un village que l'on appelloit Carlos du même nom que l'Empereur, ce qu'il crut être d'un présage heureux pour son expedition ; mais il se trompa bien fort ; car après avoir fait 280. Lieuës par terre avec beaucoup de fatigues, il fut obligé de se rembarquer, & perit sur la Mer, n'y ayant eu que quelques-uns des siens, entre autres Alvare Nugnez surnommé Cabeça de Vacca, lesquels étant échapez du naufrage, coururent une partie du Païs durant plusieurs années avec des peines incroiables.

Comme on ne savoit ce que Narvaés étoit de-

devenu, l'Empereur donna le gouvernement de l'Isle de Cuba & le Titre de General de la Floride à Ferdinand de Soto, lequel étant affriandé par les richesses qu'il avoit amassées au Perou, mouroit d'envie de découvrir des terres riches où il pût encore mieux établir ses affaires, & obtint du même Empereur la permission de conquerir la Floride, & d'y marquer 30. Lieuës de païs en longueur, & 15. en largeur qui seroient erigées en Marquisat, & dont il seroit fait Seigneur proprietaire.

Sur ces entrefaites arriva en Espagne Cabeça de Vacca, qui publia la perte de Narvaés, & fit à l'Empereur une Relation de ses avantures, s'étendant beaucoup sur les fatigues qu'il avoit essuyées: mais comme il ne s'expliquoit que malignement sur la qualité du Païs, il donna tant d'envie à plusieurs d'y aller, qu'il y en eut qui vendirent tous leurs biens pour y accompagner Soto, qui emploia aussi tous les siens à cette expedition.

Soto partit de la Havane le 18. Mai 1539. Quelques jours après on découvrit la Floride, & l'on jetta l'ancre dans une baye que l'on appella du saint Esprit, à cause que l'on y étoit entré le jour de la Pentecôte. Soto débarqua tout son monde, & renvoia quelque tems après ses Vaisseaux à la Havane. Il fut 5. ans à courir le Païs & à chercher des Mines; mais il mourut au bout de ce tems-là au milieu de ces Nations sauvages, ayant perdu la plûpart de ses gens & de ses chevaux; & celui qui lui succeda au commandement

mandement, remena le mieux qu'il lui fut possible à Panuco le reste de cette petite armée.

Quand on eut appris sa mort en Espagne, plusieurs demanderent le Gouvernement de la Floride & la permission de continuer la découverte : mais l'Empereur Charle Quint ne voulut plus écouter personne là-dessus. Cependant les Espagnols n'ont pas laissé de s'établir dans la suite à saint Augustin & à saint Mathieu à Apalache, & peut-être encore ailleurs.

Dans ces derniers tems les François sont entrez dans la Floride par la Riviere de Missisipi. Mr. de la Salle étant décendu sur cette Riviere plus bas qu'aucun autre François, & en ayant disoit-il reconnu l'embouchure, obtint du Roi la permission de faire un établissement dans ces endroits, & Mr. de Beaujeu l'y conduisit par Mer. Il alla aborder à une Baye, qu'il appella de S. Louïs, & il y debarqua son monde. Mais comme il alloit par terre cherchant sa Riviere, & observant les peuples de ces endroits, il fut malheureusement tué par un de ses gens : & la guerre étant survenuë quelque tems après, on ne fit plus de tentatives sur ce païs-là.

Ce n'est qu'avec le secours de ces relations que j'ai fait ma Carte de l'interieur & de la Côte de la Floride ; mais je m'y suis particulierement attaché : j'ai lû avec attention les avantures de Pamfile de Narvaés, & de Cabeça de Vacca, le Voyage de Ferdinand de Soto, tant celui qui a été composé

par

par Garcilaſſo de la Vega, que celui qui a été fait par un Gentilhomme d'Elvas en Portugal, & qui fut tiré il y a quelques années de la Biblioteque de Mr. Bulteau pour être donné au public. J'ai même fait une Carte ſur laquelle j'ai marqué les routes de Cabeça de Vacca & de Ferdinand de Soto, autant que l'obſcurité de la matiere me l'a pu permettre.

J'ai examiné tout ce qui a été imprimé ſur la Riviere de Miſſiſſipi & ſur les voyages de Mr. de la Salle, & j'en ai même vû quelques Relations Manuſcrites. J'ai entretenu Mr. de Beaujeu & Mr. Cavelier frere de Mr. de la Salle, & qui l'a accompagné dans ſon dernier voyage. J'ai vû deux Cartes Manuſcrites du Païs, l'une de la Côte, qui vient de Mr. de Beaujeu, & une autre des terres, qui vient de Mr. de la Salle, & j'ai eu pluſieurs conferences avec feu Mr. d'Amanville Prêtre habitué à ſaint Sulpice, & qui a été dans cette expedition. Je l'ai dis-je entretenu pluſieurs fois de cette matiere avant & après ſon depart.

C'étoit alors une grande queſtion parmi les curieux, de ſavoir poſitivement l'endroit où la Riviere de Miſſiſſipi ſe jette dans la Mer; ſoit que le dit Sieur de la Salle ne l'eût pas aſſez obſervé, ſoit qu'il ne voulut confier ſon ſecret à perſonne comme il eſt plus probable. Et la difficulté ne laiſſa pas de ſubſiſter lors que Mr. de Beaujeu en fut de retour, parce que ni lui, ni Mr. de la Salle ne trouverent point l'embouchure de cette Riviere. Comme on ne voyoit point de Rivie-

re

re sur la Côte de la Floride à laquelle on osât attribuer ce que l'on disoit de la Riviere de Missisipi, il y avoit des personnes & entre autres feu Mr. Thevenot qui vouloient qu'elle n'eût point d'embouchure remarquable & sensible, & qu'elle se perdit en terre ou dans des lagunes : parce qu'il est certain que la Côte de la Floride est fort basse, & que les Rivieres par leurs avalaisons ont formé plusieurs Iles le long de cette Côte, qui se joindront peut être un jour au Continent comme il est arrivé à tant d'autres endroits dans le monde. D'autres, sur tout Mr. l'Abbé Bernou, soutenoient que cela ne se pouvoit pas, & qu'une Riviere semblable à celle que l'on avoit décrite jusqu'alors, devoit avoir une grande & une profonde embouchure : & il s'en trouvoit d'autres encore qui croyoient sauver les apparences, en disant que la Riviere de Missisipi étoit celle que les Espagnols appelloient Rio Escondido ; & telle a été l'opinion du P. Cornelli, comme on voit par la Carte que le Sieur Nolin son Graveur a mise au jour.

Dans cette Carte la Riviere de Missisipi se jette dans la Mer à l'extremité Occidentale du Golfe de Mexique. Pour moi je n'ai jamais pû être de cette opinion à cause du cours que l'on donnoit à la Riviere de Missisipi que j'ai examiné rac à rac, & je trouvois selon mes calculs qu'elle ne pouvoit pas aller si fort à l'Occident. Je puis même dire ici avec assurance, que dans le tems que j'avois l'honneur d'enseigner la Carte à Mr. le Marquis de Courtenvaux, Monsieur de

de Louvois m'ayant demandé d'où venoit cette Riviere & où elle se jettoit, je lui en figurai le cours sur la Carte dont nous nous servions : & quoi que je ne l'eusse fait que par conjecture, néanmoins son embouchure s'est trouvée à peu près comme je l'avois marquée.

Je fus bien confirmé dans cette pensée par le dernier voyage de Monsieur de la Salle, lequel allant chercher avec Mr. de Beaujeu, l'embouchure de cette Riviere, alla aborder à une Baye qu'il appella de saint Louïs, beaucoup plus à l'Occident que l'embouchure de ladite Riviere, soit qu'il n'eût pas aperçû cette embouchure en passant, ou qu'il voulût pousser plus loin pour reconnoître la Côte s'assurer des peuples qui étoient à l'Occident de cette Riviere; ce qui est plus probable. Quoi qu'il en soit, Mr. de la Salle en allant à cette Baye de saint Louïs, fit route presque toûjours droit à l'Oüest, comme je l'ai apris de Mess. de Beaujeu & d'Amanville : ce qui se pourroit verifier par le Journal dudit Sieur d'Amanville que je n'ai pas, mais que l'on m'a dit être entre les mains de Mr. de Villermont.

Quand je n'aurois pas le témoignage de ces Mess. il est aisé de prouver que la Baye de saint Louïs est beaucoup plus Occidentale que la Riviere de Mississipi, parce qu'on voit par la Relation du P. le Clerc imprimée à Paris, & par celle du P. Hennepin imprimée à Utrecht que Mess. de la Salle & Cavelier son frere, en partant de la Baye de saint Louïs pour aller chercher ladite Riviere,

re, firent environ 250. Lieuës jusques aux Akansas (qui sont sur cette Riviere) marchant tantôt au Nord-Est & tantôt à l'Est Nord-Est, qu'ils passerent par 50. peuples differens, & qu'ils traverserent environ 20. Rivieres, dont quelques-unes se jettent dans le Mississipi, mais dont la plûpart se doivent jetter dans la Mer, ce qui fait voir qu'il doit y avoir beaucoup de Mer entre la Riviere de Mississipi & la Baye de saint Louïs. J'ai marqué cette route & ces Rivieres dans ma Carte particuliere de la Floride.

Que si on vouloit objecter que l'endroit de la Riviere où sont les Akansas est effectivement éloigné de la Baye de saint Louïs, mais que son embouchure en est proche; j'opposerois la route de Cabeça de Vacca qui fit naufrage à l'Oüest de cette grande Riviere, & qui erra long tems dans le Païs peu loin de la Mer parmi differens peuples, & traversa beaucoup de Rivieres avant que de se rendre au nouveau Mexique.

Voilà, Monsieur, les raisons que j'avois quand je dressai ma Carte pour mettre l'embouchure de Mississipi à l'endroit où je l'ai mise. Ce n'est comme vous voyez que par raisonnement, par conjecture, par estime, & par rapport aux païs voisins que j'ai tâché d'établir cette position. Mais que faire quand on n'a point d'observation ni de point fixe où l'on puisse mettre le pied avec assurance? Pour aujourd'hui bien loin de reculer cette embouchure en Occident & de la mettre à l'endroit où la Carte de Monsieur le Duc

d'Escalone & celle du P. Coronelli la representent, je vois bien qu'il faut la mettre encore plus en Orient; & la question a été décidée par le voyage que Mr. d'Iberville a fait sur cette Côte. Vous savez, Monsieur, que la paix qui fut heureusement conclue l'an 1697. ayant fait renaître l'envie des établissemens, le Roi envoia mondit Sieur d'Iberville chercher l'embouchure de Mississipi, & y établir une Colonie dans l'endroit qu'il jugeroit le plus convenable à cela; qu'il partit de la Rochelle avec Mess. de Chateaumorand & de Surgeres, qu'il arriva sur la Côte de la Floride le 24. Janvier 1698. & qu'ayant trouvé les Espagnols établis à Apalachicoli & à Pensacola, il fit son établissement sur la Baye de Bilocchi où il fit élever le Fort de *Maurepas*. Mais ce qui fait plus à la question, est qu'il trouva l'embouchure de Mississipi veritablement un peu embarassée, mais profonde, comme l'avoit pensé Monsieur l'Abbé Bernou; que pour s'assurer que ce fût elle, il la remonta plus de cent Lieuës, & qu'il revint en France rendre conte de ce qu'il avoit fait.

J'ai une Carte de la Côte qu'il a envoyée à un de ses amis, avec la copie de deux Lettres qu'il a écrites sur cette matiere. J'ai une autre Carte que Monsieur de Chateaumorand a faite des endroits de cette même Côte où il a été: enfin j'ai encore la copie d'une Lettre d'un Garde Marine qui étoit sur ces Vaisseaux: & par tous ces Memoires & le peu que j'ai trouvé dans les livres Hollan-

landois, j'ai connu qu'il devoit y avoir près de cent Lieuës de l'embouchure de Rio Bravo à celle de Miſſiſſipi en tirant à l'Eſt-Nord-Eſt; ce qui eſt bien different d'être ſous le même meridien.

Mr. d'Iberville y eſt retourné comme vous ſavez, bien reſolu de n'en pas revenir ſans être parfaitement informé du Païs, comme il ſe voit par une de ſes Lettres, & j'eſpere à ſon retour en ſavoir davantage: car avant qu'il partît pour ce ſecond voyage, on lui envoya une Carte & des Memoires que j'ai faits, avec priere de faire attention aux choſes que je lui demande.

J'aurai l'honneur de vous parler au premier jour de la Californie.



LETTRE

De Mr. de LISLE *touchant la Californie.*

JE vous ai fait voir, Monſieur, dans ma Lettre précedente les raiſons que j'ai euës de mettre la Riviere de Miſſisſipi à l'endroit où je l'ai miſe. Il faut preſentement diſcuter l'autre queſtion, qui conſiſte à ſavoir *ſi la Californie eſt une Iſle ou une partie du Continent.* Comme elle ne peut-être éclaircie que par les faits & que les obſervations n'ont point ici de lieu, je commencerai par rapporter la découverte du Païs qui doit beaucoup ſervir, ſi je ne me trompe, à la decision de la queſtion.

Après que Ferdinand Cortez eut fait la conquête de la nouvelle Eſpagne, il s'attacha à la découverte des païs voiſins & à celle de la Mer du Sud. L'an 1534. il envoya deux Vaiſſeaux qui découvrirent le bout de la Californie vers le 23. degré & demi de Latitude; mais il y en eut un qui ſe briſa, & l'autre ne paſſa pas plus loin.

L'année ſuivante Cortez ſe mit lui-même ſur Mer, & ſe rendit à l'endroit où ſon premier Vaiſſeau étoit peri, qu'il appella le Port de ſainte Croix. Il reconnut la Riviere de ſaint Pierre & de ſaint Paul, traverſa la Mer qui eſt entre la Terre Ferme & la Californie, perdit ſon Vaiſſeau ſur la Côte de Culvacan, &

& s'en retourna avec bien de la peine à l'endroit d'où il étoit venu.

L'année 1539. il envoya François d'Illoa avec deux bâtimens pour continuër la découverte. Ils visiterent la Côte Orientale de la Californie, & quand ils furent arrivez environ au 30. degré de Latitude, ils virent la terre à droite & à gauche, & l'on commença d'agiter la question, *si la Californie étoit une Isle ou une partie du Continent*, & toutes les deux opinions avoient leurs partisans. Quelques 50. Lieuës plus loin ils trouverent que l'eau changeoit de couleur & blanchissoit comme de la chaux. Ils firent encore 9. ou 10. Lieuës la sonde à la main, trouvant qu'à mesure qu'ils avançoient, la Mer avoit toûjours moins de profondeur, & ils continuërent jusqu'à ce qu'ils n'eurent plus que 5. brasses d'eau, & d'une eau trouble & bourbeuse, remarquant que la Mer couroit là d'une grande impetuosité vers la terre. Alors le Capitaine & le Pilote regardant du haut du Mast, virent la terre de tous côtez & toute continuë, au moins à ce qu'ils dirent, & le rivage si bas, qu'à peine pouvoit on le discerner de près; & comme ils crurent qu'ils ne pouroient passer plus loin, ils traverserent de l'autre côté pour ranger la Côte opposée à celle qu'ils venoient de reconnoître.

Vers ces mêmes tems-là, un Cordelier appellé le P. Marc de Niza accompagné d'un Negre qui avoit été avec Cabeça de Vacca dont nous avons parlé dans la Lettre précedente, resolut d'aller reconnoître les ter-

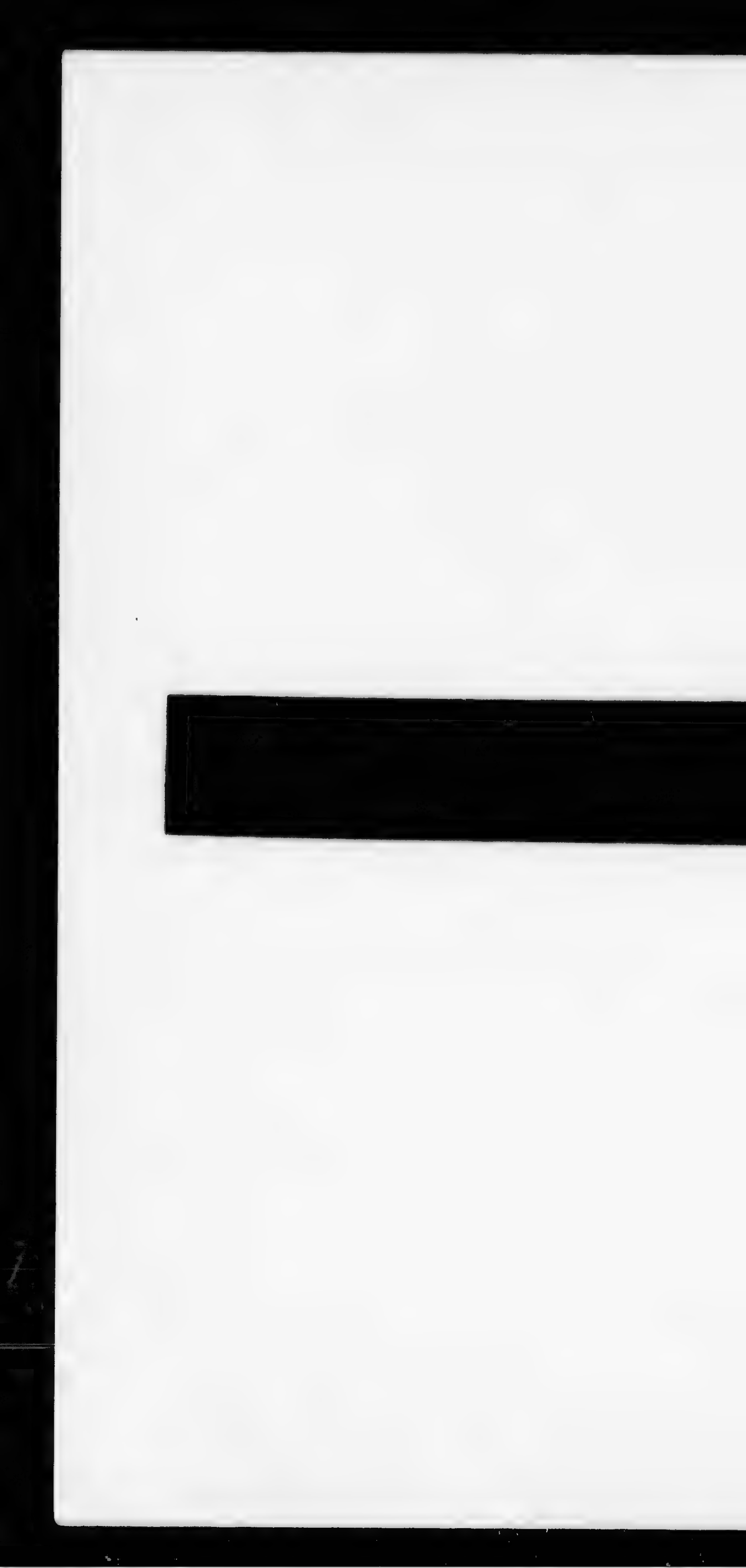
terres qui ſont au Nord de la nouvelle Eſpagne, & que nous appellons le nouveau Mexique: & quand il fut de retour, ayant publié qu'il y avoit beaucoup d'or, il donna envie au Viceroi, qui étoit alors Antoine de Mendoze, de l'envoyer reconnoître plus amplement. Il en chargea un nommé Vaſq Coronat, & commanda en même tems à Hernand de Alarçon d'aller par Mer plus loin qu'Ulloa s'il étoit poſſible.

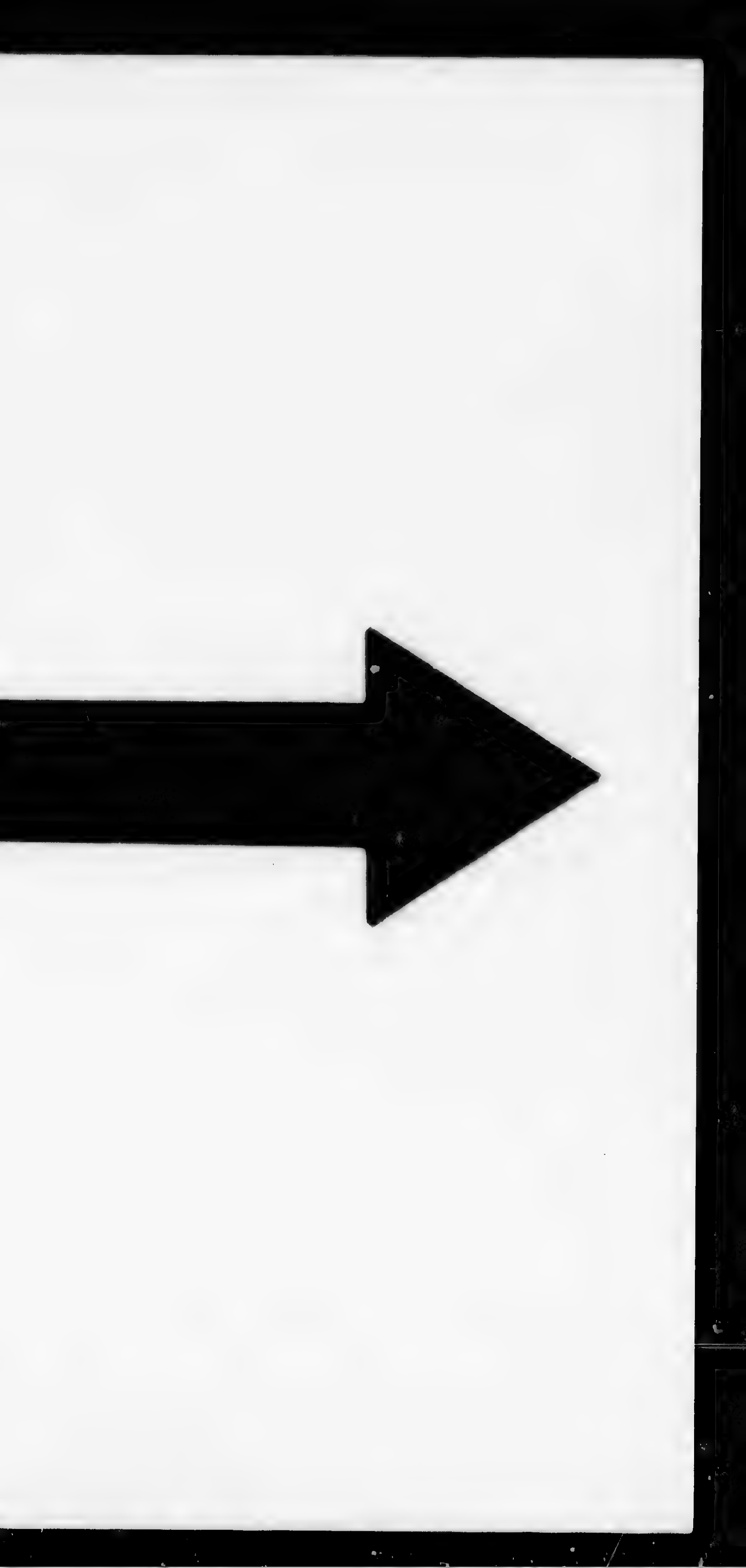
Vaſq Coronat ne trouva que bien peu de choſes veritables de ce que le P. de Niza avoit dit. Pour ce qui eſt d'Alarçon étant allé juſqu'aux baſſes d'où François d'Ulloa étoit retourné, il paſſa, dit Laet, avec beaucoup de dangers juſques au fond du Golfe, où il trouva une Riviere tres rapide qu'il entreprit de remonter avec quelques chaloupes, & il la remonta en effet pendant 80. Lieuës; mais ne trouvant pas ce qu'il cherchoit, il retourna à ſes Vaiſſeaux & de là au Port d'où il étoit parti après avoir donné à cette Riviere le nom de Bona guia.

Deux ans après le meſme Viceroi reſolu de pourſuivre la découverte de la Californie par le côté de l'Occident, y envoya un Portugais nomme Jean Rodriguez Cabrillo avec 2. Vaiſſeaux, & celui-ci s'avança juſqu'au 44. degré de latitude; mais ne pouvant ſuporter la rigueur du froid qu'il y ſentoit, il fut obligé de retourner. Je crois que ce fut lui qui lui donna le nom de Cap Mendocin à la partie la plus Septentrionale de ce Pays-là. Depuis ce tems-là je ſai que les Eſpagnols y ont fait plu-

plusieurs expeditions, & qu'ils ont donné des noms aux Caps & aux Ports, comme au Port de Notre Dame de la Paix, à la Baye de sainte Marie Madeleine &c. que l'on y fut l'an 1611. l'an 1636. & l'an 1675. Que l'an 1683. le Marquis de Laguna Viceroi du Mexique ayant reçu ordre du Roi Catolique de ne rien épargner pour étendre la Foi parmi les Nations Barbares, fit partir deux Vaisseaux sous le commandement de Dom Isidore d'Atondo; qu'étant arrivé à un Port qu'il crut être celui de N. D. de la Paix à 24. degrez & 25. minutes d'élevation, il y bâtit un fort avec une Eglise, & qu'il envoya querir des chevaux dans la Province de Sonora, dans le dessein de penetrer plus avant dans le Païs. Enfin l'an 1690. des Jesuites ayant penetré par terre jusqu'aux Herises & aux Pimases qui sont dans le nouveau Mexique entre le 24. & le 33. degré de latitude Nord, firent esperer que l'on pourroit continuer par cet endroit les conquêtes spirituelles & temporeles; & voilà ce que je sai de plus recent de ce Pays-là. Il faut presentement discuter l'afaire qui est en question, savoir *si la Californie est une Isle, ou si elle fait partie du Continent.*

Il est hors de doute que quand on eut reconu l'étendue de la Côte Occidentale de ce Pays-là, on crut constament qu'il étoit du Continent ou de la Terre Ferme; & l'on voit par Wytfliet, qu'il y avoit des gens qui croyoient que du Cap Enganno on pouvoit aller à pied jusques en Tartarie, & qui donnoient à cette Côte jusqu'à 1700. lieues d'étendue: mais les navigations posterieures





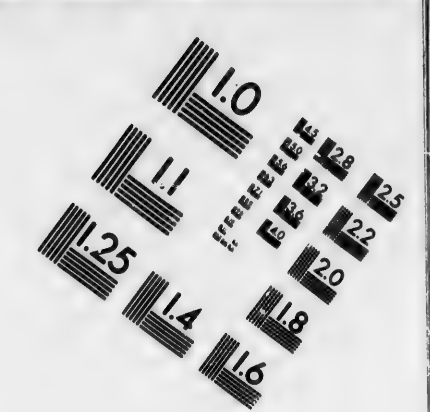
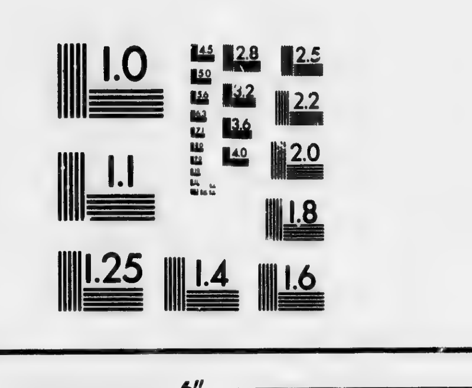


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



ont bien fait rabatre de la longueur de cette Côte. Dudley assure que les Pilotes les plus entendus & ceux qui vont continuellement du Mexique aux Filippines, ou des Filippines au Mexique par la Californie, ont trouvé que cette Côte n'avoit que 600 lieues de 20. au degré depuis le Cap S. Lucar jusqu'au Cap Mendocin, dont le premier est à 23 degrez & le 2. 42. degrez & 30 minutes. Laet ne lui en donne que 500 mais ce sont des lieues Espagnoles de 17. & demie au degré, ce qui revient au mesme ; ainsi il doit y avoir une étendue de mille ou douze cent lieues de mer ou de terre entre l'extremité de la Californie & l'extremité de la Tartarie.

Quand on eut reduit la Californie à ses bornes naturelles, & que l'on eut trouvé que la mer retournoit en Orient vers le 43. degré d'élevation, on commença à croire que cette mer alloit rejoindre celle que l'on avoit découverte entre la Californie & le nouveau Mexique & l'on fit une Isle de la Californie. Ce furent les Espagnols qui comencerent; tous les autres croyoient que la mer qui separe la Californie du nouveau Mexique, étoit un Golfe qui se terminoit en cul de sac ; aussi lui avoit-on donné le nom de Mer Rouge ou de Mer Vermeille, à cause dit, Wytfliet de la ressemblance qu'elle a avec la mer Rouge qui separe l'Arabie de l'Egypte. Mais les Hollandois ayant pris aux Espagnols une Carte Marine au raport de Janssonius dans son *monde maritime*, on reconut que la Californie étoit une Isle, & depuis ce tems-là on l'a communement representée de la sorte.

C'est

C'eſt donc ſur la foi de cette Carte Eſpagnole que l'on a cru & que l'on croit encore que la Californie eſt une Iſle; mais il eſt queſtion de juger de la valeur de cette Carte, & de ſavoir ſi elle eſt faite ſur de bons & fideles memoires; & c'eſt ce que j'ai de la peine à me perſuader, parce que ſi la choſe étoit ſure & conſtante parmi les Eſpagnols, leurs Cartes ſeroient uniformes en ce point là; & voilà Laet qui dit que c'eſt une choſe incertaine juſqu'à preſent: que l'on voit à la verité de vieilles Cartes Geografiques & Hidrografiques qui en font une Iſle & qui la ſeparent du Continent par un détroit aſſez large au comencement, mais qui s'étrecit en continuant: qu'au reſte dans les Cartes modernes elle eſt plus ſouvent jointe au Continent, qu'elle n'en eſt ſeparée, & il croit ſi peu qu'elle ſoit une Iſle, qu'il recherche ce qui a pu donner occaſion à cette erreur.

On me dira peut-être que depuis le tems de Laet, cela a été découvert; & en éfet la relation de la nouvelle deſcente des Eſpagnols dans ce Païs là de l'an 1683. en parle comme d'une Iſle & la nomme par tout de la ſorte. Le Sieur Froger qui nous a donné la curieuſe relation du voyage de M. de Genes au détroit de Magellan, a dit à mon fils qu'il avoit vû un Pilote qui l'aſſuroit avoir navigé tout autour de la Californie, & il faut bien que cela ſoit ainſi, puis que la Carte envoyée à l'Academie qui eſt faite en 1695. la repreſente de la ſorte.

Je repons à cela que la relation de 1683. qui donne toûjours le nom d'Iſle à ce Païs-là, en parle ſuivant les anciennes idées que l'on en

avoit prises ; & une marque de cela est qu'elle donne à cette prétenduë Isle dix-sept cent lieues de longueur, & cinq cent de largeur comme l'on fit dans les commencemens ; ce qui est neanmoins évidemment faux D'ailleurs l'Auteur de la relation dit positivement que quand on aura fait une entiere découverte de tout le Pays, on en poura parler plus précisement On ne savoit donc pas en ce tems-là si c'étoit une Isle ou non. L'an 1686. on ne le savoit pas non plus, puis que Dampier Voyageur celebre qui étoit cette année là dans la mer du Sud, dit que des Cartes modernes des Espagnols n'en faisoient qu'une presqu'Isle. Enfin les Jesuites qui étoient chez les Herises & les Pimases l'an 1690. manderent en Europe qu'à l'endroit où ils étoient la mer étoit si étroite, qu'ils voyoient distinctement la Côte de la Californie; qu'ils esperoient qu'en montant plus haut, *on trouveroit, ou que la Californie est jointe aux terres de la nouvelle Espagne, ce qu'ils ont ardemment souhaité de savoir, mais à quoi l'on n'a pû encore parvenir*, ou que la mer se voit si étroite en cet endroit, que l'on pouroit avec de petits bâtimens & en fort peu de tems passer aisément d'un côté à l'autre. Et cette relation est si conforme à ce qui est raporté ci-dessus de la découverte d'Ulloa, qu'il n'y a pas le moindre doute de la verité ni de l'un ni de l'autre : mais une Reflexion qu'il ne faut pas manquer de faire là-dessus est que depuis la decouverte d'Ulloa qui se fit en 1539. jusques à l'an 1690 pendant plus de 150. ans, on n'a pas sçu si la Californie étoit

étoit jointe au Continent, ou si elle en étoit separée, & par consequent la Carte Espagnole que les Hollandois prirent, & qui apparemment à servi de fondement aux Hollandois & aux autres pour faire une Isle de la Californie, est une Carte sur laquelle il ne faut pas conter, semblable à tant d'autres que des Pilotes vantent & vendent comme fort exactes & qui ne servent qu'à faire perir ceux qui y ont trop de confiance. J'ai vû des Cartes de l'une & de l'autre façon. Celle que Mr. le Duc d'Escalone a envoyée peut n'être pas meilleure qu'une autre sur ce chapitre-là, & ce n'est jamais sur la foi des Cartes qu'il faut prononcer, quand elles ne sont pas accompagnées d'instructions & de raisonemens.

Je croyois il y a quelques années avoir trouvé la decision de cette dificulté dans la navigation d'Alarçon de l'an 1540. de la maniere qu'elle est raportée par Laet; car cet Auteur dit positivement qu'Alarçon passa jusques au fond du Golfe de Californie. Cela me paroissoit devoir être ainsi par ce qu'en avoit dit François d'Ulloa un an auparavant Eh ! qui est-ce qui n'y seroit pas surpris ; ayant le témoignage d'un auteur curieux & d'ailleurs exact & diligent? Mais M. l'Abbé de Longuerüe m'a fait voir que ce passage étoit mal traduit, & que dans l'original de cette navigation qui est en Espagnol, il n'est pas dit que ce fut le fond du Golfe. Que ceux qui ne sont pas initiez aux misteres de la Geografie, ne se mêlent pas de faire des Cartes: mais aussi que ceux qui ont bonne volonté, & qui

qui travaillent serieusement, ne s'en fassent pas acroire, puis qu'après tant de recherches & tant d'aplication, on est encore sujet à être trompé, ou par la malice, ou par l'ignorance, ou par l'indiligence des auteurs, s'il m'est permis de me servir de ce terme.

Mais que dire au Sieur Froger ? Je repons que s'il disoit avoir navigué lui mesme autour de la Californie, je l'en croirois sur sa parole ; mais pour son Pilote que je ne connois pas, je suis presentemens accoutumé à ne plus croire aisement. En un mot, en 1690. on ne savoit pas si la Californie étoit une Isle ou non. La Carte envoyée par M. le Duc d'Escalone, est faite en 1695. Il faut donc que l'on ait fait la dévouverte depuis l'an 1690. jusqu'à l'an 1695. Il y avoit près de 300. lieues de Côte à découvrir depuis l'embouchure de la riviere de Bonaguia jusqu'au Cap Mendocin ; j'ai de la peine à croire que cela se soit fait en si peu de tems, lors que les Etats du Roi d'Espagdc vivement attaquez en Europe, ne laissoient pas à ce Prince la liberté de faire des dépenses ailleurs & des découvertes de cette force. Cependant comme cela pouroit être, j'ai pris la précaution de representer sur mes Globes & sur mes Cartes, la Côte coupée & interrompue dans cet endroit, tant du côté du Cap Mendocin, que du côté de la Mer Vermeille. J'ai laissé dans ces deux endroits comme des pierres d'atente, *pendent opera interrupta* & je n'ai pas cru devoir me déterminer sur une chose qui est encore si incertaine : ainsi je n'ai fait de la Californie ni une Isle ni une partie du Continent

tinent, & je demeurerai dans ce ſentiment, juſqu'à ce que j'aye vû quelque choſe de plus poſitif que ce que j'ai vû juſqu'ici.

Le Sieur Nolin qui m'a copié trait pour trait dans cet endroit, comme en pluſieurs autres, ne ſachant pas ce qu'il faiſoit ni pourquoi il le faiſoit, n'a pas uſé de cette précaution. Il a fait un Golfe de la Mer Vermeille, & il l'a fermée à ſon extremité. C'eſt à lui qu'il faut demander les raiſons de ce qu'il a fait. Il n'en a aſſurement point d'autre que de n'avoir pas aſſez bien regardé mes ouvrages.



MEMOIRE

TOUCHANT LA

CALIFORNIE.

Extrait de la Relation des Missions établies par les R. R. P. P. Jesuites & presenté au Conseil Roial de Mexique, traduit sur l'Original Espagnol.

NOus nous embarquames au Mois d'Octobre 1697. & passames la Mer qui separe la Californie du Nouveau Mexique. Le Peuple chez qui nous abordâmes n'étant pas informé de nôtre dessein, s'imagina que nous ne venions dans leur Païs que pour leur enlever la pêche des perles, comme d'autres avoient paru le vouloir faire plus d'une fois au tems passé. Dans cette pensée ils vinrent nous attaquer avec violence, mais nos gens soutinrent si bien l'attaque, qu'ils furent obligés de prendre la fuite

Cette defaite rendit les Barbares plus traitables : ils nous deputerent quelques uns d'entre eux, & nous les reçumes avec amitié.

tié.

tié. Auſſi-tôt que nous ſçumes un peu leur Langue, nous leur fimes entendre nôtre deſſein, qu'ils ne rejetterent pas & même les heureuſes diſpoſitions que nous leur trouvames à écouter l'Evangile nous porterent à apprendre à fond la Langue *Monqui*, qu'on parle en ce Païs-là.

Dans la ſuite penſant à chercher d'autres peuples à qui nous puſſions nous rendre utiles, le Pere *Salvaterra* prit la route du Nord & je (le P. Picolo) pris celle du Midi & de l'Occident. En avançant ainſi nous remarquames que pluſieurs Nations de Langues differentes ſe trouvoient mêlées enſemble, les unes parlant la Langue *Monqui*, que nous ſavions, & les autres la Langue *Laimone*, que nous ne ſavions pas encore. Le *Laimon* nous parut avoir un cours General dans ce grand Païs.

La Californie ſe trouve aſſes bien placée dans nos Cartes ordinaires. Pendant l'Eté les chaleurs y ſont grandes le long des côtes, & il y pleut rarement: mais dans les terres l'Air eſt plus temperé & le chaud n'y eſt jamais exceſſif. Il en eſt de même de l'hyver à proportion. Dans la ſaiſon des pluies c'eſt un deluge d'eaux; quand elle eſt paſſée, au lieu de pluies, la roſée ſe trouve ſi abondante tous les matins, qu'on croiroit qu'il eut plû, ce qui rend la terre tres fertile. Dans les Mois d'Avril, de Mai & de Juin, il tombe avec la roſée une eſpece de Manne, qui ſe congele & qui s'endurcit ſur les feüilles des Roſeaux, ſur leſquelles on la ramaſſe. J'en ai gouté. Elle eſt un peu

moins

moins blanche que le ſucre : mais elle en a toute la douceur.

Le Climat doit être ſain, ſi nous en jugeons par nous mêmes & par ceux qui ont paſſé avec nous. Car en cinq ans de tems qu'il y a que nous ſommes entrés dans ce Roiaume, nous nous ſommes tous bien portés, malgré les grandes fatigues que nous avons ſouffertes, & parmi les autres Eſpagnols il n'eſt mort que deux perſonnes, dont l'une s'étoit attirée ſon Malheur. C'étoit une femme qui eut l'imprudence de ſe baigner étant prête d'accoucher.

Il y a dans la Californie, comme dans les plus beaux païs du Monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens paturages en tout tems pour le gros & menu bétail, de belles ſources d'eau vive, des ruiſſeaux & des Rivieres dont les bords ſont couverts de ſaules, de roſeaux & de vignes ſauvages. Les Rivieres ſont fort poiſſonneuſes & on y trouve ſur tout beaucoup d'écreviſſes, qu'on tranſporte en des eſpeces de reſervoirs dont on les tire dans le beſoin. Il y a auſſi beaucoup de *Xicames*, qui ſont de meilleur goût que celles que l'on mange dans tout le Mexique. Ainſi on peut dire que la Californie eſt un païs tres fertile. On trouve ſur les Montagnes des * *Meſcales* pendant toute l'année & preſque en toutes les ſaiſons de groſſes piſtaches de diverſes eſpeces & des figues de differentes couleurs. Les Arbres y ſont beaux & entre autres le *Palo*

* *C'eſt un fruit propre de ce païs-là.*

Palo Santo. Il porte beaucoup de fruit, & l'on en tire d'excellent encens.

Il y a quatorze ſortes de grains, dont ces peuples ſe nourriſſent. Ils ſe ſervent auſſi des racines des Arbres & des plantes, & entre autres de celle d'*Yunca*, pour faire une eſpece de pain. Il y vient d'excellens chervis, une eſpece de faſeoles rouges dont on mange beaucoup & des citroüilles & des Melons d'eau d'une groſſeur extraordinaire. Le Païs eſt ſi bon, qu'il n'eſt pas rare que beaucoup de plantes portent du fruit trois fois l'année. Ainſi avec le travail qu'on apporteroit à cultiver la terre & un peu d'habileté à ſavoir menager les eaux, on rendroit tout le païs extremement fertile & il n'y a ni fruits, ni grains qu'on n'y cueillit en abondance. Nous l'avons déja éprouvé nous mêmes : car aiant apporté de la Nouvelle Eſpagne du froment, du bled de Turquie, des poix, des lentilles, nous les avons ſemés & nous en avons fait une abondante recolte; quoique nous n'euſſions point d'inſtrumens propres à bien remuer la terre & que nous ne puſſions nous ſervir que d'une vieille mule & d'une mechante charue que nous avions pour labourer.

Outre pluſieurs animaux connus, comme Cerfs, Lievres, lapins & autres, il y a deux ſortes de beſtes fauves que nous ne connoiſſons point. Nous les avons appellées des Moutons, parce qu'elles ont quelque choſe de la figure des nôtres. La premiere eſpece eſt de la grandeur d'un veau d'un ou deux ans. Leur tête a beaucoup de rapport

port à celle d'un cerf & leurs cornes qui sont fort grosses, à celles d'un Belier. Ils ont la queuë & le poil, qui est marqueté, plus courts encore que les cerfs, mais la corne du pied est grande, ronde & fendue comme celle des bœufs. Leur chair est fort bonne. L'autre espece de Moutons, dont les uns sont blancs & les autres noirs, different moins des nôtres. Ils sont plus grans & ont beaucoup plus de laine. Elle se file aisement & est propre à mettre en œuvre. Outre ces Animaux bons à manger, il y a des Lions, des chats sauvages & plusieurs autres semblables à ceux qu'on trouve dans la Nouvelle Espagne. Nous avions porté dans la Californie quelques vaches & quantité de menu betail, comme des brebis & des chevres, qui auroient beaucoup multiplié, si l'extreme necessité où nous nous trouvames pendant un tems, ne nous eut obligé d'en tuer plusieurs. Nous y avons aussi porté des chevaux & de jeunes cavales, pour en peupler le Païs. On avoit commencé à y élever des cochous, mais on a resolu de les exterminer, à cause du degât que ces Animaux font dans les Villages.

Tous les Oiseaux du Mexique & presque tous ceux d'Espagne se trouvent dans la Californie. Il y a des pigeons, des tourterelles, des alouëtes, des perdrix d'un goût excellent & en grand nombre, des oïes, des canars & plusieurs autres sortes d'oiseaux de Riviere & de Mer.

La Mer est fort poissonneuse & le Poisson en est d'un bon goût. On y pêche des anchois,

chois, des Sardines & du Thon, qui se laisse prendre à la main au bord de la Mer. On y voit aussi des Baleines & de toutes sortes de tortues. Les rivages sont remplis de monceaux de coquillages, beaucoup plus gros que les Nacres de perles. Ce n'est pas de la Mer qu'on y tire le sel: il y a des Salines dont le sel est blanc & luisant comme le Cristal: mais en même tems si dur, qu'on est souvent obligé de le rompre à grans coups de Marteau. Il seroit de bon debit dans la Nouvelle Espagne où le sel est rare.

Il y a près de deux siecles qu'on connoît la Californie. Ses côtes sont fameuses par la pêche des perles. C'est ce qui l'a renduë l'objet des vœux les plus empressés des Européans, qui ont souvent formé des entreprises pour s'y établir. Il est certain que si le Roi y faisoit pêcher à ses fraix, il en tireroit de grandes Richesses. Je ne doute pas non plus que l'on ne trouvât des mines en plusieurs endroits, si l'on en cherchoit; puisque ce Païs est sous le même climat que les Provinces de *Cinaloa* & de *Sonnora*, où il y en a de fort riches.

Quoique le Ciel ait été si liberal à l'égard des Californiens & que la terre produise d'elle même ce qui ne vient ailleurs qu'avec peine & avec travail, cependant ils ne font pas grand cas de cette abondance. Le Païs est fort peuplé dans les terres & sur tout du côté du Nord, & quoi qu'il n'y ait gueres de bourgades qui ne soient composées de vint, trente, quarante & cinquante familles, ils n'ont point de Maisons. L'ombre des

des Arbres les defend des ardeurs du Soleil pendant le jour & ils se font des branches & des feuillages une espece de toit contre les mauvais tems de la Nuit. L'hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre & y demeurent plusieurs ensemble, à peu près comme les bêtes. Les hommes sont tous nuds, au moins ceux que nous avons vûs. Ils se ceignent la tête d'une bande de toile tres deliée, ou d'une espece de rezeau. Ils portent au col & quelquefois aux mains pour ornement diverses figures de nacres de perles assés bien travaillées & entrelassées avec beaucoup de propreté de petits fruits ronds, à peu près comme nos grains de chapelet. Ils n'ont pour armes que l'arc, la fleche ou le javelot : mais ils les portent toûjours à la main, soit pour chasser, soit pour se deffendre de leurs ennemis : car les bourgades se font assés souvent la guerre les unes aux autres.

Les femmes sont vestues un peu plus modestement, portant depuis la ceinture jusqu'aux genoux une maniere de tablier tissu de roseaux comme les nates les plus fines. Elles se couvrent les épaules de peaux de bêtes & portent à la tête comme les hommes, des rezeaux fort deliez. Ces rezeaux sont si propres, que nos Soldats s'en servent à attacher leurs cheveux. Elles ont comme les hommes, des coliers de Nacres mêlés de noiaux de fruits, & de coquillages qui leur pendent jusqu'à la Ceinture, & des brasselets de même matiere que les coliers.

L'oc-

L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes eſt de filer. Le fil ſe fait de longues herbes, qui leur tiennent lieu de lin & de chauvre, ou bien des matieres cotonneuſes qui ſe trouvent dans l'écorce de certains fruits. Du fil le plus fin, on fait les divers ornemens dont nous venons de parler, & du plus groſſier des ſacs pour divers uſages, & des rets pour pêcher. Les hommes outre cela, avec diverſes herbes, dont les fibres ſont extremement ſerrées & filaſſeuſes s'emploient à faire une eſpece de Vaiſſelle & de baterie de cuiſine aſſés nouvelle & de toute ſorte de grandeurs. Les plus petites pieces ſervent de taſſes, les mediocres d'aſſietes, de plats & quelquefois de paraſols, & les plus grandes, de corbeilles à ramaſſer les fruits & quelquefois de poëſles & de baſſins à les faire cuire : mais il faut avoir la precaution de remuer ſans ceſſe ces Vaiſſeaux, pendant qu'ils ſont ſur le feu, de peur que la flamme ne s'y attache : Ce qui les bruleroit en tres peu de tems.

Les Californiens ont beaucoup de vivacité, & ſont naturellement railleurs. Ce que nous éprouvames en commençant à les inſtruire : car lorſque nous faiſions quelque faute dans leur langue, c'étoit à plaiſanter & à ſe moquer de nous. Depuis qu'ils ont eu plus de communication avec nous, ils ſe contentent de nous avertir honnêtement des fautes qui nous échapent. A l'égard de ce qu'ils trouvent de peu conforme à leurs

pre-

prejugés dans nôtre Doctrine, ils disputent contre nous avec force & avec esprit. Nous n'avons trouvé parmi eux aucune forme de Gouvernement, ni presque de Religion & de culte reglé. Ils adorent la Lune, ils se coupent les cheveux, je ne sai si c'est dans le décours à l'honneur de leurs Divinités. Ils les donnent à leurs Prêtres qui s'en servent à diverses sortes de superstitions. Chaque famille se fait des Loix à son gré, & c'est apparemment ce qui les porte si souvent à en venir aux mains les uns contre les autres.

Si l'on veut s'établir dans ce Païs-là, d'une maniere utile & durable, il paroît absolument necessaire de faire deux embarquemens chaque Année. Le plus considerable pour la Nouvelle Espagne, avec qui on peut faire un Commerce tres utile aux deux Nations. L'autre pour les Provinces de *Cinaloa* & de *Sonora*. On pourroit envoier à de nouvelles découvertes du côté du Nord les Vaisseaux qui auroient servi aux embarquemens; & la depense n'iroit pas loin, si l'on vouloit emploier les mêmes Officiers & les mêmes Matelots, dont on s'est servi jusqu'ici; parce que vivant à la maniere de ce Païs, ils auroient des provisions presque pour rien & connoissant les Mers & les côtes de la Californie, ils navigeroient avec plus de vitesse & plus de seureté.

Il faudroit pourvoir exactement à la subsistance des Espagnols Naturels qui y sont déja, & des Missionnaires qui y viendront, &c.

&c. Nous avons déja bâti un fort qui pourra ſervir, en cas de beſoin, pour la ſeureté des Eſpagnols. Il eſt placé au quartier de *S. Denys*, dans un lieu appellé *Concho* par les Indiens. Nous lui avons donné le nom de *Nôtre-Dame de Lorette*. Il a quatre petits Baſtions & eſt environné d'un bon foſſé. On y a fait une place d'Armes, & on y a bâti des Cazernes &c.

A *Guadalaxara*,
Le 10. Fevrier
1703.

F. M. PICOLO. J.



RELA-

RELATION

D'une Deſcente des Eſpagnols dans la Californie en 1683.

Traduite de Caſtillan.

LA grande Ile de Californie a toûjours paru à l'Eſpagne une conquête digne de ſes Armes, depuis qu'elle s'eſt renduë Maîtreſſe du Mexique. Le zêle de la Religion & du ſalut des Inſulaires, joint à l'eſperance, que ceux qui ont navigé ſur ces côtes, nous ont donnée d'y pêcher des perles en abondance, nous ont de tout tems fait ſouhaiter d'étendre l'Empire de nôtre Nation dans ces riches & vaſtes terres. Le fameux Marquis del Valle Dom Fernand Cortés fut le premier qui en forma le deſſein & qui en fit le Voiage : mais la crainte des troubles dont on étoit menacé dans un païs nouvellement conquis l'aiant fait rappeller au Mexique, fit evanouïr l'eſperance qu'on avoit conçûë de ſa Valeur & de ſa fortune. Pluſieurs grans Capitaines après lui ont renouvellé cette entrepriſe : mais elle a toûjours été traverſée par quelque accident imprevû, & on n'a rapporté autre choſe de toutes les deſcentes qu'on y a faites, que quelque connoiſſance des peuples, qui habitent cette Ile, des perles qu'on y

peut pêcher, & d'une espece d'Ambre qu'on y trouve.

La gloire de reussir dans cette Conquête importante à la Religion & au Commerce étoit reservée à nôtre Monarque, aux frais duquel s'est fait ce dernier embarquement, dont le premier succès nous donne lieu de tout esperer. Le Marquis de Laguna Viceroi & Capitaine General de la Nouvelle Espagne, aiant reçû ordre de Sa Majesté Cath. de ne rien épargner pour les entreprises où il y auroit esperance d'étendre la foi chez les Barbares, fit Equiper deux Vaisseaux de guerre avec une balandre, pour leur servir de Patache, & les aiant remplis de bonne troupes & de toute sorte de munitions, les envoia à cette Conquête sous la conduite de Dom Isidore d'Atondo Admiral de la Nouvelle Espagne, des Lettres duquel on a tiré cette Relation.

Cette petite flote partit du port de *Chalaca* dans la Nouvelle Galice, le 18. de Janvier 1683.

Les premiers jours de la Navigation ne furent pas trop heureux, on eut presque toûjours le vent contraire, il fallut aller à la bouline & l'on fut jetté par la tempête au port de *Mazatlan*, où les deux Vaisseaux entrerent le 9. de Fevrier. Le 18. de Mars on arriva à l'embouchure de la Riviere de *Cinaloa*, où il y a un port assés commode, on s'y rafraichit quelque tems & l'on continua ensuite sa route, le long de la Côte de *Cinaloa*, jusques aux Iles de Saint Ignace,

où l'on prit le dessus du vent, afin de voguer plus promtemenr, ou plûtôt un peu moins lentement qu'on n'avoit fait jusqu'alors. La Route qu'on tint fut d'Orient en Occident. Le tems fut si favorable, qu'on fut porté dans une seule nuit à la vûë de Ceralbo & des terres de Californie, malgré les grans courans qui se trouvent dans ce bras de Mer & qui se jettent impetueusement dans la Mer du Sud. Mais le Vent s'étant changé, tout à coup, on ne pût y aborder que trois jours après. De là on cotoïa la terre vers le Nord Oüest, & après huit Lieuës de chemin on arriva à l'entrée du port de Nôtre Dame de la paix, que les Cartes ordinaires marquent à 24 Degrés, quelques particulieres au 27 & d'autres au 25 ou 26. Degré. La Carte Marine du Capitaine François de Lureville, qui le met au 24 Degré, s'accorde en cela avec celles de Jansonius. Mais le P. Eus. Franc. Kino Jesuite & fameux Mathematicien, qui étoit du Voiage, dit que l'embouchure de ce port est au 24. Degré 45 Minutes. Ce qui donne quelque sujet de douter que ce port soit veritablement le *Port de la Paix*, & ce doute est d'autant mieux fondé que les Indiens qu'on trouva dans ce port, n'entendoient pas un seul mot de ce que les Jesuites de la flote leur dirent, selon que ces mots étoient marqués dans un Dictionaire que les Peres de leur Compagnie avoient fait au *Port de la Paix* dans les premieres expeditions des Espagnols. Ajoûtés à cela que les anciennes Re-

la-

lations qu'on en avoit, marquoient que les Indiens de ce port avoient coûtume de venir ſur des radeaux & dans des Canots au devant des Navires avec de grandes Demonſtrations d'amitié & que dans cette occaſion il ne ſortit ni Canot, ni radeau & l'on fut même quelques jours ſans voir perſonne. L'Admiral Dom Iſidore d'Atondo, à qui ce même doute étoit venu, pretend y ſatisfaire en diſant que les Indiens appellés *Guaricures*, qui ſelon les anciennes Relations faiſoient la guerre à ceux du Port de la Paix, pouvoient avoir chaſſé les anciens habitans & s'être rendus Maîtres du Païs, parce que les marques qu'on a que le Cap de Saint Luc eſt à la pointe de l'Ile de Ceralbo prouvent que ce port eſt l'ancien *Port de la Paix.* Quoiqu'il en ſoit, nous l'appellerons de ce nom. On y entra le 30 Mars après avoir fait une neuvaine à Saint Joſeph. La baie en eſt fort grande, & à peu près ſemblable à celle de Cadix. On s'avança le lendemain cinq ou ſix Lieuës plus avant, & l'on y jetta l'ancre. L'Admiral & les Capitaines ſe mirent dans deux chaloupes, pour aller à terre, & aborderent à un lieu fort agréable, rempli de palmiers, où ils trouverent une fontaine de tres bonne eau. Ils ne virent perſonne, mais ils jugerent par les traces qu'ils remarquerent, qu'il y avoit des hommes. Ils n'allerent pas plus loin ce jour là & ils revinrent coucher ſur le rivage.

Le jour ſuivant tout le monde prit terre, on planta une croix ſur une éminence, pour

prendre possession du païs au nom de Dieu & du Roi. On voulut voir s'il n'y avoit point d'Indiens cachés dans l'épaisseur des bois, dont la Montagne est couverte. On laissa pour cela des choses propres à manger, comme du blé d'Inde, du biscuit & autres choses, parmi lesquelles on mêla quelques grains de chapelet. On se contenta de cette decouverte & l'on se rembarqua.

Le troisiéme Avril on descendit encore à terre, & l'on trouva dans le même endroit les choses qu'on y avoit laissées, sans que personne y eut touché. L'Admiral accompagné de quelques personnes monta sur une Colline d'où il ne decouvrit qu'un grand Lac & retourna ensuite aux Vaisseaux. Le Dimanche ensuite on envoia les Chaloupes à la découverte par un Detroit qui s'étend plus de trois Lieuës. Le P. Kino écrit que l'extremité de ce Detroit est au 24 Degré dix Minutes. On s'amusa le soir à pêcher & l'on prit quantité de Loups Marins, de soles, de raïes & de plusieurs autres poissons d'une grandeur énorme, dont on fit des provisions pour trois jours. Il s'y en trouva de venimeux, mais qu'on conoissoit déja. Le lundi on retourna à terre à l'endroit où l'on avoit fait le premier debarquement. On commença à y batir un petit fort avec une Eglise à *Nôtre Dame de la Guadeloupe:* parce qu'on entreprenoit sous ses auspices la Conquête de ce Païs. Cette precaution ne fut pas inutile, car l'Admiral & quelques Capitaines s'étant avancés sur une éminence découvrirent

rent de grandes fumées, qui est le signal dont se servent les Californiens pour l'assembler lorsqu'ils vont à la guerre. L'Admiral jugea à propos de se fortifier, ce qu'on fit avec des troncs de palmiers, parmi lesquels on mêla au lieu de fascines, les paquets & les cassetes des Soldats, afin qu'on pût tirer l'Artillerie, s'il étoit necessaire & se mettre à couvert des fleches & des dars des Indiens. On plaça trois pieces de Campagne sur le fort qu'on avoit fait en demi-lune & après ces precautions on passa la nuit dans une tres grande assurance. Les Soldats étant allés le lendemain defricher une colline & couper du bois pour les fortifications entendirent tout d'un coup les cris éfroïables des Indiens qui venoient droit au lieu où nous étions. On sonna l'alarme & chacun se retira dans le Fort. A peine s'étoit ou mis en defense, qu'on vit paroître environ trente cinq Indiens fort bien faits, armés d'Arcs, de fleches & de dars. Ils se rangerent en demi-lune, faisant des gestes qui marquoient qu'on eut à se retirer de leurs terres. Nous leur fimes connoître qu'on ne vouloit que la paix & qu'on venoit faire alliance avec eux. On leur fit signe de quitter les armes & qu'on les quitteroit aussi, mais ils n'en voulurent rien faire. Cependant les PP. Goni & Kino Jesuites Missionnaires s'avancerent vers eux d'une maniere intrepide & leur offrirent du biscuit, du bled d'Inde, des grains de geais & autres bagatelles fort pretieuses aux yeux de ces Barbares.

res. D'abord ils ne voulurent point les recevoir de leurs mains, mais firent signe de les mettre à terre & qu'ils les prendroient. On le fit, ils prirent ce qu'on leur avoit presenté & après en avoir mangé avec beaucoup de joie, ils mirent bas les armes, aborderent les Peres & prirent de leurs mains & de celles des autres Espagnols tout ce qu'on voulut leur donner. Ils paroissoient avoir grand faim & passoient souvent la main sur le ventre & sur l'estomac qu'ils frotoient pour marquer le besoin qu'ils avoient de manger. Ce n'est pas qu'ils manquassent de vivres, car ils avoient de la venaison dont ils regalerent les Espagnols & quelques morceaux d'une certaine viande rotie, dont on mange aussi dans la Nouvelle Espagne. Mais aiant fait ce jour là une grande traite, autant qu'on en pouvoit juger; il y a apparence qu'ils vouloient reserver leurs provisions pour le retour, où les manger auprès de la fontaine dont les Espagnols s'étoient saisis. On remarqua que ces Barbares aiant un peu mangé de ce qu'on leur donnoit portoient le reste sur la Montagne & revenoient ensuite, témoignant par leurs gestes qu'on leur feroit plaisir de leur en donner encore. Peut-être que leurs femmes & enfans étoient dans les bois prochains & qu'ils alloient partager avec eux ce qu'ils recevoient. Ils ne se retirerent ce jour là que sur le soir & quoique les Espagnols fussent tres contens de ce qui s'étoit passé, ils crurent pourtant qu'on ne pouvoit avoir trop de

de precaution, ne connoiſſant encore ni le genie, ni la fidelité de cette Nation. On paſſa les jours ſuivans à couper de grans arbres pour fortifier la demi-Lune, & le jeudi 8. d'Avril on fit une grande pêche. Les Indiens ne paroiſſant pas ce jour là on les ſoupçonna d'avoir quelque mauvais deſſein & de vouloir nous venir attaquer: mais on en vit le lendemain quatre vint dix fort differens des premiers qui nous témoignerent toute l'amitié poſſible. La ſurpriſe qu'ils firent paroître à la vûë d'un Crucifix & d'une image de Nôtre Dame, fit bien connoître qu'ils n'avoient jamais rien vû de ſemblable. Ils allerent le ſoir coucher ſur la Montagne & revinrent le lendemain, faiſant paroître beaucoup de familiarité & de franchiſe, ſe mêlant avec les Eſpagnols ſans rien craindre, & même avec trop de liberté, car ils voloient de petites bagatelles fort adroitement. L'Admiral s'en aperçut & crût qu'il falloit y remedier en leur inſpirant de la crainte & du reſpect. Voici comment il s'y prit. Il fit attacher un bouclier de cuir fort épais aux oſſemens d'une Baleine qui ſe trouverent là par hazard. On fit ſigne à ces barbares de tirer leurs fleches contre le bouclier, ce que quelques-uns des plus robuſtes firent avec beaucoup d'addreſſe, mais les fleches ſe briſerent, ſans avoir pû qu'à peine effleurer le poil du bouclier. Cela les ſurprit, car leurs fleches ſont ſi aigues qu'elles percent d'outre en outre toute ſorte d'Animaux. L'Admiral leur demanda par ſignes

s'ils vouloient voir la force des armes des Espagnols, parce qu'ils s'imaginoient, comme ils l'avoüerent ensuite, que l'Arquebuse étoit une espece d'Arc & la baguete la fleche: & afin de faire connoître quelle est la force de l'Arquebuse, il donna ordre à l'Alfier Dom Martin Verastigui de tirer contre le bouclier. L'Alfier s'étant éloigné du bouclier six pas plus qu'eux, déchargea son Arquebuse & perça non seulement le cuir du bouclier, mais encore l'os de la Baleine où il étoit attaché. Les sauvages étonnés s'approcherent de plus près pour voir le coup, & demanderent une balle, dans l'esperance d'en faire autant. On leur en donne une, ils la mettent au bout du dard & soufflent ensuite de toute leur force, croiant que ce souffle est la cause du grand bruit qu'ils avoient entendu: mais si tôt qu'ils laisserent aller la balle elle tomba à leurs pieds. Ce succès les intimida & fit qu'ils n'oserent plus rien derober. S'ils prenoient quelque chose, ils le rendoient aussi tôt qu'on le leur ordonnoit. On leur demanda par signes s'il n'y avoit point de Rivieres dans ce païs. Pour reponse un d'entre eux prit un dard & l'aiant pointé vers l'Occident, il commença à marcher au trot, & aiant fait le tour du camp une fois & demie, il tourna la pointe de son dard vers le Soleil, voulant marquer par là qu'il y avoit une Riviere éloignée d'autant de chemin qu'on en pouvoit faire en marchant de la sorte dans l'espace que le Soleil met à faire un tour & demi. Ce qui

fit

fit comprendre qu'il y en avoit une à l'Occident éloignée du camp d'une journée & demi de chemin. On prit ensuite une poignée de sel & on leur en donna à goûter, en leur demandant s'ils en avoient, ils en mirent dans leur bouche & firent entendre, en tournant la tête, qu'ils n'en avoient point. Ils firent ensuite comprendre par un geste & fermant les yeux qu'ils s'en alloient dormir.

Les Jesuites Missionnaires s'appliquerent d'abord à apprendre la Langue du païs, ils remarquoient très exactement toutes les parolles qu'ils entendoient & les écrivoient incontinent, afin de les apprendre. Le Pere Kino qui commence à entendre cette Langue assure qu'elle est fort claire, & qu'elle renferme toutes les Lettres de l'Alfabet. Ces peuples sont dociles, affables & d'une humeur fort enjoüée; ils prononcent fort distinctement l'Espagnol, & des le commencement leurs enfans venoient s'entretenir & joüer avec les nôtres, aussi familierement que s'ils avoient été élevés ensemble. Il ne se passoit presque point de jour que quelques nouveaux Indiens ne vinssent au camp. Les Espagnols aiant fait leur pâque le jeudi saint dans l'Eglise qu'ils avoient élevée de troncs & de branches d'arbres en virent venir quarante differens de ceux qu'on avoit vû jusqu'alors. On leur fit amitié & on leur donna quelques bagatelles pour les recompenser de quelques charges de bois qu'on leur avoit fait apporter. Ils furent si contens de

ces presens, que le lendemain ils revinrent avec leurs charges de bois sur leurs épaules.

Ces peuples sont tres dociles & se laissent instruire, ils prient avec les Peres, font le signe de la Croix & repetent distinctement les prieres qu'on leur fait faire. La maniere naïve dont ils s'expriment sur toutes choses par gestes marque assés qu'ils ne manquent pas d'esprit. Voici comment un Vieillard nous fit entendre qu'il avoit perdu un de ses cinq enfans & l'avoit enterré depuis peu de jours. Il creusa une fosse, prit un morceau de bois, le couvrit de terre, tachant par cette representation de marquer la perte qu'il avoit faite. On ne sait pas encore s'ils ont des Cabanes; l'Admiral aiant ordonné à quelques-uns de ses gens de s'avancer dans le païs autant qu'ils pourroient, pour decouvrir s'il y en auroit quelques unes: ces gens aiant marché trois Lieuës monterent sur une éminence fort élevée, d'où ils aperçurent un grand Lac, de belles plaines & de grosses fumées dans un grand éloignement, mais ils ne virent ni hommes, ni cabanes.

L'Air de cette Ile est fort bon & fort agréable, il y a de grandes Montagnes couvertes de bois, toutes remplies de gibiers de lapins, & de cerfs. Le fond de la terre semble fort propre pour toutes sortes de semences; on y a déja semé du bled d'Indes, des Melons, & d'autres grains qu'on avoit apporté. Les prairies & les beaux paturages qu'on a trou-

vé

vé font croire qu'on y pourra nourrir toute ſorte d'Animaux. C'eſt pour cela que l'Admiral a depêché la Capitane, pour en aller chercher. On a eu avis qu'elle étoit arrivée à *Hiaqui* où l'on l'a chargée de tout ce que l'Admiral demandoit.

Quelques Soldats, s'étant allés promener aſſés loin du Camp, trouverent une caverne où il y avoit grande quantité d'oſſemens d'hommes, ce qui fit conjecturer qu'ils y enterroient leurs morts. Ils y trouverent auſſi les debris de quelques Vaiſſeaux & il y a apparence que c'étoient les reſtes du Naufrage qu'*Ortega* fit dans ce Port en 1633. ou 1634. Ils y rencontrerent auſſi des pierres Minerales & des Nacres de perles, dont ce grand Golfe eſt rempli, ſi l'on en croit les Anciennes Relations. Mais quelques merveilles qu'elles en aient dit on n'en a point encore vû & les Indiens même n'en ont aucune connoiſſance. Il ſe peut qu'on n'en trouve que dans les Iles, qui ſont en grand nombre au milieu de ce détroit, particulierement vers le Nord-Oüeſt. On trouva auſſi dans cette même caverne des oſſemens de Baleines d'une ſi prodigieuſe grandeur, qu'une ſeule machoire étoit large de cinq aunes. L'Admiral Dom *Iſidore d'Atondo* va travailler à penetrer plus avant dans le païs & à paſſer à l'autre côté du port & à la Baie de Sainte Marie Magdelaine qui eſt à vint Lieuës du Port de la Paix.

La longueur de la Californie du Nord-Oüeſt au Sud-Oüeſt eſt de dix ſept cent

Lieuës, depuis le *Cap de Saint Luc* jusqu'à celui de *Mendocino*, sa largeur de l'Est au Nord-Oüest est de cinq cent Lieuës depuis le port de *Drake* jusqu'au Cap *Mendocin*, selon les Anciennes Relations. On parlera avec beaucoup plus de certitude, quand on aura fait une entiere découverte de tout le Païs.



VOYAGE DE L'EMPEREUR DE LA CHINE DANS LA TARTARIE ORIENTALE.

Ecrit par le Pere Verbiest.

En l'Année 1682.

L'EMPEREUR de la Chine a fait un Voyage dans la Tartarie Orientale au commencement de cette année 1682. après avoir appaisé par la mort de trois Rois rebelles une revolte qui s'étoit formée dans quelques Provinces de l'Empire. L'un de ces Princes révoltez a été étranglé dans la Province dont il s'étoit rendu le Maître. Le second aiant été conduit à Pekin avec les principaux Chefs de sa faction, fut mis en pieces à la veuë de toute la Cour, les plus considérables d'entre les Mandarins prêtant eux-mêmes leurs mains à cette triste exécution, pour vanger sur ce rebelle la mort de

leurs parens, qu'il avoit fait cruellement mourir.

Le troisiéme qui étoit le plus considérable, & comme le chef de toute la révolte, avoit par une mort volontaire prévenu le supplice qu'il meritoit, & avoit ainsi terminé une guerre qui duroit depuis sept ans. La Paix aiant été par là rétablie dans l'Empire, & toutes les Provinces joüissant paisiblement de leur ancienne liberté, l'Empereur partit le 23. de Mars pour aller dans la Province de Leaòtùm, païs de ses Ancêtres, dans le dessein d'y visiter leurs Sepulchres, &, après les avoir honorez avec les cérémonies ordinaires, de poursuivre son chemin dans la Tartarie Orientale. Ce voyage fut d'environ onze cens milles, depuis Pékin jusqu'au terme.

L'Empereur menoit avec lui son fils aîné, jeune Prince âgé de dix ans, qui a déja été déclaré heritier de l'Empire. Les trois premieres Reines furent aussi de ce voyage, chacune sur un Char doré; les principaux Rois qui composent cet Empire en furent aussi, avec tous les Grands de la Cour, & les plus considérables Mandarins de tous les Ordres, qui aiant tous une fort grande suite, & un nombreux équipage, faisoient à l'Empereur un cortége de plus de soixante dix mille personnes.

Il voulut que je l'accompagnasse aussi dans ce Voyage, & que je fusse toûjours auprès de lui, afin de faire en sa présence les Observations nécessaires pour connoître la disposition du Ciel, l'élevation du Pole, la décli-

déclinaiſon de chaque païs, & pour meſurer par les inſtrumens de Mathématique la hauteur des Montagnes & la diſtance des lieux. Il étoit bien-aiſe auſſi de s'inſtruire ſur ce qui regarde les Méteores, & ſur beaucoup d'autres matiéres de Phyſique & de Mathématique. Ainſi il donna ordre à un Officier de faire porter ſur des chevaux les inſtrumens dont j'aurois beſoin, & me recommanda au Prince ſon Oncle, qui eſt auſſi ſon Beau Pere, & la ſeconde perſonne de l'Etat ; on l'appelle d'un nom Chinois, qui ſignifie aſſocié à l'Empire: Il le chargea de me faire donner tout ce qui ſeroit néceſſaire pour le voyage ; ce que ce Prince fit avec une bonté toute particuliere, me faiſant toûjours loger dans ſa tente & manger à ſa table.

L'Empereur avoit ordonné qu'on me donnât dix chevaux de ſon écurie, afin que j'en puſſe changer aiſément ; & parmi ceux-là, il y en avoit qu'il avoit monté luy-même, ce qui eſt une fort grande diſtinction. Dans ce voyage on marcha toûjours vers l'Orient d'Eté.

De Pekin juſqu'à la Province de Leaòtùm le chemin, qui eſt d'environ 300 milles, eſt aſſez uni; dans la Province même de Leaòtùm, il eſt de 400 milles, mais beaucoup plus inégal à cauſe des montagnes: depuis la frontiere de cette Province juſqu'à la ville d'Ula, où le fleuve que les Tartares appellent Songoro, & les Chinois Sum-hoa, le chemin, qui eſt encore de 400 milles, eſt fort difficile, étant coupé tantoſt par des mon-

montagnes extrémement escarpées, tantôt par des vallées d'une profondeur extraordinaire, & par des plaines désertes, où l'on fait deux & trois jours de marche sans rien trouver. Les montagnes de ce païs sont couvertes du côté de l'Orient de grands chesnes, & de vieilles forests, qui n'ont point été coupées depuis des Siécles entiers.

Tout le païs qui est au delà de la Province de Leaò-tùm est fort desert, on n'y voit de tous côtez que montagnes, que vallées, que cavernes de Tigres, d'Ours & d'autres bêtes farouches: on n'y trouve presque point de maison, mais seulement de méchantes chaumines sur le bord des fleuves & des torrens. Toutes les Villes & les Bourgades que j'ay veuës dans le Leaò-tùm, & qui sont en assez grand nombre, sont entierement ruïnées. On n'y voit par tout que de vieilles masures, avec des monceaux de pierre & de brique. Dans l'enceinte de ces Villes il y a quelques maisons bâties depuis peu, mais sans aucun ordre: les unes sont faites de terre, les autres des restes des anciens batimens, la plûpart couvertes de paille, tres-peu sont faites de paille, tres-peu de brique. Il ne reste pas maintenant le moindre vestige de quantité de bourgs & de villages qui subsistoient avant la guerre. Car le petit Roi des Tartares qui commença à l'allumer, n'ayant d'abord qu'une fort petite armée, fit prendre les armes aux Habitans de ces lieux-là, qu'il fit détruire ensuite, pour ôter aux soldats l'esperance de retourner jamais dans leur païs.

La

La capitale de Leaò-tùm qu'on nomme Xin-yam, eſt une ville aſſez belle & aſſez entiere : il y a même encore un reſte d'un ancien Palais. Elle eſt, autant que je l'ay pû remarquer par pluſieurs obſervations, à 41 degrez 56 minutes, c'eſt-à-dire deux degrez au deſſus de Pekin, quoique juſqu'à preſent, & les Europeans & les Chinois ne lui ayent donné que 41 degrez. Il n'y a dans cette ville aucune declinaiſon de l'ayman, comme je l'ay remarqué par pluſieurs obſervations reïterées. La ville d'Ula qui étoit preſque le terme de nôtre voyage, eſt à 44 degrez 20 minutes. La bouſſole y décline du Midy à l'Occident, d'un degré 40 minutes.

Mais reprenons la ſuite de nôtre voyage. Depuis Pekin juſqu'à cette extrémité de l'Orient on fit un nouveau chemin, par lequel l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines ſur leurs chars. Ce chemin eſt large d'environ dix pieds, le plus droit & le plus uni qu'on l'ait pû faire. Il s'étend juſqu'à plus de 1000 milles. On avoit fait des deux côtez une eſpece de petite levée haute d'un pied, toûjours égale, & parfaitement paralelle l'une à l'autre : & ce chemin étoit auſſi net, ſur tout quand le temps étoit beau, que l'aire où les Laboureurs battent le bled dans les campagnes ; auſſi y avoit-il des gens ſur le chemin, qui n'étoient occupez qu'à le nettoyer. Les Chrétiens n'ont pas tant de ſoin de balayer les rues, & les places publiques où le ſaint Sacrement doit paſſer dans les proceſſions, que ces Infidelles en ont de net-

nettoyer les chemins, par où doivent passer leurs Rois & leurs Reines, toutes les fois qu'ils sortent de leur Palais.

On fit pour le retour un chemin sembla-ble au premier. On avoit aplani les monta-gnes autant qu'on l'avoit pû; on avoit dres-sé des ponts sur les torrens, & pour les or-ner on avoit tendu des deux côtez une espece de nattes, sur lesquelles étoient peintes diver-ses figures d'animaux, qui faisoient le mê-me effet, que les tapisseries qu'on tend dans les ruës aux processions.

L'Empereur ne suivoit presque jamais ce chemin; chassant presque toûjours. Et lors même qu'il joignoit les Reines, il le coto-yoit seulement, de peur que le grand nom-bre de chevaux qui étoient à sa suite ne le gâtassent. Il marchoit ordinairement à la teste de cette espece d'armée. Les Reines le suivoient immédiatement sur leurs chars, avec leur train, & leur équipage. Elles lais-soient néanmoins quelque intervalle entre lui, & elles. Ensuite marchoient les Rois, les Grands de la Cour, & les Mandarins, chacun selon son rang. Une infinité de va-lets & d'autres gens à cheval faisoient l'ar-riere garde.

Comme il n'y avoit point de Ville sur tou-te la route, qui pût ni loger une si grande multitude de gens, ni leur fournir des vi-vres, & que d'ailleurs on devoit faire une grande partie du voyage par des lieux peu habitez, on fut obligé de faire porter tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage, & même des vivres pour plus de trois mois.

C'est-

C'estpourquoi l'on envoyoit devant, par les chemins qu'on avoit fait à côté de celui de l'Empereur, une infinité de chariots, de chameaux, de chevaux, de mulets pour porter le bagage. Outre cela l'Empereur, les Rois, & presque tous les Grands de la Cour, faisoient suivre un grand nombre de chevaux de main, pour en changer de tems en tems. Je ne comte point les troupeaux de bœufs, de moutons, & d'autre bétail qu'on étoit obligé de mener. Et quoique cette grande multitude d'hommes, de chevaux, & de troupeaux allast par un chemin assez éloigné de celui de l'Empereur, elle excitoit cependant une si horrible poussiere, qu'il nous sembloit que nous allions dans un nuage; & nous avions de la peine à distinguer de 15 ou 20 pas ceux qui marchoient devant.

La Marche étoit si bien reglée, que cette armée campoit tous les soirs sur le bord de quelque fleuve ou de quelque torrent. C'est pourquoi on faisoit partir de grand matin les tentes & le bagage nécessaire pour cela, & les Maréc[illegible] des Logis étant arrivez les premiers, m[illegible]ent le lieu le plus propre pour la tente [illegible]pereur, pour celles des Reines, des Rois, des Grands de la Cour, & des Mandarins, selon la dignité d'un chacun, & selon le rang qu'il tient dans la milice Chinoise, qui est divisée en huit Ordres, ou en huit Etendars.

Dans l'espace de trois mois nous fismes environ 1000 milles en avançant vers l'Orient d'Eté, & autant au retour. Enfin nous arrivâmes à Kam-Hay qui est un Fort situé entre

entre la Mer Meridionale & les Montagnes du Nort. C'eſt là où commence cette muraille célebre qui ſépare la Province de Leaò-tùm de celle de Pékeli, d'où elle s'étend fort loin du côté du Nort par deſſus les plus hautes Montagnes. Quand nous fûmes entrez dans cette Province, l'Empereur, les Rois, & les Grands de la Cour, quitterent le grand chemin dont nous avons parlé pour prendre celui des Montagnes du Nort, qui s'étendent ſans interruption vers l'Orient d'Eté. On y paſſa quelques jours à la chaſſe, qui ſe fit de cette ſorte.

L'Empereur choiſit trois mille hommes de ſes Gardes du corps, armez de fléches & de javelots. Il les diſperſa de côté & d'autre, de ſorte qu'ils occupoient un grand circuit autour des Montagnes, qu'ils environnoient de toutes parts. Ce qui faiſoit comme une eſpece de cercle, dont le diametre étoit au moins de 3000 pas. Enſuite venant à s'approcher d'un pas égal, ſans quitter leur rang, quelque obſtacle qu'ils trouvaſſent dans leur chemin, (car l'Empereur avoit mêlé parmi eux des Capitaines, & même des Grands de la Cour pour y maintenir l'ordre) ils reduiſoient ce grand cercle à un autre beaucoup moindre, qui avoit environ trois cens pas de diametre; ainſi toutes les bêtes qui avoient été enfermées dans le premier, ſe trouvoient priſes dans celui-ci comme dans un filet, parceque chacun mettant pied à terre, ils ſe ſerroient ſi étroitement les uns contre les autres, qu'ils ne laiſſoient aucune iſſuë par où el-

elles puſſent s'enfuïr. Alors on les pourſuivoit ſi vivement dans ce petit eſpace, que ces pauvres animaux épuiſez à force de courir, venoient tomber aux pieds des chaſſeurs, & ſe laiſſoient prendre ſans peine. Je vis prendre de cette maniere deux ou trois cents Liévres en moins d'un jour, ſans comter une infinité de Loups & de Renards. J'ai veu la même choſe pluſieurs fois dans la Tartarie qui eſt au delà de la Province de Leaò-tùm, où je me ſouviens d'avoir veu entr'autres plus de mille Cerfs enfermez dans ces ſortes de filets, qui venoient ſe jetter entre les mains des Chaſſeurs, ne trouvant point de chemin pour ſe ſauver. On tua auſſi des Ours, des Sangliers, & plus de 60 Tigres. Mais on s'y prend d'une autre maniere, & l'on ſe ſert d'autres armes.

L'Empereur voulut que je me trouvaſſe à toutes ces differentes chaſſes, & il recommanda à ſon beau-pere d'une maniere fort obligeante d'avoir un ſoin particulier de moi, & de prendre garde que je fuſſe expoſé à aucun danger dans la chaſſe des Tigres, & des autres bêtes féroces. J'étois là le ſeul de tous les Mandarins qui fût ſans armes, & aſſez près de l'Empereur. Quoique je me fuſſe un peu fait à la fatigue depuis le tems que nous étions en voyage, je me trouvois ſi las tous les ſoirs en arrivant à ma tente, que je ne pouvois me ſoûtenir, & je me ſerois diſpenſé pluſieurs fois de ſuivre l'Empereur, ſi mes amis ne m'avoient conſeillé le contraire, & ſi je n'avois craint, qu'il

qu'il le trouvât mauvais, s'il s'en fût apperçeu.

Après avoir fait environ 400 milles en chassant toûjours de cette maniere, nous arrivâmes enfin à Xyn-yam Ville Capitale de la Province, où nous demeurâmes quatre jours. Les Habitans de Corée vinrent presenter à l'Empereur un Veau marin qu'ils avoient pris. L'Empereur me le fit voir, & me demanda si dans nos livres d'Europe il étoit parlé de ce poisson. Je lui dis que nous avions un livre dans nôtre Bibliotéque de Pékin, qui en expliquoit la nature, & dans lequel il y en avoit même une figuré; il me témoigna de l'empressement pour le voir, & dépêcha aussi-tôt à nos Peres de Pékin un Courier, qui me l'apporta en peu de jours. L'Empereur prit plaisir à voir que ce qui étoit marqué de ce poisson dans ce livre, étoit conforme à ce qu'il voïoit; il le fit porter ensuite à Pékin pour y être conservé soigneusement.

Pendant le séjour que nous fismes en cette Ville, l'Empereur alla visiter avec les Reines les tombeaux de ses Ancêtres, qui n'en sont pas fort éloignez, d'où il les renvoya à Xin-yam, pour continuër son Voyage vers la Tartarie Orientale.

Après plusieurs jours de marche & de chasse il arriva à Kirin, qui est éloigné de Xin-yam de 400 milles. Cette Ville est bâtie le long du grand fleuve Songoro, qui prend sa source du mont Cham-pé, distant de là de 400 milles vers le Midi. Cette Montagne si fameuse dans l'Orient pour avoir été l'an-

l'ancienne demeure de nos Tartares, eſt toûjours couverte de neiges, d'où elle a pris ſon nom; car Cham pé ſignifie la Montagne blanche.

D'abord que l'Empereur l'apperçût, il décendit de cheval, il ſe mit à genoux ſur le rivage, & s'inclina trois fois juſqu'en terre pour la ſalüer. Enſuite il ſe fit porter ſur un Trône éclatant d'or, & fit ainſi ſon entrée dans la Ville. Tout le Peuple accourut en foule au devant de lui, en témoignant par ſes larmes la joye qu'il avoit de le voir. Ce Prince prit beaucoup de plaiſir à ces témoignages d'affection, & pour donner des marques de ſa bien-veillance, il voulut bien ſe faire voir à tout le monde, & défendit à ſes Gardes d'empêcher le Peuple de l'approcher, comme ils font à Pékin.

On fait en cette Ville des barques d'une maniere particuliere. Les Habitans en tiennent toûjours un grand nombre de tout prêts pour repouſſer les Moſcovites, qui viennent ſouvent ſur cette Riviere leur diſputer la pêche des Perles. L'Empereur s'y repoſa deux jours, après leſquels il décendit ſur le fleuve avec quelques Seigneurs, accompagné de plus de cent bateaux, juſqu'à la Ville d'Ula, qui eſt la plus belle de tout le païs, & qui étoit autrefois le Siege de l'Empire des Tartares.

Un peu au deſſous de cette Ville, qui eſt à plus de trente-deux milles de Kirin, la Riviere eſt pleine d'un certain poiſſon qui reſſemble aſſez à la Plie d'Europe; & c'étoit principalement pour y prendre le divertiſſement

ment de la pêche que l'Empereur étoit allé à Ula : mais les pluyes survenant tout à-coup, grossirent tellement la Riviere, que tous les filets furent rompus & emportez par le débordement des eaux. L'Empereur cependant demeura 5. ou 6. jours à Ula : mais voyant que les pluyes ne discontinuoient point, il fut obligé de revenir à Kirin, sans avoir pris le plaisir de la pêche. Comme nous remontions la Riviere, la barque où j'étois avec le beaupere de l'Empereur, fut tellement endommagée par l'agitation des vagues, que nous fusmes contrains de mettre pied à terre, & de monter sur une charette tirée par un bœuf, qui nous rendit fort tard à Kirin, sans que la pluye eût discontinué durant tout le chemin.

Le soir comme on entretenoit l'Empereur de toute cette avanture, il dit en riant: *Le poisson s'est moqué de nous.* Enfin, après avoir sejourné deux jours à Kirin, les pluyes commencerent à diminuër, & nous reprîmes la route de Leaò-tùm. Je ne puis ici exprimer les peines & les fatigues qu'il nous fallut essuyer durant tout le corps de ce voyage, sur des chemins que les eaux avoient gastez & rendus presque impraticables. Nous allions sans cesse par des Montagnes, ou par des vallées: & l'on ne pouvoit passer qu'avec un extrême danger les torrens & les Rivieres qui étoient grossies par des ravines qui y couloient de toutes parts. Les ponts étoient ou renversez par la violence des courans, ou tout couverts par le débordement des eaux. Il s'étoit fait en

en plusieurs endroits de grands amas d'eau, & une fange dont il étoit presque impossible de se tirer. Les chevaux, les chameaux, & les autres bêtes de somme qui portoient le bagage, ne pouvoient avancer ; ils demeuroient embourbez dans les marais, ou mouroient de langueur sur les chemins. Les hommes n'étoient pas moins incommodez ; & tout s'affoiblissoit faute de vivres & de rafraîchissemens necessaires pour un si grand voyage. Quantité de gens de cheval, étoient obligez ou de traîner eux-mêmes à pied leurs chevaux qui n'en pouvoient plus, ou de s'arrêter au milieu des campagnes pour leur faire un peu reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Fouriers n'épargnassent ni les travailleurs, ni le bois, qu'on coupoit de tous côtez, pour remplir de fascines tous ces mauvais passages : néanmoins après que les chevaux & les chariots, qui prenoient le devant dés le grand matin, étoient une fois passez, il étoit impossible de passer après eux ; l'Empereur même avec son fils, & tous les grands Seigneurs de la Cour, furent obligez plus d'une fois de traverser à pied les boües & les marécages, craignant de s'exposer à un plus grand danger, s'ils les vouloient passer à cheval.

Quand il se rencontroit des ponts, ou de ces sortes de défilez, toute l'Armée s'arrêtoit ; & dés que l'Empereur étoit passé avec quelques-uns des plus considerables, tout le reste de la multitude venoit en foule ; & châcun voulant passer des premiers, plusieurs se renversoient dans l'eau : D'autres

prenant des chemins de détour encore plus dangereux, tomboient dans des fondrieres & des bourbiers, dont il ne pouvoient plus se retirer. Enfin, il y eut tant à souffrir sur tous les chemins de la Tartarie Orientale, que les vieux Officiers qui suivoient la Cour depuis plus de trente ans, disoient qu'ils n'avoient jamais tant souffert dans aucun voyage.

Ce fut dans ces occasions que l'Empereur me donna plus d'une fois des marques d'une bienveillance toute particuliere.

Le premier jour que nous nous mîmes en chemin pour le retour, nous fûmes arrêtez sur le soir par un torrent si gros & si rapide, qu'il étoit impossible de le passer à gué.

L'Empereur ayant trouvé là par hazard une petite barque, qui ne pouvoit tenir que quatre personnes tout au plus, passa le premier avec son fils, & quelques-uns des principaux Rois ensuite. Tous les autres Princes, Seigneurs & Mandarins avec le reste de l'Armée attendoient cependant sur le bord avec impatience le retour de la barque, pour se rendre au plûtôt de l'autre côté du torrent, parce que la nuit approchoit, & que les tentes étoient déja passées depuis longtemps. Mais l'Empereur étant revenu à nous sur une petite barque toute semblable à la premiere, il demanda tout haut où j'étois, & son beaupere m'ayant presenté à lui, qu'il monte, ajoûta l'Empereur, & qu'il passe avec nous. Ainsi nous fûmes les seuls qui passerent avec l'Empereur; & tout

le reste demeura sur le bord, où il fallut passer la nuit à découvert. La même chose arriva le lendemain presque de la même maniere. L'Empereur se trouva sur le midi au bord d'un torrent aussi enflé & aussi rapide que le premier : Il donna ordre qu'on se servît jusqu'au soir des barques pour passer les tentes, les balots & le reste du bagage ; & voulut ensuite que je passasse seul avec lui & avec peu de ses gens, aiant laissé sur l'autre bord tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs, qui furent obligez d'y passer la nuit. Le Beaupere de l'Empereur même lui aiant demandé s'il ne passeroit pas avec moi, puisque je logeois dans sa tente, & que je mangeois à sa table ; ce Prince lui répondit qu'il demeurât, & qu'il me feroit donner lui-même tout ce qui me seroit necessaire.

Lorsque nous fusmes passez, l'Empereur s'assit sur le bord de l'eau, & me fit asseoir à son côté, avec les deux fils de deux petits Rois Occidentaux, & le premier Colaos de Tartarie, qu'il distinguoit dans toutes les occasions.

Comme la nuit étoit belle, & que le Ciel étoit fort serein, il voulut que je lui nommasse en langage Chinois & Européen toutes les Constellations qui paroissoient alors sur l'Horison, & il nommoit lui-même le premier toutes celles qui connoissoit déja. Ensuite dépliant une petite Carte du Ciel, que je lui avois presentée quelques années auparavant, il se mit à chercher quelle heure il étoit de la nuit par l'étoile du Meridien:

dien : se faisant un plaisir de montrer à tout le monde ce qu'il avoit d'habileté dans ces sciences. Toutes ces marques de bienveillance, & d'autres semblables qu'il me donnoit assez souvent, jusqu'à m'envoyer même à manger de sa table ; toutes ces marques, dis-je, étoient si publiques & si extraordinaires, que les deux oncles de l'Empereur, qui portent le titre d'Associez à l'Empire, étant de retour à Pekin, disoient, que quand l'Empereur avoit quelque chagrin, ou qu'il paroissoit un peu triste, il reprenoit sa gayeté ordinaire dés qu'il me voyoit.

Je suis arrivé en parfaite santé à Pekin le 9. jour de Juin fort tard, quoi-que plusieurs soient demeurez malades en chemin, ou soient revenus du voyage blessez & estropiez.

Je ne dis rien de ce que nous avons fait pour la Religion dans ce voyage. On en reserve le détail pour une Relation particuliere, où l'on verra que par la grace de nôtre Seigneur nôtre faveur à la Cour de la Chine produit des fruits considerables à l'Eglise, & n'ôte pas les Croix aux Missionnaires.

J'ajoûterai ici les noms Tartares, & la distance de chaque lieu, par où nous avons passé dans la Tartarie Orientale, depuis la Capitale de la Province de Leaò-tùm jusqu'à Kiron, selon l'ordre des jours que nous avons employez dans cette marche. On en pourra faire une Carte Topographique qu'on inserera dans la Carte de la Province de Leaò-

Leaò-tùm qui se trouve dans l'Atlas du Pere Martin Martini, en y changeant seulement les latitudes, suivant les hauteurs du Pole que nous avons marquées ci-dessus. J'ajoûterai encore une chose que j'ai apprise des habitans même d'Ula, sçavoir que Nincrita, qui est un lieu assez renommé dans ces quartiers-là, est éloigné d'Ula de 700. stades Chinoises, dont chacune est de 360. pas Geometriques: & qu'en s'embarquant à Nincrita sur le grand fleuve Helùm, dans lequel se décharge le Songorò, & quelques autres Rivieres encore plus considerables; suivant toûjours le courant de l'eau, & allant à l'Orient d'été, où un peu plus vers le Septentrion, on arrive en quarante jours de chemin à la Mer d'Orient, qui est, comme je croi, le Detroit d'Anien. J'ai appris cela de la bouche même du General de la Milice, qui est à Kirin, & qui a fait lui-même ce voyage.

Diſtances des lieux par où nous avons paſſé dans la Tartarie Orientale.

LE premier jour, nous partiſ[illegible] Xyn-yam Capitale de la Province [illegible]aò-tùm, & nous arrivaſmes à Seao-Lyſio, c'eſt ainſi que ce lieu ſe nomme en Chinois, 95. *ſtad. Chin.*

Le 2. *jour nous arrivaſmes à Chacay Angha,* 85. *ſtad.*

Le 3. *jour, à un autre torrent du même nom,* 70. *ſtad.*

Le 4. *à Kiaghuchén,* 50. *ſtad.*

Le 5. *à Feyteri,* 80. *ſtad.*

Le 6. *au Torrent de Séipery,* 60. *ſtad.*

Le 7. *au Torrent de Ciam,* 60. *ſtad.*

Le 8. *à Courou,* 50. *ſtad.*

Le 9. *au Bourg de Sapé,* 40. *ſtad.*

Le 10. *à Quaranny pyra,* 40. *ſtad.*

Le 11. *à Elten eme Ambayaga,* 70. *ſtad.*

Le 12. *à Ypatan,* 58. *ſtad.*

Le 13. *à Suayen ni Pyra,* 60. *ſtad.*

Le 14. *à Ylmen,* 70. *ſtad.*

Le 15. *à Seuten,* 70. *ſtad.*

Le 16. *à la Ville de Kirin,* 70. *ſtad.*

Toute cette route eſt de 1028. *ſtades Chinoiſes, qui font* 369. *milles, de* 1000. *pas Geometriques chacun. J'ai déja dit qu'une ſtade Chinoiſe eſt de* 360. *pas Geometriques.*

VOYA-

VOYAGE
DE
L'EMPEREUR
DE LA CHINE
DANS LA TARTARIE
OCCIDENTALE.

En l'Année 1683.

L'EMPEREUR de la Chine a fait cette année qui est la trentiéme de son âge, un voyage dans la Tartarie Occidentale, avec la Reine son ayeule, qu'on appelle la Reine Mere. Il partit le sixiéme de Juillet, accompagné de plus de soixante mille hommes, & de cent mille chevaux. Il voulut absolument que je le suivisse avec un des deux Peres qui sont à la Cour de Pekin, dont il me laissa le choix. Je pris le Pere Philippes Grimaldi; parce qu'il est le plus connu, & qu'il sçait parfaitement bien les Mathematiques.

Plusieurs raisons ont porté l'Empereur à

entreprendre ce voyage. La premiere étoit pour entretenir sa milice pendant la paix, aussi bien que pendant la guerre, dans un continuel exercice: & c'est pour cette raison qu'après avoir établi une paix solide dans toutes les parties de ce vaste Empire, il a rappellé de chaque Province ses meilleures troupes ici, & qu'il a resolu dans son Conseil de faire tous les ans trois expeditions de cette nature en diverses saisons; pour leur apprendre en poursuivant les Cerfs, les sangliers, les ours & les tigres, à vaincre les ennemis de l'Empire; ou du moins pour empêcher que le luxe de la Chine, & un trop long repos n'amolisse leur courage, & ne les fasse dégénerer de leur premiere valeur.

En effet, ces sortes de chasses ont plus l'air d'une expedition militaire, que d'une partie de divertissement: car comme je l'ai déja remarqué, l'Empereur menoit à sa suite cent mille chevaux, & plus de soixante mille hommes, tous armez de fléches & de cimeterres, divisez par compagnies, & marchant en ordre de bataille après leurs enseignes, au bruit des tambours & des trompettes. Pendant leurs chasses ils investissoient les Montagnes & les forêts entieres, comme si ç'eût été des Villes qu'ils eussent voulu assieger, suivant en cela la maniere de chasser des Tartares Orientaux, de laquelle j'ai parlé dans ma derniere Lettre. Cette armée avoit son avant garde, son arriere garde, & son corps de Bataille, son aîle droite & son aîle gauche commandées par autant de Chefs

&

& de petits Rois. Il a fallu durant plus de soixante & dix jours qu'elle a été en marche, conduire toutes les munitions de l'armée, sur des chariots, sur des chameaux, sur des chevaux, & sur des mulets par des chemins tres-difficiles. Car dans toute la Tartarie occidentale (je l'appelle Occidentale, non par rapport à la Chine, qui est à son égard vers l'Occident, mais par rapport à la Tartarie Orientale) on ne trouve que Montagnes, que rochers, & que vallées. Il n'y a ni Villes, ni Bourgs ni Villages, ni même aucunes maisons. Ces habitans logent sous des tentes dressées de tous côtez dans les campagnes. Ils sont la plûpart Pasteurs, & transportent leurs tentes d'une vallée à l'autre, selon que les pâturages sont meilleurs: là ils font paître des bœufs, des chevaux, & des chameaux; ils ne nourrissent point de pourceaux, ni de tous ces autres animaux qu'on nourrit ailleurs dans les villages, comme des poules & des oyes; mais seulement de ceux qu'une terre inculte peut entretenir des herbes qu'elle produit d'elle-même; ils passent leur vie ou à la chasse, ou à ne rien faire; & comme ils ne sement & ne cultivent point la terre; aussi ils ne font aucune recolte; ils vivent de lait, de fromage, & de chair, & ont une espece de vin assez semblable à nôtre eau de vie, dont ils font leurs délices, & s'enyvrent souvent. Enfin ils ne songent depuis le matin jusqu'au soir qu'à boire & à manger, comme les bêtes & les troupeaux qu'ils nourrissent.

Ils ne laiſſent pas d'avoir leurs Prêtres, qu'ils appellent *Lamas*, pour leſquels ils ont une veneration ſinguliere; en quoi ils diffe-rent des Tartares Orientaux, dont la plûpart n'ont aucune Religion, & ne croyent point de Dieu. Au reſte, les uns & les autres ſont eſclaves, & dépendent en tout des volontez de leurs Maîtres, dont ils ſuivent aveuglément la Religion & les mœurs; ſemblables encore en ce point à leurs troupeaux, qui vont où on les mene, & non pas où il faut aller.

Cette partie de la Tartarie eſt ſituée au delà de cette prodigieuſe muraille de la Chine, environ mille ſtades Chinoiſes, c'eſt-à-dire, plus de trois cent milles d'Europe ; & s'étend de l'Orient d'Eté vers le Septentrion. L'Empereur alloit à cheval à la tête de ſon armée par ces lieux deſerts, par des Montagnes eſcarpées & éloignées du grand chemin, expoſé tout le jour aux ardeurs du Soleil, aux pluyes, & à toutes les injures de l'air. Pluſieurs de ceux qui ſe ſont trouvez aux dernieres guerres, m'ont aſſûré qu'ils n'avoient pas tant ſouffert pendant ce tems-là, que pendant cette chaſſe; de ſorte que l'Empereur, dont le principal but étoit de tenir ſes troupes en haleine, y a fait entierement ce qu'il pretendoit.

La ſeconde raiſon qu'il a euë d'entreprendre ce voyage, étoit afin de contenir les Tartares Occidentaux dans leur devoir, & de prévenir les pernicieux deſſeins, qu'ils pourroient former contre l'Etat.

C'eſt pour cela qu'il entra dans leur païs

avec

avec une si grosse armée, & de si grands préparatifs de guerre, ayant fait conduire plusieurs pieces d'artillerie, pour en faire de tems en tems la décharge dans les vallées, & par le bruit & le feu qui sortoit de la gueule des Dragons, qui leur servent d'ornement, jetter par tout l'épouvante sur la route.

Outre cét attirail, il voulut encore être accompagné de toutes les marques de grandeur, qui l'environnent à sa Cour de Pekin; de cette multitude de Tambours, de Trompettes, de Timballes, & d'autres instrumens de musique, qui forment des concerts pendant qu'il est à table, & au bruit desquels il entre dans son palais, & en sort. Il fit marcher tout cela avec lui, pour étonner par cette pompe exterieure ces peuples barbares, & leur imprimer la crainte & le respect dû à la Majesté Imperiale.

Car l'Empire de la Chine n'a point eû de tout tems d'ennemis plus à craindre que ces Tartares Occidentaux, qui commençant depuis l'Orient de la Chine, l'entourent d'une multitude presque infinie de peuples, & la tiennent comme assiegée du côté du Septentrion & de l'Occident. Et c'est pour se mettre à couvert de leur incursion, qu'un ancien Empereur Chinois fit bâtir cette grande muraille, qui separe la Chine de leurs terres. Je l'ai passée quatre fois, & l'ai considerée de fort près. Je puis dire, sans exageration, que les sept merveilles du monde mises ensemble, ne sont pas comparables à cét ouvrage: & tout ce que la renommée en

publie parmi les Européans, eſt bien au deſſous de ce que j'en ai vû moi-même.

Deux choſes me l'ont fait particulierement admirer. La premiere eſt, que dans cette longue étenduë de l'Orient à l'Occident, elle paſſe en pluſieurs endroits, non ſeulement par de vaſtes campagnes, mais encore par deſſus des Montagnes tres-hautes, ſur lesquelles elle s'éleve peu à peu, fortifiée par intervalles de groſſes tours, qui ne ſont éloignées les unes des autres que de deux traits d'arbaleſte. A nôtre retour j'eus la curioſité d'en meſurer la hauteur en un endroit par le moyen d'un inſtrument, & je trouvai qu'elle avoit en ce lieu-là 1037. pieds Geometriques au deſſus de l'Horiſon : de ſorte qu'on ne comprend pas, comment on a pû élever cet énorme boulevart juſqu'à la hauteur où nous le voyons, dans des lieux ſecs & pleins de Montagnes, où l'on a été obligé d'apporter de fort loin avec des travaux incroyables l'eau, la brique, le ciment, & tous les materiaux neceſſaires pour la conſtruction d'un ſi grand ouvrage.

La ſeconde choſe qui m'a ſurpris, eſt que cette muraille n'eſt pas continuée ſur une même ligne, mais recourbée en divers lieux ſuivant la diſpoſition des Montagnes : de telle maniere, qu'au lieu d'un mur, l'on peut dire qu'il y en a trois, qui entourent toute cette grande partie de la Chine.

Après tout, le Monarque, qui de nos jours a réüni les Chinois & les Tartares ſous une même domination, a fait quelque choſe de plus avantageux pour la ſeureté de la Chi-

Chine que l'Empereur Chinois qui a bâti cette longue muraille: car après avoir reduit les Tartares Occidentaux, partie par artifice, partie par la force de ses armes; il les a obligez d'aller demeurer à trois cent milles au delà de la muraille de la Chine: & dans cet endroit il leur a distribué des terres & des pâturages; pendant qu'il a donné leur païs aux autres Tartares ses sujets, qui y ont à present leurs habitations. Cependant ces Tartares Occidentaux sont si puissans, que s'ils s'accordoient entr'eux, ils pourroient encore se rendre Maîtres de toute la Chine, & de la Tartarie Orientale, de l'aveu même des Tartares Orientaux.

J'ai dit que le Monarque Tartare qui a conquis la Chine, usa d'adresse pour subjuguer les Tartares Occidentaux: car un de ses premiers soins fut d'engager par ses liberalitez Royales, & par des démonstrations d'une affection singuliere les *Lamas* dans ses interêts. Comme ces gens ont un grand credit sur tous ceux de leur Nation, ils leur persuadérent aisément de se soûmettre à la domination d'un si grand Prince; & c'est en consideration de ce service rendu à l'Etat, que l'Empereur d'a present regarde encore aujourd'hui ces *Lamas* d'un œil favorable, qu'il leur fait des largesses, & qu'il s'en sert pour maintenir les Tartares dans l'obéïssance qu'ils lui doivent: quoique dans le fonds il n'ait que du mépris pour leurs personnes, & qu'il les regarde comme des gens grossiers, qui n'ont aucune teinture des sciences ni des beaux arts, en quoi

ce Prince montre ſans doute une ſage politique, de déguiſer ainſi ſes veritables ſentimens par ces marques exterieures d'eſtime & de bienveillance.

Il a diviſé cette vaſte étenduë de païs en 48. Provinces qui lui ſont ſoûmiſes & tributaires. De là vient que l'Empereur qui regne aujourd'hui dans la Chine, & dans l'une & l'autre Tartarie, peut avec juſtice être appellé le plus grand & le plus puiſſant Monarque de l'Aſie, ayant tant de vaſtes Etats ſous lui, ſans qu'ils ſoient coupez par les terres d'aucun Prince étranger; & lui ſeul étant comme l'ame, qui donne le mouvement à tous les membres d'un ſi grand corps.

Car depuis qu'il s'eſt chargé du Gouvernement, il n'en a jamais confié le ſoin à aucun des Colaos ni des Grands de ſa Cour. Il n'a jamais même ſouffert que les Eunuques du Palais, ni aucun de ſes Pages, ou des jeunes Seigneurs qui ont été élevez auprès de lui, diſpoſaſſent de rien au dedans de ſa Maiſon, & reglaſſent d'eux-mêmes aucune choſe. Ce qui paroîtra bien extraordinaire, ſur tout ſi l'on examine de quelle maniere ſes Predeceſſeurs avoient accoûtumé d'en uſer.

Il châtie avec une équité admirable les Grands auſſi bien que les petits, il les prive de leurs Charges, & les fait deſcendre du rang qu'ils tiennent, proportionnant toûjours la peine à la griéveté de leur faute. Il prend lui-même connoiſſance des affaires qui ſe traitent au Conſeil Royal, & dans les

les autres Tribunaux, juſqu'à ſe faire rendre un compte exact des Jugemens qu'on y a portez. En un mot, il diſpoſe & ordonne de tout par lui-même : & c'eſt à cauſe de l'autorité abſoluë qu'il s'eſt ainſi acquiſe, que les plus grands Seigneurs de la Cour & les perſonnes les plus qualifiées de l'Empire, même les Princes du Sang ne paroiſſent jamais en ſa preſence qu'avec un profond reſpect.

Au reſte les *Lamas* ou Prêtres Tartares, dont nous avons parlé, ne ſont pas ſeulement conſiderez du Peuple, mais auſſi des Princes de leur Nation, qui par des raiſons Politiques leur témoignent beaucoup d'amitié : & cela nous fait craindre que la Religion Chrétienne ne trouve pas une entrée ſi facile dans la Tartarie Occidentale. Ils ſont encore fort puiſſans ſur l'eſprit de la Reine Mere; qui eſt de leur païs, & qui a preſentement ſoixante & dix ans. Ils lui ont ſouvent dit que la Secte, dont elle fait profeſſion, n'avoit point d'ennemis plus déclarez que nous : & c'eſt une eſpece de miracle, ou du moins une protection toute ſpeciale de Dieu, que nonobſtant cela, l'Empereur qui a beaucoup d'égard & de reſpect pour elle, n'ait pas laiſſé juſqu'ici de nous combler d'honneurs & de graces, nous conſidérant toûjours d'une autre maniere que les *Lamas*.

Durant le voyage, comme les Princes & les premiers Officiers de l'Armée alloient ſouvent chez la Reine pour lui faire leur cour, & que nous fûmes avertis d'y aller auſſi;

auſſi ; nous voulûmes conſulter auparavant une perſonne de la Cour, qui nous aime beaucoup, & qui parle pour nous à l'Empereur dans nos affaires ; ce Seigneur étant entré dans la tente du Prince, lui dit ce qui ſe paſſoit, & ſortant auſſi-tôt, *L'Empereur*, nous dit-il, *m'a fait entendre, qu'il n'eſt pas neceſſaire que vous alliez chez la Reine comme les autres*, ce qui nous fit aſſez comprendre que cette Princeſſe ne nous étoit pas favorable.

La troiſiéme raiſon que l'Empereur a euë de faire ce voyage, eſt ſa ſanté : car il a reconnu par une aſſez longue experience, que quand il eſt trop long-tems à Pekin ſans ſortir, il ne manque gueres d'être attaqué de diverſes maladies, qu'il évite par le moien de ces longues courſes. Car tout le tems qu'elles durent, il ne voit point de femmes ; & ce qui eſt bien plus ſurprenant, il n'en paroît aucune dans toute cette grande Armée, excepté celles qui ſont à la ſuite de la Reine Mere : encore eſt-ce une choſe nouvelle qu'elle ait accompagné le Roi cette année, cela ne s'étant jamais pratiqué qu'une ſeule fois, lorſqu'il mena les trois Reines avec lui juſqu'à la Ville Capitale de la Province de *Leaò-tùm*, pour viſiter les ſepulchres de leurs Ancêtres.

L'Empereur & la Reine Mere pretendoient encore par ce voyage éviter les chaleurs exceſſives qu'on ſent à Pekin en été pendant les jours Caniculaires. Car dans cét endroit de la Tartarie, il regne aux Mois de Juillet & d'Août un vent ſi froid,

prin

principalement durant la nuit, qu'on est obligé de prendre de gros habits, & des fourures. La raison qu'on peut apporter d'un froid si extraordinaire, est que cette region est fort élevée & pleine de Montagnes. Il y en a une entr'autres, sur laquelle nous avons toûjours monté durant cinq ou six jours de marche. L'Empereur aiant voulu savoir de combien elle surpassoit les campagnes de Pekin éloignées de là d'environ trois cent milles; à nôtre retour, après avoir mesuré la hauteur de plus de cent Montagnes qui sont sur la route, nous trouvâmes qu'elle avoit trois mille pas Geometriques d'élevation au dessus de la Mer la plus proche de Pekin.

Le Salpetre, dont ces contrées sont pleines, peut encore contribuer à ce grand froid, qui est si violent, qu'en creusant la terre à trois ou quatre pieds de profondeur, on en tiroit des mottes toutes gelées, & des monceaux de glace.

Plusieurs petits Rois de la Tartarie Occidentale venoient de tous côtez de trois cent, & même de cinq cent milles avec leurs enfans pour salüer l'Empereur. Ces Princes qui ne savent la plûpart que leur langue naturelle, fort differente de celle qu'on parle dans la Tartarie Orientale, nous marquoient des yeux & du geste une bonté toute particuliere. Il s'en trouvoit parmi eux, qui avoient fait le Voyage de Pekin pour voir la Cour, & qui avoient vû nôtre Eglise.

Un

Un ou deux jours avant que d'arriver à la Montagne, qui étoit le terme de nôtre Voyage, nous rencontrâmes un petit Roi fort âgé, qui revenoit de chez l'Empereur: nous aiant apperçûs, il s'arrêta avec toute sa suite, & fit demander par son Interprete, lequel de nous s'appelloit *Nauhoaij*: Un de nos valets aiant fait signe que c'étoit moi, ce Prince m'aborda avec beaucoup de civilité, & me dit qu'il y avoit long-tems qu'il savoit mon nom, & qu'il desiroit de me connoître; il parla au Pere Grimaldi avec les mêmes marques d'affection. L'accueïl favorable qu'il nous fit en cette rencontre, nous donne quelque lieu d'esperer que nôtre Religion pourra trouver une entrée facile chez ces Princes, particulierement si on a soin de s'insinuër dans leur esprit par le moyen des Mathematiques. Que si on a dessein de penetrer quelque jour dans leur païs, le plus sûr pour plusieurs raisons que je n'ai pas le loisir d'expliquer ici, seroit de commencer d'abord par les autres Tartares plus éloignez, qui ne sont pas soûmis à cet Empire; de là on passeroit à ceux-ci, en avançant peu à peu vers la Chine.

Durant tout le Voyage l'Empereur a continué de nous donner des marques singulieres de sa bienveillance, nous faisant des faveurs à la vûë de son armée, qu'il ne faisoit à personne.

Un jour qu'il nous rencontra dans une grande vallée, où nous mesurions la hauteur & la distance de quelques Montagnes; il

il s'arrêta avec toute la Cour, & nous appellant de fort loin, il nous demanda en Langue Chinoiſe, *Hao mo*, c'eſt-à-dire, *vous portez vous bien* ? En ſuite il nous fit pluſieurs queſtions en Langue Tartare ſur la hauteur de ces Montagnes, auſquelles je répondis auſſi dans la même langue. Après cela, ſe tournant vers les Seigneurs qui l'environnoient, il leur parla de nous en des termes tres-obligeans, comme je l'appris le ſoir même du Prince ſon oncle, qui étoit alors à ſes côtez.

Il nous a témoigné encore ſon affection, faiſant ſouvent porter des mets de ſa table dans nôtre tente, voulant même en de certaines rencontres, que nous mangeaſſions dans la ſienne: & toutes les fois qu'il nous a fait cet honneur, il a eu égard à nos jours d'abſtinence & de jeune, nous envoyant ſeulement des viandes dont nous puſſions uſer.

Le fils aîné de l'Empereur à l'exemple de ſon pere, nous marquoit auſſi beaucoup de bonté; car aiant été contraint de s'arrêter durant plus de dix jours, à cauſe d'une chûte de cheval, dont il fut bleſſé à l'épaule droite, & une partie de l'armée dans laquelle nous eſtions, l'aiant attendu, pendant que l'Empereur avec l'autre continuoit ſa chaſſe; il ne manqua pas durant ce tems-là de nous envoyer tous les jours, & même quelquefois deux fois les jour des viandes de ſa table. Au reſte, nous regardons toutes ces faveurs de la Maiſon Royale, com-

me

me les effets d'une providence particuliere, qui veille sur nous & sur le Christianisme, de laquelle nous avons d'autant plus de sujet de remercier Dieu, que l'affection de l'Empereur ne se montre pas toûjours si constante envers les Grands de l'Empire, & même les Princes du sang.

Pour ce qui regarde les autres particularitez de nôtre Voyage, elles sont semblables à ce qui arriva l'année passée au Voyage de la Tartarie Orientale que j'ai décrit amplement dans ma derniere Lettre, c'est-à-dire, que nous nous sommes servi des chevaux de l'Empereur, & de ses litieres; que nous avons logé dans les tentes, & mangé à la table du Prince son oncle, auquel il nous avoit particulierement recommandez.

Durant plus de 600 milles que nous avons faits en allant & en revenant (car nous ne sommes pas retournez par la même route) il a fait faire un grand chemin à travers les Montagnes & les vallées pour la commodité de la Reine Mere qui alloit en chaise; il a fait encore jetter une infinité de ponts sur les torrens, couper des rochers, & des pointes de Montagnes avec des peines & des dépenses incroyables. Le Pere Grimaldi décrira dans sa Lettre les autres circonstances.

Quant au fruit que la Religion peut tirer de nôtre Voyage, j'en ai parlé ailleurs. Il suffit de dire que l'Empereur, aux volontez duquel nous ne pouvons faire le moindre resi-

resistance, sans exposer toute cette Mission à un danger manifeste, nous a ordonné de le suivre. Je n'ai pas laissé néanmoins de parler deux fois à ce Seigneur de la Cour, qui est nôtre ami particulier, pour nous dispenser de faire désormais ces longues courses, & moi principalement qui ne suis plus en âge de cela. J'ai tâché d'obtenir au moins qu'on se contentât de mener seulement un de nous. Les Lettres de nos Peres m'ont toûjours été renduës durant le chemin, & j'ai eu la commodité de leur écrire, à cause des couriers qui alloient continuellement à la Ville Royale, ou qui en venoient.

J'écris tout ceci à la hâte, pour continuër à vous rendre compte de nos occupations.



ECLAIR-

ECLAIRCISSEMENT NECESSAIRE POUR JUSTIFIER LA GEOGRAPHIE QUI EST

Supposée dans ces Lettres.

ON pourra s'étonner, que l'Auteur de ces Lettres fasse mention dans la premiere d'une espece de guerre entre les Tartares Orientaux, & les Moscovites, vû l'extrême distance où ces peuples paroissent être l'un de l'autre dans nos Cartes Geographiques : Mais ceux qui savent combien les Moscovites ont étendu les bornes de leur Empire le long de la Mer de la Tartarie, jugeront la chose moins difficile.

cile. D'ailleurs ceux qui ont vû ces païs, y ont fait des découvertes fort contraires à ce que nos Geographes nous en ont appris jusques ici. Tout nouvellement Monsieur d'Arcy, qui commande un des Vaisseaux du Roi dans la flotte de Monsieur le Mareschal d'Estrées, nous a raconté qu'aiant servi en Pologne, & aiant été fait Gouverneur d'une place vers la Moscovie; des Ambassadeurs Moscovites y avoient passé en s'en retournant, & que les aiant regallez d'une maniere à les mettre en assez belle humeur, un d'eux lui fit voir une nouvelle Carte des païs, qui sont entre la Moscovie & la Chine, & lui dît que de trois Villes qu'il lui montra, dont les noms étoient Lopsla, Abasinko, Nerginsko, toutes trois de la domination des Grands Ducs, quoi que situées dans la grande Tartarie, il y avoit un chemin à Pekin, qui n'étoit que de vingt-cinq ou trente journées. Il faut qu'on tienne cette Carte fort secrete en Moscovie. Car le lendemain le Moscovite fut au desespoir de l'avoir donnée, disant que ce seroit pour lui une grosse affaire si on le savoit. L'Officier etant revenu depuis en France en a donné une copie au Roi, & une autre à Monsieur le Marquis de Seignelay.

lay. Pour confirmer cela on peut ajoûter, ce qu'un François a ecrit de Moscovie depuis moins de deux mois, qu'on y levoit actuellement des troupes pour aller faire la guerre aux Chinois.

F I N.



ADDITION

Qui apartient au Voyage Precedent.

POur entendre l'endroit de la derniere lettre ou il est parlé des Lamas, il faut prendre garde de ne pas lesconfondre aves les Bonzes. Les Lamas sont les prêtres des Tartares idolatres & les Bonzes ceux des Chinois. Ceux ci sont dans un grand mepris à la Chine, sur tout parmy les gens de condition & ceux là, comme dit la lettre, sont en veneration dans toute la Tartarie même au près des Grands. Aussi les Bonzes sont ils tous de la lie du peuple & un ramas de canailles la plus part grands scelerats: mais ces Lamas ont parmy eux des gens de qualité & il n'y a pas long tems que leur Pontife estoit un frere du Roy de Tibet. De plus ils vivent communement dans une grande apparence de regularité.

Mais pour savoir plus à fond ce qui regarde ces Prêstres Tartares si souvent nommez dans les l'Histoires de la Chine & toûjours en passe de n'avoir que trop de part aux affaires de la Monarchie: Je raporteray ici ce qu'un Jesuite de Perse en a apris d'un prêstre Arminien qui a esté au Tibet & d'un autre Voyageur de la même Nation homme sage & de bonne foy lequel y a demeuré quatre ans, dont le recit doit paroistre d'autant plus vray que le pere Gru-

ber qui a passe par là en venant de la Chine s'accorde parfaitement avec luy.

Il y a deux Roiaumes en Asie qui portent le nom de Tibet l'un s'appelle le petit l'autre le grand. Le petit Tibet confine au royaume de Cachemir qui est cette agreable contrée de la domination du Mogol que nous a décrit Mr. Bernier, abondante en toutes sortes de fruit comme les plus fertiles Provinces de l'Europe, embellié par tout de jardins & arrosée de fort claires eaux ayant des habitans doux, sociables, de bon accueil pour les estrangers. Le petit Tibet est tout le contraire, quand à la nature du païs car c'est une terre sterile, un climat froid & un peuple fort pauvre.

Le grand Tibet que quelques uns appelent le Tebat & d'autres le Boutan, confine a la Tartarie Chinoise. l n'est guere plus agreable n'y plus fertile que le petit. D'ordinaire on n'y fait point de pain. De la farine d'orge *demeslée* avec l'eau de thé qui vient de la Chine ou avec quelque autre liqueur en tient lieu. Quelques uns font neanmoins du pain d'orge & la plus part des pauvres y mangent la Chair Crüe. Les rivieres fournissent de fort beau poisson & il y a quantité de laitage, la terre n'y produit ni vin ni fruits. On y fait de l'eau de vie assez forte avec de l'orge & d'autres grains, on se sert d'un peu de froment qui y croît pour faire d'autres liqueurs nourissantes. Le Tibet abonde en musc, c'est un animal sauvage de couleur fauve, un peu plus gros & un peu plus long qu'un chat, ayant deux dents fort grandes a la

la machoire de dessus & son parfum au nombril. La chasse de cet animal est la plus ordinaire du païs ; il y a beaucoup de mines d'or & d'argent, mais comme les habitans ne savent pas travailler aux mines, Ils n'ont que ce qu'ils trouvent en creusant la terre au hazard, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit assez commun.

L'air y est excellent & on y est rarement malade, les hommes y sont robustes, assez équitables & punissant très severement les voleurs. La foi des mariages y est exactement observée, mais les personnes libres y vivent avec un grand libertinage. Ils n'enterrent point les morts. Ils les exposent aux bestes & aux oiseaux dont ils croyent qu'il vaut mieux être mangé que de pourrir & servir de nouriture aux vers.

Dans Lassa qui est la Capitale & l'unique ville du païs commande un Mandarin de la Chine qui y est envoyé par l'Empereur, à qui cet état est soumis : par où l'on peut encore Juger de l'immense étendue de l'empire Chinois, y ayant plus de trois mois de chemin depuis le Tibet jusqu'à cette ville située au pié de la grande muraille. Quoique cet entre-deux soit extremement desert & qu'on n'y trouve que des bêtes farouches ; cependant il y passe frequemment des Caravannes qui vont du Tibet à la Chine, dont la Capitale n'est éloignée que de deux autres Mois. Outre le Mandarin qui commande dans le Tibet pour l'Empereur de la Chine, Il y a encore sous l'autorité du même monar-

narque un Prince Calmuque qui a une Jurisdiction separée & à qui l'on donne le nom de Roy.

Mais on peut dire que le plus grand Seigneur du païs c'est le Pontife des Lamas qu'ils appelent ou le grand Lamas, ou le grand Lam, ou le grand Lamasem, & qui est asseurement ce fameux Prêtre Jean que quelques uns sans fondement ont placé en Ethiopie.

FIN.



a une Ju-
ne le nom

rand Sei-
s Lamas
s, ou le
& qui est
que quel-
placé en

